

BIB. DOM.
Cenoman.

+ S.J.

Opp. 660 ^m_— / 4

ŒUVRES
COMPLETTES

DE MESSIRE

ESPRIT FLÉCHIER,

ÉVÊQUE DE NISMES,

Et l'un des quarante de l'Académie Française.

TOME IV.

CONTENANT les Oraisons Funèbres.

DE UVRÉS
COMPLETES

ESPRIT DE LA
RAISON DE NISME

Le Bon des hommes de l'Académie Française
TOME IV

Centenaire de l'Académie Française

ŒUVRES COMPLETTES

DE MESSIRE

ESPRIT FLÉCHIER,

ÉVEQUE DE NISMES,

ET L'UN DES QUARANTE DE L'ACADÉMIE
FRANÇOISE;

REVUE sur les Manuscrits de l'Auteur, augmentée de
plusieurs Pièces qui n'ont jamais été imprimées, &
accompagnée de Préfaces, d'Observations & de Notes
sur tous les endroits qui ont paru en avoir besoin.

TOME II. PARTIE II.



A NISMES,

Chez PIERRE BEAUME, Imprimeur-Libraire.

M. D C C. L X X I I.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

Wb170169

2 U V R E 2
2 O M P L E T T E 2

Bayerische
Staatsbibliothek
München

München

A M I S M E S

Édité par B. E. A. U. M. E., Imprimeur-Libraire.

Ms. B. C. 1. X. X. 11.

Acte d'approbation & Privilege du Roi.

P R É F A C E

SUR les Oraisons Funèbres de M. FLÉCHIER.

QUOIQUE nous soyons remplis d'estime pour tout ce qui est sorti de la plume élégante de M. Fléchier, nous convenons, avec les vrais connoisseurs, que ses Oraisons funèbres sont la partie la plus estimable & la plus précieuse de ses ouvrages. Ce sont du moins de toutes les productions oratoires de cet éloquent Prélat, celles qu'on connoît le plus, par la multitude des éditions qu'on en a faites, & qui ont le plus contribué à sa gloire. Sans adopter l'opinion de quelques prétendus critiques de nos jours, qui réduisent le mérite littéraire de cet excellent Orateur, à celui de ses Oraisons funèbres, nous pensons que c'est par elles, plus que par les autres écrits de différens genres, qui restent de lui, que sa réputation s'est établie de son temps, qu'elle s'est maintenue jusqu'à nos jours, & qu'elle se transmettra probablement à la postérité la plus reculée, si le goût du beau & du vrai se conserve dans le monde.

M. Fléchier s'étoit essayé de bonne heure dans ce genre d'éloquence, où il devoit obtenir un jour des succès si brillans & si durables. Il vivoit encore dans la congrégation respectable de la Doctrine chrétienne, lorsqu'on jeta les yeux sur lui pour le charger de l'oraison funèbre de M. Claude de Rebé archevêque de Narbonne, mort le 17 Mars 1659, Prélat recommandable par sa piété, la régularité de ses mœurs, & les monumens de sa charité qui subsistent encore, tant à Narbonne que dans plusieurs autres villes de son diocèse. Composer, apprendre & prononcer ce discours, ce fut à peine l'ouvrage de dix jours pour

le jeune Orateur , qui n'étoit alors que dans sa vingt-septième année ; preuve certaine de l'heureuse facilité qu'il avoit reçue de la nature. Ce premier fruit de ses talens , tout foible qu'il étoit , lui mérita néanmoins des applaudissemens , dont il fut mieux se rendre digne dans la suite. Ceux qui ont cherché à trouver des rapports entre l'élégant Fléchier & le tendre Racine , auroient pu remarquer qu'ils entrèrent à peu près , l'un & l'autre , au même âge dans la carrière qu'ils ont parcourue avec tant de succès ; qu'ils annoncèrent à leur debut ce qu'on devoit attendre d'eux quand l'âge & le travail auroient mûri leurs talens ; & qu'ils sentirent dès-lors que la capitale étoit le seul théâtre où leur génie pût s'étendre & se perfectionner. Mais il faudroit ajouter que Fléchier , plus soigneux de sa gloire que Racine ou ses éditeurs ne l'ont été de la sienne , a prudemment soustrait aux yeux du public , une pièce qui seroit sans doute à ses autres ouvrages du même genre , ce qu'est la *Thébaïde* aux chefs-d'œuvres de l'immortel auteur de *Phèdre* & d'*Athalie*.

Fléchier étoit déjà célèbre dans la capitale , où il balançoit la réputation des plus grands Prédicateurs de son temps , sans excepter Bossuet lui-même , qui passoit , avec raison , pour l'aigle de la chaire , lorsqu'il prononça l'éloge funèbre de l'illustre Julie-Lucine d'Angennes de Rambouillet , duchesse de Montausier. Cette dame qui avoit fait dès l'âge le plus tendre , l'admiration de la cour & de la ville , par son esprit & ses vertus , étoit l'épouse de ce duc de Montausier , gouverneur du Dauphin , si redouté des courtisans à cause de sa franchise , si cher aux gens de bien à cause de son incorruptible probité , le bienfaiteur & l'ami de Fléchier. Elle avoit aussi contribué à sa fortune par les liaisons utiles qu'elle lui avoit procurées parmi les personnes du plus haut rang , & de la réputation d'esprit la mieux établie. L'Orateur déploya toutes les richesses de son imagination , tous

les moyens que la nature & l'art pouvoient lui fournir , pour mettre le mérite de son héroïne dans le plus beau jour ; enforte qu'on peut dire de ce discours , aussi pieux qu'éloquent , que c'est l'ouvrage du talent , chargé d'acquitter la dette d'une ame reconnoissante.

Avant que M. Fléchier eût prononcé ce discours , il étoit connu pour l'un des Orateurs les plus ingénieux & les plus diferts de son temps : mais on ignoroit encore jusqu'à quel point il possédoit , & les finesses de sa langue , & la source des vraies beautés du style oratoire , & les convenances qui apprennent à ne prendre d'un sujet , non pas toujours ce qu'il offre de plus agréable ou de plus imposant , mais ce qu'il a , si l'on peut parler ainsi , de plus intrinsèque , de plus propre à le distinguer de tout autre : il a fait voir par ce discours & par tous ceux qui l'ont suivi , combien il avoit approfondi les règles du goût sans lesquelles le plus beau génie s'égarer , en confondant l'extraordinaire avec le neuf , le gigantesque avec le grand , l'obscur avec le profond , le bas avec le naïf. On avoua que personne ne connoissoit mieux que lui l'art de louer sans fadeur , sans enflure , sans exagération , en conservant aux grandes choses toute leur dignité , en donnant aux petites une valeur qu'elles ne peuvent recevoir que de la manière de les présenter ; art difficile en lui-même , la louange ayant toujours quelque chose qui déplaît à notre orgueil , en élevant les autres au-dessus de nous , plus difficile encore pour l'Orateur chrétien , dont la bouche consacrée à la vérité , ne doit faire servir l'éloge des morts qu'à l'instruction des vivans & à la gloire de la vertu.

De tout temps , & chez toutes les nations , policées , ou barbares , l'éloge a été une espèce de culte , & une partie de la religion publique. D'abord il fut réservé à la divinité seule. On célébroit dans les assemblées religieuses , sa grandeur , sa magnificence ,

sa bonté , ses bienfaits. Au-dessus de tout par son indépendance & sa souveraineté , ne manquant de rien , ne pouvant rien recevoir qui la rende plus riche , plus puissante , ou plus heureuse , ce n'étoit qu'en célébrant son être caché sous le voile de la nature , mais sensible & présent en tous lieux par les effets de sa puissance , qu'on pouvoit faire éclater l'admiration & la reconnoissance qui lui sont dues ; & les hommes ne connoissoient d'autres moyens d'en obtenir de nouvelles faveurs , qu'en publiant par des hymnes & des chants religieux , celles dont il les avoit déjà comblés. Ce qu'on vit à cet égard chez les anciens peuples , ce que les monumens de l'histoire & de la tradition nous en ont appris , se trouve encore parmi les nations sauvages du nouveau monde. L'éloge y a conservé sa première destination , & son premier caractère. C'est à la divinité qu'il est principalement consacré , soit pour la remercier , quand elle se montre propice , soit pour l'apaiser , quand on la croit irritée.

C'est en faisant du bien à ses semblables , en protégeant leurs jours , en les arrachant au danger qui les menace , en les délivrant de l'ennemi qui les poursuit , en les soulageant dans les maux qui les accablent , que l'homme se rapproche de Dieu , autant qu'il est possible à un être aussi foible , d'imiter l'être qui peut tout ; *nullâ re homines propius ad Deum accedunt , quàm salute hominibus dandâ* , dit Cicéron , dans son plaidoyer pour Marcellus. Telle est l'origine des éloges décernés dans tous les âges & par toutes les nations , aux premiers auteurs des lois , aux inventeurs des arts , aux bienfaiteurs de l'humanité , aux défenseurs de la patrie , aux grands hommes qui ont bien mérité de leurs concitoyens. Ainsi « la louange , dit l'éloquent auteur de l'Essai sur » les Eloges , élevée d'abord vers la divinité , descendit jusqu'à l'homme ; elle devoit s'avilir un » jour , mais elle commença par être juste. Elle cé-

» lébra des bienfaits avant de flatter le pouvoir. La
» raison en est simple ; dans les premiers temps ,
» l'homme plus indépendant & plus fier , étoit plus
» près de l'égalité : la foiblesse & le besoin ne s'é-
» toient pas encore vendus à l'orgueil ; & le maî-
» tre , en enchaînant l'esclave , ne lui avoit point
» encore dit : loue moi , car je suis grand , & je dai-
» gnerai te protéger , si tu me flattes ».

Il suit de-là , que les éloges accordés à ceux qui se sont illustrés par de grandes actions , ou de grandes vertus , naissent d'un sentiment inspiré par la nature. L'admiration que l'homme conçoit pour les héros qui s'élancent par leur courage , leur grandeur d'ame , ou leur génie , au-delà des bornes où sa foiblesse le tient resserré , ajoute à l'idée qu'il se fait de lui-même & de son excellence ; sur-tout quand c'est après la mort qu'on les loue , c'est-à-dire dans un temps où leur gloire n'excite plus la jalousie des vivans , & ne fait plus ombrage à leur vanité. Les peuples de la plus haute antiquité ont rendu cet hommage public de reconnoissance & de vénération à leurs grands hommes. Dans l'Orient & le Midi , c'étoit , dès les premiers âges , la pratique des Chaldéens , des Arabes , des Egyptiens , des Perses , des Chinois & des Indiens ; & dans nos contrées Septentrionales , c'étoit aussi celle des Celtes , des Gaulois , des Germains , des Scandinaves & des autres hordes guerrières qui habitoient ces climats sauvages , où les arts ont pénétré si tard & avec tant de peine. Il ne mouroit pas un citoyen renommé par sa valeur dans les combats , ou par sa sagesse dans les conseils , qu'il ne fût célébré devant toute la nation assemblée , au jour de sa pompe funèbre. Dans les temps reculés , ces éloges étoient des poèmes qu'on mettoit sur des airs consacrés à ces lugubres cérémonies , & qui passant d'une génération à l'autre , perpétuoit la mémoire des hommes dont les actions glorieuses , méritoient d'être proposées pour modèles , & allumoient

x *Préface sur les Oraisons Funèbres*

dans les ames un noble désir de les imiter, pour obtenir un jour les mêmes honneurs.

Les Hébreux, qui par leur constitution politique, & par le caractère d'une législation qui leur fut propre, conservèrent plus long-temps que les autres peuples leurs mœurs & leurs anciens usages, eurent aussi des éloges solennels pour les grands hommes de leur nation. Tantôt c'étoient des cantiques destinés à célébrer les événemens prospères ou glorieux, & ceux que Dieu avoit choisis pour en préparer les causes, & en diriger l'exécution; tantôt c'étoient des digressions poétiques, pleines de chaleur & de noblesse, insérées dans les écrits des prophètes, où le récit des belles actions, faites par les héros que le ciel avoit suscités au milieu de son peuple, pour briser ses fers & triompher de ses ennemis, étoit mêlé à celui des prodiges opérés en sa faveur par la droite du Très-Haut; tantôt enfin c'étoient des discours composés exprès, sous l'inspiration de l'esprit divin, pour transmettre à la postérité la mémoire des hommes illustres de tous les temps, qui avoient été, ou les défenseurs de la nation dans la guerre, & ses oracles dans les conseils, ou la gloire d'Israël par l'éclat de leurs miracles & de leur sainteté. Les chapitres, 45, 46, 47, 48 & 49, du Livre de l'Ecclésiastique, ne sont qu'une suite d'éloges de ce dernier genre, où l'énergie des expressions, & la vivacité des images, répondent à l'élévation des idées, qui ne pourroient être ni plus grandes, ni plus majestueuses.

Les Grecs qui durent leur religion, leurs lois, leur morale, & leurs institutions politiques à l'Egypte, d'où Cécrops leur apporta les Dieux & les usages de sa patrie, portèrent la reconnoissance envers leurs héros & leurs bienfaiteurs, jusqu'à les associer à la divinité. Si ce n'est pas chez eux que naquit le culte des demi-Dieux, on ne peut au moins leur disputer la gloire, si c'en est une, d'avoir porté ce culte inférieur & subordonné, plus loin que les

nations de qui ils l'avoient emprunté. Il fut donné à ce peuple qui n'inventa presque rien , de tout perfectionner & de tout embellir. La louange des exploits guerriers & des vertus pacifiques , prit entre ses mains une forme plus noble , plus touchante , plus capable d'exciter l'émulation & l'enthousiasme de la gloire , que sous les gouvernemens Orientaux , dont le despotisme tenoit le génie asservi & captif dans les mêmes fers , qui soumettoient les peuples aux volontés d'un seul homme. Dans la Grèce , composée de plusieurs Républiques indépendantes les unes des autres , mais unies entre elles par l'intérêt commun , après une victoire , tout le peuple s'assembloit dans une plaine , pour célébrer les funérailles de ceux qui étoient morts dans le combat. Leurs ossemens étoient placés sur un char ombragé de cyprès , qui faisoit plusieurs évolutions , au milieu des assistans rangés en haie de part & d'autre. A mesure qu'il passoit , chacun y jetoit des fleurs & des couronnes de laurier. Ensuite le char s'arrêtoit , & l'Orateur , monté sur une tribune , prononçoit , comme organe de la patrie , l'éloge funèbre de ceux qui avoient répandu leur sang pour la liberté de leur pays. Les noms de ces illustres morts étoient gravés sur une colonne élevée au même endroit , & la vue de ce monument de la valeur , animoit la jeunesse guerrière à marcher sur leurs traces.

Rome , que le fanatisme de la gloire & de la liberté conduisit par cinq cents ans de combats , de l'origine la plus obscure , à l'empire du monde , eut aussi dans ses premiers temps , comme tous les peuples agrestes & belliqueux , des hymnes guerrières , qu'on chantoit dans les fêtes & les repas , à la louange de ceux qui s'étoient illustrés par le courage , la force & la constance , sous les drapeaux de la victoire. Lorsque sous les consuls le gouvernement eut acquis une forme plus stable & mieux combinée , elle accorda quelquefois à ses grands hommes l'hon-

neur d'être loués en public au nom de la patrie ; & cette fonction , non moins honorable pour l'Orateur chargé d'être son interprète , que pour celui dont elle vouloit consacrer la mémoire , étoit ordinairement remplie par l'un de ses premiers magistrats. Mais bientôt les familles ambitieuses & puissantes se firent un droit exclusif de ce qui n'avoit été d'abord qu'un tribut légitime & pur , accordé par la nation , aux cendres de ceux qui avoient étendu son empire , calmé ses dissensions , ou perfectionné ses lois. Alors l'éloge funèbre en changeant d'objet , changea de nature , & du moment qu'il ne fallût pour l'obtenir que des titres , une généalogie & du lustre , ayant cessé d'être le prix des services & de la vertu , il ne fut plus considéré que comme une partie de cette pompe vaine , dont l'orgueil des grands aime à se repaître. Sous les Empereurs , la louange fut encore plus dénaturée & plus avilie. Alors on vit des Orateurs mercénaires porter la bassesse de l'adulation , jusqu'à louer en face des monstres & des imbécilles , qui déshonoroient tout à la fois , & le trône , & l'humanité. On ne conçoit pas comment il s'est trouvé des panégyristes assez dépourvus de pudeur , pour oser prononcer en plein Sénat , ou devant tout un grand peuple , des éloges dont ils faisoient que chaque phrase , on pourroit même dire chaque mot , étoient démentis par le jugement de leur siècle , & le feroient encore plus par celui de la postérité. On conçoit encore moins comment de bons Princes , tels que Trajan , Constantin , Théodose , ont pu souffrir qu'on brûlât devant eux un encens qui avoit été prodigué à des Néron , des Caligula , & des Commode. Rien ne prouve mieux d'une part , combien à cette époque , l'avilissement des Romains étoit extrême , & de l'autre , combien la séduction que produit l'ivresse du pouvoir absolu est capable d'empoisonner les plus belles ames.

L'usage de répandre les fleurs de l'éloquence &

l'usage d'un éloge mérité sur le tombeau des hommes vertueux , s'étoit établi dans l'Eglise , avant que le Christianisme fût devenu la religion de l'Etat , par la conversion des Empereurs. Il seroit trop long , & même inutile de rapporter ici les preuves d'un fait trop connu , pour que personne en puisse douter. Cet usage s'est perpétué jusqu'à nos jours , quoi qu'il ait varié dans sa forme en passant au travers d'une si longue suite de siècles. D'abord l'Eglise n'accorda cette distinction qu'aux Martyrs , parce qu'ayant été lavés & purifiés dans leur sang répandu pour la foi , leur sainteté n'étoit pas douteuse. Elle l'étendit ensuite aux personnages vertueux , qui , par l'innocence de leur vie , ou la sévérité de leur pénitence , avoient été la gloire & l'édification du troupeau. Mais lorsque les Souverains , les Princes , & les Grands du siècle , eurent courbé leur tête sous le joug de la croix , la reconnoissance des fidèles , sans les associer aux Héros de la religion , dont la mémoire faisoit partie du culte public , crut leur devoir un tribut dont elle s'empressa de s'acquitter , après que la mort avoit fixé pour toujours l'opinion qu'on s'étoit formée d'eux pendant leur vie. De-là deux sortes d'éloges autorisés par la pratique universelle de l'Eglise ; les panégyriques des Saints , qu'elle place avec pompe sur ses autels & qu'elle propose à la vénération de ses enfans , & les Oraisons funèbres qu'elle permet à ses ministres de prononcer quelquefois dans ses temples , aux obsèques solennelles des Grands du monde & des hommes constitués en dignité , qui l'ont protégée par leur puissance , ou édifiée par leurs exemples. C'est uniquement de ce dernier genre d'éloges chrétiens que nous parlons ici.

Avant la renaissance des Lettres en Europe , & même long-temps après cette heureuse époque , l'éloquence de la chaire se ressentit encore de la rouille de l'ignorance & de la barbarie qui s'étoit si fortement attachée à toutes les sciences , sans épargner

celles qui dépendent plus que les autres de l'imagination & du génie. On fait que dans l'ordre des connoissances humaines & de la perfection des esprits , le goût est la dernière chose qui parvient au degré convenable de la maturité , & que ce point de maturité ressemble à la ligne qui sépare le bien d'avec le mal , l'honnête d'avec le deshonnête , unique , immuable , délicate comme elle , & malheureusement comme elle encore , aussi difficile à discerner , que facile à perdre de vue. Lorsque l'art en lui-même n'est pas encore arrivé à sa perfection , il est impossible que les différentes branches qu'il embrasse ne se ressentent pas de sa foiblesse & de sa langueur : tel étoit l'état où se trouvoit le genre des éloges funèbres , quand Bossuet & Fléchier parurent. Nous n'entreprendrons pas de comparer ensemble ces deux grands Orateurs , trop souvent mis en parallèle , parce qu'ils sont trop différens l'un de l'autre pour qu'on puisse déterminer entr'eux quelques rapports ; & trop bien caractérisés par cette différence même , pour qu'on doive essayer de les apprécier par opposition de beautés & de défauts. On a dit que Bossuet étoit le Démosthènes de la chaire , & mille auteurs depuis près d'un siècle ont répété ce mot , sur la parole de celui qui l'a trouvé le premier. Mais il nous semble , à nous , que si l'on vouloit absolument trouver dans l'antiquité un objet de comparaison qui fût propre à peindre le génie , le talent & la manière de ce grand homme , ce n'étoit pas à Démosthènes qu'il falloit le comparer , mais à Platon , qui fut à la fois & dans le plus haut degré où l'esprit humain puisse atteindre , Philosophe , Orateur & Poète. Tel a été Bossuet parmi les modernes. Si quelqu'un ne le reconnoît pas à ces traits , il ne s'est pas encore fait une idée juste des qualités distinctives de ce sublime écrivain : qu'il relise ses ouvrages , pour apprendre à le mieux connoître.

Nous avons déjà dit que l'élégance , la pureté du

langage , & la douce harmonie du style , font proprement ce qui distingue les productions du célèbre Evêque de Nîmes , ce qui en fait le principal mérite. Nous devons ajouter ici que ces qualités si précieuses dans un Ecrivain , dont la plupart des ouvrages ont déjà vu s'écouler plus d'un siècle , sans qu'aucun tour , aucune expression ait vieilli , se font particulièrement remarquer dans ses Oraisons funèbres. Mais cette diction pure , élégante , harmonieuse , n'est que l'enveloppe , si l'on peut ainsi dire , & l'écorce de ces chef-d'œuvres. Pour en bien juger , il faut en étudier le fond & la contexture. Il faut aussi en considérer l'esprit , la destination & le but ultérieur. « Avant M. Fléchier , dit M. Mongin , Directeur de l'Académie Française , dans sa réponse au discours prononcé par M. de Nesmond , Archevêque d'Alby , le jour de sa réception , « avant M. Fléchier , l'Oraison funèbre » étoit l'art d'arranger de beaux mensonges avec un » talent tout profane , où , sans égard ni à la vérité , » ni à la religion , on consacroit les fausses vertus des » Grands , & souvent l'abus de la grandeur même. » Mais le sage Fléchier ne songea dans l'éloge des » morts , qu'à faire des leçons aux vivans , & qu'à » déplorer les grandeurs humaines , par l'abus qui les » accompagne , ou par la mort qui les détruit. » Pour ne point trahir la vérité , il n'a loué que la » vertu ; pour ne point flatter ses portraits , il n'a travaillé que d'après la plus belle nature , & tous ses » héros sont des modèles , comme toutes ses pièces » sont des chef-d'œuvres. C'est-là qu'on est étonné » de voir dans un seul homme , l'ame universelle de » plusieurs grands hommes , l'ame du Guerrier , l'ame » du Sage , du grand Magistrat & de l'habile Politique. Là il s'élève , il change , il se multiplie , & » prend toutes les formes différentes du mérite & » de la vertu : la séduction est si forte , qu'on croit » voir , tout ce qu'on ne fait que lire ou qu'entendre. » Avec un livre à la main , vous êtes transporté dans

» des sièges & des batailles ; c'est l'Orateur qui vous
 » charme , & vous n'êtes occupé que du Héros ;
 » c'est Fléchier qui parle , & vous ne voyez que Tu-
 » renne. L'art cache l'Orateur , & ne montre que le
 » grand Magistrat ou le grand Capitaine ».

On ne peut rien ajouter à ce tableau , pour l'exac-
 titude & la vérité. C'est un grand maître dans l'art
 oratoire , qui en peint un autre. M. Mongin avoit
 connu M. Fléchier ; il l'avoit entendu & admiré ;
 il avoit étudié sa manière dans la composition &
 dans l'action , parce qu'étant entré dans la même
 carrière , il lui importoit d'approfondir tous les se-
 crets de l'art , & de ne se former que sur de bons
 modèles : ainsi personne n'étoit en état de le juger
 avec plus de connoissance & plus d'équité. Mais en
 traçant le portrait de l'Evêque de Nîmes , il a déve-
 loppé en peu de mots , & les règles du genre dans
 lequel ce Prélat a excellé , & les devoirs de l'Orateur
 chrétien qui s'adonne à ce genre , où l'on ne peut se
 promettre des succès durables , qu'en réunissant des
 talens dont l'assemblage est plus rare qu'on ne pense.
*Le sage Fléchier , dit-il , ne songea dans l'éloge des
 morts , qu'à faire des leçons aux vivans , & qu'à
 déplorer les grandeurs humaines par la vanité qui
 les accompagne , ou par la mort qui les détruit.*
 Voilà dans une seule phrase & la nature de l'Oraison
 funèbre bien définie , & son objet bien déterminé ; &
 les devoirs de l'Orateur indiqués d'une manière si pré-
 cise & si vraie , qu'on ne peut s'y méprendre. La na-
 ture de l'Oraison funèbre , c'est la leçon des vivans ,
 tirée de l'éloge des morts ; son objet , c'est la vanité
 des grandeurs humaines rendue sensible par le pou-
 voir inévitable de la mort qui les détruit ; les devoirs
 de l'Orateur , ce sont d'un côté , ces leçons données
 aux vivans dans l'éloge des morts ; de l'autre , cette
 peinture de la vanité des grandeurs humaines qui tom-
 bent & s'évanouissent pour toujours sous les coups de
 la mort. S'il en étoit autrement , l'Orateur auroit
 manqué

manqué son but , & la religion le défavoueroit : l'Oraison funèbre ne seroit plus qu'un discours profane , & les éloges donnés aux Grands après leur mort , à la face des autels , une adulation d'autant plus criminelle , qu'elle ne serviroit qu'à augmenter l'ivresse & l'aveuglement de l'orgueil , dans le temps même où l'on met sous les yeux le spectacle de l'inconstance & de la fragilité des choses humaines. Si l'Oraison funèbre n'avoit pas une destination plus sublime & plus conforme à l'esprit du Christianisme , dont la fin est de nous détacher de tout ce qui n'est pas Dieu , parce qu'hors de lui il n'y a que foiblesse , misère & vanité , pourquoi l'Orateur viendrait-il interrompre les saints mystères ? Pourquoi rassembleroit-il ses auditeurs autour d'un tombeau ? Pourquoi tout ce qui l'environne annoncerait-il le néant des Grandeurs , & pourquoi la chaire même où il monte ne seroit-elle couverte , pour toute parure , que des couleurs de la mort ? Assez d'autres sans lui , & peut-être mieux que lui , feroient vanter la haute naissance , les honneurs , les emplois , la fortune , les actions brillantes , les vertus morales & civiles , de l'illustre mort qu'il va louer. Qu'il se taise , ou qu'il ne s'exprime que comme un ministre de la religion doit le faire , quand elle le charge de parler en son nom.

Il suit de-là , qu'on a fait l'éloge de Fléchier , en voulant faire sa critique , lorsqu'on a dit de lui , *que s'il nous parle de la vie mortelle de ses Héros , c'est pour nous persuader de leur bienheureuse immortalité , qu'il va retracer dans notre mémoire les grâces que Dieu leur a faites , pour qu'on loue la miséricorde qu'il vient de leur faire ; qu'il cherche à édifier plutôt qu'à plaire ; qu'il vient annoncer que tout finit , pour ramener à Dieu qui ne finit point ; qu'il nous fait souvenir de la fatale nécessité de mourir , pour nous inspirer la sainte résolution de bien vivre.* (a) Heureux l'Orateur chrétien

(1) Essai sur les Eloges , chap. 30. tom. 2. pag. 187.

qui ne mérite pas d'autre censure , & qui n'a jamais perdu de vue l'instruction des vivans , dans l'éloge des morts ? Il a fait son devoir , & si la nature l'a doué d'un grand talent , s'il a cultivé ce talent par l'étude , s'il a su mettre en usage les ressources de son art , s'il a bien saisi le caractère de son sujet , s'il a pris le ton noble , majestueux & pathétique qui convient à la dignité de son ministère , on peut assurer qu'il a fait du fruit.

Un autre reproche plus grave , & que nous ne pouvons nous dispenser d'examiner , parce qu'on l'a fait souvent à l'éloquent Evêque de Nîmes , & qu'un auteur célèbre , de nos jours , l'a répété dans un Ouvrage qui contient des vues neuves & profondes , sur l'art d'où ce grand Orateur a tiré sa principale gloire ; c'est l'usage trop dominant des oppositions & des contrastes , qu'on remarque dans ses Oraisons funèbres.

» Fléchier , dit l'Ecrivain dont nous parlons , a trop
 » souvent ce défaut : on fait qu'il procède presque
 » toujours , par antithèses , & par contrastes symé-
 » trisés..... Il possède bien plus l'art & le mécanif-
 » me de l'éloquence , qu'il n'en a le génie. Il ne s'a-
 » bandonne jamais ; il n'a aucun de ces mouvemens
 » qui annoncent que l'Orateur s'oublie , & prend
 » parti dans ce qu'il raconte.... Je le vois qui arran-
 » ge méthodiquement une phrase & en arrondit les
 » sons. Il marche ensuite à une autre , il y applique
 » le compas ; & de-là à une troisième. On remarque
 » & l'on sent tous les repos de son imagination , au
 » lieu que les discours de son rival , (Bossuet) &
 » peut-être tous les grands ouvrages de l'éloquence ,
 » sont , ou paroissent du moins , comme ces statues
 » de bronze que l'artiste à fondues d'un seul jet. » (1)

Mais toute cette critique , à quoi se réduit-elle ? s'il est vrai , comme l'a dit M. Mongin , & comme chacun l'éprouve , en lisant les Oraisons funèbres de Fléchier , que cet Orateur s'élève , change , se mul-

(1) Essai sur les Eloges. ibid. pag. 188.

tiplie , & prend toutes les formes différentes du mérite & de la vertu ; que la séduction est si grande , qu'on croit voir tout ce qu'on ne fait que lire ou entendre ; que l'Orateur charme , mais qu'on n'est occupé que du Héros ; que Fléchier parle , mais qu'on ne voit que Turenne ; enfin que l'art cache l'Orateur , & ne montre que le grand Magistrat , ou le grand Capitaine ?

Mais il semble que l'ingénieux auteur *de l'essai sur les Eloges* , ait appréhendé d'avoir été , ou injuste , ou du moins trop sévère envers M. Fléchier , car il se hâte de substituer , à l'observation que nous venons de transcrire , un jugement plus favorable , & plus conforme à l'opinion reçue.

« Après avoir vu , dit-il , les défauts de cet Orateur , rendons justice à ses beautés. Son style , qui n'est jamais impétueux & chaud , est du moins toujours élégant. Au défaut de la force , il a la correction & la grâce. S'il lui manque de ces expressions originales , & dont une seule représente quelquefois une masse d'idées , il a ce coloris toujours égal , qui donne de la valeur aux petites choses , & qui ne dépare pas les grandes. Il n'étonne presque jamais l'imagination , mais il la fixe Ses idées ont rarement de la hauteur , mais elles sont toujours justes , & quelquefois elles ont cette finesse qui réveille l'esprit , & l'exerce sans le fatiguer. Il paroît avoir une connoissance profonde des hommes : par-tout il les juge en Philosophe , & les peint en Orateur . . . En général , l'éloquence de Fléchier paroît être formée de l'harmonie & de l'art d'Isocrate , de la tournure ingénieuse de Plin , de la brillante imagination d'un Poète , & d'une certaine lenteur imposante qui ne messied peut-être pas à la gravité de la chaire , & qui étoit assortie à l'organe de l'Orateur ». Nous adoptons volontiers ces réflexions d'un écrivain qui a fourni des modèles dans le genre dont il a tracé l'histoire , quoique nous pensions qu'il

auroit pu s'étendre davantage sur le génie de Fléchier, & faire sentir par quelques observations plus développées, ce qui distingue les Oraisons funèbres de cet Orateur si noble & si touchant, de toutes les compositions du même genre qui ont paru avant, ou depuis lui.

Quand l'Orateur a des Héros tels qu'un Turenne à louer, s'il lui est difficile de s'élever à la hauteur de son sujet, quelle difficulté ne rencontre-t-il pas, quand il est chargé de faire l'éloge d'une jeune Princesse enlevée par la mort au printemps de son âge, & à peine connue de ceux qui l'approchoient? d'une Reine qui se plut à vivre dans la retraite, éloignée des affaires, & presque étrangère aux grands événemens qui se passaient autour d'elle? d'un Magistrat dévoué aux fonctions importantes, mais obscures de son état, & trop occupé de ses devoirs pour trouver le temps de se communiquer à d'autres qu'à ses amis les plus intimes? Alors il doit suppléer la stérilité du sujet, par l'abondance & l'intérêt des détails; faire ressortir par d'heureuses applications & des rapprochemens bien ménagés le peu de faits qu'il trouve dans une vie qui ne fut marquée ni par de grandes actions, ni par de grands revers; employer les richesses & la fécondité de l'imagination, pour donner de l'éclat aux moindres traits; en un mot, imiter ces artistes, qui savent couvrir une surface très-étendue, de métaux communs & de vil prix, avec quelques grains d'or. Ce talent fut celui de Fléchier. De tous les Orateurs anciens & modernes, c'est celui qui a le mieux su tirer parti d'un sujet ingrat & difficile à faire valoir; qui a le mieux possédé l'art de tirer un fond de moralités utiles, des circonstances les moins importantes en elles-mêmes; qui a le mieux connu ce que les exemples ajoutent de force aux réflexions, & ce que les réflexions jettent d'intérêt sur les exemples. Qu'on lise avec attention, parmi les éloges funèbres qu'il a pronon-

cés , ceux de Madame la Dauphine , de la Reine Marie-Thérèse d'Autriche , & de M. de Lamignon ; & le sentiment qu'on éprouvera , les idées qui s'élèveront dans l'esprit , feront la preuve de cette remarque , peut-être nouvelle pour plusieurs de ceux qui les ont déjà lues plus d'une fois.

De tous les discours de Fléchier , le plus connu , le plus vanté , & en effet , celui où il a répandu plus de chaleur & de mouvement , c'est l'Oraison funèbre de Turenne , le premier homme de son siècle , parmi les grands généraux , & les vrais sages. M. Mascaron avoit déjà loué ce Héros si grand & si modeste ; & ceux qui avoient entendu cet Orateur , ne croyoient pas qu'il fût possible de s'élever plus haut que lui. On étoit plein de cette idée lorsqu'on vint au discours de Fléchier. Mais à peine eut-il prononcé la moitié de son exorde , qu'il se forma dans l'assemblée un murmure causé par l'admiration & la douleur ; & lorsqu'il fut entré dans le fond de son sujet , lorsqu'il peignit avec ces expressions fortes & pleines d'énergie , dont il ne s'étoit pas encore servi , & les actions mémorables du Héros , & la noble simplicité de son caractère , & sa gloire , fruit de tant de triomphes , que lui seul sembloit ignorer ; enfin , lorsqu'après avoir dit : *ne vous attendez pas , Messieurs , que je représente ce grand homme étendu sur ses propres trophées ; que je découvre ce corps pâle & sanglant , auprès duquel fume encore la foudre qui l'a frappé ; que je fasse crier son sang comme celui d'Abel , & que j'expose à vos yeux les tristes images de la religion & de la patrie éplorée , &c.* il prononça d'un ton lugubre & pénétré , ces mots déchirans , *Turenne meurt , tout se confond , &c.* les soupirs retenus jusques-là pour ne pas l'interrompre , devinrent des sanglots qui éclatèrent tout à-coup ; il s'éleva un cri dans l'auditoire , comme si la foudre qui avoit renversé Turenne , fut tombée au milieu du temple. Voilà , sans

doute , les grands effets de l'éloquence , ou il n'y en eut jamais. Fléchier fit voir par ce discours , qu'il n'avoit pas moins de talent pour le pathétique & le sublime , que pour le genre tendre & modéré.

On essaya de ternir la gloire dont il s'étoit couvert par ce chef-d'œuvre. Quelques mauvais critiques de son temps , prétendirent qu'il avoit emprunté son texte , ses divisions , & quelques pensées , d'une Oraison funèbre de Victor Amédée , duc de Savoie , prononcée en 1637 , par l'Evêque Lingendes : mais il n'a pas été difficile de faire voir la fausseté de cette imputation ; & dans le vrai , nous pouvons assurer qu'il n'y a rien de moins ressemblant que ces deux pièces , comme il n'y a pas deux Orateurs plus différens l'un de l'autre que Lingendes & Fléchier. D'ailleurs celui-ci étoit trop riche de son propre fond pour avoir besoin de recourir à la misérable ressource d'un plagiat ; & trop jaloux de sa gloire , pour aller prendre un texte , une division & des pensées , dans les ouvrages d'un Prélat à peine mort depuis dix ans , qui avoit paru avec distinction dans les chaires de Paris , & à la Cour , sous les règnes de Louis XIII , & de Louis XIV (1)

Un des écrivains de nos jours , le plus fécond & le plus renommé , trop élevé par ses admirateurs , trop

(a) Texte de Lingendes : *in mortuum produc lacrimas , & fac luctum magnum , secundum meritum ejus.* Ecclesiast. ch. 38. v. 16 & 18. Texte de Fléchier : *fleverunt eum omnis populus Israël planctu magno , & lugebant dies multos , & dixerunt : quomodo cecidit potens qui salvum faciebat populum Israël.* 1. Mach. ch. 9. v. 20 & 21.

Divisions de Lingendes : 1°. *Satisfaire à la piété , par des larmes répandues sur la mort du Prince ;* 2°. *Satisfaire à la justice par des louanges données à sa vertu.* Divisions de Fléchier : *Turenne triomphe.* 1°. *Des ennemis de l'état par sa valeur ;* 2°. *Des passions de l'ame par sa sagesse ;* 3°. *Des erreurs & des vanités du siècle par sa piété.* On voit clairement que ces deux Orateurs , ont été loin de se rencontrer l'un l'autre , dans la manière dont ils ont envisagé leur sujet , & dans le plan qu'ils se sont tracé. D'après cela , s'il y a quelque chose de prouvé , n'est-ce pas la fausseté de l'imputation faite à Fléchier , d'avoir emprunté de Lingendes le texte & les divisions de l'éloge funèbre de Turenne ? Il y a la même différence dans tous les morceaux qui forment le tissu des deux discours.

déprimé par ses critiques , l'auteur de la Henriade , a fait sur un des plus beaux traits de l'Oraison funèbre de Turenne , une remarque qui nous paroît peu fondée. Voici le texte de Fléchier : « puissances ennemies de la France , vous vivez ; & l'esprit de la charité chrétienne m'interdit de faire aucun souhait pour votre mort. Puissiez-vous seulement reconnoître la justice de nos armes , recevoir la paix , que malgré vos pertes , vous avez tant de fois refusée ; & dans l'abondance de vos larmes , éteindre les feux d'une guerre que vous avez malheureusement allumée ! A Dieu ne plaise que je porte mes souhaits plus loin ! Les jugemens de Dieu sont impénétrables. Mais vous vivez ; & je plains dans cette chaire un sage & vertueux Capitaine , dont les intentions étoient pures , & dont la vertu sembloit mériter une vie plus longue & plus étendue. » Voici maintenant les observations du censeur , transcrites de ses mélanges , tom. 1 , p. 316 , édition in-8°. de 1775 ; « une apostrophe dans ce goût , eût été convenable à Rome , dans la guerre civile , après l'assassinat de Pompée ; ou dans Londres , après le meurtre de Charles I , parce qu'en effet il s'agissoit des intérêts de Pompée & de Charles I. Mais étoit-il décent de souhaiter adroitement en chaire la mort de l'Empereur , du Roi d'Espagne & des Electeurs , & de mettre en balance avec eux le général d'armée d'un Roi , leur ennemi ? Les intentions d'un capitaine , qui ne peuvent être que de servir son Prince , doivent-elles être comparées avec les intérêts politiques des têtes couronnées contre lesquelles il servoit ? Que diroit-on d'un Allemand qui eût souhaité la mort au Roi de France , à propos de la perte du général Mercy , dont les intentions étoient pures ? Pourquoi donc ce passage a-t-il toujours été loué par tous les Rhéteurs ? C'est que la figure en elle-même est belle & pathétique ; mais ils

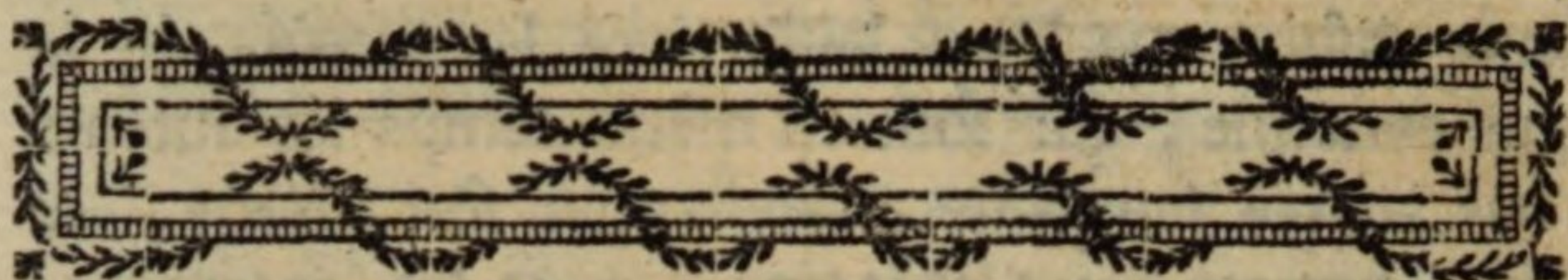
» n'examinent point le fond & la convenance de la
 » pensée. Plutarque eût dit à Fléchier ; *tu as tenue*
 » *sans propos, un très-bon propos.* » (1)

Nous osons assurer que Plutarque se feroit bien gardé de parler de la sorte. Au contraire, il auroit admiré le morceau critiqué, comme un de ceux où l'Orateur a mis le plus de véhémence & de noble hardiesse ; il y auroit reconnu le ton d'un grand maître dans l'art d'émouvoir les âmes, & d'y faire passer les sentimens dont la sienne est pénétrée. En apostrophant les ennemis de sa nation, par ces mots énergiques : *vous vivez, puissances ennemies, &c.* ce n'étoit, ni *l'Empereur, ni le Roi d'Espagne, ni les Electeurs* en particulier qu'il attaquoit, mais en général le corps & les chefs de cette ligue formidable qui s'étoit formée contre la France, & qui avoit conjuré sa perte. Et que leur souhaite-t-il ? La mort ? Non ; *l'esprit de la charité chrétienne lui interdisoit de faire*, même dans son cœur, *aucun souhait* contraire au christianisme. Que vouloit-il donc ? Il le déclare hautement : *Puissiez-vous seulement*, leur dit-il, *reconnoître la justice de nos armes, recevoir la paix, que malgré vos pertes, vous avez tant de fois refusée ; & dans l'abondance de vos larmes, éteindre les feux d'une guerre que vous avez malheureusement allumée !* Quelle indécence peut-il y avoir à former de pareils vœux ? En conçoit-on qui soient plus dignes d'un Orateur chrétien, & d'un citoyen vertueux ? Si Fléchier s'é-

(1) Au bas du passage que nous venons de copier, on lit cette note : *Fléchier avoit tiré mot pour mot la moitié de cette oraison funèbre de Turenne, de celle que l'Evêque de Grenoble Lingendes, avoit faite d'un Duc de Savoye.* Il y a dans ce peu de lignes, une fausseté & une inexactitude : la fausseté, c'est que Fléchier avoit tiré mot pour mot la moitié de l'oraison funèbre du Maréchal de Turenne de celle que Lingendes avoit faite d'un Duc de Savoye ; fausseté que nous avons démontrée, en prouvant ci-dessus que Fléchier n'a emprunté de Lingendes, ni son texte, ni ses divisions, ni aucune de ses idées : l'inexactitude, c'est d'avoir fait Lingendes (Jean de) Evêque de Grenoble. Il fut d'abord élevé sur le siège épiscopal de Sarlat, & ensuite transféré sur celui de Mâcon.

tonne ensuite que Dieu laisse vivre les auteurs de la ligue ennemie , qui sont en même-temps les auteurs d'une guerre sanglante , tandis que son Héros , *ce sage & vertueux Capitaine , dont les intentions étoient pures , & dont la vertu sembloit mériter une vie plus longue* , est frappé de la foudre , au moment où il alloit remporter une victoire qui auroit forcé *les puissances ennemies à recevoir la paix* , cette idée touchante ramène l'Orateur à Dieu , dont il admire *les desseins impénétrables*. Il n'y a rien dans tout cela qui ne soit grand , majestueux , & digne du sujet ; & pour nous servir des paroles mêmes du critique , *la figure en elle-même est belle & pathétique*. Il falloit s'en tenir à ce jugement fondé sur la raison & le bon goût , & croire que Plutarque n'auroit pas jugé différemment.





AVERTISSEMENT

SUR LES NOTICES HISTORIQUES de la vie des Personnes Illustres qui sont l'objet des Oraisons Funèbres prononcées par M. FLÉCHIER.

LE dernier Editeur des Oraisons funèbres de M. Bossuet, a conçu l'idée de placer à la tête des chefs-d'œuvres oratoires de ce grand homme, des Notices historiques des personnes illustres que ses éloges ont immortalisées; le Public lui en a su gré. En effet, cette idée est bonne; & ce travail bien exécuté, ne pouvoit devenir que très-utile, non-seulement aux Lecteurs, mais encore à l'Orateur même, dont les différentes pièces avoient besoin de cette sorte d'introduction, pour être mieux entendues, & par conséquent mieux goûtées & mieux senties.

Dans l'éloge d'un grand Prince, d'un grand Capitaine, d'une Reine célèbre par ses infortunes & sa magnanimité, d'une Princesse aimable & vertueuse, enlevée au milieu de sa carrière par une mort inopinée, d'un Magistrat distingué par ses talens & son intégrité, l'Orateur fait souvent allusion à des événemens généraux, ou à des faits particuliers, dont il suppose que son auditeur est instruit. Mais l'époque de ces faits & de ces événemens s'éloigne de jour en jour. Le temps en efface ou en obscurcit le souvenir. Quelques lecteurs qui n'ont pas fait une étude suivie & détaillée du siècle où les personnes dont il s'agit ont vécu, les ignorent absolument; d'autres ont beaucoup de peine à se les rappeler. Il arrive

de-là, qu'une infinité de traits font entièrement perdus pour eux, & qu'ils n'en peuvent sentir la beauté. Il y a même des morceaux considérables qui leur paroissent absolument inintelligibles, faute d'avoir dans l'esprit le tableau du passé; & ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que souvent ces endroits du discours sont les mieux travaillés, les plus éloquens, ceux où l'Orateur a mis le plus d'art, & qui produiroient le plus d'effet, si l'on étoit en état d'en saisir l'enchaînement & les rapports.

Des Notices historiques, où les principaux traits de la vie des personnes illustres, dont on lit les éloges, sont rassemblés, remédient à tous ces inconvéniens. Elles apprennent aux uns ce qu'ils ignorent, rappellent aux autres ce qu'ils ont peut-être oublié; elles retracent des événemens dont le cours des années a diminué l'intérêt, & rapprochent des circonstances qu'on a de la peine à se représenter, au moment qu'il le faudroit, pour entrer dans la pensée de l'écrivain qu'on a sous les yeux.

Ces considérations nous ont déterminé à réunir, sous autant d'articles particuliers, les faits qui ont rapport aux huit Oraisons funèbres de M. Fléchier, que comprend ce quatrième volume de ses Œuvres Complètes. Nous nous sommes attachés à donner une connoissance exacte de la vie & du caractère des illustres morts dont ce grand Orateur a fait l'éloge. Nous avons rapporté, d'après les historiens les plus fidèles & les mémoires les plus sûrs, ce qu'ils ont été, ce qu'ils ont fait, les emplois qu'ils ont exercés, les dignités dont ils ont été revêtus, la part qu'ils ont eu aux événemens politiques & militaires de leur temps; & autant qu'il nous a été possible, les anecdotes particulières de leur vie privée. Nous avons pensé que cette partie de notre travail seroit principalement utile aux jeunes gens. Pour leur former le goût, on leur fait lire les chefs-d'œuvres de Fléchier, avec ceux des autres grands écrivains du der-

nier siècle. Mais dans quel temps les applique-t-on à cette lecture? C'est avant qu'ils aient puisé dans les sources les notions historiques & les autres connoissances propres à leur en donner une intelligence parfaite. Ces Notices abrégées seront pour eux comme une clef, qui les introduira dans des lieux inconnus, & comme un flambeau qui dissipera les obscurités dont la plupart des objets demeureroient couverts, si la lumière ne marchoit pas devant eux.

Quant à la méthode que nous avons suivie, en rédigeant ces huit Notices; la voici. D'abord nous nous sommes bornés aux faits essentiels, sur-tout à ceux qui nous ont paru les plus propres à faire connoître chaque personnage, & à le caractériser par ses couleurs naturelles & distinctives. Ensuite, comme ce n'étoient ni des vies, ni des portraits, que nous avions à faire, mais quelque chose qui réunit l'intérêt de l'histoire à celui de l'éloquence, nous avons choisi une manière d'écrire qui tint le milieu entre la simple narration & le genre oratoire. Mais les personnes qui sont l'objet de ces Notices, n'étant pas nées dans le même rang, & ne s'étant pas trouvées dans les mêmes circonstances, nous avons cru devoir prendre un ton & un style différent, suivant les diverses conditions où la Providence les a placées, & les divers rapports de leurs talens, de leurs actions ou de leurs vertus, avec l'ordre Public.





NOTICES HISTORIQUES

DE LA VIE ET DE LA MORT

*Des personnes à l'occasion desquelles les Discours
recueillis dans ce volume ont été prononcés.*

Nous suivons dans ces Notices l'ordre des Oraisons funèbres, comme le plus naturel & le plus convenable.

Madame la Duchesse de MONTAUSIER.

JULIE-Lucine d'Angennes de Rambouillet nâquit en 1607, de Charles d'Angennes, Marquis de Rambouillet, Vidame du Mans, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ses armées, Colonel-Général de l'Infanterie Italienne, &c. & de Cathérine de Vivonne, fille unique de Jean, Marquis de Pisani, Chevalier des Ordres du Roi, & son Ambassadeur à Rome. Du côté paternel & maternel, les deux maisons d'où elle sortoit, pouvoient le disputer aux plus anciennes & aux plus illustres du royaume. Celle d'Angennes remonte, par une généalogie, fondée sur des titres incontestables, jusqu'à Robert, Seigneur de Rambouillet & de Marolles, vers le milieu du XIV. siècle: & celle de Vivonne, par des preuves également certaines, jusqu'à Hugues, Seigneur de Vivonne, qui vivoit sous le règne de saint Louis, & qui portoit le titre honorable de Chevalier; titre que l'on n'accordoit alors, comme tout le monde fait, qu'aux gentilshommes distingués par la noblesse de leur extraction & par leur valeur.

Mademoiselle de Rambouillet devint unique héritière des deux maisons d'Angennes & de Vivonne, par la mort de Léon Pompée, Marquis de Pisani, son frère aîné, qui fut tué à la bataille de Nortlingue en 1645, âgé de 30 ans; & de son frère cadet, appelé le Vidame du Mans, que la peste enleva en 1631, à l'âge de sept ans; & ses trois sœurs, Clarice-Diane, Isabelle-Louise, & Charlotte-Ca-

& Charlotte-Cathérine d'embrasser la profession Religieuse. Par ces événemens, Julie-Lucine d'Angennes, réunissant sur sa tête les terres & les droits de deux familles opulentes, étoit regardée comme un des plus riches partis qu'il y eût à la Cour & dans la Capitale. Mais les avantages qu'elle tiroit de sa naissance & de sa fortune, tout considérables qu'ils étoient, ne pouvoient entrer en comparaison avec les belles qualités qui l'ont rendue, au jugement de l'envie même, la personne la plus accomplie de son temps. A la beauté la plus régulière, & à la figure la plus intéressante, elle joignoit un esprit cultivé, délicat & plein de finesse, un jugement solide qui savoit tout mettre à sa juste valeur, une ame sensible & compatissante, un cœur noble & généreux, une fidélité à toute épreuve dans ses amitiés, une exactitude à remplir ses devoirs qu'elle porta plus d'une fois jusqu'à l'héroïsme, une connoissance de l'histoire & des belles-lettres plus étendue & plus variée que n'ont coutume d'en avoir les personnes les plus instruites, un discernement exquis dans les choses qui sont l'objet du goût & de la raison, en un mot, tous les talens & toutes les vertus convenables à son sexe & à sa condition.

La Marquise de Rambouillet, sa mère, étoit elle-même une femme de beaucoup d'esprit, & d'une vertu généralement respectée. Sa maison étoit le rendez-vous de la meilleure compagnie. Les Cardinaux de Richelieu & de la Vaillette, les Ministres, les Généraux, les Magistrats les plus renommés, le Prince de Condé, les grands de la Cour, & tous ceux qui tenoient alors un rang distingué dans le monde, y alloient chercher les délassemens honnêtes, & les douceurs de la société, que les hommes en place, occupés des grandes affaires, trouvent rarement parmi ceux qui les entourent, quoi qu'ils en aient plus besoin que les autres. C'étoit aussi le lieu de ralliement de tout ce qu'il y avoit dans ce temps-là de gens en réputation d'esprit & de savoir; des Godeau, des Bossuet, des Fléchier, des Costar, des Voiture, des Sarrafin, des Ménage, des Chapelain, & d'une infinité d'autres qu'il seroit trop long de nommer. Il est vrai que dans le nombre des savans & des beaux esprits qui formoient les assemblées de l'hôtel de Rambouillet, tous n'étoient pas d'un égal mérite, & n'ont pas laissé des ouvrages également dignes d'être proposés pour

modèles. Il faut même l'avouer, quelques-uns ont fourni matière à la plaisanterie : celui-là par une érudition lourde & pédantesque ; celui-ci par la singularité de ses idées, l'affectation de son langage, & la rudesse à peine croyable de son style ; ridicules que Molière & Boileau n'ont pas laissé échapper. Mais il n'est pas moins vrai que la société qui se réunissoit chez la Marquise de Rambouillet, faisoit de sa maison une école de savoir, de politesse & de goût ; & que tous les jeunes gens de qualité qui vouloient se faire connoître avantageusement dans le monde, ambitionnoient d'y être reçus, aussi-bien que tous les jeunes littérateurs qui aspiraient à la célébrité. Ce fut-là que Julie d'Angennes apprit de bonne heure à juger sainement des ouvrages d'esprit, à discerner les beautés qui méritoient des éloges, & à découvrir les défauts qui s'y étoient glissés ; *ce fut-là, dit M Fléchier, que toute enfant qu'elle étoit, elle se fit admirer de ceux qui étoient eux-mêmes l'ornement & l'admiration de leur siècle* ; aussi fut-elle appelée dès l'âge le plus tendre : *l'Incomparable Julie*. Titre qu'elle soutint toute sa vie par l'accord merveilleux des talens & des vertus, & qui dès-lors annonçoit bien moins les charmes séduisans de sa figure, que la délicatesse & la maturité de son esprit.

Mademoiselle de Rambouillet, croissoit ainsi dans le commerce habituel de tout ce qu'il y avoit en France de personnes distinguées par le rang & le savoir, sous les yeux d'une mère qui seule pouvoit lui tenir lieu des maîtres les plus habiles. Chaque jour elle faisoit de nouveaux progrès, & toutes les fois qu'on la revoyoit, on découvroit en elle de nouvelles raisons de l'aimer & de l'estimer davantage. Ceux mêmes qui ne la perdoient pas de vue, étoient étonnés de la trouver toujours plus instruite, plus pénétrante & plus aimable. Avec tout ce qu'il faut pour faire naître la jalousie en inspirant l'admiration, elle étoit si douce, si bonne & si modeste, qu'on lui pardonnoit également & l'éclat de sa beauté, & la supériorité de son génie. Mais les qualités de son cœur, & l'excellence de son caractère surpassaient infiniment les connoissances agréables & solides dont son esprit étoit orné. Les personnes qui vivoient le plus familièrement avec elle, sa mère elle-même qui l'étudioit sans cesse, ne connoissoient pas encore toute l'élévation de son ame, & toute la fermeté de son courage : peut-

être même ne l'auroit-on jamais connue par les deux qualités qu'on ne cherche pas ordinairement dans les personnes de son sexe & de son âge , si l'occasion dont nous allons parler ne se fût présentée.

De deux frères qu'elle avoit , le cadet , à peine âgé de sept ans , fut frappé de la peste. Cette maladie si redoutable s'étoit manifestée dans la Capitale , & après avoir pris ses premières victimes parmi le peuple , elle avoit porté l'effroi jusques dans les Palais des grands. Alarmée tout à la fois , & du danger de son frère , & de celui auquel sa mère vouloit s'exposer , en donnant ses soins au malade , elle s'enferma dans la chambre où il étoit. Là , seule avec quelques domestiques , au milieu de l'air contagieux , elle assista son frère , pendant les neuf jours qu'il vécut encore , sans perdre un instant le calme & la tranquillité de son esprit , par la crainte d'un mal qui fait trembler les plus intrépides. Si elle ne put sauver celui dont il paroissoit bien que la vie lui étoit plus chère que la sienne propre , elle eut du moins la satisfaction de s'être dévouée pour lui. Sa jeunesse , sa beauté , la délicatesse de sa complexion , le désir si naturel de conserver des jours que tout conspiroit à rendre heureux , rehaussèrent le prix d'une action que la Religion ne commandoit pas , & qui n'étoit pas même du nombre des devoirs que la nature impose , dans des conjonctures si périlleuses.

Quand Mademoiselle de Rambouillet n'auroit pas eu déjà la réputation d'une personne du mérite le plus rare , un dévouement si généreux auroit suffi pour la lui procurer. Au récit de cette amitié courageuse pour un enfant qui n'avoit encore pu faire naître dans le cœur de Julie d'autre sentiment que celui de la tendresse fraternelle , le Marquis de Salles , Charles de Sainte-Maure , qui fut depuis Marquis & Duc de Montausier , conçut un désir infiniment vif de la connoître , & de savoir par lui-même si tout ce que la renommée en publioit n'étoit pas exagéré. Il se fit présenter chez Madame de Rambouillet , & dès qu'il vit son illustre fille , il se sentit frappé de ce sentiment subit & profond de surprise , d'admiration & de respect qui est le plus sûr indice d'une passion naissante & durable. Il devint assidu auprès d'elle , sans que ses visites annonçassent aucune vue particulière. Mais plus il fut à portée de la
connoître,

connoître , & plus il confirma le vœu qu'il avoit fait d'abord au fond de son cœur de n'avoir jamais d'autre épouse qu'elle. Lorsqu'avec le temps , il crut avoir pénétré qu'il n'étoit pas vu sans intérêt , il osa déclarer ses desseins : mais différens obstacles s'opposoient à leur accomplissement : d'un côté Mademoiselle d'Angennes craignoit tout ce qui pouvoit la séparer de la Marquise sa mère qu'elle aimoit tendrement , & montrait un extrême éloignement pour des nœuds qu'elle ne pouvoit former qu'au prix de sa liberté ; d'un autre côté , le Marquis de Salles étoit cadet , & par conséquent sa fortune devoit être médiocre ; mais de plus il étoit né dans le sein du Calvinisme , & Madame la Marquise de Montausier sa mère , fortement attachée à sa Religion , ne paroissoit pas disposée à voir sans peine qu'il l'eût abandonnée. Insensiblement ces difficultés se trouvèrent applanies. Le Marquis de Salles devint le chef de sa maison , par la mort de son frère aîné , qui périt de ses blessures après l'affaire des bains de Bormio dans la Valteline , en 1635. Il fit abjuration du Calvinisme , & quelque temps après il obtint le gouvernement de Saintonge & d'Angoumois , vacant par la mort du Comte de Brassac , mari de sa tante : enfin la Reine mère & le Cardinal Mazarin s'étant intéressés pour lui auprès de Mademoiselle de Rambouillet , leur mariage fut célébré le 16 Juillet 1643.

Ces deux époux , dont l'union ne fut jamais altérée , étoient faits l'un pour l'autre ; outre l'égalité du rang & de la fortune , il y avoit entr'eux un rapport si marqué d'humeur , de caractère & d'inclination , qu'il eût été difficile qu'aucun des deux eût pu trouver à se mieux assortir. Ils étoient dans cet âge mûr & voisin de la jeunesse , où l'on en possède les agrémens sans en avoir les défauts. Ils jouissoient de l'estime universelle , & la méritoient par la manière dont ils s'étoient conduits jusqu'alors dans le monde , & par l'opinion qu'on avoit de leur inviolable probité. On reconnoissoit également en eux un désintéressement incorruptible , un cœur sensible & bienfaisant qui les portoit à saisir toutes les occasions d'être secourables aux malheureux , une ame ferme & courageuse qui trouve en elle-même des ressources dans les événemens de la vie les plus funestes , un esprit juste , étendu & plus cultivé qu'il n'est ordinaire aux personnes de leur condition , enfin beaucoup

de religion & de piété, avec beaucoup de simplicité & de modestie. Si malgré ces rapports dans les qualités principales, il se trouvoit entre eux quelque différence; si M. de Montausier avoit souvent l'abord froid & sérieux, & son épouse toujours facile & ouvert; si le Marquis, intrépide partisan de la justice & de la vérité, en prenoit ordinairement la défense avec une chaleur & un zèle qui approchoient de la rudesse, tandis que la Marquise, non moins attachée que lui à l'une & à l'autre, se contentoit de ramener avec douceur ceux qui s'en écartoient en sa présence; en un mot, si la vertu dans l'un étoit grave, austère, & quelquefois même trop dure; dans l'autre, douce, aimable, attrayante, ces différences ne servirent jamais qu'à les unir davantage, en tempérant la sévérité par l'indulgence, & des mœurs d'une antique austérité, par toutes les grâces qui sont propres à gagner les cœurs.

La sensibilité de Madame de Montausier fut éprouvée dès la première année de son mariage, par la mort prématurée de son frère, le Marquis de Pisani, jeune Seigneur de la plus grande espérance, qui périt dans le sein de la victoire, à la bataille de Nortlingue. Les larmes que cette perte lui firent répandre, purent tarir avec le temps, mais la cause de sa douleur lui fut toujours présente, par le souvenir d'un frère qui devoit être l'appui de sa maison. A peine commençoit-elle à goûter quelque tranquillité, qu'elle se vit plongée tout à coup, & pour long-temps, dans de nouvelles alarmes, pendant les années orageuses de la minorité de Louis XIV.

L'esprit de révolte s'étant emparé des grands, & communiqué rapidement au peuple de la Capitale & des Provinces, alluma dans le sein de la France le feu d'une guerre dont il faudroit, pour l'honneur de la Nation, effacer le souvenir dans l'histoire, s'il n'étoit utile de le conserver, pour inspirer aux races futures l'horreur des discordes civiles, par la peinture des malheurs qu'elles engendrent. Le parti opposé à la Régente, fit tout ce qu'il put pour attirer à lui le Marquis de Montausier; mais rien ne fut capable d'ébranler sa fidélité. Il se rendit promptement dans les deux Provinces où il commandoit, pour y réprimer les factieux, & retenir dans le devoir une partie de la noblesse & du peuple, s'il ne pouvoit pas y ramener l'autre. Madame de Mon-

tausier suivit son époux, & ce fut un grand bonheur pour lui, dans les circonstances fâcheuses où il se trouva peu de temps après. Il étoit allé au secours d'un gentilhomme fidelle au Roi, que les rebelles de ces cantons assiégeoient dans son Château. Il avoit dissipé les agresseurs, après un combat sanglant, lorsqu'il fut affailli tout à coup par une troupe de révoltés supérieure à la sienne. Il soutint l'attaque avec courage pendant quelque temps; mais ayant reçu plusieurs blessures, & perdant beaucoup de sang, il auroit été tué, ou seroit tombé au pouvoir des ennemis, si quelques gentilshommes qui vinrent à son secours ne l'eussent tiré du danger. Lorsqu'on eut visité ses plaies, on les jugea mortelles, & l'on craignoit pour sa vie. Ce ne fut qu'avec des peines extrêmes qu'on vint à bout de le transporter à Angoulême sur un brancard. Il seroit difficile de peindre la douleur de Madame de Montausier, lorsqu'elle vit son époux dans un état si déplorable. Elle eut cependant la force de cacher son trouble & sa désolation, pour ne pas alarmer le malade. Le danger continua plusieurs semaines, durant lesquelles on désespéra de le sauver. Madame de Montausier ne le quittoit point; & quand il crut sa mort inévitable, cette épouse, aussi courageuse qu'elle étoit tendre, seconda, sans montrer plus d'inquiétude qu'à l'ordinaire, le désir qu'il fit paroître de s'y préparer, en remplissant les devoirs de la religion. Cependant, après deux mois de souffrances, l'espoir de sa guérison fit renaître la joie dans tous les cœurs qui faisoient des vœux pour sa conservation. La convalescence fut longue, & la tendresse de Madame de Montausier, ses soins, sa vigilance, écartèrent tous les accidens qui auroient pu renouveler ses douleurs.

Quand le calme fut rétabli au dedans du Royaume, par la paix conclue avec l'Espagne, & qu'après le mariage du Roi avec l'Infante Marie-Thérèse d'Autriche, les vœux de la Nation furent comblés par la grossesse de la Reine, entre toutes les personnes de la plus haute naissance & du plus rare mérite qui ambitionnoient la charge de Gouvernante des Enfans de France, Louis XIV. choisit Madame de Montausier. Elle relevoit à peine d'une maladie qui l'avoit conduite aux portes de la mort, & ne voyoit encore que ses Médecins, lorsque M. le Tellier vint de la part du

Roi, lui annoncer une faveur que son mérite seul avoit brigué pour elle. La Reine étant accouchée d'un Dauphin le 1^{er}. Novembre 1661, Madame de Montausier, entra aussitôt dans les fonctions de sa place. Un dépôt si précieux ne pouvoit être confié à des mains plus pures & plus fidelles. Sa tendresse pour le jeune Prince, sa vigilance sur tout ce qui avoit rapport à lui, & ses soins pour aider aux premiers développemens de la raison & du sentiment dans l'ame de son auguste Élève, ne peuvent être comparés qu'aux talens extraordinaires qu'elle avoit acquis dans l'éducation de sa fille, qui venoit d'épouser le Comte de Crussol, depuis Duc d'Uzes. Le Roi s'applaudissoit tous les jours de son choix, & chaque fois qu'il voyoit le Dauphin, il découvroit dans la Gouvernante de nouvelles qualités qui la lui rendirent toujours plus estimable. Pour preuve de sa satisfaction, ce Prince, qui avoit déjà mis le Marquis de Montausier au nombre des Chevaliers de ses Ordres dans la promotion de 1661, le créa Duc & Pair en 1664. La Duchesse de Navaille, Dame d'honneur de la Reine, ayant été disgraciée, cette même année, & obligée de quitter sa charge, Madame de Montausier fut choisie pour la remplacer. Elle fit les plus vives instances pour être dispensée d'accepter cette nouvelle charge, que tant d'autres auroient acceptée avec empressement, à cause du rang & des honneurs qui y sont attachés: c'étoit d'un côté, la crainte de quitter M. le Dauphin, pour qui elle avoit conçu un attachement qui n'auroit pu être plus tendre & plus fort si ce Prince eût été son fils; de l'autre côté, elle avoit une extrême répugnance de succéder à Madame de Navailles, sa parente, qui n'avoit déplu que pour des raisons qui lui faisoient honneur. Mais le Roi qui vouloit être obéi quand il faisoit des grâces, comme quand il donnoit des ordres, leva toutes les difficultés de Madame de Montausier, en réglant qu'elle feroit en même temps les fonctions de Gouvernante, & celles de Dame d'honneur. Mais on ne tarda pas à sentir que les devoirs de ces deux places ne pouvoient se concilier; & une chute que fit le jeune Prince par la négligence des femmes qui restoient auprès de lui, pendant que Madame de Montausier étoit chez la Reine, fit comprendre au Roi qu'il falloit que la Gouvernante de son fils fût toute entière: lui & ne le quittât jamais. La Duchesse donna sa démission en

1664, malgré toute la peine qu'elle en ressentit, parce que le Roi trouva plus convenable, qu'elle restât auprès de la Reine.

Depuis cette époque jusqu'en 1668, la vie de Madame de Montausier fut égale & tranquille. Honorée du Roi, chérie de la Reine, respectée de toute la Cour, tendrement aimée d'un époux qui étoit regardé à juste titre, comme un des hommes les plus respectables du Royaume, rien ne manquoit à son bonheur, non plus qu'à la considération qu'elle méritoit. Mais en 1668, la sensibilité de son cœur fut éprouvée de la manière la plus alarmante. La peste s'étoit manifestée à Rouen, capitale d'une province dont le Duc son mari avoit le Gouvernement, pendant la minorité des enfans du Duc de Longueville. Alors Montausier n'écouta que la voix du devoir. Sans crainte du danger, il courut à Rouen, pour mettre ordre à tout. La Duchesse, qui l'admiroit, & qui en auroit fait autant que lui, si elle eût été à sa place, ne cessa d'être en proie aux plus vives alarmes que quand elle le vit de retour, après que la contagion eût cessé ses ravages.

Rassurée sur les jours d'un époux, dont elle connoissoit mieux que personne toutes les grandes qualités, elle ne fut que mieux disposée à partager avec lui, la satisfaction que lui causa le témoignage glorieux que Louis XIV rendit à ses talens & à ses vertus, en lui confiant l'éducation de M. le Dauphin. Nous ne répéterons pas ici, ce que nous avons dit ailleurs sur l'importance de cet emploi, & sur la manière distinguée dont le Duc de Montausier en a rempli tous les devoirs. Sa digne épouse fut moins touchée de ce qu'un tel choix avoit de flatteur, dans un temps où tant de personnes de la plus haute naissance aspiroient à cette place, & de l'honneur qui en réjaillissoit sur elle, que de la justice rendue au mérite du Seigneur le plus vertueux qui fût alors, par le Prince qui savoit le mieux connoître les hommes. Qu'elle dut être satisfaite, lorsqu'elle entendit le Roi, dans l'appartement de la Reine, dire devant elle au Dauphin, en lui présentant son Gouverneur; que s'il avoit connu dans le Royaume un plus honnête homme que Montausier, il l'auroit choisi! Les devoirs sacrés & continuels qui sont imposés à un Gouverneur de l'héritier du Trône, privèrent Madame de Montausier de la satisfaction qu'elle

trouvoit à passer sa vie dans la société d'un époux dont toutes les actions étoient des exemples de vertu : mais le tendre attachement qu'elle conservoit pour l'auguste Elève qui avoit été le sien , auroit adouci des privations encore plus coûteuses , s'il eût fallu les faire. Les fonctions de sa charge auprès de la Reine étant remplies , elle employoit le temps qui lui restoit à de pieuses lectures & à des œuvres de charité , quand les bienfaisances de son état lui permettoient d'en disposer. Car jamais sa piété , ni son goût pour la retraite , ne lui fit oublier ce qu'elle devoit au rang qu'elle tenoit dans le monde , & aux usages sagement établis dans la société.

La Reine avoit eu lieu plus d'une fois d'éprouver la sagesse & la fidélité de Madame de Montausier. Dans le rang le plus élevé , cette Princesse n'étoit pas sans chagrin. Il lui falloit une amie sage & prudente , à qui elle pût communiquer ses peines & demander des conseils : trésor précieux , mais infiniment rare à la Cour : elle le trouva dans sa Dame d'honneur , & lui donna toute sa confiance. Il y avoit entr'elles une conformité de caractère qui rapproche les conditions & qui sert de base à l'amitié , entre des personnes que la naissance a placées dans des rangs infiniment distans l'un de l'autre. Marie-Thérèse avoit , comme la Duchesse de Montausier , beaucoup d'esprit , de pénétration , de candeur & de piété , mais elle manquoit de cette expérience qu'on n'obtient qu'avec le temps , en vivant avec les hommes & en les étudiant , expérience par conséquent que les filles & les femmes des Rois ne sont pas à portée d'acquérir. Un grand usage du monde avoit appris à la Dame d'honneur , ce que la Reine ignoroit. Cette Princesse , qui fut souvent à même d'éprouver que le bonheur est rarement assis sur le Trône , aimoit le Roi son époux d'un amour si vif & si tendre , que ce sentiment avoit dans son ame toute l'ardeur & toute l'inquiétude de la passion la plus violente. Quand le Roi portoit son hommage ailleurs , & cela , comme on fait , arrivoit souvent , elle ne pouvoit guères l'ignorer , malgré la retraite où elle vivoit , & la discrétion des personnes dont elle étoit environnée. Sa douceur & sa timidité , l'empêchoient de faire éclater ses plaintes , mais son cœur n'en étoit que plus sensible & sa douleur plus amère. Toute sa

consolation étoit d'épancher ses larmes dans le sein de la Duchesse de Montausier ; elle trouvoit dans la sagesse & l'attachement de cette Dame , des ressources que d'autres lui auroient refusées par politique , ou par indifférence. Le Roi qui ne vouloit pas être contrarié dans ses goûts , & qui connoissoit le bon esprit & la vertu de la Duchesse , étoit fort aise que la Reine l'eût prise pour confidente & pour consolatrice. C'étoit même un des motifs de la considération & de l'estime particulière que ce Prince lui témoignoit en toute occasion.

Vers le milieu de 1669 , on s'aperçut que la santé de Madame de Montausier commençoit à s'altérer. D'abord elle ne sentoit point de mal , mais elle maigrissoit de jour en jour , sans qu'on pût assigner la cause du changement qui se faisoit en elle. Quelque temps après elle tomba par degrés dans un état de foiblesse & de dépérissement , dont aucun secours , ni d'alimens , ni de remèdes , ne put la tirer. Alors elle éprouva dans toutes les parties du corps des douleurs aiguës & continuelles qui annonçoient la destruction successive des organes de la vie. Dans cet état , qui dura près de deux ans , elle fut toujours un modèle de patience , de résignation & de piété. On connut alors plus que jamais la force de son ame , & la grandeur de sa foi. Tranquille sous la main de Dieu , qui vouloit sans doute la purifier par les souffrances , elle ne plaignoit que les soins pénibles des personnes qui étoient autour d'elle. Madame la Comtesse de Crussol , sa fille , remplit à son égard , pendant cette longue maladie , tous les devoirs de la tendresse filiale , jusqu'à lui rendre les services qui répugnent le plus à la délicatesse des sens & de la nature. Le Duc de Montausier , son époux , ne la quittoit pas ; abîmé dans la douleur , il étoit auprès de son lit immobile , & n'osant donner un libre cours à ses larmes pour ne la pas attendrir ; ou s'il rompoit quelquefois ce morne silence , c'étoit pour exhorter cette chère & illustre mourante , à couronner dignement des jours marqués par la pratique de toutes les vertus de la religion & de la société. Sans regretter la vie , Madame de Montausier eût besoin de toute sa foi , pour se soumettre au coup funeste qui alloit la séparer à jamais de deux personnes qu'elle aimoit si tendrement , & qui étoient l'une & l'autre si dignes de son amour. Au milieu

de ces souffrances du cœur, infiniment plus douloureuses que celles du corps, elle vit peu à peu son dernier moment approcher; elle s'y prépara sans trouble, & se trouva dans les dispositions les plus chrétiennes lorsqu'il arriva, le 15 Novembre 1671. Louis XIV, Marie-Thérèse d'Autriche, & tous les gens de bien donnèrent des regrets sincères à sa perte, & des éloges mérités à sa vertu.

Nous ne pouvons nous dispenser de dire un mot, en finissant, de la fameuse *Guirlande de Julie*, dont on nous reprocheroit avec raison de n'avoir point parlé dans cette Notice. C'est une suite de soixante madrigaux, qui ont pour objet autant de fleurs, telles que la *Rose*, le *Jasmin*, la *Violette*, &c. Chaque fleur offre son hommage à Mademoiselle de Rambouillet, & toutes ensemble composent la *Guirlande* que M. de Montausier lui fit présenter dans une fête galante & poétique qu'il imagina pour elle, lorsqu'il étoit encore du nombre de ceux qui aspiraient au bonheur d'obtenir sa main. Tous les beaux esprits du temps qui s'étoient fait une réputation par leurs Poésies; les Malleville, les d'Andilly, les Godeau, les Gombaud, les Corbeville, &c. contribuèrent de quelques pièces de leur façon à la formation de la *Guirlande*. M. de Montausier, qui aima toujours les vers, & qui en faisoit de très-agréables, composa pour sa part seize madrigaux, & en particulier celui qui sert comme de préface aux autres, sous le nom de *Zéphire*. La plus grande partie de ces petites pièces sont ingénieuses & du meilleur genre. Peut-être leur donneroit-on aujourd'hui un tour différent pour l'expression & la forme des vers, mais nous doutons qu'on y pût mettre plus d'aménité, de décence & de délicatesse. On en jugera par celle que nous allons transcrire. C'est *Zéphire* qui parle, à l'illustre *Julie*, en lui présentant la *Guirlande*.

Recevez, ô Nymphé adorable,

Dont les cœurs reçoivent les Lois,

Cette Couronne plus durable

Que celles que l'on met sur la tête des Rois.

Les fleurs dont ma main la compose

Font honte à ces fleurs d'or qu'on voit au Firmament;

L'eau dont Permesse les arrose

Leur donne une fraîcheur qui dure constamment :

Et tous les jours la belle Flore ,
 Qui me chérit & que j'adore ,
 Me reproche dans son courroux ,
 Que mes soupirs jamais pour elle
 N'ont fait naître de fleur si belle ,
 Que j'en fais éclore pour vous.

Il faut observer qu'il y a plus d'un siècle & demi que cette Pièce est écrite.



*Madame MARIE DE WIGNEROD, Duchesse
 d'AIGUILLON.*

MARIE Wignerod du Pont de Courlay , connue dans l'histoire du siècle dernier , d'abord sous le nom de Marquise de Combalet , & ensuite sous celui de Duchesse d'Aiguillon , étoit fille de René Wignerod , seigneur du Pont de Courlay & de Glanai , en Poitou , gentilhomme ordinaire du Roi ; & de Françoise Duplessis , sœur du cardinal de Richelieu. Elle nâquit en 1604. On fait peu de chose de sa jeunesse , de son éducation , ni des temps de sa vie qui ont précédé l'élévation de son oncle , devenu si célèbre dans toute l'Europe , pendant le règne mémorable de Louis XIII , depuis l'entrée de ce Ministre au Conseil , avec le titre de secrétaire d'état , en 1616 , jusqu'à sa mort , arrivée en 1642. Mais ce que les mémoires du temps , qui ont parlé de cette femme illustre , nous autorisent à conjecturer , c'est qu'elle étoit née avec beaucoup d'esprit , qu'elle avoit reçu de la nature , comme le Cardinal son oncle , une ame forte , élevée , faite pour les grandes choses , & que les soins de ses parens , ou des personnes à qui son enfance fut confiée , réussirent à développer en elle les talens de l'esprit & les qualités du cœur , qui lui ont fait une si grande réputation dans le monde , dès le moment qu'elle commença d'y paroître ; réputation qui s'est toujours soutenue , pendant le cours d'une longue vie , quoique son crédit & sa faveur eussent éprouvé ces révolutions qui sont inévitables dans les Cours ,

où tout change & varie, suivant les vues & les intérêts de ceux qui gouvernent.

Nous ne doutons pas que cette conformité de génie & de caractère entre Mademoiselle de Wignerod, & le Cardinal ministre, n'ait été le fondement de la prédilection qu'il témoigna constamment pour une nièce, à qui peut-être il n'a manqué que d'avoir un sexe différent du sien, pour devenir l'égal, & le successeur de son oncle. Elle parut à la cour, avec tout l'éclat que lui donnoit le pouvoir & la fortune du Ministre le plus absolu & le plus redouté qui fut jamais. Une raison solide, des connoissances étendues & variées, une conduite pleine de prudence & de circonspection, des manières douces, insinuates & faites pour plaire, avec tout ce que l'esprit le plus délicat & le plus cultivé peut ajouter aux agrémens naturels de la jeunesse, de la beauté, attirèrent sur elle les regards des courtisans. Quand elle n'auroit pas eu pour appui la puissance d'un oncle, qui étoit le canal des grâces & des honneurs, son rare mérite & tous les dons extérieurs dont la nature sembloit avoir pris plaisir à l'orner, auroient pu inspirer aux plus grands seigneurs du royaume le désir de l'avoir pour épouse. Elle fut mariée en 1620, avec Antoine de Gri-moard du Roure, Marquis de Combalet, Colonel du régiment de Normandie, dont la mère étoit sœur du Connétable de Luynes, & qui fut tué après deux ans de mariage au siège de Montpellier. La Reine mère ajouta deux cents mille livres à sa dot, & lui donna pour trente-six mille livres de pierreries. Devenue veuve dans un âge qui réunit les grâces de la jeunesse à la maturité de la raison, & dans les conjonctures les plus propres à flatter les espérances d'un cœur ambitieux; attachée en qualité de dame d'atours, à la reine Marie de Médicis, veuve d'Henri IV, qui l'honora long-temps de sa bienveillance; environnée de tout l'éclat du Cardinal, qui se plaisoit à voir qu'on s'accordoit à reconnoître en elle une partie des grandes qualités qu'on admiroit en lui, il n'y avoit point de partis si élevés en dignités & en richesses auxquels il ne lui fût permis d'aspirer.

Quelques écrivains, guidés par la passion, lui ont prêté, ou plutôt au Ministre qui pouvoit tout alors, des vues que la raison lui auroit interdites, quand même son ambition eût été aussi démesurée qu'ils se sont plu à le supposer. La plume

de ces écrivains si décrédités aujourd'hui étoit vendue aux ennemis du Cardinal , dont la destinée fut d'être toujours en butte aux cabales des grands , & d'en triompher toujours. Ils ont prétendu que le projet de ce Ministre , si sage & si prévoyant , n'alloit à rien moins qu'à marier sa nièce , tantôt au Comte de Soissons , tantôt au Duc d'Orléans , frère du Roi , & de mettre ensuite la couronne sur la tête de celui de ces deux Princes qui l'épouserait , en renversant Louis XIII du trône. Ce qu'il y a de certain , c'est qu'à force de répéter une fable si absurde , on parvint à persuader la Reine mère que Richelieu n'avoit pas des prétentions moins hautes pour l'établissement de Madame de Combalet. Si cette Princesse , qui se plut toujours dans l'intrigue , & que son inquiétude conduisit à une fin malheureuse , ne crut pas le Cardinal capable d'un projet encore plus déraisonnable , qu'il eût été criminel , elle feignit au moins de le croire , & la haine qu'elle avoit conçue pour ce Prélat , qui lui devoit son élévation , lui fit employer tous les moyens imaginables , par elle-même & par ses créatures , pour faire entrer cette chimère dans l'esprit du Roi : mais elle ne put y réussir. Ce Prince , tout foible & tout ombrageux qu'il étoit , connoissoit trop la sagesse & la fidélité de son Ministre , pour lui attribuer une idée que l'une & l'autre rendoient également incroyable : d'ailleurs , il savoit que le cardinal de Lorraine avoit proposé au Ministre un plan de conciliation entre le duc de Lorraine , Charles IV , & le Roi ; qu'une des principales conditions de ce traité , étoit que Charles céderoit ses états à son frère , qui épouserait Madame de Combalet , & que Richelieu avoit rejeté ce dernier article du projet , quelque honorable qu'il fût pour lui & pour sa nièce. Après cela n'est-il pas étonnant que le compilateur du Dictionnaire Historique , en 6 volumes in-octavo , imprimé à Caën chez le Roi , en 1779 article Wignerod , impute au cardinal de Richelieu d'avoir tenté en vain de marier sa nièce au frère du duc de Lorraine ? C'est ainsi que les erreurs se perpétuent , & que la mémoire des plus grands hommes se trouve chargée de tout ce que la haine & l'envie ont inventé pour les noircir. Il étoit facile au rédacteur de l'article dont nous parlons , de vérifier le fait , en consultant l'ouvrage de l'avocat Aubry , qui le rapporte sous l'année 1633. Il est vrai

que cet écrivain a moins eu pour objet de faire l'histoire de Richelieu, que son panégyrique; mais il est également vrai que malgré le ton d'éloge qui règne dans son ouvrage, il avoit de bons mémoires; & qu'on ne lui reproche rien contre l'exactitude & la fidélité dans ses récits.

Quoi qu'il en soit des projets du Cardinal pour la fortune & l'élévation de sa nièce, on ne peut pas douter qu'il n'eût en général celui de lui procurer un établissement qui lui donnât un rang distingué dans le monde. On en doit juger par ce qu'il fit pour elle, quelques années après, dans la vue de remplir cet objet, autant qu'il dépendoit de lui, en la faisant revêtir d'une dignité qui l'égaloit aux premières personnes de la cour. Mais avant que Madame de Combalet eût éprouvé ces heureux effets du crédit de son oncle, & de sa tendresse pour elle, la Reine mère lui avoit fait porter une partie de la haine qu'elle avoit jurée au Cardinal ministre, que tout lui faisoit regarder comme l'artisan de ses malheurs. Cette Princesse, dominée par un caractère inquiet & jaloux, qui lui fit passer la moitié de sa vie dans l'agitation, & l'empêcha de jouir en paix des avantages de son rang, s'en prit à la nièce, de tous les maux qu'elle souffroit, & dont on lui persuadoit que l'oncle étoit l'unique auteur. Elle renvoya de son service Madame de Combalet qu'elle avoit toujours traitée en amie, & sa disgrâce s'étendit à tous ceux que le Cardinal avoit placés auprès de cette Princesse. Parens, amis, créatures, tout fut renvoyé sans distinction. C'étoit un crime à ses yeux de tenir à son ennemi, par quelques liens que ce fût. Quoique le motif de ce traitement n'eût rien d'humiliant pour Madame de Combalet, puisqu'elle ne l'avoit pas mérité, & que la Reine, toute irritée qu'elle étoit, ne lui reprochoit rien contre son devoir, elle ne laissa pas d'y être très-sensible. Elle avoit pour sa maîtresse un tendre attachement; d'ailleurs, elle savoit qu'une fois éloignée d'elle, ce seroit pour toujours. Le caractère de Marie de Médicis lui étoit trop connu, pour ignorer qu'elle fût toujours aussi opiniâtre dans ses aversions, que Richelieu se montra implacable dans ses ressentimens.

Ce qui dut consoler Madame de Combalet de cette disgrâce, c'est que le jour où la Reine mère la renvoya d'auprès d'elle, fut le commencement de sa liberté. De

quelle adresse en effet, on pourroit même dire de quelle dissimulation, n'eût-elle pas eu besoin, pour se maintenir auprès de sa maîtresse & conserver sa confiance, dans la conjoncture présente des affaires, sans manquer à son oncle; & dans l'opposition d'intérêts qu'il y avoit entre la mère de Louis XIII & le Ministre, comment concilier ce qu'elle leur devoit à tous deux? Mais du moment qu'elle se vit affranchie des liens du devoir envers Marie de Médicis, elle put s'abandonner sans contrainte aux sentimens que la nature & la reconnaissance lui inspiroient. De plus, il sembla que Louis XIII, se fût proposé de la dédommager des injustices de sa mère, par des témoignages éclatans de ses bontés. On a même prétendu que ce Prince avoit pour elle des sentimens plus tendres que ceux de l'estime & de la simple bienveillance; & l'on en cite pour preuve un mot qui lui échappa, & qu'on regarda comme un ces traits, par lesquels il n'est pas rare que les hommes qui veillent le plus sur eux-mêmes, trahissent le secret de leur cœur. Marie de Médicis s'étoit retirée à Bruxelles en 1631, après s'être sauvée du Château de Compiègne, où elle étoit en quelque sorte prisonnière. Du lieu de sa retraite, cette Princesse employoit les négociations & les intrigues, pour obtenir son retour en France & l'éloignement de Richelieu. Pour mieux réussir dans ce double projet, quelques-uns de ceux qui lui étoient attachés imaginèrent de faire enlever la nièce du Cardinal, qui seroit devenue tout ensemble, & un otage entre les mains de la Reine, & un moyen sûr de procurer son raccommodement avec le Roi. Richelieu qui avoit des espions cachés & vigilans auprès d'elle, instruit de ce dessein, fut le faire échouer, & le Roi, dit-on, l'ayant appris, entra dans une grande colère, & s'écria, que si on étoit venu à bout d'enlever Madame de Combalet, il se feroit mis à la tête d'une armée, pour l'aller chercher en quelque lieu qu'on l'eût retenue. Mais nous ne garantissons pas cette anecdote, quoiqu'elle soit rapportée dans les mémoires du temps.

Les divers projets d'établissement que le Cardinal avoit conçus pour sa nièce n'ayant pas eu le succès qu'il s'en étoit promis, soit qu'il n'eût aperçu que des idées d'intérêt personnel, dans les partis qui s'étoient proposés, soit qu'il eût des raisons pour sacrifier son ambition en ce point, à d'au-

tres vues de politique , il avoit dans sa puissance des moyens sûrs & faciles de l'en dédommager , & il en fit usage. Ce fut alors qu'il acheta pour elle la ville & terre d'Aiguillon , en Guienne , à quatre lieues d'Agen , & que Louis XIII , rétablit en sa faveur le titre de Duché-Pairie , dont cette ville avoit été décorée deux fois ; la première en 1599 , pour la maison de Lorraine Mayenne ; la seconde en 1634 , pour Antoine de Puilaurent , favori de MONSIEUR.

Tandis que le premier Ministre déployoit toutes les ressources de son vaste génie pour abaisser l'orgueil des ennemis de la France , & qu'au milieu des orages qui se formoient sans cesse autour de lui , il triomphoit de tous les obstacles qui s'opposoient à l'exécution de ses grands desseins , la nouvelle Duchesse , qui jouissoit auprès de son oncle de tout le crédit qu'il avoit lui-même auprès du Roi , ne s'en servoit que pour faire du bien. Il n'y eut point de bonnes œuvres , ni d'entreprises utiles aux malheureux dont elle ne facilitât l'exécution par sa protection & ses libéralités. On fait que ce siècle fut celui de presque tous les établissemens pieux & charitables , qui subsistent aujourd'hui avec le plus d'éclat dans la capitale & dans les grandes villes du royaume ; Monastères , Hôpitaux , Séminaires , nouvelles Congrégations , réforme des anciennes , Asyles destinés au soulagement des divers besoins de l'ame & du corps. On vit Madame d'Aiguillon à la tête de tout , sollicitant avec zèle , donnant avec profusion , ne se rebutant point par les difficultés , & ne refusant jamais de réitérer ses démarches , quand celles dont on se promettoit le succès n'avoient pas réussi.

Malgré cette inclination bien-faisante dont Madame la Duchesse d'Aiguillon donnoit chaque jour tant de preuves , il s'est trouvé des écrivains qui se sont efforcés de décrier son caractère. Ils l'ont peinte comme une femme vaine , arrogante , enivrée d'orgueil , se plaissant à humilier ceux que la nécessité de leurs affaires conduisoit à ses pieds pour implorer sa protection , & traitant avec hauteur ceux qui ne venoient pas rendre hommage à son pouvoir : mais il est aisé de se convaincre que ce portrait est tracé par les mains de la haine ou de la malignité. Madame d'Aiguillon étoit riche , puissante , honorée ; il n'en falloit pas davantage pour aiguïser les traits de l'envie ; & d'ailleurs

tous ceux qui avoient à se plaindre du cardinal de Richelieu, & qui n'osèrent l'irriter pendant qu'il vécut, se vengeoient sur sa nièce après sa mort, du mal réel ou supposé qu'il leur avoit fait. Telle est la source de tout ce qu'on lit de peu favorable à cette illustre Duchesse dans plusieurs mémoires de son temps. Mademoiselle de Montpensier l'a moins épargnée que tout autre dans les siens. Mais on voit par une foule de traits répandus dans ces mêmes mémoires, que cette Princesse n'aimoit pas Richelieu, qui avoit toujours assez mal vécu avec Gaston duc d'Orléans son père; & d'un autre côté, elle avoit eu un grand démêlé avec Madame d'Aiguillon, à l'occasion de la terre de Champigni, dont MONSIEUR, en qualité de son tuteur, avoit fait un échange, avec le Cardinal, pour celle de Bois-le-Vicomte. Mademoiselle, à sa majorité, voulut revenir contre cet échange; le Ministre étoit mort, & la faveur des tribunaux fut toute entière pour Mademoiselle, qui eut des sommes considérables à répéter contre la Duchesse. Il suit de-là que le témoignage de cette Princesse, considéré comme auteur, n'est pas assez exempt de prévention pour servir de base au jugement qu'on doit porter aujourd'hui sur les bonnes ou mauvaises qualités de Madame d'Aiguillon. Il est donc plus sûr & plus équitable de la juger d'après ses actions, qui nous la font voir dans tous les temps comme une ame grande, généreuse, sensible aux maux des infortunés, secourable, & pleine de piété. C'est l'idée que M. Fléchier nous a donné de son caractère & de sa conduite; & les écrivains qui ont parlé d'elle sans intérêt & sans animosité, l'ont peinte des mêmes couleurs.

Après la mort du Cardinal Ministre, il étoit naturel que Madame d'Aiguillon perdit aux yeux des courtisans & de ceux qui entroient dans le maniement des affaires, cette sorte de considération qui n'est attachée qu'au crédit. Elle connoissoit trop bien les hommes & la cour, pour ne s'y être pas attendue. Mais la considération personnelle, infiniment plus honorable, parce qu'elle tient au mérite, & que ce n'est pas la révolution des événemens qui la fait éclore ou évanouir, l'illustre Duchesse ne la perdit jamais. Nous devons dire à la louange du cardinal Mazarin, qu'il se fit un devoir de la soutenir dans tous les honneurs & toutes les dignités dont elle avoit été revêtue sous le ministère de son

oncle. Mazarin devoit tout à Richelieu , & le regardoit avec raison comme l'auteur de sa fortune. Quoique la reconnaissance ne soit pas la vertu des grands , & moins encore celle des ambitieux , le nouveau Ministre par politique ou par gratitude , parut saisir avec zèle la première occasion qu'il trouva de s'acquitter envers Madame d'Aiguillon , de ce que son prédécesseur avoit fait pour lui. La Duchesse avoit le gouvernement du Havre ; mais dans les premiers temps de la régence d'Anne d'Autriche , mère de Louis XIV , plusieurs de ceux qui entouroient cette Princesse , lui firent naître l'idée d'ôter à la nièce de Richelieu , une place que chacun d'eux envioit , & la Reine eut intention de l'en dépouiller , pour la donner au Prince de Marillac. On ne manquoit pas de raisons spécieuses , dans une affaire de cette nature ; & pour leur donner plus de force , on rappeloit à la Régente les mortifications que l'oncle de la Duchesse n'avoit pas cessé de lui donner jusqu'à ses derniers momens. Mazarin seul prit la défense de Madame d'Aiguillon , & déterminâ la Reine à lui laisser la possession d'un titre que le feu Roi lui avoit conservé , en mémoire du grand homme dont on ne devoit pas oublier si promptement les services.

Cet événement suffisoit pour apprendre à Madame d'Aiguillon ce qu'elle devoit attendre des ennemis de son oncle , quand elle auroit été disposée à se faire illusion sur leurs sentimens. Les réflexions que la conduite de la Reine mère & des courtisans à son égard lui donnèrent occasion de faire , l'affermirent de plus en plus dans le goût qu'elle avoit pour la retraite. Sans renoncer totalement à la cour , elle s'en retira peu à peu , ne s'y montrant que dans les circonstances où la bienséance & le devoir ne lui permettoient pas de n'y point paroître. Quoique le cardinal Mazarin lui témoignât toujours beaucoup d'attachement & d'estime , elle se fit une règle de ne prendre aucune part aux affaires ; & quand le Ministre , qui la consultoit quelquefois , lui demandoit son avis , elle lui répondoit avec la sagesse & la modération d'une personne qui n'avoit d'autre intérêt que celui du bien public , & la gloire du Roi.

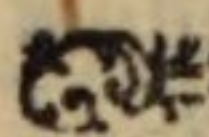
Pendant les trente dernières années de sa vie , *cette Dame qui , pour employer les expressions de Madame de Motteville , par ses belles qualités surpassoit en beaucoup de choses*

chofes les femmes ordinaires, ne fut occupée que de bonnes œuvres. L'Hôpital-général de Paris, celui des Enfans-trouvés, la maison des Missions étrangères, les Carmélites de la rue Chapon, les Hôpitaux de Ruel, d'Aiguillon, de Richelieu, & plusieurs autres établissemens pieux & charitables, tant dans la Capitale que dans les Provinces, sont des monumens de sa magnificence & du bon usage qu'elle fut faire de ses richesses. M. Fléchier la représente comme la protectrice des malheureux & la mère des pauvres; il parle de ses immenses aumônes comme d'une chose à peine croyable; il atteste le témoignage de plusieurs contrées du royaume dont les habitans, pendant les malheurs de la guerre civile, ou dans des temps de disette, ont été nourris de ses dons; & l'on peut assurer qu'il n'y a rien d'exagéré dans le récit éloquent qu'il a fait de sa libéralité. S'il nous étoit permis d'y ajouter quelque chose, ce seroit pour observer que Madame d'Aiguillon n'a pas borné ses bienfaits au court espace de ses jours, & que dans la vue de perpétuer les effets de sa charité, les pauvres ont été appelés à sa succession, avec ses parens les plus chers, & jouiront à jamais de la portion qu'elle leur a donnée dans son héritage.

Madame la Duchesse d'Aiguillon, qui ne mettoit point de bornes à sa bienfaisance, quand le public & la postérité en devoient recueillir le fruit, n'étoit pas moins généreuse envers les particuliers à qui elle pouvoit se rendre utile. Deux anecdotes que nous allons rapporter, sur le témoignage de l'Abbé Ménage, en sont la preuve. Le Maréchal de Bassompierre, que le Cardinal de Richelieu avoit fait mettre à la Bastille en 1631, à cause de ses liaisons avec les Ducs d'Orléans & de Lorraine, ayant recouvré sa liberté à la mort de ce Ministre, après douze ans de prison, Madame d'Aiguillon lui fit offrir cinq cents mille livres pour rétablir ses affaires, qu'une si longue captivité avoit extrêmement dérangées; & ce ne fut pas sa faute si le Maréchal ne les accepta point. Alexandre Morus, Ministre de l'église réformée de Paris, que les Calvinistes de France regardoient comme le plus savant de leurs théologiens, & le plus éloquent de leurs prédicateurs, étoit une conquête que la pieuse Duchesse tenta de faire sur le Calvinisme; & pour le dédommager de ce qu'il auroit perdu en embrassant la religion catholique, elle lui fit proposer, avec l'agrément du Roi,

quatre mille livres de pension : mais ses intentions générales demeurèrent sans effet , par des obstacles qu'il ne lui fut pas possible de surmonter.

Plus Madame la Duchesse d'Aiguillon approchoit du terme de ses jours , plus elle s'occupoit des pensées de la mort , qu'elle regardoit comme peu éloignée pour elle , & plus elle s'y préparoit , par la pratique de toutes les vertus chrétiennes. De saintes lectures , un plus grand éloignement du monde , des charités plus abondantes , des prières plus ferventes & plus assidues , l'assistance & la participation plus fréquente aux divins Mystères , étoient les moyens qu'elle employoit pour se purifier & se mettre en état de paroître devant Dieu. Enfin , après une vie qui avoit réuni tout ce que le monde a de plus grand & de plus précieux , à tout ce que la religion & la piété ont de plus consolant , elle mourut dans la soixante-onzième année de son âge , le 17 Avril 1675.



*HENRI DE LA TOUR D'Auvergne, Vicomte
de Turenne.*

HENRI DE LA TOUR d'Auvergne, vicomte de Turenne, naquit à Sedan le 11 Septembre 1611. Il étoit second fils de Henri de la Tour d'Auvergne duc de Bouillon , Prince souverain de Sedan ; & d'Elisabeth de Nassau , fille de Guillaume de Nassau , premier du nom , Prince d'Orange , dont la maison a donné un Empereur à l'Allemagne , plusieurs capitaines généraux à la République de Hollande , & un roi à l'Angleterre. Les grands hommes se décèlent de bonne heure , & leur génie s'annonce dès leurs premières années par des traits qui font entrevoir ce qu'ils feront un jour. L'enfance du vicomte de Turenne brilla par mille traits de ce genre qui étoient d'heureux présages de la célébrité qu'il devoit acquérir dans la suite. Le duc de Bouillon , son père , voyant ses belles inclinations , ne négliga rien pour lui donner une éducation digne de sa naissance & des grandes vues qu'il avoit sur lui : il confia sa jeunesse aux personnes qu'il crut les plus capables de former son esprit & son cœur : mais la mort l'empêcha de recueillir le fruit de ses soins , & la Duchesse se vit chargée de la conduite de ses enfans. Lors-

que le jeune Turenne fut en état de prendre un parti, la Duchesse sa mère l'envoya en Hollande, pour y apprendre l'art de la guerre, sous le prince Maurice de Nassau, son oncle maternel. C'étoit un des plus grands capitaines de son siècle, & le plus ferme appui de la Hollande. Ce Prince voulut d'abord étudier le caractère de son neveu; il l'entretint long-temps sur toutes les choses qui pouvoient le lui faire connoître à fond, & n'ayant remarqué dans ses discours rien que de sensé & de juste, dès-lors il conçut de lui une idée très-avantageuse; mais il le fit servir comme simple soldat, avant que de l'élever à aucun grade.

Le vicomte de Turenne étoit loin d'avoir cet orgueil qui n'est que trop ordinairement attaché à la haute naissance: persuadé qu'on ne se rend digne de commander qu'en obéissant, il ne refusa pas le dernier rang de la milice dont l'obéissance & le travail sont les premiers devoirs. On le vit supporter, avec autant de fermeté que de patience, les incommodités du climat & les injures de l'air; & ne se distinguer des autres soldats que par une plus exacte soumission & un plus grand zèle à s'acquitter de tous ses exercices. Après la mort du prince Maurice, les Hollandois ayant remis le commandement général de leurs armées à Frédéric Henri de Nassau son frère, ce Prince donna une compagnie d'Infanterie au vicomte de Turenne, qui fit ses premières armes, en qualité d'officier, aux sièges de Grollet & de Bolduc. Son courage & son intrépidité fixèrent bientôt les regards de toute l'armée: toujours le premier à la tranchée & aux attaques, le feu des ennemis ne l'arrêtoit pas, & ses soldats, animés par son exemple, affrontoient la mort comme lui sans voir le danger. Le prince Frédéric fut obligé de modérer son ardeur, mais il ne put s'empêcher de dire en l'admirant: *ou je me trompe fort, ou ce jeune homme effacera la gloire des plus grands capitaines.*

Cependant le bruit de ses actions se répandit bientôt à la cour de France, où régnoit le cardinal de Richelieu, sous le nom de Louis XIII. Ce Ministre venoit de faire signer à la duchesse de Bouillon un traité par lequel elle promettoit de demeurer toujours attachée aux intérêts du Roi, qui de son côté s'engageoit à prendre la maison de Bouillon sous sa protection; & par une suite de ce traité, la Duchesse envoya le Vicomte son fils en France, pour servir d'otage

& de caution de sa fidélité à garder les engagements qu'elle avoit contractés avec cette couronne.

Il fut reçu du Roi & du Cardinal, avec l'accueil le plus propre à flatter un militaire de son âge. On lui donna un régiment d'infanterie. Le maréchal de la Force faisoit alors le siège de la Mothe en Barrois, forteresse située sur un rocher escarpé, que sa dureté mettoit à l'épreuve de la sappe & de la mine. Le vicomte de Turenne contribua plus que personne à la prise de cette place importante, & sur le compte que le général rendit de sa conduite à la cour, le cardinal de Richelieu, qui savoit si bien apprécier les hommes, jugea que le vicomte de Turenne rendroit un jour de grands services au royaume, par sa bravoure & la supériorité de ses talens pour la guerre, qui s'annonçoient déjà d'une manière si brillante. Il le félicita sur ses premiers succès, & le fit maréchal de Camp; c'étoit alors le premier grade après celui de maréchal de France, & Turenne n'avoit que vingt-trois ans lorsqu'il l'obtint.

Le Vicomte ne fut pas insensible à cette récompense; mais elle ne l'éblouit pas. Il n'y vit qu'une obligation plus étroite de s'attacher à la France, & de signaler son zèle pour les intérêts de cette puissance. L'occasion s'en présenta bientôt après. Le cardinal de la Valette, prélat guerrier qui commandoit une armée Françoisse sur le Rhin, ayant eu l'imprudence de jeter tous ses vivres dans Mayence que les Impériaux assiégeoient, son armée se trouva réduite à une disette extrême, parce que les ennemis avoient coupé tous les passages par où il auroit pu tirer des subsistances. Le vicomte de Turenne né sensible, vit avec douleur cette famine qui désoloit l'armée; il lui fit distribuer toutes les provisions qu'il avoit, & vendit même ses équipages pour s'en procurer. Ensuite il employa toutes les ressources d'un art, dans lequel il montra qu'il étoit déjà un grand maître, pour sauver les troupes & faciliter leur retraite. C'est dans cette occasion qu'ayant rencontré un soldat que la faim & la fatigue avoient fait tomber au pied d'un arbre, où ce malheureux attendoit la mort, Turenne lui donna son cheval, & marcha à pied jusqu'à ce qu'on eût joint un de ses chariots sur lequel il le fit mettre. Cette action d'humanité qu'on n'a pas assez louée, mérita au Vicomte le

titre de *Pere des soldats*, titre plus glorieux mille fois que celui de Conquérant.

Après avoir sauvé l'armée du cardinal de la Valette en 1636, il servit l'année suivante avec la plus grande distinction au siège de Saverne, où il fut blessé au bras. Mais il obligea les Impériaux à rendre la place, & les empêcha de prendre des quartiers d'hiver en Franche-Comté, & de secourir Jouvelle que le duc de Weimar assiégeoit. L'année d'après, il fut employé dans le Hainaut, où il contribua beaucoup au succès du siège de Landrecies, & se rendit maître des châteaux d'Hurfon & de Sorles. Les soldats qui étoient entrés dans cette dernière place y ayant trouvé une femme d'une grande beauté, la lui amenèrent comme la portion la plus précieuse du butin, & l'objet le plus digne de lui plaire. Turenne qui étoit dans l'âge des passions, feignit de ne pas apercevoir le dessein de ses soldats, & paroissant croire qu'en lui amenant cette femme, ils n'avoient pensé qu'à la dérober aux insultes qu'elle auroit pu recevoir, il les loua d'une conduite si sage : ensuite ayant fait chercher le mari de cette jeune personne, il la remit entre ses mains, en lui témoignant que c'étoit à la retenue & à la discrétion de ses soldats qu'il devoit la conservation de l'honneur de sa femme. Action non moins belle & non moins digne d'éloges que celle de Scipion l'Africain, dont l'histoire a si justement placé le mérite, au-dessus de toute la gloire qu'un général peut acquérir en prenant des villes & en gagnant des batailles.

Cependant la cour de France, qui voyoit déjà dans le vicomte de Turenne le premier de ses généraux, le chargea d'aller au secours de la Duchesse de Savoie qu'un décret Impérial avoit dépouillée de la tutelle du jeune Duc son fils. Le Piémont soulevé, avoit embrassé les intérêts du prince Thomas, qui s'étoit emparé de plusieurs places considérables; & les Espagnols y avoient une armée nombreuse, commandée par le marquis de Leganez. Le cardinal de la Valette avoit été si souvent battu dans les divers commandemens dont il s'étoit chargé, que nos troupes découragées ne vouloient plus combattre sous ses ordres. L'arrivée du vicomte de Turenne ranima leur courage. Comme il n'étoit pas moins vigilant que brave, avant de rien entreprendre, il commença par s'appliquer à connoître le pays; il

examina soigneusement les forces & les ressources des ennemis; ensuite il vint se camper avec assurance près d'eux. Mais non-seulement ils n'osèrent sortir de leurs quartiers, ils eurent même la précaution de s'y retrancher, & ne les abandonnèrent que lorsqu'ils virent le comte d'Harcourt maître de la ville de Quiers. Comme ce général avoit très-peu de vivres, il ne put rester long-temps dans la place qu'il venoit de prendre; & les ennemis ayant bien prévu qu'il seroit obligé de marcher vers Carignan, pour en trouver, le marquis de Leganez & le prince Thomas s'avancèrent pour s'emparer des chemins par où notre armée devoit passer. Mais le vicomte de Turenne, qui épioit leur marche, fit tant de diligence, qu'il arriva avant le prince Thomas au village de la route, & se saisit de tous les postes des environs. Le prince Thomas, qui étoit arrivé peu de temps après, avec dix mille hommes, vint fondre sur la division du vicomte de Turenne: il soutint le premier choc des ennemis, mais il les chargea à son tour avec tant de vigueur, qu'il rompit leurs trois lignes, & les mena battant pendant l'espace de plus d'une demie lieue. Il envoya dire aussitôt au comte d'Harcourt qu'on n'avoit rien à craindre, qu'on pouvoit faire avancer l'armée en assurance, & qu'il lui répondoit de tout. En effet, ce général s'étant avancé sur la parole du Vicomte, tout défila librement, troupes, canons, bagages; & le comte d'Harcourt alla sans peine à Carignan, où il mit en quartier d'hiver une partie de son armée. Turenne eut toute la gloire de ce combat si célèbre sous le nom *de la route de Quiers*.

Il marcha ensuite au secours de Casal que nous défendions pour le jeune duc de Mantoue, notre allié. Le marquis de Leganez, à la tête de vingt mille hommes, en faisoit le siège. Le comte d'Harcourt, qui vouloit porter ses forces d'un autre côté, avoit fait venir le vicomte de Turenne, pour lui faire part de son dessein; mais comme cette place étoit d'une grande importance, Turenne se chargea de la secourir. A son arrivée les ennemis levèrent le siège & prirent la fuite; il les poursuivit pendant un jour entier, & leur prit douze pièces de canon, six mortiers, vingt-quatre drapeaux, toutes leurs munitions, & la plus grande partie de leurs bagages.

Ces succès alarmèrent les ennemis; néanmoins comme

Ils étoient supérieurs en force , & que la ville de Turin leur restoit encore , ils se flattoient de reprendre l'avantage sur nous. En effet , il paroissoit presque impossible de tenter le siège de cette ville : elle avoit une garnison de douze mille soldats , & pouvoit être secourue par le marquis de Leganez , dont l'armée étoit de dix-huit mille hommes. Le vicomte de Turenne vit toutes ces difficultés , mais elles ne l'arrêtèrent point , & dans le conseil de guerre que le comte d'Harcourt tint à ce sujet , il en proposa le siège.

Les officiers généraux , regardant cette entreprise comme téméraire , s'y opposèrent ; mais Turenne insista , & ayant représenté que les affaires du Roi seroient absolument ruinées en Piémont , si le prince Thomas , qui étoit déjà maître de la ville , s'emparoit encore de la citadelle , le comte d'Harcourt se rangea de son côté , & le siège fut résolu. Il falloit beaucoup de prudence pour le conduire , & le marquis de Léganez le jugeoit si impossible , qu'il écrivit au prince Thomas , que pour cette fois , le comte d'Harcourt ne lui échapperoit pas , & que les dames de Turin pourroient louer d'avance des fenêtres sur la grande rue , pour le voir passer prisonnier.

Cependant le vicomte de Turenne s'étant avancé avec ses troupes , vint se placer si près des ennemis , qu'ils n'osèrent l'attaquer , & qu'ils abandonnèrent même leur poste. Turenne marcha aussitôt à eux , quoiqu'il fût moins fort. Il passa le premier un ruisseau que les pluies de la nuit avoient fait déborder , il poursuivit Carlo della Hatta , un des plus braves officiers de son temps , & ayant taillé en pièces son armée après trois heures de combat , il se présenta aux portes de Turin. Les assiégés voulurent faire plusieurs sorties , mais le comte d'Harcourt les repoussa l'épée dans les reins , & il les réduisit à une telle famine , que le prince Thomas ne pouvant plus subsister , demanda à capituler. La ville se rendit , & tout le monde convint que cette conquête étoit due à la valeur & à l'habileté du vicomte de Turenne.

Au milieu de ces brillans succès , M. de Turenne étoit si modeste , qu'on doutoit lequel on devoit le plus admirer en lui , de l'homme simple & sans faste , ou du grand général.

Le cardinal de Richelieu lui demanda son amitié , & voulut même lui faire épouser une de ses parentes ; mais le Vicomte , qui étoit calviniste , craignant que la différence de

religion ne mît quelque obstacle à l'étroite union qui doit régner entre deux époux, remercia le premier Ministre qui l'en estima davantage, & lui donna toute sa confiance pour les affaires de la guerre. Mais à peine la conquête du Rouffillon fut elle achevée, en 1642, par le maréchal de la Meilleraie, dont Turenne, qui servoit sous ses ordres, en qualité de lieutenant général, partagea les travaux & les succès, que le Cardinal mourut. Louis XIII le suivit de près, & Anne d'Autriche, sa veuve, devint Régente pendant la minorité de Louis XIV, qui n'étoit âgé que de quatre ans & demi.

Ces événemens ayant changé l'état des choses, & la Régente prévoyant les orages qui alloient s'élever autour d'elle, pensa que pour les intérêts de son fils & pour les siens, elle n'avoit rien de mieux à faire que de s'attacher M. de Turenne, dont elle connoissoit les talens & la probité. Dans ce dessein, elle lui envoya le bâton de Maréchal au mois de Septembre 1643. Il n'avoit que trente deux ans. Elle le rappela d'Italie, où il servoit alors, pour lui donner le commandement de l'armée d'Allemagne. La France avoit besoin d'un général aussi courageux & aussi expérimenté que lui, pour rétablir les affaires de ce côté-là. Depuis la mort du duc de Weimar, elles étoient dans un délabrement affreux. Le baron de Merci, général du duc de Bavière, qui s'étoit ligué avec l'Empereur, venoit de remporter un avantage considérable sur le comte de Rantzaw. Il falloit, avec peu de troupes, résister aux armées réunies de l'Empereur, du duc de Bavière, & du duc de Lorraine. Sitôt que le vicomte de Turenne fut arrivé en Allemagne, les choses changèrent de face; il remonta la cavalerie, il habilla l'infanterie à ses propres dépens, & après avoir acheté de nouveaux équipages d'artillerie, il passa le Rhin pour faire lever le siège de Fribourg, qui étoit ferré de près par le général Merci. Mais le duc d'Anguien, qui lui amenoit un secours de douze mille hommes, n'ayant pu le joindre assez tôt, la place fut prise. Peu de jours après ces deux grands hommes, unis par l'estime & par l'amour de la gloire, se signalèrent également dans les trois fameuses journées de Fribourg, dont la dernière fut plutôt une déroute qu'un combat. Les ennemis firent une perte immense; ils abandonnèrent leur canon & leurs bagages, en se retirant

avec précipitation. Leur fuite rendit Turenne & le duc d'Anguien maîtres de tout le cours du Rhin, dans un espace de plus de quarante lieues, dont toutes les villes subirent l'une après l'autre la loi des deux vainqueurs. Le Prince revint à la cour, où il croyoit que sa présence étoit nécessaire ; & le Vicomte resta sur la frontière, pour contenir les ennemis, & conserver ses conquêtes.

Ce n'est pas toujours par le gain des batailles qu'on doit juger du mérite d'un général, parce qu'il est bien difficile de dire ce qui les fait perdre ou gagner. Mais savoir réparer ses défaites, en rendant funestes aux ennemis les avantages qu'ils ont remportés, se dérober à la poursuite d'une armée victorieuse par une savante retraite, & dans le temps où tout semble perdu, rappeler à soi la victoire par ces entreprises hardies qui rendent tout à coup la supériorité à celui qu'on croyoit hors d'état de reparoître, c'est par-là que le grand homme de guerre fait connoître toute l'étendue & toutes les ressources de son génie. Personne n'a porté ces rares talens plus loin que le maréchal de Turenne. Si l'excès de sa condescendance pour la cavalerie Allemande, qui servoit dans son armée, & qui manquoit de fourages, fut la cause de la perte qu'il fit à Mariendal, en 1645, on fait de quelle manière il répara ce malheur, & par quelles habiles manœuvres il trouva le moyen de transporter au loin le théâtre de la guerre, & de tromper pendant trois mois l'activité du général ennemi, jusqu'à la bataille de Nortlingue, où les Impériaux furent battus à leur tour. Il ne nous appartient pas de discuter, & encore moins de juger ces grands coups de maître, qui ont fait & qui font encore aujourd'hui l'admiration de tous les militaires que l'étude & l'expérience ont mis en état de les apprécier. Tous conviennent, que si Turenne oublia sa prudence ordinaire à Mariendal, cette faute, la seule qu'on puisse lui reprocher, fut pour lui la source d'une gloire qu'il n'auroit peut-être pas acquise, s'il eût moins écouté la bonté de son cœur.

Le duc d'Anguien, & le maréchal de Gramont joignirent M. de Turenne à Spire, & ces trois généraux marchèrent du côté des ennemis, qui s'étoient campés dans un endroit avantageux près de Nortlingue, ville Impériale de la Suabe. Turenne après avoir bien examiné leur position, jugea

qu'on ne pouvoit engager une affaire générale, sans exposer l'armée à une entière défaite. Le duc d'Anguien & le maréchal de Grammont ayant pensé différemment, il fut résolu qu'on livreroit le combat. La victoire fut long-temps incertaine. Il est même douteux qu'elle se fût déclarée pour les François, si le général Merci n'eût pas été tué; & si le Maréchal de Turenne, qui combattoit à la gauche, n'eût pas fait un mouvement qui mit les ennemis en déroute, & détermina le succès de cette sanglante journée en notre faveur. Turenne finit cette glorieuse campagne par la prise de Trèves, & par le rétablissement de l'Electeur dans ses états, dont il étoit privé depuis plus de dix ans.

Après cette brillante campagne de 1645, où Turenne avoit épuisé toutes les ressources de l'art, au jugement de ceux qui sont capables d'en décider, il revint à la cour, non pour s'y montrer, & pour y recueillir des éloges, mais pour y concerter de nouveaux projets, utiles à l'état, & glorieux à la nation. Le cardinal Mazarin, pour qui la Régente avoit une confiance aveugle & qu'elle paya si cher, voulant se l'attacher de plus en plus, lui offrit le duché de Château-Thierry. Mais le Maréchal, qui savoit que cette terre étoit du nombre de celles qu'on avoit proposées au duc de Bouillon son frère, en échange de la principauté de Sedan, refusa constamment une récompense dont il rougissoit qu'on eût cru qu'il pût être flatté; & Mazarin qui jugeoit des autres par lui-même, admira son désintéressement. Turenne déplacé dans une cour où l'intrigue faisoit tout, & uniquement occupé du bien public, se hâta de communiquer à la Régente & à son Ministre, le plan d'opérations qu'il avoit formé pour la campagne de l'année suivante. C'étoit de joindre son armée aux troupes Suédoises qui étoient commandées par le général Wrangel. Projet hardi, d'une exécution difficile, & que tout autre que Turenne n'auroit pas osé proposer, n'auroit pas même conçu. Mais il en avoit prévu toutes les difficultés, comme tous les avantages; & l'on connoissoit trop sa prudence pour ne pas croire que s'il hasardoit une pareille entreprise, ce n'étoit qu'après s'être assuré des moyens de la faire réussir. Sitôt qu'il eut obtenu l'approbation de la Reine & du Cardinal, il partit pour aller rassembler les troupes qu'il avoit laissées sur le Rhin, après quoi il se mit en marche pour exé-

cuter un dessein , dont le succès pouvoit seul excuser la témérité. Il fit traverser à sa petite armée cent quarante lieues de pays , par des chemins difficiles , qui n'étoient cependant pas les plus grands obstacles qu'il falloit surmonter , & au bout de six semaines , il joignit l'armée de Wrangel , composée des troupes de Suède & de Hesse. Mais ses desseins ayant été traversés par ceux de la cour , il ne tira pas de cette grande entreprise tout le fruit qu'il en avoit espéré. Mazarin qui n'avoit pas l'énergie de Richelieu , & la Reine aussi timide que lui , qui étoit toujours de son avis , écoutèrent les propositions du duc de Bavière , & conclurent avec ce Prince une paix qui fut aussitôt rompue que signée. Turenne eut ordre de revenir sur le Rhin , avec sa petite armée , qui fut considérablement diminuée par la défection de la cavalerie Allemande que rien ne put déterminer à le suivre. Mais le duc de Bavière s'étant bientôt réuni à l'Empereur , au mépris des engagements qu'il venoit de contracter , le maréchal de Turenne , pour le punir de sa perfidie , alla joindre une seconde fois l'armée Suédoise , au commencement de 1648. Secondé par Wrangel & Conigsmark , il remporta une victoire complète à Summerhausen , près d'Ausbourg , sur les Impériaux commandés par Mélander & Montecuculli. La paix de Munster , qu'on négocioit depuis long-temps , ayant été conclue cette année entre la plupart des puissances de l'Europe , que divers intérêts avoient engagées dans la guerre , & la Suède étant de ce nombre , le maréchal de Turenne ramena les troupes Françaises , tandis que le feu de la guerre civile s'allumoit dans la capitale du Royaume , & menaçoit d'embraser toutes les Provinces.

Nous ne retracerons pas tous les événemens de cette guerre , dont les détails & les variations fréquentes , nous feroient perdre de vue le maréchal de Turenne , qui doit seul fixer nos regards au milieu des troubles domestiques qui agitérent la France pendant plus de cinq ans. La Cour , Paris & les Provinces étoient divisés en deux partis , également animés l'un contre l'autre , sous les noms de *Frondeurs* & de *Mazarins*. Le motif du bien public étoit , comme il arrive toujours dans les temps de faction , le prétexte dont se couvroient les mécontents , qui n'osant attaquer directement l'autorité Royale , s'en prenoient au Ministre comme au

seul auteur des désordres qu'on remarquoit dans l'administration , & des impôts multipliés qui faisoient gémir le peuple sous un poids qu'il ne pouvoit plus supporter. Ce qu'il y a de plus remarquable dans les différentes époques de cette guerre , c'est qu'en moins de trois ans , on vit les intérêts changer plus d'une fois par des révolutions subites & imprévues : le prince de Conti , l'un des chefs de la Fronde les plus animés contre le Cardinal , épouser sa nièce ; le prince de Condé assiéger Paris pour le Roi , & défendre ensuite cette Capitale pour le Parlement ; ce même Prince ramener le Cardinal triomphant dans Paris , arrêté peu de temps après & promené de prison en prison par ce même Cardinal qui lui rend ensuite la liberté , au moment que cédant à l'orage il se retire hors du royaume ; Mazarin pros crit , & deux fois fugitif , rentrer en triomphe dans la Capitale , après trois ans d'exil , aux acclamations de ce peuple qui avoit demandé sa tête , & complimenté par ce même Parlement qui l'avoit mise à prix ; enfin Turenne , d'abord uni avec Condé , s'en séparer tout-à-coup pour s'attacher au parti de la Cour , & commander contre lui l'armée royale , au fameux combat de la porte St. Antoine.

Ce ne furent ni les intrigues de la Cour , ni les vues intéressées que les Frondeurs cachoient sous des dehors imposans , ni l'esprit d'inquiétude qui engagea le maréchal de Turenne dans le parti des rebelles. Il s'y trouva comme entraîné malgré lui , par le duc de Bouillon son frère , qui étoit le principal chef & l'ame de ce parti. Le motif de celui-ci étoit moins sa haine contre Mazarin , & son attachement pour les Princes , que le désir de faire rompre le traité qui l'avoit dépouillé de la Principauté de Sedan en 1642 , ou d'obtenir du moins , en prenant les armes , des conditions plus avantageuses. Il les obtint en effet , trois ans après le commencement des troubles , lorsque le Maréchal son frère abandonna sans retour les Frondeurs & les Espagnols , pour rentrer dans la fidélité qu'il devoit au Roi , dont il fut depuis ce moment le défenseur le plus zélé. Mais avant cette heureuse époque , Turenne qui ne voyoit dans les intentions secrètes de son aîné , que l'intérêt de sa maison , séduit par des motifs aussi spécieux , se permit des démarches qu'il s'efforça de faire oublier dans la suite , par les grands services qu'il rendit au Roi & à la patrie.

Au commencement des troubles , M. de Turenne ennemi des cabales , & encore plus ennemi de la rébellion , incertain de la conduite qu'il devoit tenir au milieu des dissensions qui alloient armer une moitié de la France contre l'autre , s'étoit retiré en Hollande. Mais quand il apprit la détention des Princes , & que le duc de Bouillon son frère , avoit eu besoin de toute son adresse pour se dérober aux pièges du Cardinal , il ne balança plus sur le parti qu'il avoit à prendre. Il se rendit à Stenai , place forte du duché de Bar sur la frontière du Luxembourg , qui appartenoit au prince de Condé ; il invita les amis & les créatures de ce Prince à venir l'y joindre ; il vendit sa vaisselle d'argent & les pierres de la duchesse de Longueville , pour lever des troupes , & signa le traité par lequel l'archiduc Léopold s'étoit engagé , au nom du Roi d'Espagne , à ne point faire la paix , qu'on n'eût rendu la liberté aux Princes.

M. de Turenne lié par ces premières démarches , joignit ses troupes à celles de l'Archiduc , & ils entrèrent ensemble sur les terres de France , par les frontières de la Picardie. Ils assiégèrent le Catelet & la Capelle , qu'ils prirent après quelques jours de siège. Ensuite ce Maréchal s'avança jusqu'à Vervins , pour observer l'armée du Roi , qui étoit commandée par le maréchal du Pleffis-Praslin. Il le fit déloger de Marle , & se voyant maître de la campagne , par la retraite de ce Général , il alla prendre Rhetel , Château-Porcien , Neufchâtel , Foigny , & s'empara de toutes les villes qui pouvoient lui ouvrir le chemin de la Capitale , lorsqu'il voudroit s'en approcher. Son dessein étoit d'aller à Vincennes enlever les Princes ; mais ayant appris qu'on venoit de les transférer au château de Marcouffis , il se retira entre l'Aisne & la Meuse , pour veiller à la conservation de ses Places. Les succès de Turenne ne découragèrent pas le maréchal Dupleffis-Praslin. Quoique la saison fut alors très-rigoureuse , il se rendit en Champagne avec le cardinal Mazarin , & mit le siège devant Rhetel , dont il s'empara. Delliponti , qui commandoit dans cette place , avoit promis de tenir six jours de plus pour donner le temps à Turenne d'amener du secours. Il comptoit sur l'intelligence & la fidélité de cet Officier : mais lorsqu'il arriva la Place étoit rendue. Voyant donc qu'il ne pouvoit éviter le combat , il rangea son armée en bataille dans la plaine ; & chargea le premier malgré toute la

répugnance de son cœur , & toute la peine qu'il sentoît de se voir l'épée à la main contre les troupes du Roi. La victoire fut long-temps disputée , & peut-être le Vicomte auroit eu le triste avantage de mettre en déroute une armée royale à la vue du Ministre , s'il avoit été bien secondé , & si l'Officier qui commandoit les Allemands n'avoit pas été tué , vers le milieu du combat. Mais enfin la fortune se déclara pour le maréchal Dupleffis-Prastin , & Turenne , après une perte qu'il lui étoit difficile de réparer , se retira avec les débris de son armée dans le duché de Luxembourg.

Peu de temps après sa défaite , c'est-à-dire au commencement de 1651 , il apprit que le cardinal Mazarin étoit sorti du royaume , & que les Princes avoient été remis en liberté. Par ce dernier événement , le motif ou le prétexte qui lui avoient fait prendre les armes , étoient détruits ; d'un autre côté , il se crut libre des engagements qu'il avoit pris avec les Espagnols , en s'obligeant à ne pas traiter avec la Cour , qu'elle ne leur eût offert des conditions de paix justes & raisonnables , ces conditions ayant été proposées à l'Archiduc , & ce Prince les ayant rejetées. Dans ces circonstances , il reçut une lettre du Roi , qui l'invitoit à quitter le service des ennemis de l'Etat , auxquels on savoit qu'il ne s'étoit uni qu'à regret , & à revenir prendre dans sa patrie le rang & les emplois qui convenoient à sa naissance & à sa dignité. Le respect & la reconnoissance ne permirent pas à Turenne de balancer. Pour prix de sa soumission , il obtint à son retour , que le contrat d'échange des duchés d'Albret & de Château-Thierry , contre la principauté de Sedan , dont l'exécution étoit suspendue depuis neuf ans , seroit consommé dans les formes légales : ensuite il alla joindre la Cour qui s'étoit rendue à Poitiers , pour observer de près les rebelles , & contenir dans le devoir les Provinces d'au-delà de la Loire. Mais Paris s'étant déclaré une seconde fois en faveur du prince de Condé , le conseil de la Régente jugea qu'il falloit se rapprocher de la Capitale. La Cour quitta donc Poitiers , & côtoyant les bords de la Loire , elle entreprit de revenir à Saint-Germain-en-Laye. La route étoit longue & périlleuse. D'abord on rencontra peu d'obstacles. Saumur où l'on fit quelque séjour , Tours , Amboise & Blois s'empresferent de donner au Roi des marques de leur obéissance. Mais Orléans , à la sollicitation de Mademoiselle , fille de

Gaston , oncle de Louis XIV , refusa d'ouvrir ses portes. Par ce refus le Roi fut obligé de remonter jusqu'à Gien , en passant par Gergeau , petite ville à quatre lieues d'Orléans, où il courut le plus grand danger : il ne fut pas moins exposé à Gien. Le prince de Condé dont le but étoit de l'enlever avec la Reine sa mère , avoit tout disposé pour exécuter ce dessein ; mais l'activité , la prudence & le courage du maréchal de Turenne , les sauvèrent deux fois du péril qu'ils n'auroient pas évité sans lui.

Après la victoire de Bleneau , la Cour , dont l'armée de Turenne couvroit la marche , continua sa route vers Paris , & arriva , malgré les efforts des ennemis , à Saint-Germain-en-Laye. Le vicomte de Turenne désiroit mettre fin à la guerre civile , & le prince de Condé , qui se défioit également des Espagnols , de l'archiduc Léopold , du duc d'Orléans , & des Parisiens , n'auroit pas demandé mieux que de faire un accommodement avec la Cour , qui mit sa gloire à couvert & qui satisfit ceux qui s'étoient attachés à sa fortune. Il étoit dans ces dispositions , lorsqu'il reçut un nouvel échec au siège d'Estampes , où M. de Turenne & le maréchal d'Hocquincourt lui tuèrent plus de mille hommes de ses meilleures troupes , & lui firent un grand nombre de prisonniers. Il est vrai que l'arrivée du duc de Lorraine , envoyé par l'archiduc Léopold au secours des Princes , avec une armée de neuf mille hommes , auroit pu opérer un changement favorable à leur parti : mais tandis que Turenne s'avançoit au devant de lui pour l'arrêter dans sa marche , l'argent de la Cour le fit retourner sur ses pas , sans avoir rien entrepris.

Ainsi Condé prit la résolution de se tenir sur la défensive , jusqu'à ce que les Espagnols , ses alliés , lui eussent envoyé un secours suffisant pour le mettre en état d'agir , ou que d'heureuses conjonctures lui permissent de conclure une paix honorable. Turenne de son côté , chargé de la cause du Roi , se détermina par devoir à poursuivre ce rival dont il admiroit les talens & plaignoit les écarts , jusqu'à ce qu'il l'eût forcé à se soumettre , ou à sortir du royaume. Il ne le perdoit pas de vue un seul instant , cherchant à pénétrer ses desseins pour les traverser , le suivant dans tous ses mouvemens , & le forçant même d'en faire , que ce grand Capitaine auroit voulu éviter ; c'est en effet ce qui ne tarda pas d'arriver. Le maréchal de la Ferté , dirigé par Turenne , obligea

le Prince à quitter le poste avantageux de Saint-Cloud , où il s'étoit établi. Il s'approcha de Paris , pour aller prendre un camp , qu'il croyoit encore meilleur à l'autre extrémité de la ville , au-delà du faubourg St. Antoine. Turenne qui l'observoit , attaqua son arrière garde & la suivit en la chargeant , jusqu'à ce qu'elle eût joint l'avant-garde qui étoit déjà en bataille dans le faubourg. Ce fut-là que le combat devint furieux & meurtrier. Les deux Généraux déployèrent tous leurs talens & se couvrirent d'une gloire égale , moins encore par leur courage , que par la présence d'esprit & le sang froid qu'ils furent conserver tous les deux , au milieu du carnage & de la confusion. La victoire flotta long-temps entre l'armée des rebelles & celle du Roi ; mais enfin Condé fut obligé de reconnoître que Turenne avoit été son maître dans cette grande journée , sans-doute parce qu'il soutenoit une cause plus juste. Il est certain que le parti de ce Prince eût été détruit pour toujours , & que lui-même eût été pris , si les Parisiens ne lui avoient pas ouvert la porte de Saint-Antoine , & si Mademoiselle n'avoit pas fait tirer le canon de la Bastille sur l'armée du Roi.

Quelque temps après cette bataille du faubourg Saint-Antoine , si fameuse dans l'histoire de la minorité de Louis XIV, le prince de Condé crut avoir trouvé le moment de prendre sa revanche auprès de Villeneuve-Saint-George. M. de Turenne , pour faire face tout à la fois avec une petite armée de neuf mille hommes , à deux corps de troupes plus considérables de moitié , l'un commandé par le duc de Lorraine , & l'autre sous les ordres du Prince , s'étoit retranché de manière qu'il ne pouvoit être forcé. Mais les deux Généraux ennemis , maîtres de la plaine & de la rivière , le ferroient de si près , qu'ils espéroient le mettre dans la nécessité de combattre avec des forces inégales , ou détruire son armée par la famine. Turenne qui sentoît mieux que personne le danger de sa position , fut tromper leur vigilance , & se déroba dans une seule nuit au fort qui le menaçoit , sans avoir fait la moindre perte. Condé plus capable qu'un autre d'admirer les talens supérieurs de son adversaire , jugea qu'il n'obtiendrait jamais d'avantages décisifs contre un rival qui n'étoit pas moins habile à lui donner le change , qu'heureux à le combattre & à le vaincre.

Le maréchal de Turenne , couvert de gloire & regardé
par

par le Roi même, comme l'une des plus fermes colonnes de l'Etat, trouva une compagne digne de lui, dans la personne d'Anne de Nompar de Caumont, fille d'Armand Duc de la Force, & Maréchal de France. Il l'épousa en 1653, & après avoir passé le printemps dans les douceurs de cette union, où il trouvoit tout ce qui pouvoit flatter un cœur comme le sien, la solidité de l'esprit, la délicatesse des sentimens, & la bonté du caractère, jointe à beaucoup de sagesse & de piété, il alla sur la frontière de Picardie s'opposer aux entreprises du prince de Condé, & remplir la parole qu'il avoit donnée au Roi, d'empêcher les ennemis de prendre des quartiers d'hiver en France.

Les années suivantes, depuis 1654 jusqu'à 1659 furent une suite de victoires pour le Maréchal de Turenne, par le grand nombre de conquêtes qu'il fit, d'une part sur les rebelles, de l'autre sur les Espagnols dont les intérêts étoient unis. Le Quesnoi, Landrecies, Condé, Saint-Guillain, la Capelle, Saint-Venant, le fort de Mardick, Dunkerque, Bergues, Ypres, Dixmudes, Oudenarde, Menin leur furent enlevés avec une rapidité presque incroyable. Mais les deux événemens les plus célèbres de ces campagnes mémorables sont le secours d'Arras, dont Turenne obligea le Prince de Condé, soutenu par l'Archiduc Léopold & le Comte de Fuenfaldagne, à lever le siège, après avoir forcé ses lignes le 25 Août 1654; & la bataille des Dunes le 4 Juin 1658, où Condé & Dom Juan d'Autriche firent une perte immense d'hommes, de chevaux, d'artillerie & de bagages. Cette rapidité de victoires fit trembler l'Espagne pour les Pays-Bas: elle demanda la paix, qui fut signée le 7 Novembre 1659. C'est ce fameux traité des Pyrenées, dont un des principaux articles étoit le mariage du Roi avec l'Infante d'Espagne. Il mit fin à cette guerre qui duroit depuis 25 ans.

Le Roi voulant récompenser le Vicomte de Turenne des services inappréciables qu'il lui avoit rendus, le fit Maréchal-Général de ses Camps & Armées. Quelque temps auparavant il lui avoit donné, outre le gouvernement du Limousin, & le brevet de Conseiller d'Etat, la charge de Colonel-général de la Cavalerie légère. Il n'eût même tenu qu'à lui d'avoir celle de Connétable, qui étoit la première du Royaume: le Roi l'auroit rétablie en sa faveur, s'il

eût abandonné le Calvinisme. Mais Turenne n'étoit pas d'un caractère à se laisser tenter par l'attrait des honneurs, quand il s'agissoit d'une chose aussi importante que le changement d'opinion en matière de dogme & de culte. L'offre de la première charge militaire ne fut pas capable de lui faire quitter sa religion, tant qu'il crut qu'elle étoit la meilleure, comme nulle considération ne put l'y retenir, quand il fut persuadé du contraire.

La guerre fut renouvelée en 1667, au sujet de quelques cantons des Pays-Bas que Louis XIV revendiquoit sur les Espagnols, comme appartenans à la Reine par droit de *dévolution*. Le Roi qui n'estimoit pas moins le jugement & la prudence de M. de Turenne que sa valeur, concerta d'abord avec lui le plan de la campagne, & voulut ensuite qu'il en dirigeât toutes les opérations. Jamais on n'en vit de plus brillante. Toutes les places de la Flandre, à commencer par Lille, la plus considérable & la plus riche, tombèrent au pouvoir du Roi. Pendant l'hiver suivant, la Franche-Comté eut le même sort; & si le Conseil d'Espagne ne se fût pas hâté de faire la paix, il s'exposoit une seconde fois au risque de voir les Pays-Bas devenir une Province de France, avec toutes les autres possessions qu'ils conservoient encore dans le voisinage de nos frontières.

Depuis long-temps M. de Turenne avoit des doutes sur la vérité de la Religion Prétendue Réformée où il étoit né. Il avoit employé le loisir de la paix à les éclaircir par la lecture des bons ouvrages de nos plus célèbres Théologiens, & sur-tout de M. Bossuet. Mais il tenoit encore à l'erreur par les préjugés de l'éducation, si difficiles à déraciner, & par son tendre attachement pour son épouse, femme pleine de vertu, à qui rien ne manqua que de connaître la vérité. M. de Turenne la cherchoit de si bonne foi, & avec un cœur si bien disposé à l'embrasser, qu'il mérita de la trouver. Etant devenu veuf en 1666, cet événement fit cesser le principal obstacle qui s'opposoit à sa conversion. Les entretiens qu'il eut avec le savant Evêque de Meaux achevèrent de le décider. Ce fut pour lui que ce Prélat composa *l'Exposition de la Foi Catholique*, ouvrage simple, clair, précis & décisif, auquel les Protestans n'ont jamais répondu, & qui vengera toujours l'Eglise Romaine de toutes les imputations ridicules dont ils

Pont chargée. M. de Turenne fit abjuration de la Religion Prétendue Réformée entre les mains de M. de Perefixe, Archevêque de Paris, le 23 Octobre 1667.

Dans tous les temps de sa vie M. de Turenne avoit été un homme sage, vrai, sincère, modeste, bienfaisant, religieux, ennemi du vice, de la fausseté, du luxe, & encore plus de l'impiété. Mais depuis sa conversion tous ses jours, & pour ainsi dire tous ses momens, furent consacrés à la vertu, à la piété & aux bonnes œuvres. Il faisoit ses délices des lectures édifiantes, & sur-tout de celle de l'Ecriture-Sainte. Il passoit des heures entières à prier, soit chez lui, dans un endroit écarté, soit au pied des autels. Il visitoit les pauvres dans les hôpitaux & dans les sombres demeures où la misère est obligée de se retirer, & où elle n'est que plus ignorée. Il y portoit le double secours dont les malheureux ont besoin; la consolation, par ses discours pieux & ses exhortations charitables; le soulagement, & quelquefois même l'abondance, par ses aumônes. C'étoit un beau spectacle de voir ce grand homme, tantôt humilié devant la majesté suprême, annonçant la vivacité de sa foi, par le profond recueillement avec lequel il assistoit à la célébration des saints mystères, & tantôt abaissé aux pieds des pauvres, les servant de ces mêmes mains qui avoient cueilli tant de lauriers, & les exhortant à la patience dans leurs maux, de cette même voix qui avoit donné le mouvement à des armées entières. Il auroit désiré de pouvoir passer sa vie dans quelque solitude, pour s'y pénétrer de plus en plus des grandes vérités de la Religion. Mais son dévouement au service du Roi & de l'Etat lui fit renvoyer l'exécution de ce projet à des temps plus tranquilles, dont il ne lui fut pas donné de jouir. Privé de ce mérite, il en eut un plus grand, celui de sacrifier ses inclinations à son devoir.

En 1672 Louis XIV ayant formé le dessein de porter la guerre en Hollande, pour punir cette République, qui devoit à la France son existence & sa liberté, des fréquens complots qu'elle avoit tramés contre lui, confia son secret au Maréchal de Turenne, & lui donna le commandement d'une de ses armées. On prit quarante villes en vingt-deux jours, & si l'on ne se rendit pas maître d'Amsterdam, si les succès de cette campagne n'eurent pas des

suïtes plus durables , ce fut en partie parce qu'on ne suïvit pas les conseils du Maréchal , qui vouloit qu'on démolît les places à mesure qu'on s'en emparoit , par la difficulté où l'on étoit d'y mettre des garnisons suffisantes pour les défendre & les garder. L'événement justifia la sagesse de cet avis : car il fallut bientôt abandonner ces conquêtes si rapides & si brillantes , qui s'évanouirent en moins de temps qu'on n'en avoit mis à les faire. Turenne frappa des coups plus sûrs , lorsqu'il fut chargé seul de châtier , l'année d'après , l'Electeur de Brandebourg , qui s'étoit avancé dans la Westphalie , à la tête d'une armée , pour donner du secours aux Hollandois. Il lui enleva toutes ses places , le chassa de proche en proche jusqu'à Berlin , le força à demander la paix.

La campagne de 1674 fut marquée par des succès plus grands encore , & plus soutenus que ceux qui avoient signalé les précédentes. Tandis que Louis XIV faisoit en personne la conquête de la Franche-Comté , pour la seconde fois , M. de Turenne contenoit les Impériaux , & les empêchoit de jeter des troupes dans cette Province. Il les suivoit pied à pied dans leurs marches , tantôt en-deçà , tantôt au-delà du Rhin , pénétrant leurs desseins , leur faisant face de tous côtés , avec des troupes très-inférieures , & malgré cette disproportion de forces , profitant de toutes les occasions où il pouvoit les attaquer & les battre. C'est ce qu'il fit quatre fois en moins de six mois , à Sintzeim , & à Ladembourg dans le Palatinat , à Lusheim & à Mulhausen en Alsace. « Les succès de M. de Turenne , dit le » Président Hainaut , ressembloient à son caractère , ils » étoient solides & sans ostentation. Ce n'étoient point » des batailles rangées , qui souvent ne font que du bruit , » sans produire aucun avantage ; c'étoient des combats utiles qui fauvoient son pays , & où la conduite du Général » ne mettoit rien au hasard. On peut dire de lui ce qu'on » disoit de César , qu'il faisoit la guerre comme il vouloit , & non comme il plaisoit à la fortune ».

Nous sommes arrivés à la dernière année que le ciel ait accordée au Héros dont nous parcourons l'histoire. C'est la célèbre campagne de 1675 , qui fut , dit le Chevalier Folard , dans ses Commentaires sur Polybe , *le chef-d'œuvre de Turenne & de Montecuculli* : le Général François ayant

en tête un adversaire digne de lui , déploya tout ce que l'art de la guerre peut fournir de ressources pour les campemens , les marches , les contre-marches , les stratagèmes , & les feintes le plus habilement ménagées. Quand on le vit ouvrir cette campagne , le 5 Janvier , par la bataille de Turckheim , où après avoir battu les ennemis , il les contraignit à repasser le Rhin , avec vingt mille hommes qui leur restoient de soixante mille dont leur armée avoit été composée d'abord , prévoyoit-on qu'au bout de six mois elle seroit terminée de la manière la plus funeste ? Il avoit conduit par degrés Montecuculli , jusqu'auprès de Salsbac , entre Bade & Strasbourg , dans un poste où il étoit sûr de l'attaquer avec avantage. Le 27 Juillet , jour qu'il avoit marqué pour livrer bataille , il étoit monté sur une éminence , d'où il vouloit examiner la disposition de l'armée ennemie , lorsqu'il fut atteint par un boulet de canon qui le renversa de cheval & l'étendit mort. Dès que la nouvelle de ce malheur se fut répandue , les cris & les sanglots s'élevèrent de toutes parts. Les soldats frémissaient & demandoient à combattre pour venger leur Père , car c'étoit le nom qu'ils lui donnoient , nom flatteur & plus glorieux que tous les titres inventés par l'orgueil. Mais les Généraux à qui Turenne n'avoit pas communiqué son plan d'attaque , ne songèrent qu'à la retraite , & après une telle perte , cette retraite conduite par le Comte de Lorges , fut regardée comme une victoire.

Nous n'entreprendrons pas de peindre la désolation de l'armée , ni celle de la France entière , lorsque la mort de ce grand homme fut devenue publique. Que pourrions-nous ajouter à ce qu'en ont dit M. Fléchier & Madame de Sévigné ? Les larmes de la nation , les regrets de toute l'Europe , la douleur de Louis XIV , & les éloges de la postérité , n'ont rien laissé à dire sur un si beau sujet. On fait combien il étoit cher aux soldats. C'étoit un bonheur pour eux lorsqu'ils pouvoient le voir ou l'entendre. Quand il sortoit de sa tente pour donner quelques ordres , ou se promener dans les environs du camp , toute l'armée se mettoit en haie , & quand il étoit passé , les soldats se disoient les uns aux autres : *Allons , notre Père se porte bien ; il pense à nous ; Dieu soit béni ; nous n'avons rien à désirer ;* & ce sentiment étoit vrai. Un jour des soldats le trou-

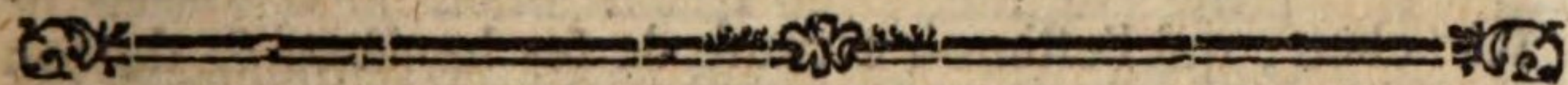
vèrent , qui dormoit sous un arbre , la tête exposée au soleil : craignant de l'éveiller , mais craignant encore plus que l'ardeur du soleil ne lui fit du mal , ils s'approchèrent doucement , coupèrent des branches dont ils formèrent comme un dais sur sa tête , & restèrent auprès de lui pour le garder. Le Général , à la fin de son sommeil , fut surpris de se trouver sous un berceau de verdure , & voyant les soldats en silence , *qu'avez-vous fait-là , mes enfans* , leur dit-il , en les regardant d'un air content. *Eh ! mais* , répondirent les soldats , *nous avons voulu conserver notre Père. Que deviendrions-nous , si nous avions le malheur de le perdre ?* Turenne , qui ne parloit jamais de ses actions , racontoit souvent cette anecdote , & c'étoit toujours avec attendrissement.

Adoré de tous ceux qui avoient servi sous ses ordres , ce Héros ne fut pas moins aimé du peuple , qui le regardoit avec raison comme le bouclier de la France. Lorsqu'après la victoire de Turckheim , Louis XIV , qui vouloit le consulter sur l'état des affaires , le fit venir à la Cour , les habitans de toutes les villes & de tous les villages qui sont sur la route , depuis le fond de l'Alsace jusqu'à Paris , portoient au-devant de lui , & le suivoient au loin , en le comblant de bénédictions. Jamais triomphe ne fut plus beau , ni mieux senti : car Turenne joignit à tous les talens qui font le grand Général , la sensibilité d'une ame honnête & vertueuse. Il n'abusa jamais des droits que lui donnoit la victoire , il n'en usa même pas comme il l'auroit pu faire , sans manquer à la probité la plus scrupuleuse. Maître d'un pays ennemi , il ne tiroit de contributions que ce qu'il en falloit pour les besoins de son armée. Il refusoit tout ce qui n'eût été que pour lui , & jamais il ne s'en attribuoit la moindre partie. Après une bataille gagnée il avoit soin des ennemis blessés , comme de ses propres soldats , & ne les distinguoit point les uns des autres , dans les secours qu'il leur faisoit donner. Il visitoit les hôpitaux , assistoit aux pansemens , goûtoit le bouillon des malades , & veilloit par lui-même pour que rien ne leur manquât : de sorte que s'il fut le Héros de la guerre , il ne fut pas moins celui de l'humanité.

La dévastation du Palatinat , & l'incendie des bourgs & des villages de cette belle contrée , est la seule chose qu'on

puisse lui reprocher. Mais ce reproche sera bien affoibli , quand on se rappellera les fréquentes infidélités de l'Electeur Palatin , les cruautés qu'il avoit fait exercer contre ceux de nos soldats dont ses payfans se rendoient maîtres , & les ordres rigoureux de Louis XIV , qui vouloit signaler sa vengeance , pour intimider les petits Princes d'Allemagne , qui le trahissoient après lui avoir chèrement vendu leur alliance. Cependant Turenne ne se prêta qu'avec une extrême répugnance à l'exécution de ces actes de sévérité. Il osa même écrire au Roi ce qu'il en pensoit , & ne craignit pas de lui dire : *que des ravages de cette nature refroidissent bien plus ses alliés , qu'ils ne les réchauffoient.*

Le Roi sentit , comme tous les bons citoyens , la grandeur de la perte qu'on venoit de faire. On ne vit dans les honneurs qu'il fit rendre à la mémoire de ce grand homme , que l'accomplissement des vœux de la nation , qui prit le deuil à sa mort , comme pour les Princes du Sang. On jugea que ce n'étoit pas trop pour acquitter envers sa cendre la dette de l'Etat , que de faire célébrer ses funérailles dans la Cathédrale de Paris , en présence des Cours souveraines & de tous les Ordres de la Capitale , & de lui accorder la sépulture à saint Denis , sous la même voute qui couvre les tombeaux de nos Rois.



*GUILLAUME DE LAMOIGNON, Premier
Président.*

GUILLAUME DE LAMOIGNON nâquit le 20 Octobre 1617 de Chrétien de Lamoignon , Président à Mortier au Parlement de Paris ; & de Marie de Landes , fille de Guillaume de Landes , Conseiller au Parlement , & de Bonne de Vitry , Vicomtesse de Meaux. Si la gloire que ce grand homme s'est acquise dans les fonctions laborieuses & utiles de la Magistrature , n'étoit pas plus précieuse aux yeux de ses illustres descendans , que celle des guerriers pleins de valeur , qu'il comptoit parmi ses ancêtres , nous remonterions à l'origine de la maison de Lamoignon , l'une des plus anciennes du Nivernois ; & nous ferions voir qu'elle étoit déjà distinguée dans la profession des armes , avant le règne

de S. Louis. Charles de Lamoignon, né le 1 Juin 1514, ayeul de celui qui est l'objet de cette Notice, est le premier de sa famille qui soit entré dans la Robe : il fut chef du conseil de François de Clèves, premier du nom, Duc de Nivernois, qui lui donna, par contrat du 1. Février 1553, la terre de l'Aunai-Courson, près Mont-Lhery, érigée en Comté par lettres-patentes de 1670, en faveur de Guillaume son petit-fils. Il devint Conseiller au Parlement en 1557, ensuite Maître des Requêtes & Conseiller d'Etat. Il mourut au mois de Novembre 1572, âgé de 59 ans. A la mort du Chancelier de l'Hôpital, arrivée l'année suivante, M. de Morvilliers, Evêque d'Orléans, dit à Charlotte de Befançon, veuve de Charles de Lamoignon : *Vous voyez, Madame, qu'on est fort embarrassé de trouver un digne successeur à M. de l'Hôpital ; il étoit tout trouvé, si M. de Lamoignon eût vécu.* Ce mot a fait conjecturer que si Charles de Lamoignon eût survécu au Chancelier de l'Hôpital, il lui auroit succédé dans cette première dignité de la Magistrature.

Chrétien de Lamoignon, fils de Charles, & père du premier Président, étoit né le 22 Août 1567. Il fut Conseiller au Parlement en 1595, & devint doyen de sa Chambre, (la troisième des Enquêtes) dont il fut quelque temps Président, avant de passer à la Grand'Chambre. En 1633, il fut fait Président à Mortier, par la faveur du Cardinal de Richelieu, qui l'estimoit à cause de ses lumières & de son intégrité, quoiqu'il eût désapprouvé hautement la conduite tyrannique de ce Ministre, si puissant & si redoutable, dans l'affaire du Maréchal de Marillac. Ce Magistrat, qui n'étoit pas riche, & qui dédaigna les moyens de le devenir, en refusant la charge de Surintendant des Finances que le Cardinal lui offroit, trouva dans une sage & noble économie, des ressources qui lui permirent d'être généreux envers ses amis, & charitable envers les pauvres, sans négliger les intérêts de sa famille qui étoit nombreuse. Il mourut le 28 Janvier 1636, dans la soixante-neuvième année de son âge.

Guillaume de Lamoignon entroit dans sa dix-neuvième année lorsqu'il perdit son illustre père. Il venoit d'être reçu Conseiller au Parlement, & pendant les dix ans qu'il resta dans cet auguste Sénat, il s'y distingua par cette justesse d'esprit, ce tact sûr, cette aménité de caractère, & cette exacte probité, qui lui méritèrent l'estime de la Cour & la

vénération publique, lorsqu'il fut parvenu à des places plus élevées. Il épousa en 1640 Magdeleine Potier, fille de Nicolas Potier, seigneur d'Ocquerre, Secrétaire d'Etat. En 1644, il fut fait Maître des Requêtes, & bientôt il eut, dans l'exercice de cette charge, des succès qui firent connoître de plus en plus sa pénétration, la sagacité de son esprit, l'ordre & la netteté de ses idées, l'art de débrouiller les affaires les plus compliquées, & de les exposer avec clarté, art qu'il possédoit au plus haut degré : en un mot, tous ces rares talens, qui se développèrent dans la suite, à mesure qu'il avança dans la carrière où il étoit entré. Louis XIV, fort jeune alors, mais déjà sensible au mérite, admiroit la capacité de ce Magistrat, toutes les fois qu'il parloit devant lui, & ne l'oublia jamais. *Je n'entends*, disoit le jeune Monarque, *que les affaires que M. de Lamoignon rapporte.* Le Cardinal Mazarin avoit la même opinion de ses talens & de son habileté. Quoiqu'il ne fût pas courtisan, le Ministre qui ne le voyoit guères qu'au Conseil, parloit toujours de lui avec estime, & conçut dès-lors le dessein de contribuer à son avancement : mais les troubles de la Fronde retardèrent pour quelque temps les effets de la bonne volonté du Cardinal. Dans ces conjonctures orageuses, M. de Lamoignon fut séduit par le motif du bien public, dont se couvroit le parti contraire à la Cour, pour mieux cacher les véritables ressorts qui le faisoient mouvoir ; motif imposant, qui agit dans toute sa force, sur l'esprit & sur le cœur des bons citoyens, & par-là, plus propre à les égarer. M. de Lamoignon y fut trompé, comme beaucoup d'autres, mais son illusion ne dura pas long-temps. Il ne tarda pas à reconnoître, dit-il lui-même, dans un de ses écrits, *tant de misère, d'intérêts, de vanité, de folie & d'ignorance, dans tous ceux qui se signaloient alors, qu'il sentit tous les torts & tous les malheurs de la désobéissance, celui sur-tout d'être abandonné à une populace, dont la tyrannie est plus extravagante & plus insupportable aux gens de bien, que ne seroit celle des plus cruels Princes du monde.* Ces réflexions font d'un homme sage, qui, dans la foule & la confusion de tant d'acteurs différens, (ce sont encore ses termes) fait discerner les vues secrètes par lesquelles chacun d'eux se conduit. Il rentra dans le devoir, & n'eut plus d'autres pensées, d'autres sentimens, que ceux du Sujet fidelle, & du vrai Magistrat.

A la mort de Chrétien de Lamoignon , père de celui dont nous parlons , il avoit été réglé par des arrangemens concertés dans la famille , que la charge de Président à Mortier , dont il étoit revêtu , passeroit sur la tête de M. de Nesmond son gendre , jusqu'à ce que son fils fût en âge de l'exercer. Mais quand le moment fut arrivé d'exécuter ces conventions , auxquelles M. de Nesmond s'étoit soumis , on sentit combien il est difficile , même à un homme de bien , de quitter une place honorable , qu'il s'est accoutumé à regarder comme une chose qui lui appartient. Cette affaire n'étoit pas un procès , mais elle n'en étoit pas moins embarrassante , parce que d'un côté M. de Nesmond ne voulant pas céder la charge dont il avoit le titre , & de l'autre M. de Lamoignon ne consentant pas à perdre un avantage qui lui avoit été garanti par le vœu de sa famille , il falloit que la Cour se prêtât aux moyens de les satisfaire l'un & l'autre , & ces moyens , le Roi seul ou son Ministre , pouvoient les procurer. La mort du premier Président Pomponne de Bellièvre , arrivée en 1657 , fournissoit une occasion naturelle de terminer ce différent. En prenant le successeur de ce Magistrat parmi les Présidens à Mortier , M. de Nesmond auroit gardé sa charge , & M. de Lamoignon auroit acquis celle qui seroit devenue vacante. Il ne demandoit rien de plus. Mais le Cardinal Mazarin , qui fut souvent juste dans ses choix , quand la politique ou la cabale ne les dirigeoit pas , avoit des vues plus intéressantes & plus avantageuses pour M. de Lamoignon , que celui-ci n'osoit le croire. D'abord au milieu des intrigues & des sollicitations de ceux qui aspiraient à la première présidence , le Ministre , sans dévoiler ses intentions , assura , par des brevets , la charge de Président à Mortier , tant à M. de Nesmond , qu'à M. de Lamoignon. Les choses restèrent dans cet état jusqu'au retour de la campagne de 1658. Alors le Cardinal fit appeler M. de Lamoignon : *Hé bien , lui dit le Ministre en le voyant , il y a assez long-temps que vous êtes dans le noviciat , il faut faire profession. On a fait de grandes offres au Roi , s'il eût voulu les écouter ; on a encore offert depuis peu de jours six vingt mille pistoles ; mais quelque besoin qu'en ait le Roi , il vaudroit mieux qu'il les donnât , pour avoir un bon premier Président , que de les recevoir.* Après avoir dit ces paroles , que nous avons rapportées avec exactitude , parce qu'elles ne font pas moins d'honneur au Cardinal Ma-

zarin, qu'à M. de Lamoignon, ce Ministre lui déclara le choix du Roi. Le président de Nesmond garda sa charge, & en obtint la survivance pour son fils aîné, avec la promesse d'un Evêché pour un autre de ses fils qui étoit dans l'état Ecclésiastique. C'est lui qu'on a vu depuis successeur de M. Fléchier à l'Académie Française. De cette manière le différent qui s'étoit élevé dans la famille de M. de Lamoignon, fut terminé au contentement de toutes les parties. Le public & tous les gens de bien applaudirent sincèrement au choix que le Roi venoit de faire, & les concurrens de M. de Lamoignon convinrent eux-mêmes que le mérite seul avoit sollicité pour lui.

« Le Cardinal Mazarin qui, après tant d'agitations, dit
» l'Historien de M. de Lamoignon, ne désiroit que le repos,
» vit son attente remplie pendant le reste de son ministère :
» jamais le Parlement n'avoit été plus paisible, ni l'auto-
» rité plus respectée ; jamais l'administration de la justice
» n'avoit été plus régulière & plus pure ; jamais on ne cher-
» cha le bien avec plus de constance, & le mieux avec plus
» de sagesse. . . . M. de Lamoignon servit l'Etat que d'autres
» opprimoient. Nous ne pouvons entrer, dit encore le
» même Ecrivain, dans tous les détails d'une vie unique-
» ment consacrée au bien public ; nous nous contenterons
» d'observer que M. de Lamoignon est parmi les premiers
» Présidens, ce que l'Hôpital & d'Aguesseau sont parmi les
» Chanceliers. » Le même Historien remarque dans un autre
endroit, avec la même justesse, que M. de Basville, fils aîné
de celui dont il écrit la vie, a été parmi les Intendans, ce que
son père avoit été parmi les premiers Présidens.

Le coupable & malheureux Fouquet, Surintendant des Finances, ayant été arrêté à Nantes le 5 Septembre 1661, & conduit à la Bastille, M. de Lamoignon fut mis à la tête d'une Chambre de justice établie pour faire le procès, non-seulement à ce Ministre prévaricateur, mais à tous les gens d'affaires qui, sous lui, avoient épuisé le trésor royal, en joignant leurs déprédations aux siennes. Le premier Président qui avoit eu des liaisons avec lui, & qui auroit voulu être son défenseur, se vit forcé, malgré lui, d'être son juge. Mais il se conduisit dans cette grande affaire, comme dans toutes les autres dont il fut chargé, avec la prudence, la droiture, & l'impartialité qu'on devoit attendre d'un Ma-

gistrat tel que lui. Il fut résister également, & au crédit qui vouloit écraser la victime, tandis qu'elle étoit encore dans le saisissement de sa chute, & à l'animosité de ceux qui désiroient sa perte, & qui s'irritoient des lenteurs de la procédure, & aux sollicitations des amis de l'accusé : car il en avoit encore au milieu de sa disgrâce. Le Roi, plus indigné des projets ambitieux qu'on attribuoit à Foucquet, que des malversations dont il s'étoit rendu coupable, vouloit qu'on se hâtât de le punir, pour servir d'exemple à ceux qui pourroient être tentés de l'imiter. Le Tellier & Colbert étoient ses ennemis déclarés : l'un & l'autre animés sans doute par le motif du bien de l'Etat, motif louable, mais où il entroit quelque mélange d'intérêt personnel, ce qui fit dire alors : *Colbert désire que le Surintendant soit condamné à mort, & le Tellier craint qu'il ne le soit pas.* Ses défenseurs, & sur-tout sa vertueuse épouse, Marie Fourché de Quéhillac, travailloient par toutes sortes de moyens, non à le justifier, mais à le faire paroître moins criminel. Au milieu de tout cela, M. de Lamoignon cherchoit la vérité. Mais attaché aux formes régulières, & connoissant le danger de cette justice qu'on appelle sommaire, où le poids de l'autorité se fait trop sentir pour que la balance ne penche pas de son côté, il marchoit avec cette lenteur & cette prudence d'un juge qui porte dans son cœur, avec l'amour de la justice, le calme & la pureté de la loi. Mais l'impartialité de Lamoignon, premier devoir d'un juge qui connoît l'importance & la sainteté de ses fonctions, premier caractère d'un tribunal où la passion ne commande pas, on la représentoit au Roi comme une rigidité incommode, & peut-être même comme l'effet d'une prévention secrète en faveur de l'accusé. Le premier Président, qui se croyoit au-dessus des soupçons, parce qu'il étoit au-dessus de tout sentiment indigne de lui, méprisoit ces discours, & suivoit toujours du même pas les règles de sagesse & d'équité qu'il s'étoit prescrites. On employa toutes sortes de moyens, pour diminuer l'influence qu'il avoit sur l'esprit des autres Juges de la Chambre de justice, en qualité de Président. Quoique cela ne fût pas convenable, il n'en témoigna pas de mécontentement, & se retira peu à peu, en s'excusant sur la multitude des occupations que lui donnoit le Palais. Il ne fut même pas fâché d'avoir ce prétexte, pour ne se plus mêler de l'affaire du

Surintendant. Il le croyoit coupable , au moins de péculat , & il sentoît qu'on devoit le punir , lui & ses complices , mais il ne vouloit pas , en les condamnant , servir d'instrument à la vengeance de leurs ennemis.

M. Colbert, qui seconda si bien son maître dans les grandes vues dont ce Prince étoit rempli , conçut le dessein de réformer l'administration de la justice , où il s'étoit glissé une infinité d'abus. Il en parla au Roi , & lui proposa de confier ce travail à M. Puffort , son oncle , Conseiller d'Etat , qui se feroit aider par d'habiles Jurisconsultes. M. de Lamoignon, qui connoissoit mieux que personne , & les lois , & les formes judiciaires , avoit eu la même idée ; mais son plan étoit plus vaste , plus sagement combiné dans l'ensemble , & dans les diverses parties qu'il embrassoit. Il vouloit réaliser le projet de Louis XI , qui fut un mauvais Roi , mais qui vit quelquefois les choses , comme les grands Rois doivent les voir ; c'étoit de réunir , dans un même corps , toutes ces lois si variées , si contraires les unes aux autres , & quelquefois si absurdes , qui régissent les différentes provinces du royaume. Si ce grand ouvrage , réservé peut-être à notre siècle , eût été exécuté d'après le système dont M. de Lamoignon avoit tracé le plan , la jurisprudence seroit appuyée sur des principes plus clairs & plus sûrs ; l'application des lois se feroit d'une manière plus satisfaisante pour la conscience du Magistrat , & plus marquée au coin de l'équité ; les procès deviendroient moins compliqués & moins ruineux ; en un mot , la raison & l'humanité verroient avec joie tous les sujets du même Prince , soumis à la même législation ; & la plupart des citoyens pourroient , dans une infinité de cas , terminer entre eux leurs démêlés , sans s'exposer aux pertes qu'on ne peut éviter , en soutenant le meilleur droit devant les tribunaux les plus éclairés.

M. Puffort & ses adjoints ne prirent qu'une partie de la vaste idée de M. de Lamoignon , & l'ouvrage , dans ce qu'il a de plus magnifique & de plus utile , est resté jusqu'à présent dans l'état d'un simple projet. Puffort , appuyé par Colbert , vouloit travailler à part & sur d'autres principes , pour lui enlever la gloire du succès , & montrer au Roi qu'il y avoit ailleurs que dans la tête du premier Président , des lumières aussi sûres & aussi étendues que les siennes. Cependant on fut obligé de revenir à lui , de s'en rapporter à ses connois-

sances, dont personne ne doutoit, & d'adopter la méthode qu'il avoit proposée, la seule d'où il pût résulter un travail solide & fructueux. C'étoit la méthode de la discussion, dans des conférences réglées, où des Magistrats instruits & de savans Jurisconsultes, examinoient les matières sous toutes les faces & selon tous les rapports qu'elles présentent. Cette méthode fut suivie dans le travail qu'on fit pour la rédaction de l'ordonnance civile de 1667, & de l'ordonnance criminelle de 1670, lorsque M. Puffort & ses associés eurent senti le besoin qu'ils avoient de se réunir à M. de Lamoignon & à ses Collaborateurs. « Le procès-verbal des conférences tenues à ce sujet par ordre du Roi, dit l'Historien du premier Président que nous avons déjà cité, est un monument qui nous montre comment M. de Lamoignon fut à la fois répondre aux vues du Roi, & défendre les moins dres intérêts de la justice. »

Pendant qu'on travailloit à l'ouvrage de la réformation, quelques membres du Parlement prenoient en secret des mesures pour le traverser. La cinquième Chambre des Enquêtes étoit le foyer de cette fermentation, qui pouvoit se communiquer en peu de temps à toutes les autres. Le Roi & les Ministres qui désiroient d'avoir un prétexte à saisir pour venger la Cour des affronts qu'elle avoit éprouvés du temps de la Fronde, auroient vu avec plaisir la Compagnie entière partager ces mouvemens, & s'engager dans une entreprise dont on auroit profité pour la punir, par la suppression de cette cinquième Chambre. Mais il falloit pour cela que le premier Président restât paisible spectateur de ce qui se passoit sous ses yeux, sans opposer sa prudence & sa modération à la chaleur des esprits. On mit tout en usage pour enchaîner son zèle, comme s'il eût été possible qu'il vît avec indifférence le danger où sa Compagnie s'exposoit par une résistance à contre-temps. Lamoignon ne fut point séduit par les offres de Colbert & des autres Ministres, qui lui faisoient proposer des avantages de tout genre, pour prix de son inaction. Plus jaloux de la gloire de sa Compagnie, que de toutes les faveurs de la fortune, il se servit du talent de la persuasion, qu'il possédoit à un si haut degré, que Colbert même en craignoit les effets, pour ouvrir les yeux aux plus modérés & affoiblir par-là le parti des plus ardens. Son courage alla même jusqu'à se laisser soupçonner pendant

quelque temps , d'une intelligence secrète avec la Cour , lâcheté dont il étoit aussi peu capable , que des crimes les plus bas. Cette conduite sage & généreuse épargna un acte de sévérité à la Cour , & au Parlement une humiliation qu'il n'auroit pas évitée sous un autre chef. Il paroît que Fléchier fait allusion à cet événement dans l'éloge funèbre du premier Président , lorsqu'il dit : « Que ne puis-je vous faire
» voir . . . des espérances rejetées , quand elles ont pu l'en-
» gager à quelque basse complaisance ; . . . des reproches
» soutenus constamment , quand il a eu pour lui le témoi-
» gnage de sa conscience ; . . . sa propre réputation sacri-
» fiée au bien public ! &c.

Après s'être occupé de la réformation de la justice , M. de Lamoignon méditoit un dessein qui intéressoit de plus près la religion , sans être étranger au bien de la société ; c'étoit la réformation des Ordres monastiques , qu'il vouloit rappeler à la régularité primitive de leur institution. Dans cette entreprise , dont l'Eglise & l'Etat devoient également profiter , Colbert & Lamoignon se trouvèrent encore opposés de sentiment. Le Ministre vouloit qu'on ne pût disposer de sa personne par des vœux irrévocables qu'à l'âge où les lois permettent qu'on dispose de ses biens ; Lamoignon , qui tenoit aux anciens usages , quoiqu'ils ne soient trop souvent que d'anciens abus , trouvoit des inconvéniens dans cette innovation. Cependant il retarda lui-même dans la suite , aussi long-temps qu'il put , l'engagement de deux de ses filles , qui demandoient à faire profession dans l'ordre de Ste. Marie ; tant il est vrai que le Magistrat & le Père sont quelquefois bien différens l'un de l'autre ; & qu'on ne voit pas les mêmes choses sous les mêmes rapports , quand on les envisage tour-à-tour comme homme public , ou comme particulier. Quoi qu'il en soit de cette diversité d'opinion entre deux grands hommes , qui ont été l'un & l'autre l'ornement de leur siècle & la gloire de la Nation , M. de Lamoignon s'occupa dix ans de ce projet. « Le travail , dit le Pré-
» sident son fils , père de M. le Chancelier de Blancme-
» nil , étoit presque achevé , lorsque M. de Harlai fut
» nommé Archevêque de Paris , & en peu de temps , ce
» qui avoit coûté tant de peine fut renversé : la posté-
» rité , ajoute-t-il , aura peine à croire qu'un Laïque ait
» fait à la religion tout le bien qu'elle a reçu de M. le

» premier Président, & qu'un Prélat ait pris tant de peine
» à le détruire. »

M. de Lamoignon, toujours occupé du bien public, a laissé un beau monument de son zèle & de ses lumières, dans le précieux recueil de ces célèbres arrêtés, qui sans avoir reçu le caractère de lois solennelles, en ont presque l'autorité, & servent tous les jours de règle aux Jurisconsultes & aux Magistrats. Ce sont des axiomes de justice, des maximes générales, fondées sur la nature & sur la raison, qui s'appliquent comme d'elles-mêmes aux questions particulières dont elles renferment la solution, & qui jettent une lumière pure sur la plupart des lois dont on ne connoît pas toujours l'esprit & les principes. L'abolition du *Congrès*, formalité indécente & honteuse, qui fut proscrite à jamais par arrêt du 28 Février 1677, est encore une des choses les plus utiles pour les mœurs & l'honnêteté publique, que notre illustre Magistrat ait faites pendant sa première P.é-fidence. Chrétien-François de Lamoignon son fils, qui étoit alors Avocat-Général, en a partagé la gloire avec lui, par l'éloquent plaidoyer qu'il fit à ce sujet, & peut-être Boileau n'y a-t-il pas eu moins de part que l'un & l'autre, par les vers énergiques qu'on lit dans sa huitième satyre, sur cet usage aussi barbare que révoltant.

Dans sa vie privée M. de Lamoignon étoit l'homme le plus aimable & le plus intéressant. Doux, affable, d'un commerce facile & sûr, il aimoit à oublier les affaires, & à déposer la gravité du Magistrat dans la société des amis qu'il admettoit auprès de lui. Sans préférence & sans aversion pour aucun parti, il recevoit, avec les mêmes égards & la même affabilité, Rapin, Bouhours, Bourdaloue, Nicole, Baillet, Racine & Boileau. Avec eux il n'étoit qu'homme de lettres, & souvent il les étonnoit par ses connoissances, qui étoient aussi étendues & aussi variées en littérature, que profondes en jurisprudence.

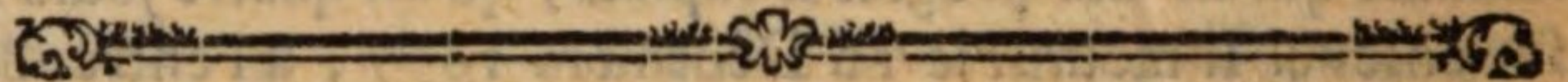
M. de Lamoignon avoit joui de bonne heure de la réputation la plus flatteuse pour un Citoyen & un Magistrat, celle de la probité. L'estime qu'on avoit conçue pour lui étoit si générale, que dans les temps orageux de la Fronde, temps où il n'avoit pas encore pu arriver à ce haut degré de considération, qu'il s'est justement acquise depuis, des gens de tous les partis, s'empressoient à le charger des dépôts

dépôts les plus considérables , enforte qu'il avoit gardé chez lui jusqu'à six millions à la fois , qui en feroient plus de dix aujourd'hui , appartenans à différens particuliers ; & la plupart de ceux qui lui confioient ainsi leur fortune , il ne les connoissoit pas , & il n'en étoit pas connu. Il étoit parvenu au comble de la gloire où peut s'élever un homme de sa profession : honoré dans sa Compagnie , regardé du public comme le plus sage , le plus intègre & le plus éclairé des Magistrats , il voyoit à ses côtés deux fils qui promettoient de l'égalier par leurs talens , leurs lumières & leurs vertus. Enfin il étoit d'une santé robuste , & dans un âge où les hommes qui ont vécu suivant les règles de la modération & de la tempérance , peuvent encore espérer de prolonger leur carrière durant plusieurs années , lorsqu'il fut attaqué d'une maladie qui fit des progrès si rapides , qu'en quatre jours il fut enlevé. Il mourut le 10 Décembre 1677 , à l'entrée de la soixante-unième année de son âge.

M. Fléchier , chargé de faire l'éloge funèbre de ce vertueux Magistrat , ne s'est point trouvé dans l'embarras où sont la plupart de ceux , qui ayant à louer un Héros du siècle , ne savent comment concilier les devoirs de leur ministère , avec les intérêts de la vérité. Dans les louanges qu'il lui donne , il est moins orateur qu'historien. Quand il parle de son attachement sincère à la religion , du respect dont il étoit pénétré pour les choses saintes , de son exactitude à remplir toutes les obligations que l'Eglise impose aux fidèles , jusques dans les moindres pratiques pour lesquelles tant d'autres n'ont que de l'indifférence ; de sa piété solide & toujours soutenue , au milieu des fonctions multipliées d'une charge qui ne laisse presque pas de momens libres à celui qui veut s'en acquitter comme il faut ; & enfin des sentimens si conformes à la pureté de sa vie , qu'il fit paroître aux approches de la mort ; ce Prélat éloquent n'a fait que rappeler à ses auditeurs ce qu'ils avoient vu , ce qu'ils savoient aussi bien que lui. L'éloge de M. de Lamoignon , comme Magistrat & comme Chrétien , étoit dans la bouche de ce public , dont le suffrage est si honorable pour ceux qui l'obtiennent , parce qu'il ne flatte guères les grands pendant leur vie , & qu'il les juge toujours avec équité après leur mort.

En finissant cette Notice , nous nous faisons un devoir de

publier, que nous avons tiré tout ce qu'elle renferme d'intéressant, d'une vie de M. de Lamoignon, écrite avec autant de sagesse que d'élégance, par M. Gaillard de l'Académie Française. Cet estimable Ecrivain, qui joint des mœurs si douces à des talens si connus & si justement applaudis, sur-tout dans le genre de l'histoire, a eu la complaisance de nous communiquer ce qu'il a écrit sur M. le premier Président de Lamoignon, à mesure que les feuilles sortoient de la presse. C'est là que nous avons puisé les principaux faits, & les détails que nous avons rapportés. Mais en travaillant d'après lui, nous avons senti, que s'il est toujours avantageux de marcher sur les pas d'un bon guide, il est quelquefois peu satisfaisant pour l'amour-propre, d'avoir sous les yeux un modèle dont il est trop difficile d'approcher.



*Marie - Thérèse d'AUTRICHE, Infante
d'Espagne, Reine de France.*

MARIE-Thérèse d'Autriche, fille unique de Philippe IV, roi d'Espagne, & d'Elisabeth de France, sa première femme, nâquit à Madrid le 20 Septembre 1638. Louis XIV, qu'elle épousa dans la suite, étoit né le 5 du même mois à Saint-Germain-en-Laye. Deux événemens de cette nature, si voisins l'un de l'autre, sembloient être un indice des vues secrètes de la Providence sur les augustes Enfans, dont la naissance combloit de joie les deux cours de France & d'Espagne, alors ennemies. La jeune Infante avoit reçu du ciel toutes les grâces de la figure, & tous les dons de l'ame qui relèvent les avantages de la naissance dans une Princesse née à l'ombre du trône, & destinée à l'occuper. La reine d'Espagne, sa mère, fille de Henri IV, également respectée des deux Nations rivales, parce que l'une avoit admiré dès sa jeunesse l'aurore & les premiers développemens de toutes les vertus dont l'autre jouissoit dans leur maturité, ne confia point l'éducation de l'Infante Marie-Thérèse, à des mains étrangères. Elle ne la perdit pas de vue pendant les six premières années de sa vie, & ce fut sous les yeux & par les soins de cette excellente mère, qu'on vit éclore dans la jeune Princesse cette dignité de caractère, cette bonté

compatissante, cette candeur admirable, cette ingénuité noble & modeste; en un mot, toutes ces belles qualités qui la rendirent si chère aux François, lorsqu'elle vint partager leur hommage avec l'auguste Epoux que le ciel lui avoit destiné. Ce fut sans doute un malheur pour elle de perdre sa tendre & vertueuse mère, avant d'être sortie des ténèbres & de la foiblesse qui enveloppent l'enfance des Princes, comme celle des autres hommes. La Reine d'Espagne mourut en 1644, & sa fille n'avoit alors que six ans; mais elle étoit née avec une pénétration si vive, un esprit si prématuré, tant de douceur & d'aménité, qu'elle apprit en peu de temps tout ce qu'on voulut lui enseigner, & qu'elle ne donna d'autre peine aux personnes chargées de son éducation, que celle de la suivre dans ses progrès, ou celle de la modérer.

Cependant la guerre qui duroit depuis plus de trente ans entre la France & l'Espagne, avoit tellement épuisé les deux Nations, qu'elles désiroient également la paix, dont elles avoient un égal besoin, pour se remettre de leurs pertes & de leurs victoires, presque aussi funestes les unes que les autres. Mais les conventions qui devoient en être la base, n'avoient pu être réglées par les plus grands politiques de l'Europe pendant les longues & difficileuses conférences de Munster. Anne d'Autriche, veuve de Louis XIII, & Régente du Royaume, désiroit passionnément, de donner sa nièce pour épouse à son fils, Louis XIV. Au milieu des troubles de la Fronde, & depuis que ces troubles avoient été apaisés, tandis que les armées de France faisoient face de tous côtés à celles du roi d'Espagne & de ses alliés, elle n'avoit pas cessé de s'occuper de ce grand projet, & d'en ménager l'exécution. Une foule d'obstacles paroissoient le rendre impossible, ou du moins en reculer l'époque à des temps qui sembloient encore fort éloignés. Mais peu à peu, la suite progressive des événemens anéantit une partie de ces obstacles, & enfin deux Ministres seuls, le Cardinal Mazarin pour la France, & Dom Louis de Haro pour l'Espagne, parvinrent à concilier, en moins de trois mois, les grands intérêts de leurs Cours, qui avoient infructueusement occupé tant d'habiles négociateurs, dans les pénibles discussions qui précédèrent le traité de Westphalie, en 1648. Le mariage de l'Infante Marie-Thérèse fut l'une des principales condi-

tions de ce traité, connu dans l'histoire sous le nom de Traité des Pyrénées, conclu & signé le 17 Novembre 1659.

L'union des deux augustes Epoux fut célébrée à S. Jean de Luz le 9 Juin 1660. Ils étoient à quinze jours près l'un de l'autre, au moment d'accomplir leur vingt deuxième année : Louis réunissant en sa personne tout ce qui peut faire à cet âge un Prince accompli, une taille parfaite, des traits nobles & majestueux, une grâce touchante ; & Marie Thérèse, douée de cet assemblage heureux de grandeur, de modestie & de beauté qui peuvent faire impression sur le cœur d'un jeune époux. La jeune Reine fut aussitôt conduite à Paris, en traversant la moitié de la France ; & par-tout les peuples accoururent sur son passage, la comblant de bénédictions, & la regardant comme l'ange de la paix & le gage de la félicité publique. Elle fit son entrée solennelle dans la Capitale, le 26 Août, au milieu des cris de joie qui retentissoient de toutes parts dans les rues & places de cette ville immense, dont les habitans se sont toujours signalés par la tendre & respectueuse ivresse que leur inspire la présence de leurs Maîtres.

Marie-Thérèse ne démentit point à la cour de France, l'opinion qu'elle avoit donnée d'elle par les agrémens de son esprit, la bonté de son cœur, & sur-tout par sa piété solide & vraie, tant qu'elle avoit vécu dans celle du Roi son père. Le Roi ne pouvoit se lasser de la voir & de l'entendre. Elle parloit avec tant de justesse, elle mettoit dans tout ce qu'elle disoit un tour si fin, si délicat, elle accompagnoit ses entretiens de tant de politesse, & d'égards si flatteurs pour chacun de ceux qui s'assembloient chez elle, aux heures du cercle ou du jeu, qu'elle ne tarda pas à gagner le cœur des courtisans. Ils ne pouvoient s'empêcher de mêler l'admiration & l'estime la plus sentie, aux hommages qu'ils lui rendoient par devoir. Sa vie privée ne méritoit pas moins d'éloges, qu'elle ne s'en attiroit toutes les fois qu'elle paroissoit en public, pour satisfaire aux devoirs extérieurs & aux bienféances de son rang. Elle avoit établi dans son palais un ordre admirable ; tout y étoit réglé avec soin, & les moindres momens avoient une destination marquée que la seule volonté du Roi pouvoit changer. Sa Cour étoit une école de sagesse & de retenue. Les personnes qui la composaient se faisoient un devoir de se conformer aux

principes de prudence & de modestie par lesquels elle se conduisoit. Celles qui étoient attachées à son service, depuis les Dames les plus qualifiées, jusqu'aux moindres domestiques, avoient pour elle une si grande vénération, qu'elles mettoient toute leur attention à éviter ce qui pouvoit lui déplaire. Si elle accordoit à la naissance & aux titres, les égards que l'usage ne permet pas de leur refuser, elle ne donnoit son estime qu'à la vertu.

La naissance de M. le Dauphin, qui vint au monde le 1^{er}. Novembre 1661, mit le comble aux vœux du Roi & de la Nation. Cet événement fut célébré dans la Capitale & dans tout le Royaume, avec des transports d'allégresse, comme un gage de la protection du Ciel, & regardé comme le prix des vertus de la Reine. Elle donna successivement à son Epoux, dans les années suivantes, deux Princes & trois Princesses. Mais ces heureux fruits de sa fécondité furent moissonnés par la mort dans leur enfance, de sorte que toute la tendresse de la Reine se réunit sur M. le Dauphin, seul objet, avec le Roi, de la vive affection de son cœur, & seul espoir de la France. Tant qu'il fut entre les mains des femmes, elle veilla sur lui avec autant de sollicitude que sa gouvernante & les autres personnes qui étoient auprès de lui, alarmée au moindre accident, & craignant toujours pour la vie ou la santé d'un enfant aussi précieux. Mais lorsque ce Prince fut passé, à l'âge de sept ans, sous la conduite des hommes, chargés de présider à son éducation, ses inquiétudes redoublèrent, parce qu'il étoit plus séparé d'elle, & qu'elle craignoit toujours qu'on ne le fatiguât par la multiplicité & la succession des devoirs qu'on lui imposoit. Il fallut même quelquefois que le Duc de Montausier, Bossuet, & les autres Maîtres du jeune Prince, invoquassent l'autorité du Roi, pour calmer les craintes & arrêter l'effet des plaintes de cette mère trop tendre & trop facile à s'alarmer. A la voix du Roi, elle paroissoit devenir plus tranquille. Sa douceur naturelle & sa soumission aux volontés de son auguste Epoux, lui faisoient renfermer ses peines au fond de son cœur.

La pieuse Reine eut souvent occasion d'appeler à son secours, cette douceur de caractère, & ce respect infini qu'elle avoit pour le Roi, sentimens dont elle ne s'écarta jamais. Elle l'aimoit avec une tendresse qui n'étoit peut-être

pas assez calme, ni assez subordonnée à la raison, pour son bonheur. Des goûts vifs & fréquens entraînoient ce Prince dans des attachemens dont elle ignoroit une partie, mais qu'il étoit impossible de lui dérober entièrement, malgré le peu de penchant qu'elle avoit à soupçonner le mal, & moins encore à le croire. Son amour pour le Roi avoit bien toute la chaleur d'une passion vive, mais rien de ces inquiétudes & de ce trouble qui caractérisent la jalousie. Quand elle ne pouvoit douter qu'il ne portât son hommage à d'autres objets, de douces plaintes, des larmes amères, des soupirs qui s'échappoient de son cœur en secret, étoient les seules marques de sa douleur. La Reine mère, sa tante & sa meilleure amie, partageoit ses chagrins, & tâchoit de la consoler par de tendres caresses, de sages conseils, & l'espoir d'un avenir plus heureux qu'elle lui faisoit envisager. On peut juger d'après cela, combien la Reine fut affligée lorsqu'elle perdit, en 1666, cette Princesse, dont l'amitié, l'expérience, & les bons exemples lui devenoient plus nécessaires que jamais, à mesure que le Roi s'éloignoit d'elle, pour se livrer aux nouvelles liaisons qu'il formoit.

La piété solide est la source des consolations & des véritables douceurs, sur-tout pour les cœurs nés sensibles, qui se livrent avec plus d'abandon que les autres à leurs attachemens. Quand les appuis humains leur manquent, ils se tournent vers Dieu, & trouvent en lui ce qu'ils cherchoient inutilement dans l'affection des parens & des amis les plus tendres. La Reine n'avoit pas attendu la mort d'Anne d'Autriche, pour se convaincre de cette vérité, qui fut toujours une des premières règles de sa conduite. Mais cette mort, en mettant sous ses yeux, de la manière la plus frappante, & la vanité des grandeurs, & le néant de tout ce qui n'est pas Dieu, fut pour elle un nouveau motif de ne s'attacher qu'à lui, comme au seul objet qui ne finit point. Sa vie ne fut qu'une suite continuelle de bonnes œuvres, d'actions édifiantes, & de pratiques pieuses, dont elle savoit ménager les heures, de façon que ses devoirs extérieurs n'en souffroient jamais. Lorsque les assujettissemens de la Cour contrarioient ses goûts, & cela n'étoit pas rare, elle s'y soumettoit par esprit de religion, les regardant comme une partie de sa pénitence, d'autant plus méritoire aux yeux de Dieu, qu'ils étoient dans l'ordre de ses desseins sur elle.

Son inclination la portoit à la retraite , parce qu'elle y jouissoit du bonheur de s'entretenir avec Dieu , & de la liberté d'esprit , si nécessaire aux ames pieuses pour se nourrir avec plus de fruit , par la méditation des sublimes vérités de la foi. Elle alloit souvent passer plusieurs jours de suite , loin du monde & des hommages de la Cour , dans les couvens les plus austères. Le silence qui règne dans ces asiles de la piété , le calme & le recueillement que tout y inspire , s'accordoient avec les pensées dont son ame étoit remplie. C'étoit là qu'elle aimoit à se trouver au milieu des Vierges pures dont elle envioit le sort , & dont les saints exemples animoient sa ferveur. Elle auroit préféré leur vie pénitente , leurs jeûnes & leurs austérités , aux fêtes les plus brillantes , & aux délicatesses recherchées du séjour qu'elle étoit forcée d'habiter. Quand le moment de quitter ces lieux solitaires approchoit , elle ne s'en éloignoit qu'avec peine ; il en coûtoit à son cœur pour quitter la société des anges de la terre qu'elle y avoit admirés ; quelquefois même , il lui échappoit des larmes en se séparant d'elles , & ce n'étoit jamais qu'en promettant de venir les rejoindre au plutôt , qu'elle leur faisoit ses adieux.

Quoique cette vertueuse Princesse ne cherchât que Dieu , dans tout ce qu'elle faisoit pour lui plaire & pour se sanctifier , il étoit dans les principes d'une dévotion aussi éclairée que la sienne , de remplir l'obligation imposée à tous les Chrétiens , & plus particulièrement aux Princes , d'édifier le prochain par leurs bons exemples. Elle favoit que ce genre de prédication est d'un effet plus général , plus prompt & plus assuré que tous les autres. C'est pour cela qu'elle ne manqua jamais d'assister en public , à toutes les cérémonies du culte extérieur. Sans négliger les assemblées de piété , qui attiroient les fidèles dans les autres Eglises , elle préféroit celle de la Paroisse , parce que c'est la maison commune de ces familles particulières , qui composent la grande société des Chrétiens , répandue sur toute la terre. Elle aimoit à s'y confondre avec le peuple , pour s'humilier davantage , & pour montrer combien elle étoit convaincue que tous les hommes sont égaux devant la Majesté Suprême ; & qu'aux yeux de celui qui veille également sur les petits comme sur les grands , il n'y a d'autre distinction que celle des cœurs purs & vertueux. On ne pouvoit

considérer son recueillement , sa modestie , son profond abaissement au pied des autels , & l'état d'adoration où elle étoit pendant la célébration des saints Mystères , sans en être touché. Les femmes de la Cour , les plus livrées au monde & à la dissipation , les hommes qui passoient pour les moins religieux , ne pouvoient s'empêcher de l'admirer , & s'ils étoient loin d'imiter ce beau modèle , ils sentoient au moins , combien il auroit importé à leur bonheur de lui ressembler.

A son amour pour Dieu , à son zèle pour la Religion , à son attrait pour la prière , qui étoit sa plus douce occupation dans les heures de solitude qu'elle savoit se procurer , à cette pureté d'ame qui lui faisoit craindre jusqu'à l'ombre du mal , la pieuse Reine joignoit une grande sensibilité pour les besoins des pauvres. Son cœur étoit attendri toutes les fois qu'on lui parloit de ce que les malheureux ont à souffrir dans les prisons , les hôpitaux , & les tristes réduits où la misère se cache en attendant les secours d'une main charitable , qui lui manque presque toujours. Elle n'avoit ni argent , ni bijoux , ni effets précieux qui lui coûtassent à sacrifier , lorsqu'on lui proposoit des pauvres malades à soulager , des familles indigentes à soutenir , des filles de toutes conditions à tirer du danger où leur âge & leur pauvreté les exposoient. C'étoit-là sur-tout , l'espèce de grâce qu'elle aimoit qu'on lui demandât , & qu'elle accordoit toujours avec le plus de plaisir. Elle voyoit Jesus-Christ dans ses membres souffrants , elle s'abaissoit devant eux pour l'honorer ; & conduite par cette vue de foi , elle alloit avec quelques Dames , les plus vertueuses de sa Cour , servir les malades dans les hôpitaux , sans être rebutée par le spectacle dégoûtant de leurs maux , ni par l'odeur infecte qu'on respire dans ces lieux , où tous les genres de misères se réunissent.

Quand elle s'occupoit de quelque travail des mains dans l'intérieur de son appartement , quand elle faisoit partager cette occupation aux Dames & autres personnes attachées à son service , c'étoit pour donner aux pauvres des habits ou du linge. Si les étoffes étoient rudes , si la toile étoit dure , elle ne s'en plaignoit jamais ; au contraire , ce travail lui plaisoit davantage , lorsqu'il étoit pénible , parce qu'il devenoit une pénitence & une occasion de souffrir

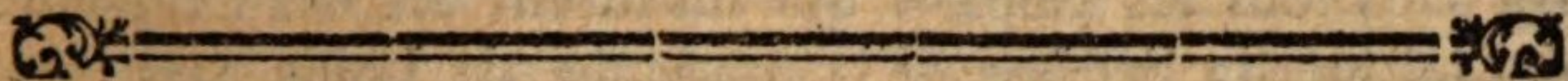
pour Dieu. On lui faisoit quelquefois des représentations sur la trop grande profusion de ses aumônes , & sur les choses dont elle se privoit pour les rendre encore plus abondantes ; mais elle répondoit avec sa douceur ordinaire , que le Roi n'y trouvoit pas à redire , & que même il approuvoit qu'elle employât ce moyen pour attirer la bénédiction de Dieu sur ses armes , & sur la famille Royale , par les prières des pauvres. En effet ce Prince , qui honoroit sa vertu , ne la contraignoit en rien. Peut-être auroit-il désiré , qu'à son exemple , elle eût eu plus de goût pour la représentation , les amusemens & les spectacles. Mais ayant connu son caractère sérieux & timide , son éloignement pour les fêtes bruyantes , son attrait pour la solitude & les exercices de piété , il voulut qu'elle fût libre de vivre à sa manière , pourvu qu'elle ne troublât point ses plaisirs , & qu'elle continuât à ne se point mêler des affaires du gouvernement.

Quant à la première de ces deux conditions , nous avons déjà parlé des règles de conduite qu'elle s'étoit prescrites à cet égard. La seconde lui coûta beaucoup moins à remplir. Elle se contentoit d'admirer les glorieuses entreprises du Roi , & d'en demander à Dieu le succès par ses prières , sans être jalouse d'obtenir de lui la moindre influence sur le secret de ses grands projets , ni sur leur exécution. Cependant elle ne manquoit pas d'intelligence & de capacité pour les affaires : elle en donna des preuves qui lui firent un grand honneur , pendant que Louis XIV étoit allé faire la conquête de la Hollande en 1672. Ce grand Prince ayant résolu de punir cette ingrate République , qui devoit tout à la France , & qui ne cessoit de l'outrager par l'insolente liberté de ses gazetiers , par la licence effrénée des libelles qui sortoient chaque jour de ses presses , & par les médailles injurieuses qu'elle faisoit frapper , nomma la Reine , son épouse , Régente du Royaume pendant son absence. Le temps de cette Régence dura peu , mais il fut assez long pour faire connoître les talens de Marie-Thérèse , la sagacité de son esprit , & l'étendue de ses lumières. Tous ceux qui furent chargés de travailler avec elle , pendant ce court espace , convinrent que dans les différens objets d'administration qu'ils discutèrent en présence de cette Princesse , elle ne montra pas moins d'habileté pour l'examen de ces matières épineuses , que de zèle pour le bien de l'Etat.

Le Roi qui se plaisoit à mettre par-tout de la magnificence & de la grandeur , conduisoit quelquefois sa Cour à la guerre , comme pour la rendre témoin de sa valeur & de sa gloire ; & alors la Reine le suivoit. C'est ce qui arriva dans les campagnes de 1667 & 1678. Elle l'accompagna de même en 1680 , année du mariage de M. le Dauphin , dans la visite générale qu'il entreprit de tous les ports & havres du Royaume. Lorsque ce Prince se rendit à Strasbourg l'année suivante , pour en prendre possession , elle alla partager avec lui les honneurs que lui rendirent ses nouveaux Sujets. Elle l'avoit encore suivi en 1683 , dans le voyage qu'il fit en Alsace , en Franche-Comté & dans les contrées voisines , pour visiter les places des frontières. Revenue à Versailles , le 20 Juillet , elle paroissoit jouir de la meilleure santé. Quelques jours après , elle sentit des douleurs très-vives , accompagnées d'inquiétudes & d'agitations dans presque toutes les parties du corps. On aperçut ensuite à son bras gauche , une enflure considérable , qu'on traita de rhumatisme. On lui fit une saignée du pied ; mais bien loin d'en recevoir du soulagement , elle s'en trouva plus mal , & la fièvre s'alluma de manière à donner beaucoup d'inquiétude. En peu de temps le mal fit des progrès rapides , & parut bientôt au-dessus des remèdes. Lorsque son Confesseur approcha d'elle pour la disposer à faire le sacrifice de sa vie , il se servit de ces belles paroles de saint Paul , tirées de l'Épître aux Romains , Ch. 14 , v. 8. *Soit que nous vivions , soit que nous mourions , nous sommes au Seigneur* : elle répondit avec autant de fermeté que de présence d'esprit : *Qu'importe donc de vivre ou de mourir*. Le danger augmentant d'un instant à l'autre , on se hâta de lui apporter le S. Viatique , qu'elle reçut avec tous les sentimens de foi , d'amour & de confiance qu'on pouvoit attendre de sa piété. Ce fut M. de Harlai de Chanvalon , Archevêque de Paris , qui fit cette touchante cérémonie. Le Roi , M. le Dauphin , toute la Famille Royale , qui étoient dans la chambre , fondoient en larmes. Ce spectacle l'ayant attendrie , elle fit au Roi ses derniers adieux , & demanda qu'on lui permît de rester seule , pour n'avoir plus à penser qu'à l'éternité , qu'elle voyoit approcher. Elle mourut ainsi dans le calme d'une conscience pure , le 30 Juillet , âgée de 45 ans , dont elle en avoit passé 23.

à édifier la Cour de France , & à mériter ses regrets.

« On ne peut donner une idée plus juste des mœurs de
 » cette Princeſſe , dit le Préſident Hainault , & en même-
 » temps de la hauteur de ſes ſentimens , qu'en rapportant
 » une réponſe qu'elle fit un jour ; c'étoit à une Carmélite
 » qu'elle avoit priée de lui aider à faire ſon examen de
 » conſcience , pour une confeſſion générale à laquelle elle
 » ſe diſpoſoit. Cette Religieuſe lui demanda ſi , en Eſpa-
 » gne , dans ſa jeuneſſe , avant d'être mariée , elle n'avoit
 » point eu envie de plaire à quelques-uns des jeunes gens
 » de la Cour du Roi ſon père : *Oh ! non , ma Mère , dit-elle ,*
 » *il n'y avoit point de Rois* ».



LE TELLIER , Chancelier de France.

ON a dit avec aſſez de raiſon , que la vie de la plupart des Miniſtres eſt un problème , dont ils pourroient ſeuls donner la ſolution : le voile du ſecret couvre ordinairement toutes leurs démarches , & même leurs penſées. Il eſt rare que ceux qui les approchent de plus près les connoiſſent mieux que le public , dont les jugemens avantageux ou défavorables aux hommes en place , ſont toujours ſi haſardés. Mais il eſt plus rare encore que ceux qui ont travaillé ſous leurs ordres , & qui ſe flattent d'avoir eu part à leur confiance , les peignent de leurs vraies couleurs , dans les Mémoires qu'ils écrivent ſur les événemens qui ſe ſont paſſés ſous leurs yeux. Comblés de faveurs , ou mécontents de n'en avoir pas obtenu davantage , c'eſt des mains de la reconnoiſſance ou du dépit qu'ils prennent le pinceau. Dans ce langage ſi oppoſé du panégyrique ou de la ſatyre , comment diſcerner la vérité qui marche conſtamment dans le juſte milieu que la paſſion ne connut jamais ? Nous avons eu le bonheur de ne nous pas trouver dans cet embarras , ſi déſolant pour les Histo-ri-ens , en travaillant à l'eſquiſſe de la vie publique & privée de M. le Chancelier le Tellier. Peu d'Ecrivains l'ont flatté , & moins encore ont oſé le calomnier : enſorte que preſque tous ceux qui ont parlé de lui , ſe ſont accordés à dire qu'il réunifſoit les talens , les lumières & les vertus qu'exigeoient dans les temps orageux où il a vécu , les différens emplois auxquels il a été ſucceſſivement appelé.

Il nâquit à Paris le 19 Avril 1603 , de Michel le Tellier , Seigneur de Chaville , Conseiller en la Cour des Aides , & de Claude Chauvelin son épouse. La jeunesse des grands hommes annonce ordinairement ce qu'ils doivent être dans la suite ; Monsieur le Tellier confirme cette vérité. On pourroit dire que l'aurore de sa raison fut celle de ses talens. Né dans le sein de la Magistrature , & destiné à la même profession , il sentit de bonne heure que l'étude des Lois étoit l'objet dont il devoit s'occuper avec le plus de soin. Quelque difficile qu'elle soit , le désir de se rendre utile à sa patrie , lui en fit trouver le travail moins pénible , & l'on peut juger des progrès qu'il y fit , par la capacité soutenue qu'il montra dans tous les emplois qui lui furent confiés ; capacité qui lui mérita l'estime & la confiance de Louis XIII , des Cardinaux Richelieu & Mazarin , de la Régente , & enfin de Louis XIV. La première charge qu'il exerça , fut celle de Conseiller au Grand-Conseil , & il n'étoit âgé que de vingt un ans quand on l'y reçut (1624). Le mérite qu'on lui connoissoit déjà , fit oublier qu'il n'avoit pas l'âge prescrit par les Ordonnances , & l'on crut travailler à la gloire de la Compagnie en l'y admettant.

Il avoit reçu de la nature une aptitude singulière pour la discussion des affaires les plus épineuses & les plus compliquées. A peine âgé de vingt ans , & avant d'entrer au Grand-Conseil , il avoit déjà fait usage de ce talent pour lui-même , en soutenant , contre des prétentions injustes , les droits de la succession de son père , qu'il venoit de perdre. Il ne tarda pas à se distinguer par la manière dont il s'acquitta des fonctions de sa charge , & par cet amour du travail qui redoubloit de jour en jour. Malgré sa jeunesse , on ne remarqua jamais le moindre écart dans sa conduite ; on lui trouva toujours cette application infatigable , cet éloignement des dissipations si naturelles à son âge , & cette maturité de jugement que les autres n'acquièrent qu'avec l'âge , & ne doivent qu'au calme des passions , fruit tardif d'une vieillesse éclairée par l'expérience.

Sept ans après , c'est-à-dire en 1631 , il passa de ce tribunal à la charge de Procureur du Roi au Châtelet. Alors tous ces talens qui devoient se développer à mesure qu'il avanceroit dans la carrière qui s'ouvroit devant lui , commencèrent à fixer les regards de la Capitale. Protecteur de ces

Lois sages & sévères qui veillent à la sûreté publique , il fut inflexible & sans passion comme elles. Redoutable aux méchans , il étoit sans prévention contre les accusés. Tant que le crime n'étoit pas prouvé , il les regardoit comme des infortunés dont les intérêts lui étoient confiés. Il les écoutoit avec patience , les soulageoit avec bonté , & ne refusoit jamais de les entendre , sous le vain prétexte du nombre accablant de ses occupations. Dans une place aussi délicate , où l'attention est partagée entre tant d'objets différens , il est bien difficile que le Magistrat le plus intègre , le plus éclairé , n'oublie pas quelquefois l'austérité du devoir , tantôt par surprise , & tantôt par négligence.

Les égards dus à la naissance , l'amitié , la parenté , les liaisons , la confiance , & même , osons le dire , l'intérêt personnel , sont autant de pièges qui l'environnent ; on donne une interprétation favorable aux lois , & souvent le coupable échappe au jugement qu'il méritoit , tandis que l'innocent , qui n'a d'autre protecteur que la justice de sa cause , succombe & périt.

Ces considérations ne purent jamais rien sur Monsieur le Tellier ; quoique jeune , il fut toujours en garde contre les brigues & les partialités , qui attaquent l'intégrité du Magistrat , par tous les moyens capables de le séduire ; contre les préventions qui sont pour l'esprit , ce qu'est pour les yeux du corps , un voile que les rayons de la lumière ne peuvent pénétrer ; & beaucoup plus encore , contre les voies irrégulières qui ne tendent qu'à intervertir l'ordre & à dépouiller la loi de son autorité. Il savoit que le Juge ne doit porter au tribunal , ni une douceur mendrée , ni des rigueurs arbitraires , mais la loi toute seule , qui ne distingue point entre les grands & les petits , & qui prononce sans égard à la qualité de ceux dont elle décide les intérêts.

Cependant de nouveaux honneurs l'attendoient : le Cardinal de Richelieu , dont le principal talent étoit de connoître les hommes , & de savoir les employer , ne fut pas longtemps sans découvrir le mérite supérieur de M. le Tellier. Il fut nommé Maître des Requêtes en 1638 , & un an après , le Roi , dirigé par son Ministre , le choisit pour accompagner en Normandie M. le Chancelier Seguier , & M. Talon , Conseiller d'Etat , & terminer avec eux les procédures faites contre les révoltés de cette Province. Un esprit de sédition

s'étoit emparé de la Capitale , & de-là se répandoit dans les villes voisines. Le Parlement de Rouen avoit été privé de ses fonctions, pour n'avoir pas remédié à ces désordres dans leurs commencemens ; & il étoit à craindre que le mal ne devînt général ; mais la prudence & l'activité des trois illustres députés , ne permirent pas à la rébellion d'étendre ses ravages.

Dans ces conjonctures délicates , où il s'agit de ramener au devoir de la soumission des hommes qui s'autorisent du nombre & de la qualité de leurs complices , le talent de la conciliation , & l'art de manier les esprits , sont plus nécessaires & plus efficaces que les coups d'autorité ; mais il y a deux dangers à éviter. S'il est à craindre d'un côté que la licence, qui ne connoît plus de frein , ne se roidisse contre une rigueur trop inflexible ; d'un autre côté il ne l'est pas moins qu'une douceur trop facile ne la rende plus hardie , & que son audace n'augmente par le peu de fermeté qu'on emploie pour la soumettre , ou par les offres trop avantageuses qu'on lui fait pour la désarmer. Ainsi, dans les deux cas , le remède, loin de guérir le mal , en propage la cause , & ne sert qu'à l'aigrir davantage.

M. le Tellier vit ces inconvéniens , & quoique le Chancelier fût soutenu par une armée , la politique lui fournit des moyens plus sûrs & moins dangereux , que la force des armes , ou l'extrême rigueur des lois. Offrir à ceux qui avoient du pouvoir sur les autres par leur naissance & leur crédit , des avantages propres à les gagner , avec le pardon de leur faute ; attaquer ceux qui n'avoient fait que céder au torrent de l'exemple , par les sentimens de l'honneur & la crainte de l'infamie ; effrayer les plus timides par l'appareil des supplices , & détacher peu à peu quelque partie de ce corps de rebelles , afin de le rendre moins agissant , & de l'écraser après l'avoir affoibli , tels furent les moyens que proposa M. le Tellier à ses Collègues , qui les adoptèrent , & bientôt ils eurent la satisfaction de voir rentrer la Province dans le devoir. Cette grande affaire terminée si heureusement par sa prudence & son habileté , lui mérita de plus en plus l'estime du Roi & du Cardinal.

M. le Tellier étoit arrivé à cet âge où les hommes en place , plus encore que les autres citoyens , ont besoin de se donner une compagne qui veille sur l'intérieur de leur maison , & qui se charge pour eux de tout le détail des soins domestiques.

Avec la réputation dont il jouissoit , on n'a pas de peine à croire qu'il eut à choisir entre les meilleurs partis auxquels il pouvoit prétendre. Mais dans ce choix important , il ne se décida que par le mérite & les qualités estimables de la personne avec laquelle il résolut de s'unir. Ce fut par des vues aussi sages & aussi pures , que peu de temps après avoir terminé les affaires de Normandie dont nous venons de parler , il épousa Mademoiselle Elisabeth Turpin , fille de Jean Turpin , Seigneur de Vauvredon , & Conseiller d'Etat. Trois enfans furent les fruits de ce mariage ; 1^o. François-Michel le Tellier , Marquis de Louvois , devenu si célèbre dans le ministère de la guerre pendant les brillantes années du règne de Louis XIV ; 2^o. Charles-Maurice le Tellier qui embrassa l'état ecclésiastique , & mourut Archevêque de Rheims ; 3^o. Magdeleine-Fare le Tellier , première femme de Louis-Marie Duc d'Aumont.

Dès que ses deux fils furent en âge de recevoir les premières leçons des lettres & de la vertu , M. le Tellier les confia aux soins d'un Ecclésiastique pieux , éclairé , prudent , dont il connoissoit également les mœurs & la capacité ; mais , quoique cet instituteur méritât toute sa confiance , il ne se crut pas dispensé de veiller par lui-même à l'éducation de ses enfans , & de concourir avec celui qu'il avoit mis auprès d'eux à leur former l'esprit & le cœur , autant que ses occupations pouvoient le lui permettre.

Ne pouvant leur donner tout son temps , il leur consacroit du moins ses loisirs ; il les voyoit souvent , se faisoit rendre compte de leurs travaux , excitant leur émulation par des caresses & des récompenses , louant leurs efforts pour les encourager , & s'attachant sur-tout à étudier leur caractère , afin de les conduire suivant la diversité de leurs talens & de leurs inclinations. Si la multitude des affaires , dont il se trouvoit chargé , l'obligeoit quelquefois à passer plusieurs jours sans les voir , c'étoit de toutes les privations , celle qui coûtoit le plus à son cœur. Il se rapprochoit d'eux aussitôt qu'il le pouvoit , & c'étoit toujours avec un nouveau plaisir. Il savoit que dans l'ordre de la nature & de la religion , le premier devoir des pères est d'élever leurs enfans , pour en faire des citoyens utiles & des hommes vertueux ; & ce devoir sacré , personne ne l'a rempli avec plus de zèle & de succès que M. le Tellier.

Jusqu'à l'époque de son mariage , il ne s'étoit fait connaître que par les lumières & l'intégrité d'un Magistrat consommé dans l'étude des Loix : mais la manière dont il s'étoit conduit dans l'affaire de Rouen , avoit fait paroître ses talens pour la politique , & ses vues profondes sur les objets d'administration , dont on ignoroit jusqu'alors qu'il se fût occupé. Le Cardinal de Richelieu , bon juge en ce genre , sentit combien il pouvoit lui être utile , & résolut de l'employer. Ce Ministre le fit nommer , en 1640 , Intendant de l'armée de Piémont , dans la guerre que la France déclara aux Princes de Savoie , qui combattoient avec les armées de l'Espagne contre Madame Royale , sœur de Louis XIII , & veuve de Victor Amédée Duc de Savoie , mort en 1637. Ce Prince avoit laissé la tutelle de ses enfans à la Duchesse son épouse. Le Roi de France fut obligé de soutenir les droits de sa sœur contre le Prince Thomas & le Cardinal de Savoie , beau-frères de cette Princesse.

Monsieur le Tellier se conduisit dans cette place importante avec une prudence & une dextérité qui étonnèrent la Cour de France. Pour répondre à la confiance du Ministre & mériter son estime , il ne se borna pas à remplir les devoirs d'un Intendant avec son exactitude & sa vigilance ordinaire , il devint négociateur ; & conjointement avec Mazarin , qui faisoit alors les premiers pas dans la carrière de la politique , il parvint à ménager un accommodement entre la Régente de Savoie & les Princes ses beau-frères. Ils renoncèrent à l'alliance des Espagnols , & consentirent à l'exécution du Testament du Duc Victor-Amédée , en ce qui concernoit la Régence de ses Etats : à ces conditions , le traité fut signé le 14 Juin 1642. C'est dans cette occasion si glorieuse pour Monsieur le Tellier , qu'il fit comme l'apprentissage de la place qu'il devoit bientôt occuper dans le ministère.

La mort du Cardinal de Richelieu , arrivée cette même année , n'opéra pas dans le Royaume la révolution que ses ennemis désiroient avec impatience. Ce grand homme , dont le génie vaste & profond rendit à l'autorité royale tout ce qu'elle avoit perdu pendant les troubles qui avoient agité la France depuis la mort funeste de Henri II , n'emporta pas avec lui les regrets de sa patrie ; mais il n'eut pas aussi le sort des autres Ministres , dont tout le pouvoir est détruit
par

par la mort , & qui cessent d'influer dans les affaires du Gouvernement , à l'instant où ils cessent de vivre. Armand de Richelieu , quoique dans le tombeau , continua de régner ; & la Cour , dit Monsieur de la Rochefoucault , fut aussi soumise à ses volontés après sa mort , qu'elle l'avoit été pendant sa vie. Aussi vit-on peu de jours après Mazarin , sa créature , entrer dans le Conseil , & partager avec Chavigny & Desnoyers , secrétaires d'Etat , la confiance du Roi jusqu'à sa mort , arrivée le 14 Mai 1643. Lorsqu'Anne d'Autriche , sa veuve , eut pris les rênes du gouvernement en qualité de Régente , pendant la minorité de Louis XIV , Desnoyers ne vit pas sans chagrin qu'on ne lui laissoit à remplir qu'un rôle subalterne , que Mazarin avoit toute l'autorité , & que la Reine ne se conduisoit que par les avis de ce Prélat ; il ne put dissimuler son mécontentement , & , dans son dépit , il se retira. Cette démission volontaire ouvrit la carrière à Monsieur le Tellier. Le Cardinal l'avoit connu à Turin , où ils avoient négocié ensemble ; la connoissance qu'il avoit de ses talens & de sa fidélité , lui firent jeter les yeux sur lui pour remplir la charge que Monsieur Desnoyers laissoit vacante : il le proposa donc au Roi qui l'agréa , & Monsieur le Tellier commença à l'exercer de cette même année (1643) : il n'en eut cependant le titre qu'à la mort de son prédécesseur en 1645.

Le Cardinal Mazarin sentit bientôt qu'il avoit fait choix d'un homme dont la reconnoissance & la fidélité seroient à toute épreuve. Nommé sur-Intendant de l'éducation du Roi , & chargé de tout le poids des affaires par la Régente , il avoit besoin d'être secondé par un homme tel que M. le Tellier , d'une probité reconnue , d'un travail assidu , d'une expérience & d'une habileté dans la conduite des affaires , dont on ne pouvoit douter. Il ne balança pas à lui découvrir tous ses desseins , bien assuré qu'il trouveroit dans son génie & sa prudence des ressources qu'il chercheroit inutilement ailleurs. Ce premier Ministre , pour donner à la Nation une haute idée de sa capacité , voulut débiter par reprendre l'exécution des grands projets que le Cardinal de Richelieu avoit formés ; mais la multiplicité des impôts qu'il mit sur le peuple pour parvenir à son but , souleva contre lui tous les esprits. La Nation s'indigna de voir qu'un

étranger osât l'appauvrir pour contenter ses vues ambitieuses ; une ligue puissante unit Paris & le Parlement , & s'élevant contre lui , empoisonna tout le plaisir que lui donnèrent les victoires du jeune Duc d'Anguien , déjà immortalisé par les journées célèbres de Rocroy , de Fribourg & de Nortlingue. Le Parlement peu satisfait de l'avoir profcrit , mit sa tête à prix , & il se vit obligé de se dérober aux périls qui le menaçoient , en se retirant , avec le jeune Roi & la Régente , à Saint-Germain.

Ce fut alors que les talens de Monsieur le Tellier lui devinrent utiles. Le traité conclu à Ruel le 11 Mars 1649 fut en partie son ouvrage. Il se conduisit si habilement dans cette négociation , que malgré le dessein des Frondeurs , le Cardinal fut conservé dans sa place ; & si les troubles de la guerre civile , ne furent pas totalement apaisés , il en suspendit au moins les effets pendant quelques mois.

Mazarin , obligé de céder aux circonstances & de sortir deux fois du Royaume , jugea que de tous ceux qu'il laissoit auprès de la Régente , Monsieur le Tellier étoit le seul en qui il pût mettre sa confiance. En effet , c'étoit par lui que le Cardinal recevoit les nouvelles qui pouvoient accélérer ou retarder son retour ; & c'étoit par Monsieur le Tellier que ce premier Ministre guidoit la Régente au milieu de tant d'alarmes. Inaccessible à la crainte , sourd aux promesses comme aux menaces , le Tellier n'ignoroit pas les dangers dont il étoit environné ; mais il les voyoit d'un œil tranquille , sans que sa constance & sa fidélité en fussent ébranlées. Son devoir seul fixoit toutes ses pensées & dirigeoit ses démarches ; & ce devoir , il le faisoit consister à rétablir dans tous ses droits l'autorité Royale qu'on attaquoit sans le vouloir , sous le prétexte toujours imposant du bien public.

Dans toutes les factions , il est un moment où les différens partis , fatigués de lutter l'un contre l'autre , tombent dans une espèce de langueur & souhaitent le repos. Ce moment précieux , l'homme de génie le voit approcher & le fait. Monsieur le Tellier étoit trop attentif à tout ce qui se passoit autour de lui , pour ne pas calculer à coup sûr les divers indices qui l'annonçoient , & trop habile pour le laisser échapper. Il avoit résisté à l'impatience du Cardinal qui , après avoir cédé à l'orage , vouloit toujours revenir

trop tôt reprendre les rênes du gouvernement ; son zèle même étoit si prudent , que sa conduite auroit donné de l'inquiétude au Ministre , si celui-ci n'eût été persuadé de sa fidélité , & que tout ce qu'il faisoit ne tendoit qu'à le servir. Aussi les Frondeurs sentirent bien que la retraite du Cardinal leur seroit absolument inutile , s'ils permettoient qu'un homme aussi dévoué à ses intérêts que l'étoit M. le Tellier demeurât plus long-temps à la Cour. Ils exigèrent donc qu'il fût renvoyé , & la Régente en le leur accordant , fut obligée de céder aux conjonctures. Il avoit demandé lui-même son éloignement , trop heureux de sacrifier ses intérêts à la tranquillité de l'Etat. « A Dieu ne plaise , disoit-il , que » de Ministre que je suis , je devienne une pierre d'achoppement pour les sujets du Roi que je veux servir ; je me » retirerai volontiers , si c'est à ce prix qu'il faut acheter » la concorde & la paix de mon pays ».

Il se renferma donc dans sa solitude de Chaville , regretté de la Régente & de tous les bons citoyens ; mais comme sa disgrâce avoit été volontaire , elle dura peu. Il fut bientôt rappelé , & même avant le Cardinal. Ce Ministre vouloit revenir trop tôt ; M. le Tellier avoit consenti à lui devenir suspect en résistant à ses desirs ; il avoit même porté la générosité jusqu'à presser la Régente de consentir à sa retraite , cédant en apparence le champ de bataille aux ennemis du Ministre , mais ne travaillant pas avec moins d'activité , du fond de sa retraite , à ménager une paix solide & durable. Lorsqu'il reprit ses fonctions , les circonstances étoient devenues plus favorables , il en profita : ce qui restoit encore de difficultés à surmonter , sa prudence & son zèle vinrent à bout de les applanir. Enfin le Cardinal entra dans la Capitale en 1653 , avec une autorité qui sembloit avoir acquis plus de force par les violentes secousses qu'on avoit employées pour la renverser , & Monsieur le Tellier vit ses services récompensés par la dignité de Trésorier des Ordres du Roi.

Cependant le Prince de Condé , qui , de protecteur de la Régente en étoit devenu l'ennemi , s'étoit joint aux Espagnols , & à la tête de leur armée il venoit venger ses mécontentemens. La France épuisée ne pouvoit alors que veiller à la sûreté de ses frontières , & tandis que M. de Turenne , qu'elle avoit opposé à son ancien défenseur , s'il

justroit dans les Pays-Bas Catholiques , on envoya M. le Tellier à Péronne , place importante que les ennemis menaçoient. Il étoit de la plus grande conséquence d'empêcher qu'elle ne tombât au pouvoir de l'Espagne. Le salut de l'Etat , & la sûreté personnelle du Cardinal étoient attachés au sort de cette ville. M. le Tellier s'y rendit avec un pouvoir illimité de signer tous les ordres qu'il jugeroit nécessaires pour sa conservation. Il eut le bonheur de réussir plus qu'on n'avoit osé l'espérer , malgré l'opinion qu'on avoit de son habileté. La récompense de ce nouveau service fut la survivance de sa charge de Secrétaire d'Etat , pour son fils le Marquis de Louvois , grâce d'autant plus flatteuse que ce jeune-homme , né en 1641 , n'avoit alors que treize ans.

Dès cet instant Monsieur le Tellier mit tous ses soins à former les talens du Marquis , & à le rendre capable de le remplacer bientôt , en lui faisant partager ses travaux. Il le vit avec joie répondre à ses vues , & il redoubla de zèle , en pensant qu'il seroit encore utile au Roi & à la patrie , par ce fils qu'il s'appliquoit à rendre digne de les servir. Il continua cependant à faire les fonctions de cette charge jusqu'en 1666 , sans voir diminuer la confiance & l'estime du Roi pour lui.

Par une suite de cette estime & de cette confiance , Monsieur le Tellier partagea la gloire dont le Cardinal Mazarin se couvroit par le fameux traité de l'Ile-des-Faisants , conclu entre la France & l'Espagne le 7 Novembre 1659. Le mariage du Roi avec l'Infante Marie-Thérèse , & le retour du Prince de Condé en étoient les deux principaux articles. C'étoit à Monsieur le Tellier que le Cardinal , plénipotentiaire dans cette négociation , adressoit les résultats de ses conférences avec Dom Louis de Haro , Ministre d'Espagne ; c'étoit Monsieur le Tellier qui dressoit les instructions & les ordres que le Roi envoyoit au Cardinal. Il obtint enfin la permission de remettre au Marquis de Louvois , âgé de 17 ans , le titre & l'exercice de sa charge ; mais il demeura dans le ministère. Louis XIV connoissoit trop ses lumières & son habileté pour consentir à se priver des conseils d'un serviteur aussi sage & aussi zélé pour sa gloire. Deux ans après le mariage du Roi , le Tellier fut le premier qui l'éclaira sur les dissipations du célèbre & malheureux

Foucquet, sur-intendant des Finances. Ce Ministre qui fut encore mieux l'art de dépenser, que l'art de s'enrichir, vivoit dans un luxe & une magnificence plus convenables à un Souverain qu'à un sujet. L'amour des arts & des plaisirs étoient ses deux passions dominantes, & les deux canaux par où son or ou plutôt celui de son Maître, se répandoit avec une profusion sur les talens & sur la beauté. Comme ses goûts changeoient d'objets chaque jour, sa prodigalité n'avoit point de bornes, & c'étoit avec les fonds de l'Etat qu'il satisfaisoit ses caprices & sa vanité. Personne n'osoit attaquer ce Ministre, parce qu'il avoit acquis un grand crédit dans le monde par ses profusions, & que la plupart des courtisans étoient à ses gages : Monsieur le Tellier, qui voyoit avec douleur l'épuisement des Finances, s'en ouvrit à M. Colbert qui, comme lui, étoit attentif aux intérêts du Royaume. C'est dans les mêmes vues, qu'ils instruisirent le Roi de la conduite de M. Foucquet, lequel fut arrêté à Nantes en 1661, comme tout le monde fait, & conduit à la Bastille, d'où après son jugement, il fut enfermé au château de Pignerol jusqu'à sa mort.

Dès l'instant où le Marquis de Louvois commença d'exercer sa charge, M. le Tellier cessa d'habiter avec lui, & se retira au Marais, afin d'ôter à l'envie tous les moyens dont elle auroit pu se servir pour rabaisser le mérite du jeune Ministre. Soit ingénuité, soit dessein de lui donner de l'émulation, il n'étoit pas le moins empressé à le louer, lorsque l'occasion s'en présentoit, & il avouoit qu'il étoit le plus heureux des pères, puisqu'il avoit un fils, dont les services alloient surpasser les siens. La suite fit voir que ce n'étoit pas une tendresse aveugle qui le faisoit parler ainsi : mais la connoissance qu'il avoit des belles qualités de son fils, ne l'éblouissoit pas au point de lui faire méconnoître ses défauts. Il l'apprécioit avec autant d'impartialité qu'un étranger : il éclaircit ses pas, il lui faisoit connoître ses fautes; & quoique le Marquis fût d'un caractère fier & peu docile, il n'osoit dans les commencemens repousser les conseils d'un père qui s'étoit dépouillé de ses places pour l'en faire revêtir, malgré sa jeunesse. Heureux s'il ne se fût jamais écarté du respect & de la déférence qu'il auroit toujours dû avoir pour les sentimens de ce grand homme, quand même il n'auroit pas été son fils !

Cependant M. le Tellier employoit à des lectures pieuses & à des réflexions utiles le loisir qu'il s'étoit procuré. Les fréquentes révolutions qu'éprouvoit sa santé ruinée par ses travaux excessifs, l'avertissoient que les dignités qu'il avoit possédées dans le monde ne l'exemptoient pas de subir le sort commun à tous les hommes. Cette pensée l'occupoit tout entier dans cette douce retraite, où libre des soins qui avoient jusqu'alors rempli toute sa vie, il pouvoit jouir du petit nombre d'amis vertueux qu'il s'étoit choisis; être le conseil & le père des pauvres & des orphelins qui venoient implorer son secours, & se livrer sans contrainte à ses affaires domestiques. Il avoit connu les inquiétudes, qui sont les compagnes ordinaires des grandeurs auxquelles il venoit de renoncer; rendu à lui-même, il se réjouissoit de mener jusqu'à sa mort une vie paisible & retirée: mais Dieu avoit d'autres desseins, & la dignité de Chancelier devoit ajouter un nouvel éclat à la réputation de M. le Tellier.

Il en fut revêtu après la mort de M. d'Aligre en 1677. Il étoit âgé de soixante quatorze ans. Lorsqu'il remercia le Roi de cette nouvelle marque de sa confiance, il dit agréablement à ce Prince, qu'il *honorait sa famille & couronnoit son tombeau*. Il se livra aussitôt aux fonctions de sa charge, avec cette même ardeur & cette même application qu'on avoit admirés en lui, lorsqu'il étoit dans toute la vigueur de l'âge. Dieu sembla renouveler dans cette ame née pour le bien, l'activité qu'elle avoit montrée toutes les fois que les ordres du Prince & le service de la patrie, avoient exigé d'elle qu'elle sacrifiât ses jours & son repos à l'intérêt public. Mais comme la vieillesse est un temps de foiblesse & d'inertie, & que parmi ceux qui ont blanchi dans les premières places de l'état, il en est peu à qui l'on ne puisse reprocher d'avoir trop vécu, M. le Tellier doutoit quelquefois de ses forces; & malgré l'habitude du travail, qu'il avoit contractée dès sa plus tendre jeunesse, malgré la connoissance des affaires, qui étoit le fruit de sa longue expérience, il craignoit de s'aveugler lui-même sur ce qu'il étoit encore en état de faire, quoiqu'il se sentît la même ardeur pour le travail. L'amour du bien public qui l'animoit, lui faisoit appréhender que ses lumières & sa capacité ne fussent pas les mêmes. C'est dans cette vue qu'il ne cessoit de recommander à sa famille & à ses amis, de l'avertir lorsqu'ils ver-

roient en lui le moindre affoiblissement. On ne peut qu'admirer cette défiance généreuse de lui-même, qui lui faisoit préférer l'intérêt général à son intérêt particulier. Mais Louis XIV trouva toujours dans ce fidelle Ministre la même profondeur de jugement & la même sagacité ; & ce Prince avoit coutume de dire, lorsqu'il parloit du grand âge de M. le Chancelier, qu'il n'avoit jamais trouvé un homme qui fût de meilleur conseil dans toutes sortes d'affaires.

M. le Tellier ne se borna pas à réprimer les divers abus qui s'étoient introduits dans les Tribunaux ; il fut les prévenir. Des Ordonnances pleines de sagesse, qu'il rédigea lui-même, devinrent le flambeau des Jurisconsultes & des Magistrats. Dépositaire des Lois, il en fut le soutien dans toutes les circonstances ; sans égard pour la naissance, la fortune & la dignité, il n'oublia jamais que son premier devoir étoit de maintenir leur empire sur tous les membres de la société, quel que fût leur rang & leur condition. La plus pure intégrité régla toutes ses démarches ; mais son affabilité, ses manières insinuanes adoucissoient, autant qu'il dépendoit de lui, les refus que l'austérité du devoir l'obligeoit de faire aux hommes les plus distingués par leur naissance, comme aux moindres citoyens, quand ce qu'on lui demandoit étoit contraire aux principes de la justice, ou aux règles de l'ordre judiciaire.

L'affaire de la Régale, qui intéressoit les droits de la Couronne, divisoit depuis quelques années la Cour de France & celle de Rome. Pour la terminer sans retour & de la manière la plus solennelle, le Roi convoqua une assemblée générale du Clergé en 1681 & 1682 : on y examina les trois brefs que le Pape Innocent XI avoit donnés à ce sujet. La décision des Evêques fut contraire aux prétentions du Pontife. M. le Tellier eut beaucoup de part aux quatre fameux articles que dressa cette Assemblée, & qui sont regardés depuis par tous les bons François, comme l'abrégé de nos libertés, & les maximes les plus sacrées de notre droit public Ecclésiastique. On ne peut trop admirer la manière dont il se conduisit dans cette affaire si délicate, où il servit son Roi sans manquer à sa religion & au respect qu'il devoit au Vicaire de Jesus-Christ.

En 1685, il scella l'Edit qui révoquoit celui de Nantes, accordé aux sollicitations des Prétendus Réformés du Royau-

me, par Henri-le-Grand en 1598. Quels qu'aient été les motifs par lesquels le conseil de Louis XIV fut déterminé à donner cette loi, & quelles qu'en aient été les suites, ce que nous ne pouvons, ni ne devons approfondir ici, il nous suffit de dire, que dans l'idée que M. le Tellier s'en étoit faite, c'étoit le plus grand service qu'il pût rendre à la Religion & à l'Etat. Il pleura de joie en y apposant le sceau, & il dit, *qu'après ce triomphe de la foi, & un si beau monument de la piété du Roi, il ne craignoit plus de mourir.* C'est la dernière parole, dit M. Bossuet, qu'il ait prononcée dans la fonction de sa charge, parole digne de couronner un si beau ministère. Sa maladie, qui avoit commencé lorsqu'il reçut du Roi l'ordre de rédiger l'Edit de révocation, augmenta deux jours après qu'il l'eut scellé, & ne laissa bientôt plus d'espérance : il mourut le 31 Octobre 1685 dans la quarante-vingt troisième année de son âge, regretté de son Prince, de toute la France, & même de ses ennemis. Il fut enterré à saint Gervais sa Paroisse, où M. Bossuet prononça son Oraison funèbre : M. Fléchier prononça la sienne cinq mois après la mort de M. le Tellier, dans l'Eglise de l'Hôtel Royal des Invalides, le 22 Mars 1686.

La mort est pour les grands du monde, plus encore que pour les autres hommes, l'instant où le masque tombe, où le voile qui a caché les secrets du cœur se déchire, & où ceux qui ont mis leur étude à se parer de couleurs étrangères, se montrent enfin tels qu'ils sont. Celle de M. le Tellier ne démentit pas sa vie. Il la vit approcher sans trouble, & le témoignage de son cœur lui permit de dire, *que depuis quarante ans qu'il servoit le Roi, il avoit la consolation de ne lui avoir jamais donné de conseil que selon sa conscience ; & dans un si long ministère, de n'avoir souffert aucune injustice qu'il pût empêcher.* Aussi heureux père de famille qu'il avoit été heureux sujet, il jouit de la tendresse de ses enfans & de celle d'une épouse vertueuse, qui, disoit-elle, *restoit auprès de lui pour apprendre à mourir, & profiter de cet exemple.* Jamais au milieu de ses douleurs les plus aigues, il ne proféra la moindre plainte. Il n'élevoit ses mains vers Dieu, que pour lui demander la persévérance. *Je ne demande point,* disoit-il, *la fin de mes peines, mais je désire voir Dieu.* Enfin, prêt d'expirer, il dit d'une voix foible, *je rends grâces à Dieu de voir mon corps défaillir avant mon esprit.* Touché de ce

bienfait, il commença l'hymne des divines miséricordes : *Je chanterai éternellement les miséricordes du Seigneur*, & il rendit l'ame en prononçant ces mots. Le juste seul peut avoir le bonheur de mourir d'une mort aussi édifiante & aussi tranquille, tandis que les remords & l'agitation souillent les derniers instans de ceux qui n'ont jamais aimé la vertu.

Les grands talens de M. le Tellier avoient concouru à son élévation, & les qualités éminentes de son cœur la lui firent pardonner : l'envie même, qui a des yeux si pénétrants, eut peine à découvrir quelque tache dans sa vie ; & tous, jusqu'à ses ennemis, sont convenus que s'il a fait des fautes, c'est que l'amour du bien public se trompe quelquefois dans le choix des moyens qu'il emploie pour aller à son but, & que dans la conduite des grandes affaires, il n'est pas rare qu'un principe vrai, mène à des conséquences qui deviennent funestes par l'union de certaines circonstances, qu'il n'est pas donné au politique le plus habile de prévoir ou d'écarter. La première passion de M. le Tellier, dit M. Fléchier, fut de se rendre utile ; & cette passion, la plus belle qui puisse animer l'homme d'Etat, influa sur toutes les actions de sa vie. Qu'un homme d'une naissance illustre s'élève aux dignités les plus éclatantes, son origine autant que son mérite aura part à sa gloire ; mais qu'un simple Magistrat, sans intrigue, sans autre protection que ses services & sa conduite, parvienne aux plus grands honneurs dont sa profession le rend susceptible, on n'accusera pas la faveur de lui avoir prêté ou vendu son appui. On ne peut donc soupçonner M. le Tellier de s'être jamais étayé du crédit & de la protection de ceux qui étoient à la source des grâces, pour hâter sa fortune. Le seul désir de servir sa patrie & ses concitoyens l'avoit fait entrer dans la magistrature ; & ce ne fut que par un travail infatigable, par un zèle désintéressé, par une application constante à remplir tous ses devoirs qu'il voulut se distinguer. Il suit de-là, que son élévation, comme sa gloire, il ne les dut qu'à lui-même ; nous voulons dire, à ses lumières & à ses services. *Ce fut-là, pour nous servir du texte dont Fléchier lui a fait l'heureuse application, ce fut-là ce qui le fit monter aux lieux élevés de la terre.* Il portoit cet amour du bien public si loin, qu'il fut au moment, comme on va le voir, de lui sacrifier ses espérances.

ces sur un fils dont il avoit pris plaisir à cultiver les dispositions naturelles.

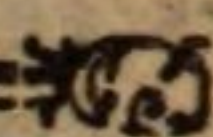
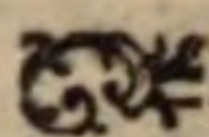
Dans les commencemens , comme nous l'avons dit , M. le Tellier vit le Marquis de Louvois s'appliquer au travail avec cette activité courageuse & toujours égale , dont il lui avoit donné l'exemple : mais tout-à-coup cette ardeur cessa ; au manque de zèle succéda bientôt l'inaction. Le respectable vieillard s'efforçoit en vain de rappeler le Marquis à ses devoirs. Sourd aux menaces comme aux reproches , il ne devenoit pas plus laborieux , & chaque jour paroissoit encore ajouter à son amour pour les plaisirs. Enfin M. le Tellier voyant tous ses soins inutiles , craignit qu'un plus long délai ne devînt préjudiciable au public , & oubliant que le coupable étoit un fils , dont l'avancement eût mis le comble au bonheur de ses jours , il prit sérieusement le parti de le faire déposséder de sa charge , persuadé qu'il ne feroit jamais digne de l'exercer. Il choisit , afin que cet événement fit moins de bruit , le temps d'un voyage de la Cour à Fontainebleau. Alors ayant fait entrer dans son cabinet le Chevalier de la Frilière , Gouverneur de Thionville , intime ami de M. de Louvois , il l'avertit de son projet , & lui dit qu'il étoit absolument déterminé à l'exécuter ; qu'il étoit trop redevable au Roi , à l'Etat , & à sa propre conscience , pour laisser dans sa place un successeur dont l'incapacité devenoit tous les jours plus marquée ; que le Marquis pourroit choisir des deux moyens qu'il lui offroit pour quitter sa nouvelle dignité ; l'un que lui , M. le Tellier , supplieroit le Roi de la donner à un autre , vu la mauvaise conduite de son fils ; ce qui le perdrait infailliblement dans l'esprit de ce Prince : l'autre , que le Marquis témoigneroit publiquement son dégoût pour sa place , & prieroit le Roi d'en accepter la démission : moyen plus doux & plus propre à lui conserver son honneur & l'estime de Louis XIV. Il ajouta au Chevalier , qu'il ne faisoit cette confidence qu'à lui , connoissant son amitié pour le Marquis , & qu'au nom de cette amitié , il le prioit d'engager M. de Louvois à éviter un éclat , en se déterminant promptement sur le choix , parce qu'après les huit jours de délai qu'il lui accordoit pour y penser murement , aucune considération ne pourroit le retenir.

Comme Monsieur le Tellier étoit immuable dans toutes

ses résolutions, le Chevalier, après les avoir vainement combattues, n'osa résister davantage. Il obtint cependant quinze jours ; & il n'eut rien de plus pressé que de joindre le Marquis pour lui apprendre ces tristes nouvelles. Le jeune homme, dès qu'il fut les desseins de son Père, ouvrit enfin les yeux sur sa faute. A la douleur de se voir perdu dans l'esprit de celui qui avoit fait tout pour lui, & dont la colère étoit juste, se joignit la pensée déchirante qu'un autre alloit bientôt jouir de sa charge ; pensée qui le désespéroit. Cependant M. de la Frilière, après lui avoir fait quelques réprimandes, tâcha de le consoler, en lui disant que le seul moyen d'apaiser M. le Tellier, étoit peut-être de se rendre secrètement à Paris, d'y porter beaucoup d'affaires pour les expédier pendant le séjour qu'il y feroit. *C'est de votre travail, & de la diligence que vous y mettrez*, ajouta ce bon ami, *que dépend votre conservation*. M. de Louvois saisit ardemment cette lueur d'espérance ; il part chargé d'ouvrage, & l'expédie en cinq jours d'application. M. le Tellier feignit de ne pas s'en apercevoir. Il accorda cependant quelques autres délais au Chevalier, en lui disant que ce zèle lui paroïssoit suspect, & que la suite seule pourroit le faire changer de dessein. Mais le Marquis travaillant toujours avec la même ardeur, ne tarda pas à recouvrer tout-à-fait les bonnes grâces de son Père, & à devenir digne d'acquiescer comme lui, la confiance de Louis XIV.

Quoique le dernier Editeur des Oraisons Funèbres de Bossuet ait déjà fait usage de cette anecdote, nous avons cru qu'on ne la trouveroit pas déplacée ici, & qu'on ne nous accuseroit pas de plagiat, puisque nous l'avons tirée, comme lui, des Mémoires pour servir à l'Histoire de M. de Louvois, imprimés en 1740, sous le titre d'Amsterdam. C'est une source publique, où nous avons eu le droit de puiser aussi-bien que lui.





MARIE - ANNE - CHRISTINE - VICTOIRE DE
BAVIÈRE, femme de LOUIS, DAUPHIN, fils
unique de LOUIS XIV.

JAMAIS rien n'a mieux prouvé la fragilité des félicités humaines , que la fin malheureuse du règne de Louis XIV. Il sembloit que le ciel voulût punir ce grand Prince de ses anciennes prospérités. Il perdit tour-à-tour & en peu d'années ce qu'il avoit de plus cher : il pleuroit encore la mort funeste de sa belle-sœur , de cette *Henriette d'Angleterre* , qui fut la Princesse la plus accomplie de son temps , lorsque celle de *Marie-Thérèse d'Autriche* , sa digne & vertueuse épouse , vint r'ouvrir la source de ses larmes. Peu d'années après, il vit périr , à la fleur de l'âge , celle du Dauphin , son fils unique ; & l'on fait que dans les derniers temps de sa vie , pendant que toute l'Europe étoit soulevée contre lui , pendant que ses armées sembloient fondre à la vue de ses ennemis , tous ceux qui composoient sa nombreuse postérité , tombèrent coup sur coup dans le tombeau. Mais il ne fut point abattu par tant de revers. Il ne s'étoit fait connoître jusques-là , que par de grands desseins & de grands succès ; le malheur seul apprit au monde ce qu'il étoit par lui-même , & ce fut dans le temps de ses infortunes qu'il montra toute l'élévation de son ame , toute la dignité de son caractère.

Marie - Anne - Christine - Victoire de Bavière nâquit à Munich le 28 Novembre 1660 , de Fernand-Marie Duc de Bavière , & d'Henriette - Adélaïde de Savoie , petite-fille de Henri le Grand par Christine de France , Duchesse de Savoie. Un an après , le ciel accorda un Dauphin aux vœux de toute la France , & l'on se plut à augurer qu'il destinoit ces augustes Enfans l'un à l'autre. L'Electrice de Bavière , dont les vertus faisoient l'admiration de l'Europe , ne souffrit point que sa fille fût confiée à des mains étrangères. Elle voulut cultiver elle-même ses qualités naissantes , & la tendresse maternelle lui fit de ce premier devoir des mères , une occupation pleine de charmes & de douceur. Personne , en effet , n'étoit plus en état de former l'esprit & le cœur de la jeune Princesse. Digne en tout de son

Ayeul , dont le nom fera toujours cher aux François , elle en avoit les vertus , & joignoit à toutes les belles qualités de Henri le Grand , cet esprit cultivé , ce discernement fin , & ce don de plaire , qui ajoute un nouveau prix aux présens de la nature.

Il est des cœurs heureusement nés , qui , sans attendre les développemens tardifs de l'âge , reçoivent facilement toutes les impressions qu'on veut leur donner ; qui s'y prêtent d'eux-mêmes , & récompensent , par de prompts succès , ceux qui se chargent de les instruire. Telle fut la jeune Princesse de Bavière : son esprit ne tarda pas à se développer sous la direction d'un maître aussi habile & aussi plein de zèle que la Princesse sa mère. Elle apprit de bonne heure à ne voir , dans sa haute naissance , & dans le brillant avenir qu'elle pouvoit envisager sans se faire illusion , qu'une obligation plus étroite de consacrer son cœur & ses jours à la vertu : elle en connoissoit tous les charmes , dans l'âge où les autres en connoissent à peine le nom. C'étoit le sujet le plus ordinaire de ses entretiens ; & , si nous pouvons le dire , elle étoit si passionnée pour cet unique objet de ses desirs , qu'elle ne pouvoit cacher son étonnement , lorsqu'elle trouvoit des personnes qui ne l'aimoient pas autant qu'elle : aussi avoit-elle coutume de dire à ceux qui l'approchoient , & qui ambitionnoient l'honneur de mériter son estime : *Aimez la vertu , c'est le sûr moyen de me plaire.* Cette raison prématurée , ce caractère solide & réfléchi , & cet éloignement pour tout ce qui n'est qu'agréable , qui se manifestèrent de plus en plus avec le temps , furent sans doute le principe de son goût pour la solitude ; goût trop exclusif & trop dominant , qui lui fit perdre dans la suite , & les avantages de son rang , & la considération personnelle qu'elle méritoit , & l'influence qu'elle auroit eu dans les affaires , si elle ne s'y fût pas livrée jusqu'au point de renoncer à tout pour en jouir avec plus de liberté. Une ame timide , qui aime la vertu avec cette vive ardeur , craint tout ce qui peut l'exposer à la perdre , persuadée qu'il est bien difficile de la conserver dans le séjour des plaisirs & de la grandeur ; & que dans les Cours , où tout respire l'orgueil & la volupté , un jeune cœur enivré par l'encens de la flatterie , échappe rarement à la séduction ; elle préfère l'obscurité à tout l'é-

clat qui l'environne , si elle est née dans un rang élevé.

Telle étoit la manière de penser de Mademoiselle de Bavière , & cet attrait de la retraite fut dès-lors si puissant , qu'elle forma le dessein d'embrasser la règle austère de saint Benoît. Parmi les motifs qui l'y engageoient , l'exemple de Guillaume V , son bisayeul , n'avoit pas la moindre part. Ce Prince religieux , après avoir rendu son peuple heureux , avoit abdiqué volontairement sa puissance , & s'étoit retiré dans la Chartreuse de Ratisbonne , où il avoit saintement terminé ses jours en 1626. Il n'est pas étonnant que la mémoire de ce grand homme , qui vivoit encore dans tous les cœurs des Bavarois , fit une forte impression sur celui de la jeune Princesse , & qu'elle désirât d'imiter un exemple qui étoit si près d'elle , & si propre à la toucher.

Cependant la Duchesse sa mère eut assez de pouvoir sur son esprit pour la détourner de ce parti ; depuis longtemps cette Princesse méditoit un noble dessein , c'étoit d'approcher sa fille d'un trône , sur lequel elle avoit été au moment de monter elle-même : mais elle n'ignoroit pas qu'il falloit avoir à la Cour de Louis un esprit & un cœur François , & que sans cela toutes les belles qualités de sa fille seroient devenues inutiles. Aussi ne songea-t-elle , dans tout le cours de son éducation , qu'à la rendre digne du grand établissement qu'elle lui ménageoit. Mais Mademoiselle de Bavière perdit celle qui étoit tout à la fois pour elle , & la plus sage institutrice , & la plus tendre mère. La Duchesse mourut sans avoir pu jouir de son ouvrage. Cependant il étoit trop avancé pour que sa mort en empêchât le succès.

La paix ayant été conclue à Nimègue au mois d'Août 1678 , Louis XIV , tranquille & victorieux de tous ses ennemis , signala son loisir par des établissemens aussi glorieux pour lui qu'utiles à l'Etat. Il s'occupoit en même-temps du mariage de Monseigneur le Dauphin , qui étoit parvenu à sa dix-neuvième année. Il eût été bien doux pour ce Prince , de donner pour épouse à son fils , une Princesse élevée au milieu de sa Cour , & qu'il aimoit comme sa propre fille ; c'étoit *Marie-Louise* , fille de *Monsieur* , & d'*Henriette* d'Angleterre , Princesse que ses vertus & sa beauté rendoient chère à la Nation. Mais elle étoit promise à Char-

les Il Roi d'Espagne ; & Louis étoit dans des circonstances qui ne lui permettoient pas de rompre les engagements qu'il avoit pris pour cette union. Il falloit donc chercher une épouse au Dauphin parmi toutes les autres Princesses de l'Europe. Cette épouse devoit être le lien de la paix qu'il venoit de donner à son Royaume. Il s'en présentoit plusieurs, toutes également parées des dons du ciel & de la nature : mais la fille du Duc de Bavière les effaça, & les belles qualités qu'elle réunissoit décidèrent le Monarque François en sa faveur.

La mort de l'Electrice avoit bien dérangé, à cet égard, les vues politiques de la Cour de Munich ; mais Louis XIV, qui voyoit combien ce mariage étoit intéressant pour son fils & pour lui, ne se rebuta point. Donner une digne Epouse à Monseigneur, & se procurer un puissant allié en Allemagne, étoient les deux avantages qu'il trouvoit dans cette union. L'affaire fut donc négociée, & malgré les obstacles qui s'y opposoient, le contrat fut signé à Munich, avec une égale satisfaction des deux Cours, le 15 Décembre 1679, par M. Colbert, Marquis de Croissy, en vertu des procurations du Roi & du Dauphin.

Ce mariage mit toute la Cour de France en mouvement. Il falloit former la maison de la Princesse de Bavière, & les premières charges étoient extrêmement brigüées. La Duchesse de Richelieu, de Dame d'honneur de la Reine, fut nommée Dame d'honneur de Madame la Dauphine. Le Roi la crut propre à régler la Maison de la Princesse, & à en bannir l'intrigue, parce qu'ayant vieilli à la Cour, elle en connoissoit mieux les périls & la malignité. Mais soit pour former Madame la Dauphine, soit pour balancer la Dame d'Honneur, il falloit mettre auprès de la jeune Princesse, une personne d'une vertu sûre, & d'une fidélité incorruptible : Madame de Maintenon n'avoit pas encore acquis assez de considération pour remplir la place de Dame d'Atours ; cependant elle ne pouvoit être mieux remplie que par elle. Le Roi n'osoit la lui donner, ni l'en exclure. Il étoit fort délicat sur les bienfécances, & craignant que la Cour n'en exigeât autant de lui, qu'il en exigeoit d'elle, Madame de Maintenon n'y tenoit plus à rien. Le jeune Duc du Maine avoit été remis au Marquis de Montchevreuil son Gouverneur. Il falloit, & récompenser ses soins par un éta-

blissement agréable, & opposer à son goût pour la retraite, un devoir qui l'attachât au monde. Le Roi, pour concilier le désir qu'il avoit de tirer Madame de Maintenon de l'obscurité, avec ce qu'il devoit à la décence publique, créa une seconde charge de Dame d'Atours, contre l'étiquette & l'usage qui n'en vouloient qu'une. Il l'offrit à Madame de Maintenon, avec toutes les grâces qui peuvent donner du prix à un bienfait, & prévenir les refus de la modestie.

Tout étant réglé, le Duc de Crequy partit en poste pour complimenter la Cour de Bavière, & lui faire de riches présens. La Dauphine étoit déjà partie, emportant avec elle les regrets de son pays. Sa Maison alla la recevoir à Schelestat. Cette Princesse ne put voir M. Bossuet, que le Roi avoit nommé son premier Aumônier, & Madame de Maintenon sa Dame d'Atours, sans concevoir la plus haute idée de la Cour de Louis XIV.

Elle reçut leurs hommages avec un air de grandeur & de majesté qu'elle accompagnoit de toutes les grâces de la politesse, & leur fit des présens dignes de sa naissance & de sa libéralité. Le Dauphin partit de Versailles avec le Roi, au commencement de Mars, pour recevoir la Princesse, & l'entrevue se fit à Vitry-le-François. Elle dut autant flatter la Princesse, qu'elle fut agréable pour le Roi & Monseigneur. *Ce n'est point*, dit-elle à Louis XIV, en se jetant à ses pieds, *ce n'est point l'éclat de votre couronne, c'est celui de vos vertus qui fait aujourd'hui le sujet de ma joie.* Elle parut au milieu de la Cour, avec un air qui n'avoit rien d'étranger ni de contraint, & dès ce moment le Roi, touché de son maintien noble & de sa modestie, la regarda comme une fille qui feroit son bonheur & celui de son fils. Le Dauphin partageoit les sentimens de la Cour : il se voyoit uni à une Princesse, qui joignoit les agrémens de la figure la plus intéressante, & l'esprit le plus orné, à toutes les qualités estimables qui peuvent rendre une Epouse capable de fixer le cœur de son Epoux. Ce qui mettoit le comble à sa joie, c'est que tout le monde voyoit Madame la Dauphine des mêmes yeux que lui. Elle mettoit autant de grâce que de justesse dans ce qu'elle disoit, & l'heureux accord de sa douceur & de sa dignité répandoit, sur toutes ses actions, ce charme inexprimable qui attire & captive tous les cœurs.

Madame

Madame la Dauphine n'avoit pas oublié les instructions de la Princesse sa mère. Elle avoit appris à la Cour de Bavière à tout observer, à tout retenir, à prévenir les demandes, adoucir les refus, & pénétrer les penchans de ceux qui étoient autour d'elle. Ce caractère sérieux & porté à l'observation, ne changea pas au milieu des fêtes & des amusemens qui renaissoient tous les jours pour elle à la Cour de France : mais il étoit tempéré par un grand désir de plaire. Quoiqu'elle touchât de près à la première place du monde, elle n'eut point l'orgueil de son rang ; affable, civile, & même caressante, lorsqu'il le falloit être, elle recevoit les hommages qu'on lui rendoit avec tant de bonté, qu'en accordant à la naissance & au mérite des préférences de justice ou d'inclination, elle ne faisoit ni envieux ni mécontents.

Cependant ce goût pour la solitude, que Madame la Dauphine avoit montré dès sa plus tendre enfance, n'étoit point changé, quoique sa situation le fût ; il ne fit même qu'augmenter dans la suite, comme nous le verrons bientôt. Il tenoit à son caractère, à la trempe de son esprit, & à la gêne que lui causoit tout ce qui s'appelle dans les Cours, étiquette & représentation. Les honneurs lui étoient à charge, les jeux & les plaisirs bruyans lui déplaisoient. Elle auroit voulu se dérober à l'appareil fatigant de sa grandeur, & jouir d'une paix profonde dans le séjour du tumulte & des amusemens. Mais elle sut se contraindre. Dans les commencemens, elle parut adopter les goûts du Roi & de Monseigneur le Dauphin, qui aimoient, autant l'un que l'autre, les plaisirs & la magnificence. Attentive à leur plaire, elle rassembloit chez elle les courtisans des deux sexes, & leur procuroit ces divertissemens si nécessaires pour calmer les passions secrètes qui les dévorent, & adoucir le fardeau d'une vie oisive & uniforme.

Le Roi alloit souvent chez Madame la Dauphine ; il y passoit des heures entières, toujours plus charmé de son esprit : il est vrai que cette Princesse en avoit beaucoup. Il n'étoit pas commun de trouver dans les personnes de son sexe, cette étendue de connoissances qu'elle devoit à son excellente éducation, & qui donnoient un nouveau prix à ses charmes naturels. Elle connoissoit presque toutes les langues de l'Europe, les parloit avec facilité aussi bien que la langue Latine qu'elle savoit parfaitement. Mais ces talens,

dont tout autre dans son rang & à son âge auroit tiré vanité, le soin qu'elle prenoit pour les cacher, ne servoit qu'à la faire briller davantage. Elle seule sembloit les ignorer. Le Roi lui disoit un jour : *Vous ne m'aviez pas dit, Madame, que Madame de Toscane votre sœur étoit extrêmement belle. Puis je me souvenir*, répondit-elle, *que ma sœur a toute la beauté de la famille, lorsque j'en ai le bonheur.* C'étoit par de semblables reparties que la finesse & la vivacité de son esprit se trahissoient comme malgré elle; & Louis XIV s'amusoit souvent à l'agacer, pour tirer d'elle ces réponses ingénieuses, qu'il se faisoit ensuite un plaisir de répéter.

Chère au Roi, qui la voyoit & l'entendoit toujours avec une nouvelle satisfaction, tendrement aimée de son époux, Madame la Dauphine n'inspiroit pas moins d'attachement à tous ceux qui l'approchoient, par la bonté qu'elle favoit leur témoigner. Elle disoit souvent, que pour ses amis elle se sentoit le cœur d'un particulier. Aussi, lorsqu'alarmée de ces fautes qui échappent à la nature & préviennent la réflexion, elle pensoit avoir offensé quelqu'un, elle n'oublioit rien pour réparer le mal qu'elle avoit eu le malheur de faire, quoique les prérogatives de son rang eussent pu l'en dispenser. Le trait intéressant que nous allons rapporter, prouvera parfaitement l'excellence de son caractère.

La naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne venoit de rendre Madame la Dauphine encore plus chère à la France. Elle voyoit redoubler pour elle la tendresse du Roi & de Monseigneur le Dauphin : des fêtes brillantes annoncèrent à la France cette nouvelle prospérité d'un Roi sur lequel Dieu sembloit épuiser ses bienfaits. A l'occasion de ces divertissemens, Madame de Maintenon reçut du Roi des marques d'une attention particulière qui fut remarquée de toute la Cour. Cette distinction excita la jalousie de Madame de Richelieu. Elle avoit aimé Madame de Maintenon dans la mauvaise fortune & dans le repos d'une vie obscure, mais la vue d'une faveur qu'elle croyoit mériter mieux qu'elle, l'emporta sur l'estime & la reconnoissance; car c'étoit à Madame de Maintenon qu'elle devoit la place qu'elle occupoit auprès de Madame la Dauphine. Elle ne l'ignoroit pas, mais elle ne put pardonner à son amie & à sa bienfaitrice, d'avoir la première part à la confiance du Roi; & désespérant de parvenir à la supplanter, elle jeta des semences de

division entre la Reine & Madame la Dauphine, dont elle accusa Madame de Maintenon, qu'elle peignit comme une femme dangereuse, dont il falloit se défier.

Madame de Maintenon fut très-sensible à une imputation qui tendoit à donner de son caractère l'idée la plus odieuse & la plus fausse; elle dit au Roi qu'elle s'étoit toujours efforcée de concilier les esprits, mais qu'ayant le malheur d'être un sujet de discorde à la Cour, son devoir étoit d'en sortir, & qu'il n'y avoit point de sacrifice qu'elle ne fût prête à faire, plutôt que de mettre, sans le vouloir, la division dans la Famille Royale.

Le Roi jugea que pour dissiper ces mal-entendus, il ne falloit que les éclaircir. La Reine, Madame la Dauphine & Madame de Maintenon eurent en sa présence un long entretien, dont le résultat fut que Madame de Richelieu étoit fort envieuse, & Madame de Maintenon fort innocente. Cet éclaircissement produisit un changement subit dans l'esprit de Madame la Dauphine. Affligée d'avoir été trompée, elle conduisit Madame de Maintenon dans sa chambre, la priant d'oublier le passé, & lui promettant qu'elle n'ouvriroit plus l'oreille à de semblables discours; elle songea même à se l'attacher d'une manière plus particulière.

L'occasion s'en présenta peu de temps après; une fièvre maligne ayant emporté rapidement Madame de Richelieu, sa charge fut brigüée par toutes les Dames de la Cour qui pouvoient y prétendre. Le Roi s'en remit à la décision de Madame la Dauphine, ne voulant point la gêner, quoiqu'elle l'eût prié de la guider dans son choix. La Princesse, qui depuis son raccommodement avec Madame de Maintenon, ne désiroit rien tant que de lui donner une preuve de son amitié, la nomma sur le champ pour remplacer Madame de Richelieu, & la demanda au Roi, comme une chose qu'elle désiroit passionnément. Le Roi charmé de voir que Madame la Dauphine entroit si bien dans ses vues, voulut annoncer lui-même cette nouvelle à Madame de Maintenon. Mais, soit prudence, soit modestie, plus Madame de Maintenon fut sensible à l'honneur qui lui étoit offert, plus elle fut constante à le refuser. Pénétrée de la plus vive reconnaissance, elle dit au Roi, qu'elle sentoit tout le prix de ce que Madame la Dauphine & Sa Majesté vouloient faire pour elle, mais qu'elle n'avoit pas oublié ni ce qu'elle avoit

été, ni ce qu'elle étoit devenue, & qu'elle ne devoit pas fournir de nouveaux motifs à l'envie. Le Roi fit part de ces dispositions à Madame la Dauphine, qui alla aussitôt dans l'appartement de Madame de Maintenon, & la pressa d'accepter : mais elle ne se rendit point, & Madame la Duchesse d'Arpajon, son ancienne amie, fut nommée à sa sollicitation.

Madame la Dauphine qui craignoit que le refus de Madame de Maintenon ne vînt d'un reste de mécontentement, en fut très-affligée : mais quand elle eut écouté ses raisons, elle l'en estima davantage ; & plus touchée que jamais de son mérite, elle la pria d'être son amie, & de remplacer celle qu'elle venoit de perdre par la mort de la Reine. Cet événement, joint à la conformité des inclinations, resserra de plus en plus l'étroite union qui dura toujours entre elles.

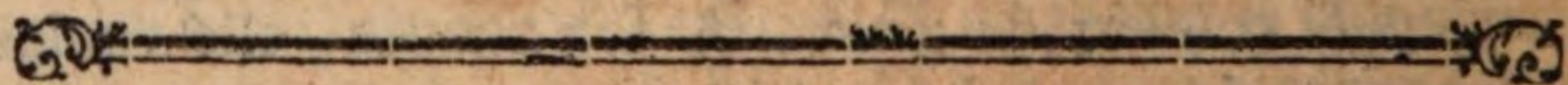
Le goût de Madame la Dauphine pour la retraite augmentoit de jour en jour : ce n'étoit qu'avec effort & en se contraignant, qu'elle se prêtoit aux amusemens & aux spectacles qui faisoient partie des bienfaisances auxquelles elle ne pouvoit se refuser : elle se plaisoit à rester des journées entières enfermée dans son appartement. Madame de Maintenon qui fuyoit l'éclat, & qui craignoit les regards malins des courtisans, restoit auprès d'elle, & on l'accusoit d'entretenir la Princesse dans cet éloignement du monde, qu'on traitoit de caprice & de singularité. Le Roi & Monseigneur le Dauphin, qui aimoient tendrement la Princesse, combattirent par tous les moyens possibles son inclination pour un genre de vie si peu conforme à sa jeunesse & à son rang : mais lorsqu'on vit que tout ce qu'on faisoit pour la distraire ne servoit qu'à l'attrister, on cessa de la contraindre. On alloit plus rarement chez elle, on y restoit peu, & bientôt on finit par n'y plus paroître du tout. Elle resta seule, & elle ne s'en crut que plus heureuse.

Cependant la naissance de Monseigneur le Duc d'Anjou en 1683, avoit donné un nouvel appui au Trône de Louis XIV, & trois ans après, celle de Monseigneur le Duc de Berry auroit mis le comble au bonheur de la Famille Royale, si Madame la Dauphine ne se fût pas attachée plus que jamais à cette vie mélancolique & retirée, qui étoit devenue pour elle une sorte de besoin. Elle avoit souffert, en mettant au monde le Duc de Berry, plus qu'il n'est ordinaire dans les accouchemens les plus laborieux, & ce fut le principe de la

maladie dont elle mourut. D'abord le mal ne parut pas de conséquence, mais bientôt on en connut le danger. Elle en prévint elle-même les suites, & assura qu'elle en périroit. Elle ne fit, en effet, que traîner une vie languissante depuis ce moment. Alors débarrassée de tous ces assujettissemens de l'étiquette, elle se livra toute entière à la solitude, & ce fut du moins une consolation pour elle de satisfaire son goût dominant, dans les derniers temps de sa vie : elle passoit la plus grande partie de ses jours au travail des mains, & ses ouvrages étoient destinés, soit à orner nos Temples, soit à vêtir les pauvres qu'elle aimoit tendrement. Ses souffrances ne la rendoient pas sombre & chagrine : elle se trouvoit trop heureuse de souffrir, & si ce n'eût été la douleur de quitter le Roi & Monseigneur le Dauphin, elle n'eût jamais songé à regretter la vie.

Dans cet état, Dieu qui vouloit la sanctifier de plus en plus, éprouva son ame par les peines les plus sensibles. Elle vit son frère, l'Electeur de Bavière, entrer dans la fameuse ligue d'Ausbourg, elle vit son époux partir pour aller le combattre & réprimer les efforts de presque toute l'Europe armée contre Louis XIV. Elle ne cessa de craindre pour les jours d'un époux si cher, que quand elle le revit échappé aux dangers & couvert de gloire. A son arrivée, elle voulut s'élancer au-devant de lui ; mais tout-à-coup ses forces l'abandonnèrent ; elle tomba, & cet accident lui fit comprendre que la jouissance des biens de la vie n'étoit plus pour elle. Sa maladie fit des progrès effrayans ; on eut recours à Dieu pour obtenir sa conservation : mais quand on l'engageoit à joindre ses prières à celles de tout le Royaume, elle disoit : *Quelle intention puis-je avoir, si ce n'est que la volonté de Dieu s'accomplisse ?* Elle répétoit souvent cette prière en latin, comme pour mieux se pénétrer du sentiment de résignation qu'elle renferme. Elle se refusoit aux espérances qu'on lui donnoit, & ne désiroit que de souffrir long-temps, pour expier ses fautes. Elle se confessoit tous les trois jours, pour affermir son ame contre les craintes naturelles de la mort, par la grâce du Sacrement. Mais l'inutilité des remèdes ne laissa bientôt plus de doute sur la proximité du moment qui devoit l'enlever à la France. Monsieur Bossuet, son Confesseur, ne la quitta point jusqu'à son dernier instant. Non contente du pardon qu'elle avoit demandé au Roi & à

Monseigneur, de toutes les fautes qui avoient pu lui échapper, elle voulut encore remplir le même devoir à l'égard de ceux qu'elle craignoit d'avoir offensés : & ne pouvant le faire elle-même, tant elle étoit abattue, elle emprunta la voix de M. Bossuet, qui, en déclarant les sentimens de la Princesse, fit fondre en larmes tous les assistans. Enfin, prête d'expirer, elle fit venir les trois Princes ses enfans, & les ayant embrassés, elle ne put s'empêcher de nommer le dernier, l'enfant de sa douleur, & de lui dire, en soupirant : *Ah, mon fils, que tes jours coûtent cher à ta mère !* Ensuite s'adressant à tous les trois : *Voyez, dit-elle, mes enfans, l'état où Dieu m'a mise, & que cela vous porte à le servir & à le craindre. Rendez au Roi & à Monseigneur, l'obéissance que vous leur devez. Souvenez-vous du sang d'où vous êtes sortis, & ne faites rien qui en soit indigne.* Ce furent ses dernières paroles : elle expira bientôt après, le 20 Avril 1690, âgée de 29 ans 4 mois. Princesse digne d'une vie plus longue & plus heureuse, si l'on ne savoit pas que dans les desseins de la Providence, la vertu, même des justes, est souvent un motif pour abréger le cours de leurs années, & pour répandre de salutaires amertumes sur les prospérités mondaines, qui auroient pu les enivrer & les corrompre.



Charles de Sainte-Maure, Duc de MONTAUSIER.

CHARLES de Sainte-Maure, devenu si célèbre sous le nom de Marquis, puis de Duc de Montausier, étoit second fils de Léon, Baron de Sainte-Maure, & de Marguerite de Château-Briant. Il naquit au Château de Sainte-Maure, en Touraine, le 6 Octobre 1610. La maison d'où il sortoit & qu'il a plus illustrée par ses vertus, que par les honneurs qu'il a réunis sur sa tête, étoit l'une des plus anciennes de sa Province, puisque sa généalogie, établie sur des titres authentiques, remonte jusqu'aux premières années du onzième siècle ; ancienneté dont il y a peu de familles en France qui puissent se glorifier, même parmi celles dont l'origine est la plus respectable : mais celui qui est l'objet de cet article ne fut jamais se prévaloir d'une prérogative, dont tant d'autres, avec bien moins de titres, se servent comme d'un droit qu'on ne peut leur contester, pour prétendre aux plus hau-

tes dignités de l'Etat & de l'Eglise. Nous n'aurions pas même compté cet avantage , dans le nombre de ceux dont la nature & la fortune se plurent à combler le Duc de Montausier , si dans le temps de sa faveur & de son élévation , il ne se fût trouvé des envieux qui s'efforcèrent de répandre des nuages , non sur la noblesse de son extraction , mais sur l'existence de cette longue suite d'ayeux illustres dont il descendoit. Quant à lui , ç'a toujours été par sa probité , son courage , ses belles actions , son zèle pour le service du Roi & de la patrie , qu'il s'est attaché à prouver qu'il tiroit son origine de tous ces braves & vertueux Seigneurs de Sainte-Maure , de Jonzac , de Montausier , &c. qu'on nomme parmi ses ancêtres.

Il fut appelé d'abord Marquis de Salles , Hector son frère aîné , portant le nom de Marquis de Montausier. Le Baron leur père , fut enlevé par la mort dans la vigueur de l'âge. Il avoit toutes les bonnes qualités qu'on recherche & qu'on estime dans un gentilhomme. La manière dont il s'étoit conduit au milieu des troubles , qui avoient agité sa Province après la mort funeste d'Henri IV , annonçoit une sagesse & une fidélité qui auroient contribué à son avancement , s'il eût assez vécu pour faire connoître sa capacité par ses services , & pour en recueillir la récompense.

Madame de Montausier , restée veuve avec trois enfans , s'occupa toute entière de leur éducation , & du soin de réparer par une sage économie le dérangement que son mari avoit mis dans ses affaires domestiques , par un goût de magnificence & de générosité au-dessus de sa fortune. Occupée de ces deux objets , elle renonça non-seulement aux avantages qu'elle auroit pu trouver dans les différens partis qui lui furent proposés , mais encore aux amusemens que son âge & sa qualité lui permettoient. Les devoirs de mère , dont elle ne se déchargeoit sur personne , étoient ses uniques plaisirs , & sa vigilance dans l'administration de ses biens & le gouvernement intérieur de sa maison , ne lui laissoient d'autre délassément que celui de passer d'une occupation à une autre. Heureuse , si avec tant de mérite , elle eût connu la vérité , & si elle eût permis que ses enfans apprissent à la connoître ! Mais , née , comme son mari , dans le sein de l'erreur , attachée plus qu'une autre aux opinions dans lesquelles on l'avoit nourrie , parce qu'elle mettoit une espèce

d'honneur à n'en pas changer ; elle eut grand soin d'inspirer à sa famille le zèle dont elle étoit remplie pour sa religion , & de l'élever dans tous les préjugés qu'elle avoit reçus elle-même de ses parens & de ses maîtres , sans les avoir soumis à un examen réfléchi , dans l'âge de la raison.

Le Marquis de Salles , très-favorisé de la nature dans tout ce qui contribue à former ces dehors heureux & ces agrémens extérieurs qui sont nécessaires à un cavalier , destiné par sa naissance à paroître avec éclat dans le monde , ne promettoit pas moins du côté de l'esprit. Il l'avoit pénétrant , vif , aimable , fécond en reparties ingénieuses & en faillies ; mais en même-temps son caractère étoit fier , indocile , jaloux de sa liberté , ennemi de l'application & de toute espèce de contrainte. Ce contraste de qualités qui se nuisent sans cesse l'une à l'autre , rendit sa première éducation fort difficile , & retarda beaucoup les progrès qu'il étoit capable de faire dans l'étude , & qu'il fit en effet , quand il fut en état de sentir combien son humeur indépendante & son inapplication , nuisoient à son avancement. Dans le temps de sa première jeunesse , il eut , sans-doute , été bien difficile de prévoir qu'il feroit un jour l'homme le plus grave , le plus studieux , le plus ménager du temps ; & non-seulement du goût le plus sûr dans les ouvrages d'esprit , mais encore du savoir le plus étendu & le plus profond dans presque tous les genres.

Madame la Comtesse de Gallard-de-Brassac , qui fut depuis Dame d'honneur de la Reine Anne d'Autriche , mère de Louis XIV , tante paternelle du jeune Marquis de Salles , ne contribua pas peu à l'entretenir dans cet amour excessif de la liberté , & dans l'aversion qu'il avoit pour tout ce qui tenoit à l'affujettir. Elle n'avoit point d'enfans , & regardant le cadet de ses neveux comme son héritier & son fils adoptif , elle le demanda pour le faire élever sous ses yeux. Mais quoiqu'elle fût plus en état que personne de présider aux études qui convenoient à son âge , elle porta la tendresse & l'indulgence si loin , qu'à plus de dix ans il n'avoit encore aucune teinture des langues savantes , ni même des principes de sa langue maternelle. Madame de Montausier se crut donc obligée de le rappeler auprès d'elle , & après s'être affujettie pendant quelque-temps à lui montrer elle-même les premiers élémens de la lecture , qu'il ignoroit , elle l'en-

voya faire ses études à Sedan , avec son frère aîné : c'étoit alors l'école la plus célèbre des Protestans , & les enfans de la plus haute noblesse du Royaume , engagée dans le parti Calviniste , s'y réunissoient , de toutes les Provinces , pour se former dans les sciences , & s'affermir dans les principes théologiques de leur secte , sous d'habiles maîtres.

Le Marquis de Salles porta dans cette fameuse école , ce penchant à l'indépendance & cette légèreté que rien jusques-là n'avoit pu dompter : mais le hasard fit tout-à-coup , & au moment qu'on s'y attendoit le moins , ce que ni les exhortations de sa mère , ni les exemples de son frère & de ses condisciples , ni les divers moyens de douceur & de sévérité employés par ses maîtres , n'avoient pu faire. Un de nos vieux Poètes lui tomba dans les mains , & malgré la vétusté du langage , malgré l'empreinte du mauvais goût , le peu qu'il y avoit de verve & d'harmonie dans ces compositions grossières , le frappa tellement , qu'il ne pouvoit se lasser de les relire. L'admiration fit naître en lui le désir d'imiter ce qu'il trouvoit si beau. Il se mit à faire des vers , aussi mauvais sans-doute que ceux qui lui servoient de modèles. Il rassembla tous les Poètes du temps qu'il put se procurer , jour & nuit il les dévora ; & cet instinct peu réfléchi , dont il seroit peut-être impossible d'assigner la cause , dissipa , comme par miracle , son aversion pour les livres & pour l'étude. De cet instant il devint appliqué , laborieux ; il regagna par son ardeur & la vivacité de son esprit , le temps qu'il avoit perdu ; bientôt même il laissa derrière lui ceux qui l'avoient devancé de beaucoup dans la carrière ; & le goût qu'il conçut alors pour les lettres & pour les sciences , devint une passion qui dura toute sa vie.

Pendant que le Marquis de Montausier faisoit ses premières armes en Italie sous le Comte de Beuvron , & s'ouvroit le chemin de la gloire , le Marquis de Salles , qui avoit quitté Sedan , se préparoit au métier de la guerre par les exercices de l'Académie : mais il n'en étoit pas tellement occupé qu'il négligeât l'étude , dont rien n'étoit plus capable de le distraire. S'il lui déroboit quelques momens , c'étoit pour les passer dans la société des Savans , avec lesquels il fut toujours empressé de se lier , pour profiter de leurs lumières , & les consulter sur les difficultés qui se rencontrent à chaque pas dans la route épineuse des sciences. Mais sans renoncer à ces

douces occupations , il sentit qu'il falloit les interrompre , pour entrer, sur les traces de son frère , dans la carrière où l'appeloient sa naissance & l'exemple de ses ayeux. Il partit donc aussi pour aller joindre l'armée d'Italie en 1630. A peine y fut-il arrivé , qu'il s'y distingua par son activité , sa valeur , sa présence d'esprit au milieu des dangers , & par les talens militaires dont il ne pouvoit encore avoir que le germe , dans un âge si tendre. La paix ayant été conclue l'année suivante par le traité de Querasque , le Marquis de Salles revint à Paris , & dans cette ville , qui est le centre des amusemens & de la dissipation , son goût pour les sciences & les lettres , devenant plus vif tous les jours , il s'y livra tout entier , & rechercha plus que jamais le commerce des Savans. On lui procura les moyens de satisfaire des inclinations si louables , en l'introduisant dans le fameux hôtel de Rambouillet , qui étoit alors le rendez-vous de tout ce qu'il y avoit de gens de mérite & d'un esprit cultivé , tant à la Cour qu'à la ville. Ce fut-là qu'il vit, pour la première fois, la célèbre Julie d'Angennes , dont tous les Ecrivains du temps ont parlé avec une admiration qui tient de l'enthousiasme , & qu'on soupçonneroit d'être exagérée , s'ils n'étoient pas unanimes dans les éloges qu'ils lui ont prodigués. Le Marquis de Salles fut moins frappé des grâces de la figure & des agrémens extérieurs qui la rendoient la personne du monde la plus intéressante , que de cet esprit fin , délicat , solide & modeste , que les femmes mêmes ne pouvoient s'empêcher de lui pardonner , quoiqu'elles ne soient pas moins habiles qu'ingénieuses à trouver des ridicules dans celles qui les effacent. Le Marquis de Salles ne put être insensible à tant de charmes , joints à tant de mérite , & dès ce moment il forma le dessein de se rendre digne un jour de devenir l'époux d'une personne qui réunissoit en elle, au plus haut degré, tout ce qui pouvoit faire son bonheur.

Deux obstacles s'opposoient à l'exécution de ce projet , qui fut peut-être d'abord le fruit de la vive impression que Mademoiselle de Rambouillet avoit produite sur lui , mais qui prit de nouvelles forces à mesure qu'il se trouva plus à portée de connoître l'esprit & le cœur de celle qui l'avoit fait naître. Le premier obstacle étoit du côté de la fortune ; celle de Mademoiselle de Rambouillet étoit immense , & celle du Marquis , qui avoit un aîné , ne pouvoit lui être

comparée, même avec la succession de Madame de Brassac sa tante, qui étoit assurée. Le second obstacle, plus puissant encore, venoit de la différence des Religions qu'ils professoient l'un & l'autre; Mademoiselle de Rambouillet ayant déclaré plusieurs fois qu'elle ne se résoudroit jamais, quelque avantage qu'on lui offrît, à s'unir par des liens sacrés avec un homme qui n'auroit pas sur la doctrine & sur le culte les mêmes principes qu'elle. De ces deux obstacles, l'un fut levé par la mort inopinée du Marquis de Montausier, qui périt à la fleur de son âge en 1635, des suites d'une blessure qu'il reçut à l'affaire des bains de Bormio, dans la Valteline, où il servoit avec distinction sous les ordres du Duc de Rohan. L'autre ne pouvoit être détruit que par le retour du Marquis de Salles à la Religion Catholique, qui avoit été celle de ses pères, avant que le Calvinisme eût pénétré en France: mais ce devoit être l'ouvrage du temps & de la réflexion, & cet heureux changement, Dieu, qui en avoit marqué l'époque dans ses décrets, pouvoit seul en préparer les moyens & les rendre efficaces.

Devenu le chef de sa maison, par la mort de son frère, le Marquis de Salles fut obligé d'en prendre le nom, & de se faire appeler le Marquis de Montausier, malgré son tendre attachement pour celui qui l'avoit porté, & la vive douleur que lui causoit la perte d'un frère qui marchoit à si grands pas dans le chemin de l'honneur & de la fortune. Avec le temps ses regrets s'adoucirent, mais ils ne s'effacèrent jamais. A peine eut-il pris le nom de Montausier, qu'il sentit les nouvelles obligations qu'il lui imposoit; & ce fut pour les remplir qu'il se rendit en Alsace, où le Duc Bernard de Saxe Weimar & le Maréchal de Guébriant commandoient nos armées. Quoiqu'il ne fût encore âgé que de 28 ans, ses belles actions & sa conduite pleine de prudence dans l'exécution des diverses entreprises, dont il avoit été chargé, lui avoient déjà mérité le grade de Maréchal de Camp & le Gouvernement de la haute Alsace. Il y soutint la réputation qu'il s'étoit acquise; & les éloges des deux grands Généraux dont il secondoit les desseins avec une maturité au-dessus de son âge, furent pour lui une récompense plus flatteuse que les grades & les emplois. Il eut part à tout ce qui se passa dans cette

Province, jusqu'à la malheureuse affaire de Dutlingen, où il fut fait prisonnier, avec beaucoup d'autres, malgré sa valeur & sa prévoyance. Sa prison lui parut moins pénible par sa longueur, que par la conduite grossière & dure de l'Officier Allemand qui le tenoit dans les fers. Ce ne fut qu'au bout de dix mois, & au prix d'une rançon de dix mille écus, qu'il recouvra sa liberté. L'étude avoit été la consolation de son esprit pendant sa captivité; & les lettres qu'il recevoit de Mademoiselle de Rambouillet, celle de son cœur. Il s'étoit appliqué sur-tout à examiner les points de Doctrine sur lesquels les P. Réformés sont divisés des Catholiques. Trois choses l'avoient frappé dans cet examen; 1^o. la nécessité d'un Tribunal infailible & toujours subsistant, où les causes de la foi puissent être décidées par une autorité dont les jugemens fixent toutes les incertitudes, & terminent irrévocablement toutes les disputes; nécessité tellement fondée sur la nature des choses, que les Protestans eux-mêmes ont été forcés de revenir à ce moyen, lorsqu'il s'est élevé parmi eux des contestations sur le dogme, ou sur la discipline générale de leurs Eglises; 2^o. l'absurdité qu'il y a dans la supposition des Protestans, qui prétendent que la vérité prêchée avec éclat dans l'Eglise jusqu'au commencement du IV^e. siècle, s'est obscurcie à cette époque, & perdue tout-à-fait, en sorte que Dieu, auteur de la Religion Chrétienne, a laissé dans l'erreur & l'idolâtrie, tous les Chrétiens & tous les Docteurs, pendant l'espace de douze cents ans, & qu'ils y seroient encore plongés, si les auteurs de la Réforme n'eussent été suscités tout-à-coup, pour rétablir l'ancienne Doctrine dans sa pureté; 3^o. la futilité des prétextes allégués par les premiers Réformateurs, pour colorer les motifs de leur séparation d'avec l'Eglise Romaine, dont les abus, quelques grands & déplorables qu'ils fussent, n'intéressoient en rien, ni les dogmes primitifs, ni les règles essentielles de la morale. Ces réflexions, qui marquent tout à la fois, & la solidité de son esprit, & la droiture de cœur avec laquelle il cherchoit la vérité, il les a consignées dans un mémoire, où les raisons qui l'ont déterminé à rentrer dans le sein de l'Eglise Catholique, sont exposées avec beaucoup de candeur & de netteté. Il ne tarda pas à faire abjuration des erreurs du Calvinisme entre les mains du P. Faure Cordelier, célèbre

prédicateur de ce temps, qui devint successivement Evêque de Glandèves & d'Amiens. Peu de temps après il obtint le Gouvernement de Saintonge & d'Angoumois, qui vint à vaquer par la mort du Comte de Brassac, mari de sa tante; & enfin il se vit arrivé au comble du bonheur, par son mariage avec Mademoiselle de Rambouillet, qui fut célébré le 16 Juillet 1645.

Les deux années, qui précédèrent cet heureux événement, sont fameuses dans l'histoire du dernier siècle, par la mort du Cardinal de Richelieu, & par celle de Louis XIII, qui ne survécut pas cinq mois au grand Ministre qui avoit régné sous son nom. La mort de ce Prince, arrivée le 14 Mai 1643, quoique prévue depuis long-temps, occasionna de grands changemens à la Cour, & de plus grands encore dans l'administration des affaires & les principes du Gouvernement. L'inquiétude des esprits brouillons, qui avoit été contenue par la crainte, sous le ministère despotique de Richelieu, qu'on n'offensoit jamais impunément, passa tout-à-coup de la terreur à l'audace. Chacun éleva des prétentions, & voulut que ses intérêts fussent préférés à celui de tous les autres. Les gratifications, les charges, les honneurs, les gouvernemens, tout fut prodigué par la Régente, ou plutôt par son Ministre, pour satisfaire l'avidité des Princes, des Courtisans & de leurs Créatures. Quand toutes ces ressources furent épuisées, & qu'on n'eut plus rien à donner, les demandes ne se ralentirent pas. Il fallut employer des promesses qu'on n'étoit pas en état de réaliser; il fallut substituer la ruse & les caresses, aux grâces dont la source étoit tarie; il fallut enfin recourir aux impôts de toute espèce, pour subvenir aux dépenses de la Cour & à l'entretien des troupes; expédient toujours dangereux, & qui l'est encore plus dans les temps de cabale & de discorde. Le mécontentement éclata de tous côtés, & les murmures du peuple se joignant aux menaces des Courtisans, le feu de la guerre civile ne tarda pas à s'allumer dans la Capitale & dans les Provinces.

Nous ne retracerons pas ici l'histoire de cette guerre, moitié cruelle, moitié plaisante, qui commença comme celle des Triumvirs à Rome, & qui finit comme un jeu de théâtre. Ce que nous en pourrions dire, se trouve dans une foule d'écrits, qui sont entre les mains de tout le monde.

Au milieu de cette agitation, dont la secousse s'étoit communiquée d'un bout du Royaume à l'autre, Monsieur de Montausier se conduisit en sujet fidelle & en bon citoyen. Il résista constamment à toutes les offres qu'on lui fit pour l'attirer dans le parti des rebelles. Les Frondeurs avoient beau répéter dans leurs manifestes, qu'ils ne faisoient point la guerre au Roi, mais au Ministre qui le tenoit captif, & que le bien public étoit le seul motif qui les animoit; ce masque de l'intérêt personnel & de la vengeance, ne lui en imposoit pas. Quoiqu'il fût un des plus sincères admirateurs de M. le Prince, quodiqu'il eût rendu à ce Héros l'hommage le moins équivoque, en allant servir sous ses ordres, comme simple volontaire, au siège de Dunkerque, il ne vit plus en lui le vainqueur de Rocroi & de Nortlingue, du moment qu'il eut les armes à la main contre son Roi & contre sa patrie. Toute l'attention du Gouverneur de Saintonge & d'Angoumois, fut de maintenir dans l'obéissance ces deux Provinces confiées à ses soins, & d'y réprimer l'esprit de rébellion, lorsqu'il osoit se manifester par quelque entreprise contraire à la soumission. Ce n'étoit pas la gloire qu'il cherchoit: en peut-on espérer quand on combat contre ses compatriotes? Ce n'étoit pas non plus l'espérance des récompenses qui le faisoit agir. Sous un Ministre timide, dont la politique ne consistoit que dans la souplesse & l'artifice, il falloit se rendre formidable pour obtenir des grâces. La fidélité, le courage, qui se contentoient de les mériter, n'y parvenoient presque jamais.

Monsieur de Montausier l'éprouva plus que tout autre; il avoit exposé ses jours dans plus d'une occasion périlleuse, soit pour écarter les ennemis du Roi, soit pour empêcher qu'ils ne fissent des établissemens solides dans les Provinces qu'il étoit chargé de défendre. Il avoit même été blessé à mort en combattant sur les bords de la petite rivière de l'Isle en Périgord, & l'on avoit désespéré long-temps de sa vie. Il s'étoit cru au terme de ses jours, & il avoit fallu une espèce de miracle pour le tirer de ce danger. Mais lorsqu'après une pénible convalescence, Madame de Montausier alla demander à Mazarin le prix dû aux services de son mari, elle n'en reçut que des éloges & des promesses, tandis qu'il accordoit tout à ceux qui se faisoient craindre.

Mais sitôt que Mazarin fut descendu dans le tombeau,

en 1661, la carrière des honneurs s'ouvrit comme d'elle-même pour Monsieur & Madame de Montausier. Louis XIV les avoit connus l'un & l'autre dans le séjour qu'il avoit fait à Bordeaux, où la Cour s'étoit arrêtée pendant que Mazarin & Dom Louis de Haro négocioient la paix entre les deux Couronnes, de France & d'Espagne, & le mariage du Roi. Ce Prince favoit ce qu'ils valoient tous les deux, & se hâta, pour ainsi dire, de leur faire oublier l'injustice de son Ministre, par des bienfaits & des distinctions qui se succédèrent d'une année à l'autre, sans aucune démarche de leur part. Sitôt que la grossesse de la Reine fut décidée, le Roi déclara Madame de Montausier Gouvernante des enfans de France. Peu de temps après, il comprit son mari dans la promotion qu'il fit alors de soixante-trois Chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit; & en 1663 il lui confia le Commandement de la Normandie, pendant la minorité des enfans du Duc de Longueville, qui venoit de mourir. L'année suivante M. de Montausier fut nommé pour aller recevoir le Cardinal Chigi, neveu d'Alexandre VII, & le Cardinal Impérialé, Gouverneur de Rome, qui venoient réparer l'injure faite au Duc de Crequi, Ambassadeur du Roi, par la garde Corse du Pape, & pour accompagner ces deux Prélats, pendant leur séjour en France. La même année, il fut créé Duc & Pair, & Madame de Montausier fut nommée Dame d'honneur de la Reine, à la place de la Duchesse de Navailles qui avoit encouru la disgrâce du Roi. Ainsi les deux époux se virent, en peu de temps, comblés d'honneurs & de biens, par le choix libre d'un Prince, auprès de qui le mérite & les services n'avoient besoin que d'eux-mêmes pour se recommander.

Lorsque Louis XIV eut résolu de s'emparer de la Franche-Comté, au mois de Février 1668, le Duc de Montausier ne laissa pas échapper une occasion si précieuse de témoigner à ce Monarque sa reconnoissance & son dévouement. Il fut toujours à ses côtés pendant cette expédition, aussi rapide que glorieuse, qui se trouva terminée par la prise, ou la soumission de toutes les places d'une grande province, avant que le Conseil d'Espagne eût pu savoir que le projet de cette conquête avoit été formé.

En arrivant à Paris, le Duc de Montausier apprit que la peste s'étoit manifestée à Rouen, & qu'elle faisoit déjà

des ravages dont on craignoit les suites. A cette nouvelle, il se déterminâ, sans balancer, à partir pour son gouvernement, afin d'être à portée de donner par lui-même les ordres nécessaires dans une conjoncture qui n'intéressoit pas moins le bien de l'humanité, que le service du Roi. Quelques instances que sa famille & ses amis pussent lui faire, pour le détourner d'un voyage qui alloit l'exposer aux effets d'un fléau si redoutable, rien ne put l'arrêter; il répondit: *qu'il croyoit les Gouverneurs obligés à la résidence comme les Evêques; & que si l'obligation n'étoit pas aussi étroite du côté des premiers, dans les temps ordinaires, elle devenoit égale à celle des seconds, dans les calamités publiques.* Il partit en prononçant ces belles paroles. Arrivé à Rouen, deux objets partagèrent ses soins; soulager ceux qui étoient déjà atteints du mal contagieux; préserver ceux qu'il avoit épargnés jusqu'à ce moment. Le bon ordre qu'il établit, les secours & les aumônes qu'il fit distribuer, les exemples de courage & de charité qu'il donna aux Ministres de la Religion & aux Magistrats, produisirent des effets si prompts & si salutaires, qu'en moins de deux mois les progrès de la contagion furent arrêtés. Action plus digne d'éloges que toutes celles des Héros qui affrontent la mort à la tête des armées! Le Duc de Montausier revint à la Cour avec la consolation, si douce pour une ame bienfaisante, d'avoir sauvé de la plus terrible de toutes les épidémies, un grand peuple, qui peut-être en auroit été la victime, si la crainte d'en partager le danger l'eût empêché de voler à son secours.

Cependant le temps étoit arrivé où il falloit donner un Gouverneur au Dauphin, fils unique de Louis XIV. Tous les Seigneurs de la Cour ambitionnèrent cette place pour eux-mêmes, ou pour leurs parens. Le Roi déterminé à préférer le plus vertueux & le plus instruit, arrêta son choix sur le Duc de Montausier. Il le fit appeler, & l'ayant introduit dans son cabinet, il lui déclara son intention, & le conduisant aussitôt dans l'appartement de la Reine, où le Dauphin se trouva: *Voilà, dit-il, mon Fils, l'homme que j'ai choisi pour avoir soin de votre éducation. Je n'ai pas cru pouvoir rien faire de meilleur pour vous & pour mon Royaume. Si vous suivez ses instructions & ses exemples, vous serez tel que je vous désire; si vous n'en profitez pas, vous serez moins excusable*

sable que la plupart des Princes , dont on néglige ordinairement les premières années ; & moi je serai quitte envers tout le monde , le choix que j'ai fait me mettant à couvert de tout reproche. A l'instant , le Duc entraîné par l'impression d'une scène aussi touchante , mit un genou en terre , & prenant la main du jeune Prince , qu'il pressa tendrement sur sa bouche : Recevez , Monseigneur , lui dit-il du ton le plus pénétré , cette marque de soumission & de respect d'un homme , qui , pendant quelques années , ne vous en donnera pas de pareilles , mais qui , en devenant en quelque sorte votre maître , n'oubliera jamais que vous devez être un jour le sien , & qui sera toujours prêt à sacrifier son repos , ses intérêts & sa vie pour votre utilité.

Le plan qu'on devoit suivre pour cette grande éducation , fut tracé par le Duc de Montausier , sous les yeux du Roi , tel à-peu-près qu'on le voit dans la Lettre latine que M. Bossuet écrivit à ce sujet au Pape Innocent XI en 1679 ; plan le plus vaste & le mieux combiné qu'on ait jamais rédigé sur un objet de cette importance. Ce fut aussi par ses conseils , & d'après ses vues , qu'on exécuta pour son auguste Elève , ces belles éditions des auteurs classiques , accompagnées de commentaires & de notes , qui sont encore connues & recherchées sous le titre d'éditions *ad usum Delphini*. On en bannit tout ce qui rend les ouvrages des Commentateurs & des Scholastes ordinaires , si prolixes & si fastidieux , & l'on n'y admit que ce qui pouvoit servir à rendre le texte plus clair , & les beautés des chefs-d'œuvres de l'antiquité plus faciles à saisir. L'exécution de ce travail , digne du génie de Montausier , & de la magnificence de Louis XIV , fut confiée aux savans du Royaume les plus propres à la bien remplir , sous la direction de M. Bossuet Précepteur , & de M. Huet sous Précepteur du Prince. On fait de quelle manière chacun d'eux s'en est acquitté ; & ce que nous en pourrions dire ici , n'ajouterait rien à l'idée qu'on s'en est formée depuis long-temps.

Louis XIV , vouloit que son fils fût savant , autant qu'il convient à un Roi de l'être. Mais les vues de ce Prince , qui auroit été un grand homme , dans quelque rang que la nature l'eût fait naître , s'étendoient encore plus loin : il souhaitoit sur-tout , que l'héritier de son trône , le fût aussi de ses vertus & de sa gloire. Il pensoit , avec raison , qu'un

souverain' qui n'est pas honnête homme , trompe les intentions de la Providence , & fait plus de mal , soit par lui-même , soit par ceux qui l'entourent , que tous les simples particuliers ensemble , quelques méchans & quelques pervers qu'ils puissent être. Il déiroit donc qu'on écartât avec soin du jeune Prince , tout ce qui étoit capable de faire naître dans son esprit , les idées du vice , & dans son cœur le goût des attachemens illégitimes ; qu'on le précautionnât contre le poison de la flatterie ; qu'on prît de justes mesures pour empêcher qu'il ne donnât sa confiance aux Seigneurs de son âge qui feroient soupçonnés du dessein de le gouverner , ou de corrompre ses mœurs ; & sur-tout , qu'on gravât profondément dans son ame les règles les plus sures de la morale , & les maximes les plus propres à le garantir un jour de ce que les Princes doivent regarder comme le plus dangereux de tous les pièges , la source de tous les malheurs , dans l'ordre de la Religion & de la société , l'abus du pouvoir.

Ces principes étoient ceux que suivoient de concert Montausier , Bossuet , & tous ces hommes choisis que le discernement du Roi avoit placés auprès de son fils. Ils alloient tous au même but , & sans doute on auroit recueilli les fruits heureux de leurs travaux , si leur auguste Elève fût parvenu à l'époque où il eût pu réaliser ce qu'il donnoit lieu d'attendre de lui. Mais il étoit destiné , comme son fils & son arrière-petit-fils , à ne donner que des espérances à la Nation , & à ne lui laisser que des regrets. C'étoit le Gouverneur du Dauphin , qui donnoit aux autres instituteurs de ce Prince , l'exemple d'une fermeté que n'ébranlèrent & n'amollirent jamais , ni les égards dus au rang & à la délicatesse de leur auguste Elève ; ni les répugnances qu'il montrait quelquefois , non contre ses devoirs , mais contre leur enchaînement & leur multiplicité ; ni les murmures des jeunes courtisans qui auroient voulu être moins veillés , moins contenus auprès de lui , dans les heures de délassement & de liberté ; ni la censure encore plus amère des parens , qui savoient par leurs fils , avec quelle attention rigide Montausier avoit les yeux ouverts sur eux , & avec quelle force il réprimoit leurs discours , lorsqu'ils contrarioient la sévérité de ses principes ; ni même les plaintes de la Reine , dont la tendresse étoit sans

cesse en alarmes pour la santé de son fils, & qui voyoit toujours de l'excès, & par conséquent du danger, dans le genre de ses études, & l'application qu'on exigeoit de lui.

Tant que ces discours, dont tous les détails étoient fidèlement rendus à Montausier, par des personnes sages, auxquelles il avoit inspiré le zèle & la volonté courageuse de le seconder dans les fonctions de son pénible emploi, restèrent dans les bornes de ces propos vagues & sans conséquence, qu'une jeunesse inconfidérée, des courtisans jaloux, des parens ambitieux, & des femmes timides se permettent si légèrement, contre tout ce qui n'est pas conforme à leurs idées, il n'y fit pas beaucoup d'attention; mais lorsqu'il eut lieu de craindre qu'ils ne fussent parvenus jusqu'au Roi, & que l'esprit de ce Prince n'en eût été frappé, il crut devoir lui rendre compte de sa conduite, & des règles qu'il s'étoit prescrites dans tout ce qui avoit rapport à l'éducation de Monseigneur le Dauphin; soit pour ses études, ses amusemens, ses exercices; soit pour le choix de ceux qui l'approchoient; soit enfin pour la distribution & l'emploi de ses momens. Ces différens objets font la matière d'un Mémoire détaillé qu'il remit à Louis XIV, & que nous avons encore. C'est l'ouvrage de la sagesse & de la raison. M. de Montausier s'y est peint sous les traits qui le caractérisent, d'après l'idée que nous en ont tracé tous ceux qui l'ont connu. On y trouve cette ame vraie qui regardoit la flatterie comme une bassesse, & la dissimulation comme un vice; cette inaltérable probité qui ne se démentit jamais dans le séjour de la corruption; cet amour inflexible de la vertu, qui craignoit de trop accorder à la complaisance, lorsqu'à la vue de certains désordres, le respect & la discrétion lui imposeroient silence; ce zèle courageux pour la Religion, qui ne lui permit jamais de se taire, lorsqu'elle fut attaquée en sa présence, & qui le rendit si exact à observer toutes les lois & toutes les pratiques du Christianisme; en un mot, cet assemblage de principes austères, & de qualités malheureusement trop rares, qu'on a cru définir par le mot équivoque & satyrique de *Misanthropie*. Le Roi ayant lu cet écrit, où les vues du Gouverneur sont développées avec autant de simplicité que de noblesse, n'y vit rien qui ne méritât des éloges. Montausier, sûr de l'approbation de son Maî-

tre , continua d'agir comme il avoit toujours fait , & laissa parler en liberté les Courtisans frivoles ou envieux , qui faisoient son apologie en le censurant.

Deux écrivains célèbres de nos jours , ont observé que M. Fléchier , dans l'Oraison funèbre du Duc de Montausier , n'a pas assez développé les vues sages & profondes qui présidèrent à l'éducation de Monseigneur le Dauphin. « On » s'attendoit , dit l'un , (1) de trouver (dans ce Discours) » quelques idées vraiment éloquentes sur l'éducation d'un » Dauphin ; sur la nécessité de former une ame d'où pût » naître un jour le bonheur & la gloire d'une Nation ; sur » l'art d'y faire germer les passions utiles ; d'y étouffer les » passions dangereuses ; de lui imprimer de la sensibilité sans » foiblesse ; de la justice sans dureté ; de l'élévation sans » orgueil ; de tirer parti de l'orgueil même quand il est né , » & d'en faire un instrument de grandeur ; sur l'art de » créer une morale à un jeune Prince , & de lui apprendre à » rougir ; sur l'art de graver dans son cœur ces trois mots : » *Dieu , l'Univers , la Postérité* , (1) pour que ces mots » lui servent de frein , lorsqu'il aura le malheur de pou- » voir tout ; sur l'art de faire disparoître l'intervalle qui » est entre lui & les hommes ; de lui montrer à côté de » l'inégalité du pouvoir , l'humiliante égalité d'imperfec- » tion & de foiblesse ; de l'instruire par ses erreurs , par ses » besoins , par ses douleurs même , & de lui faire sentir la » main de la nature qui le rabaisse tandis que l'orgueil » fait effort pour le relever & l'agrandir ; sur l'art de le ren- » dre compatissant au milieu de tout ce qui étouffe la pi- » tié de suppléer au malheur qu'il aura de ne jamais » sentir l'infortune , & de l'accoutumer à lier tou- » jours ensemble l'idée du faste qui se montre , avec » l'idée de la misère & de la honte qui se cachent ; enfin » l'art plus difficile encore , de fortifier toutes ces leçons » contre le spectacle habituel de la grandeur , contre » l'hommage , & des serviteurs , & des courtisans ; c'est-à- » dire contre la bassesse muette , & la bassesse plus dange- » reuse encore qui se montre.

(1) Essai sur les Eloges , Tome II. pag. 203 & 204.

(2) Pourquoi n'en pas ajouter un quatrième , la Conscience ?

» Fléchier , dit l'autre , (1) ayant à louer l'Instituteur
 » d'un Dauphin, semble n'avoir pas assez vu toute la di-
 » gnité & tout l'intérêt de son sujet ; il a peint d'une touche
 » trop foible la noble & dangereuse fonction d'élever l'Hé-
 » ritier d'un grand Royaume , la difficulté presque insur-
 » montable de lui montrer le néant de sa grandeur dans
 » une Cour fastueuse & rampante ; de lui inspirer l'hor-
 » reur du vice dans le séjour de la séduction ; de le rendre
 » en même-temps sensible à la gloire , & sourd à la flatte-
 » rie ; de le préserver également , & de la foiblesse qui en-
 » courage le mensonge , & de l'excessive défiance qui re-
 » pousse la vérité ; de lui développer enfin toutes les ruses
 » de la perversité humaine pour le tromper ou pour le
 » corrompre , & de lui apprendre cependant , à aimer ses
 » semblables ».

Cette partie de l'Eloge du Duc de Montausier , qui four-
 nissoit à l'éloquence de Fléchier une matière si riche & si
 grande , & sur laquelle les deux écrivains , que nous venons
 de citer , reprochent à l'Evêque de Nîmes d'avoir glissé trop
 légèrement , on nous demandera peut-être , pourquoi nous
 ne l'avons pas suppléée ? Nous l'aurions fait sans doute ,
 autant qu'il eût été possible à une plume aussi foible que la
 nôtre , si nous avions pu recouvrer en entier l'Ouvrage que
 l'Instituteur du Dauphin avoit composé , pour servir de rè-
 gle & de directoire à son auguste Elève , lorsqu'il auroit
 cessé d'être sous sa conduite. C'étoit un cours de morale &
 de politique , réduit en maximes courtes , simples , mais
 profondes , pleines de sens , clairement exprimées , & ap-
 propriées avec une justesse admirable aux devoirs & aux
 besoins d'un Prince destiné à régner sur la Nation de l'uni-
 vers la plus dévouée à ses Maîtres. Cet Ouvrage étoit di-
 visé en trois parties ; la première , avoit pour objet les de-
 voirs du Prince envers Dieu ; la seconde , exposoit ses obli-
 gations à l'égard de ses sujets ; & la troisième , contenoit
 les règles de politique qui devoient diriger sa conduite , rela-
 tivement aux Princes & aux Etats voisins avec lesquels il
 pourroit être en guerre ou en paix. Toutes les recherches
 que nous avons faites n'ont abouti qu'à nous procurer quel-

(1) Eloges lus dans les Séances publiques de l'Académie Fran-
 çoise , pages 396 & 397.

ques fragmens de cet Ecrit, moins propres à nous mettre en état d'en donner une juste idée, qu'à le faire regretter, s'il est perdu pour toujours, ce que nous ne pouvons croire. Mais si jamais ce précieux Manuscrit, quelque part qu'il soit, devient public par l'impression, nous osons dire qu'il ne fera pas déplacé à côté de la *Direction pour la conscience d'un Prince*, écrit sublime de l'immortel Fénelon, qui devrait être gravé en caractères ineffaçables dans le cœur de tous les Souverains.

Pendant que M. de Montausier s'occupoit ainsi à cultiver les heureuses dispositions du jeune Prince qui lui étoit confié, & qu'il travailloit à le rendre digne de ses hautes destinées, il fit une perte qui fut plus sensible à son cœur, que n'auroit pu l'être celle de toute sa fortune. L'incomparable Julie, qui avoit fait le bonheur de ses jours, mourut le 15 Novembre 1671, âgée de 64 ans, après une longue maladie, ou pour mieux dire, une longue défaillance, qui l'avoit insensiblement approchée du tombeau, par deux années entières de souffrances. Il la perdit dans le temps où la société d'une telle épouse lui alloit devenir plus nécessaire, par cette complaisance, & ces attentions délicates qui survivent à des sentimens plus tendres, chez les époux dont une estime réciproque a cimenté l'union. Après avoir donné à la nature ce que le caractère le plus ferme ne peut lui refuser, Montausier reprit ses fonctions auprès du Dauphin avec un nouveau zèle. Il trouvoit la consolation & la récompense de ses services, dans l'estime & la confiance que le jeune Prince lui témoignoit. Elles étoient sans bornes, comme la tendresse & l'attachement de Montausier pour lui. En effet, si l'on excepte le Duc de Bourgogne & Fénelon, jamais on ne vit un Elève de ce rang, & un Instituteur de ce mérite, plus chers l'un à l'autre, que le Fils de Louis XIV, & son Gouverneur.

En 1680, le Dauphin épousa Marie-Anne-Christine-Victoire de Bavière; il étoit dans sa dix-neuvième année : les fonctions du Duc de Montausier comme Gouverneur, cessèrent à cette époque : mais le Roi voulut, qu'au titre près, il conservât toujours la même autorité sur le jeune Prince, & qu'il restât auprès de lui, pour l'éclairer par ses conseils, & mettre le dernier sceau aux instructions qu'il

lui avoit données avec tant de zèle & tant de sagesse, pendant près de douze ans.

M. de Montausier profita en sage & en chrétien du loisir que lui avoit procuré le mariage de Monseigneur le Dauphin. Après avoir si long-temps vécu pour les autres, il avoit acquis le droit de vivre pour lui-même. Il partagea ses jours entre les devoirs de la piété, l'étude qu'il ne perdit jamais de vue, & la société des Gens de Lettres. Il paroïssoit à la Cour, lorsqu'il le jugeoit nécessaire ou convenable, & il y portoit toujours ce caractère de droiture & de sincérité qu'il avoit soutenu depuis qu'il avoit commencé d'y paroître. Les dix dernières années de sa vie s'écoulèrent au milieu de ces douces occupations. Estimé de son Roi & de son auguste Elève, qui faisoient plus de cas d'un mot d'approbation sorti de sa bouche, que de tous les éloges des courtisans : cher à ses amis, qui reçurent de lui jusqu'à la fin, des preuves d'attachement & de générosité, & respecté de tous les gens de bien, dont il étoit le protecteur autant que le modèle.

Cependant sa santé s'affoiblissoit de jour en jour; un asthme dont il étoit attaqué depuis quelques années, le faisoit beaucoup souffrir par la longueur & la fréquence de ses accès. Il sentit que sa fin étoit prochaine. Il s'y prépara sans faste & sans foiblesse, avec ce calme de l'esprit & ce repos de la conscience, qui suivent ordinairement une vie irréprochable. Lorsqu'il ne put douter que ses derniers momens approchoient, sa piété, qui ne s'étoit jamais démentie, sembla se renouveler. Il reçut les secours de la religion dans les plus vifs sentimens de Foi, d'Espérance, d'Amour, & de résignation à la volonté de Dieu. Enfin il rendit les derniers soupirs, entre les bras de Madame la Comtesse d'Uzez, sa fille unique, le 17 Mai 1690, âgé de 79 ans & 7 mois. Sa postérité subsiste encore dans M. Anne-Marie-André de Crussol d'Uzez, Chevalier de saint Louis, ci-devant Colonel du Régiment d'Orléans, infanterie, qui porte le nom & possède la terre de Montausier, par représentation de François de Crussol, Comte d'Uzez, Lieutenant-Général & ancien Mestre-de-Camp de Cavalerie, second fils d'Emmanuel de Crussol Duc d'Uzez, qui avoit épousé le 16 Mars 1664 Julie-Marie de Sainte-Maure, fille unique du

Duc de Montausier, morte le 14 Avril 1695 âgée de 48 ans.

Nous ne pouvons nous dispenser, en finissant cette Notice, de rapporter un trait qui nous a paru bien propre à faire connoître le caractère noble & vrai de celui qui en est l'objet. Quelqu'un voulut lui faire entendre que Molière l'avoit pris pour modèle de la fameuse comédie du Misanthrope, & s'efforça de l'irriter contre l'Auteur de cette pièce : *Je n'ai garde*, répondit-il, *de vouloir du mal à Molière, il faut que l'original soit bon, puisque la copie est si belle. Le seul reproche que j'aie à lui faire, c'est qu'il n'a pas imité parfaitement son modèle, si c'est moi; je voudrois bien ressembler à son Misanthrope, car c'est un honnête homme.*



ORAIISON FUNÉBRE

D E M A D A M E

JULIE-LUCINE-D'ANGENNES

DE RAMBOUILLET,

D U C H E S S E

DE MONTAUSIER,

D A M E D'H O N N E U R

DE LA REINE.

PRONONCÉE en présence de Madame l'Abbesse
de S. Etienne de Reims, & de Madame l'Abbesse
d'Hiere, ses sœurs, dans l'Eglise de l'Abbaye d'Hiere,
le 2 Janvier 1672.

ORAISSON FUNÉRAIRE

DE LA REINE

DE RAMBOUILLET,

DUCHESSÉ

DE MONTAUSIER,

DAME D'ORIGNY

DE FRANCE.

PRONONCÉE PAR M. DE LAUNAY, SEIGNEUR DE LAUNAY, CHÂTEAU DE LAUNAY, LE 15 JANVIER 1692.



ORAIISON FUNÉBRE

D E M A D A M E

L A D U C H E S S E

D E M O N T A U S I E R.

Mulierem fortem quis inveniet ? Procul & de ultimis finibus
pretium ejus.

*Qui trouvera une femme forte ? Son prix passe tout ce qui vient
des Pays les plus éloignés. Proverb. 31.*

M E S D A M E S ,

Le plus sage de tous les Rois , éclairé des lumières de l'esprit de Dieu , inspiré de laisser à la postérité le portrait d'une femme héroïque , nous la représente revêtue de force & de bonne grâce ; occupée à de grandes choses , sans sortir de la modestie de son sexe , comblée des biens même de la fortune , mais toujours prête à les répandre dans le sein des pauvres ; pénétrée de la crainte de Dieu , & convaincue de la vanité des grandeurs humaines ; tirant sa gloire d'une solide vertu , & non de l'éclat trompeur d'une fragile beauté ; mourant avec un visage tranquille & riant ; digne d'être reçue dans le ciel , où elle se présente accompagnée de ses bonnes œuvres , & chargée des trésors d'honneur & de grâce qu'elle a amassés : digne enfin , après sa mort , des regrets & des louanges de son époux , après avoir mérité sa tendresse & sa confiance pendant sa vie. Mais avant que de nous dépeindre cette femme forte & courageuse , il nous avertit qu'il est difficile de la rencontrer : il nous en donne une idée , mais il semble qu'il n'en ait jamais trouvé d'exemple. Il la forme dans son imagination ; & doutant qu'elle se

puisse trouver dans la nature, il s'écrie : Qui est-ce qui la trouvera ? *Mulierem fortem quis inveniet ?*

Mais cette haute vertu qu'il a cherchée avec si peu de succès ; & dont il semble que son siècle n'étoit pas capable, s'est rencontrée en la personne de l'illustre JULIE-LUCINE-D'ANGENNES-DE-RAMBOUILLET, duchesse de Montausier. Dans tout le cours de sa vie & de ses actions, elle a exprimé ce parfait original par sa générosité naturelle, par le bon usage des biens & de la faveur, par la connoissance de son néant & de la grandeur de Dieu, par un aveu sincère des foiblesses & des vanités humaines, par une mort douce & tranquille, par le regret universel de tous ceux qui l'avoient connue. Que Salomon désespère de la trouver cette femme forte & courageuse : nous pouvions nous vanter de l'avoir trouvée.

Mais hélas ! ces pieux devoirs que l'on rend à sa mémoire, ces prières, ces expiations, ces sacrifices, ces chants lugubres qui frappent nos oreilles, & qui vont porter la tristesse jusques dans le fond des cœurs ; ce triste appareil des sacrés mystères, ces marques religieuses de douleur que la charité imprime sur vos visages, me font souvenir que vous l'avez perdue. Tout l'éclat de sa fortune est donc réduit à la célébration d'une pompe funèbre ! De tout ce qu'elle étoit, il ne vous reste donc que cette funeste pensée, qu'elle n'est plus ! Cette amitié même, & ce nom de sœur que la chair & le sang vous rendoient si doux, sont retournés dans leur principe, & se sont perdus dans le sein de la charité de Dieu. Il ne vous reste que le déplaisir de sa perte & la mémoire de ses vertus ; & vous ne pouvez que trop redire désormais les paroles de mon texte ; *Qui trouvera maintenant une femme forte ?*

Quand je considère pourtant que les chrétiens ne meurent point, qu'ils ne font que changer de vie ; que l'Apôtre nous avertit de ne pas pleurer ceux qui dorment dans le sommeil de paix, comme si nous n'avions point d'espérance ; que la foi nous apprend, que l'église du ciel & celle de la terre ne font qu'un corps ; que nous appartenons tous au Seigneur, soit que nous mourions, soit que nous vivions, parce qu'il s'est acquis par sa résurrection, & par sa vie nouvelle, une domination souveraine sur les morts & sur les vivans : quand je considère, dis-je, que celle dont nous regrettons la mort, est vivante en Dieu, puis-je croire que nous

T'ayons perdue ? Non , non , c'est assez pleurer sa séparation ; il est temps de penser à son bonheur : la douleur doit céder à la foi , & la compassion naturelle doit faire place à la consolation chrétienne.

Je prétends vous remettre aujourd'hui devant les yeux sa vie mortelle , afin de vous persuader de son immortalité bienheureuse. Je veux retracer dans votre mémoire les grâces que Dieu lui a faites , afin que vous louiez la miséricorde qu'il vient de lui faire. Autant de vertus qu'elle a pratiquées , sont autant de sujets de confiance en la bonté de Dieu , qui se plaît à récompenser ceux à qui il inspire de le servir. Partagez donc avec moi les trois états différens de sa vie. Examinez sa sagesse dans une condition privée , sa modération dans les plus grandes dignités de la cour , & sa patience dans une longue & ennuyeuse maladie. Admirez cette femme forte , qui résiste aux foiblesses de son sexe dès son enfance , à l'orgueil dans sa plus grande élévation , à la douleur dans le temps de son abattement & de sa mort même. Voilà tout le sujet de ce discours. Je n'ai besoin ni de paroles étudiées , ni de figures excessives , ni de louanges flatteuses. Je suis en la présence du Dieu de la vérité : je parle à des âmes pures & sincères , qui ont horreur du soupçon même de la vanité & du mensonge , & je vous propose les vertus d'une vie , dont je déplore en même-temps la misère & la fragilité.

Si j'avois à parler devant des personnes que l'ambition ou la fausse gloire attachent au monde , je m'accommoderois à leur foiblesse , & à la coutume ; & relevant la naissance de notre illustre Duchesse , j'irois leur chercher dans l'histoire ancienne , les sources de la noble famille d'Angennes , dont la gloire , la grandeur & l'ancienneté sont assez connues. Je descendrois jusqu'aux derniers siècles , où l'on a vu tout à la fois cinq frères de cette illustre Maison , trois chevaliers des ordres du roi , un cardinal & un évêque , tous ambassadeurs en même-temps , qui remplissoient de l'éclat de leurs vertus différentes presque toutes les cours de l'Europe. Je leur dirois que son ayeule , Julie Savelli , étoit sortie d'une des plus anciennes familles d'Italie , qu'elle comptoit des Rois , des conquérans , des souverains Pontifes pour ses ancêtres , & trois de nos Rois pour ses alliés. Je les exciterois après insensiblement à imiter les vertus de celle dont ils au-

I.
PARTIE.

roient révééré la noblesse; & faisant semblant de flatter leur vanité, je leur infinuerois des exemples de modération & de sagesse.

Mais oserois-je, MESDAMES, vous entretenir d'une gloire à laquelle vous avez renoncé? Ne fais-je pas qu'ayant abandonné le monde pour mener une vie plus sainte & plus cachée dans la retraite, vous ne prétendez plus qu'à l'honneur d'être de la famille de JESUS-CHRIST? Il suffit de vous dire, qu'il y a une noblesse d'esprit plus glorieuse que celle du sang, qui inspire des sentimens généreux, & une louable émulation, & qui fait descendre, par une heureuse suite d'exemples, les vertus des pères dans les enfans. La sage JULIE d'Angennes sembloit avoir recueilli cette succession spirituelle. Et cette gloire qui donne ordinairement de l'orgueil & de la fierté, ne lui donna que des sentimens modestes, & des desirs ardens d'assister ceux qui pouvoient avoir besoin de son secours.

Que si elle fut régler les mouvemens de son cœur, elle ne régla pas moins les mouvemens de son esprit. Qui ne fait qu'elle fut admirée dans un âge où les autres ne sont pas encore connues; qu'elle eut de la sagesse en un temps où l'on n'a presque pas encore de la raison; qu'on lui confia les secrets les plus importants dès qu'elle fut en âge de les entendre; que son naturel heureux lui tint lieu d'expérience dès ses plus tendres années; & qu'elle fut capable de donner des conseils en un temps où les autres sont à peine capables d'en recevoir? Une si heureuse naissance la rendit d'abord la passion de tout ce qu'il y avoit de vertueux & d'élevé dans la cour. On se fit honneur d'avoir part en son amitié. Elle eut le bonheur de plaire à des Reines. Des Princesses d'un mérite extraordinaire, des dames que la faveur élevoit presque au rang des Princesses, la désirèrent à l'envi pour favorite; & telle fut son adresse, que sans user d'aucun art indigne de son grand courage, elle se conserva toujours dans leur confiance, du consentement même de celles qui auroient pu la lui disputer: tant son esprit avoit de charmes, tant elle étoit élevée au-dessus même de l'envie!

Quand la nature ne lui auroit pas donné tous ces avantages, elle auroit pu les recevoir de l'éducation; & pour être illustre, il suffisoit d'avoir été élevée par madame la marquise de Rambouillet. Ce nom capable d'imprimer du

respect dans tous les esprits où il reste encore quelque politesse ; ce nom qui renferme je ne fai quel mélange de la grandeur Romaine , & de la civilité Françoisse ; ce nom , dis-je , n'est-il pas un éloge abrégé , & de celle qui l'a porté , & de celles qui en sont descendues ? C'étoit d'elle que l'admirable JULIE tenoit cette grandeur d'ame , cette bonté singulière , cette prudence consommée , cette piété sincère , cet esprit sublime , & cette parfaite connoissance des choses qui rendirent sa vie si éclatante.

Vous dirai-je qu'elle pénétoit dès son enfance les défauts les plus cachés des ouvrages d'esprit , & qu'elle en discernoit les traits les plus délicats ? Que personne ne savoit mieux estimer les choses louables , ni mieux louer ce qu'elle estimoit ? qu'on gardoit ses lettres comme le vrai modèle des pensées raisonnables , & de la pureté de notre langue ? Souvenez-vous de ces cabinets que l'on regarde encore avec tant de vénération , où l'esprit se purifioit , où la vertu étoit révérée sous le nom de l'incomparable Artenice , où se rendoient tant de personnes de qualité & de mérite , qui composoient une cour choisie , nombreuse sans confusion , modeste sans contrainte , savante sans orgueil , polie sans affectation. Ce fut là que tout enfant qu'elle étoit , elle se fit admirer de ceux qui étoient eux-mêmes l'ornement & l'admiration de leur siècle.

Il est assez ordinaire aux personnes à qui le Ciel a donné de l'esprit & de la vivacité , d'abuser des grâces qu'elles ont reçues. Elles se piquent de briller dans les conversations ; de réduire tout à leur sens , & d'exercer un empire tyrannique sur les opinions. L'affectation , la hauteur , la présomption corrompent leurs plus beaux sentimens ; & l'esprit qui les retiendrait dans les bornes de la modestie , s'il étoit solide , les porte ou à des singularités bizarres , ou à une vanité ridicule , ou à des indiscretions dangereuses. A-t-on jamais remarqué la moindre apparence de ces défauts en celle dont nous faisons aujourd'hui l'éloge ? Y eut-il jamais un esprit plus doux , plus facile , plus accommodant ? Se fit-elle jamais craindre dans les compagnies ? Etoit-elle éloignée de la cour : on eût dit qu'elle étoit née pour les provinces. Sortoit-elle des provinces ? on voyoit bien qu'elle étoit faite pour la cour. Elle se servoit toujours de ses lumières pour connoître la vérité des choses , & pour entre-

tenir la charité ; & croyoit que c'étoit n'avoir point d'esprit que de ne pas l'employer ou à s'instruire de ses devoirs , ou à vivre en paix avec le prochain.

En effet , qu'est-ce que l'esprit dont les hommes paroissent si vains ? Si nous le considérons selon la nature , c'est un feu qu'une maladie & qu'un accident amortissent sensiblement. C'est un tempérament délicat qui se dérègle , une heureuse conformation d'organes qui s'usent , un assemblage & un certain mouvement d'esprits qui s'épuisent & qui se dissipent. C'est la partie la plus vive & la plus subtile de l'ame qui s'apesantit , & qui semble vieillir avec le corps. C'est une finesse de raison qui s'évapore , & qui est d'autant plus foible & plus sujette à s'évanouir , qu'elle est plus délicate & plus épurée. Si nous le considérons selon Dieu , c'est une partie de nous-mêmes plus curieuse que savante , qui s'égare dans ses pensées. C'est une puissance orgueilleuse qui est souvent contraire à l'humilité & à la simplicité chrétienne , & qui laissant souvent la vérité pour le mensonge , n'ignore que ce qu'il faudroit savoir , & ne fait que ce qu'il faudroit ignorer.

Cette généreuse Fille se mit au-dessus des opinions vulgaires. Parmi les erreurs & les faux jugemens du monde , elle s'appliqua à découvrir ce point de vérité , qui fait regarder la vanité des choses humaines ; & c'est d'elle que le Sage semble avoir dit , que ses lumières ne s'éteindroient point dans la nuit , *non extinguetur in nocte lucerna ejus*. On estime les biens ; elle a cru qu'il falloit les recevoir de la Providence , & les communiquer par la charité. On recherche les honneurs ; elle a jugé qu'il suffisoit de s'en rendre digne. On s'attache à la vie ; elle l'a méprisée dès qu'elle a pu la connoître.

Agréez , MESDAMES , que je m'arrête à ces dernières paroles ; que je me serve de toute votre attention , & que je loue ici une de ses actions célèbres , où la force d'esprit & la charité chrétienne ont également éclaté. Dieu , qui imprime de temps en temps la terreur de ses jugemens dans les cœurs des hommes par des punitions publiques , affligea la capitale de ce royaume d'une maladie contagieuse : la corruption se répandit d'abord sur le peuple ; elle passa dans les maisons des grands ; elle approcha du palais des Rois ; elle n'épargna pas votre famille , & vous enleva un frère

dans un âge encore tendre , presque sous les yeux de votre charitable mère. Hélas ! suis-je destiné à r'ouvrir toutes les plaies de votre famille ? & de combien de morts faut-il vous renouveler le souvenir à l'occasion d'une seule ? Ce fut en cette rencontre que cette Fille forte & courageuse donna un exemple mémorable de sa fermeté. La frayeur de la mort ne lui fit point abandonner sa maison ; elle voulut assister ce frère mourant , sans craindre ces souffles mortels qui portent le poison dans les cœurs.

Vous savez l'horreur qu'on a de recueillir ces soupirs contagieux , qui sortent du sein d'un mourant , pour faire mourir ceux qui vivent. Le mal qui consume l'un , menace les autres : le danger est presque égal en celui qui souffre , & en celui qui l'assiste ; & l'on ne peut avoir en servant ces fortes de malades , que la malheureuse consolation de les voir mourir , ou la triste espérance de les survivre de quelques jours. La nature en cette occasion relâche beaucoup de ses droits & de ses obligations ordinaires. Les lois de la chair & du sang ne sont pas si fortes que l'horreur d'une mort presque inévitable. La religion même dispense de ces funestes devoirs ceux qui n'y sont pas engagés par un caractère particulier. Il est permis d'acheter des secours , & d'employer des ames que l'avarice jette dans les dangers , ou qu'une charité surabondante a dévouées au bien public. Mais JULIE s'élève au-dessus des sentimens d'une piété commune. Elle semble être née pour faire des actions héroïques , elle sacrifie volontairement une vie douce , heureuse : illustre dès ses premières années ; & par une constance admirable , elle demeure ferme au milieu d'un péril qui fait trembler les plus courageux.

Vous admirez sans doute cette fermeté , que Dieu a récompensée de tant de prospérités & de tant de grâces : & vous croiriez , MESDAMES , que c'est le dernier effort de sa constance , que ce sacrifice qu'elle a fait de sa propre vie , si je ne vous faisois souvenir , qu'ayant enfin trouvé un mérite & un cœur digne d'elle , il y eût des dangers qu'elle craignît plus que les siens mêmes , il y eût une vie qui lui fût plus chère que la sienne propre.

Vous pensez déjà aux combats , aux blessures , aux victoires de son illustre époux ; vous repassez dans votre mémoire ces exemples de fidélité qu'ils ont donnés dans des

temps de confusion & de révolte , l'un forçant des villes par sa valeur , l'autre gagnant des cœurs par son adresse ; l'un rangeant des rebelles à leur devoir , par la terreur & par l'effort de ses armes , l'autre excitant la fidélité dans l'esprit des peuples par la vénération qu'on avoit pour elle ; l'un perçant lui seul des escadrons entiers , sans craindre ni la force , ni la multitude , ni le danger , ni la mort même ; l'autre le voyant revenir après un glorieux combat tout couvert de sang & de plaies , sans que l'affliction domestique l'empêchât de travailler elle-même à la sûreté & au repos de la province.

Jamais cœur ne fut pressé d'une plus vive douleur que le sien : jamais cœur ne fut si constant. Sa tristesse n'empêchoit pas sa prévoyance. Ce qu'elle alloit , ce semble , perdre , ne lui faisoit pas oublier ce qu'elle devoit conserver. La tendresse pour son époux s'accordoit en elle avec les soins pour la république. Soulageant les blessures mortelles de l'un , & calmant les mouvemens dangereux de l'autre , elle s'acquittoit en même-temps de tous les devoirs d'une fidelle épouse , & d'une fidelle sujette. Il n'en faut pas davantage pour vous faire voir qu'elle a résisté aux foiblesses de son sexe. Il reste à vous montrer qu'elle a résisté à l'orgueil dans son élévation.

II. PARTIE.
Thucid. UN ANCIEN disoit autrefois , que les hommes étoient nés pour l'action , & pour la conduite du monde , & que les dieux leur avoient donné en partage la valeur dans les combats , la prudence dans les conseils , la modération dans les prospérités , & la constance dans la mauvaise fortune. Que les femmes n'étoient nées que pour le repos & pour la retraite ; que toute leur vertu consistoit à être inconnues , sans s'attirer ni blâme , ni louange ; & que celle-là étoit sans doute la plus vertueuse , de qui l'on avoit le moins parlé. Ainsi il les retranchoit de la République , pour les renfermer dans l'obscurité de leur famille. De toutes les vertus morales , il ne leur accordoit qu'une pudeur farouche ; il leur ôtoit même cette bonne réputation , qui semble être attachée à l'honnêteté de leur sexe , & les réduisant à une oisiveté qu'il croyoit louable , il ne leur laissoit pour toute gloire que celle de n'en avoir point.

Il est aisé de reconnoître l'injustice de ce sentiment. Car outre que la philosophie nous apprend que l'esprit & la sa-

gesse font de tout sexe , que les ames d'une même espèce ont des mouvemens semblables , & qu'ayant des principes communs de raison & d'équité naturelles , elles font capables des mêmes vertus ; l'expérience nous apprend encore que Dieu fuscite de temps en temps des femmes fortes , qu'il élève au-dessus des foibleffes ordinaires de la nature , à qui il paroît qu'il donne un tempérament particulier , & qu'il rend dignes de soutenir de grands emplois , & de servir d'exemple & d'ornement à leur siècle.

Telle fut l'incomparable JULIE , que toute la France a si long-temps admirée , & que toute la France regrette aujourd'hui. Elle eut toutes les qualités naturelles qui composent un mérite éminent , & qui attirent l'estime & la vénération publique. Que ne puis-je vous décrire cet air de grandeur , & cette majesté accompagnée de tant de grâces ; cet esprit si solide & si délicat tout ensemble ; ce jugement si éclairé & si incapable d'être surpris ; cette ame si noble & si généreuse ; ce cœur si sensible à l'honneur & à la véritable gloire ! Que ne puis-je vous marquer ici cette inclination bienfaisante qui n'a jamais perdu une occasion de servir ceux qui ont eu besoin de son secours ; ces manières civiles , humaines , officieuses , qui lui ont gagné tant de cœurs ; cette façon de s'exprimer si juste & si naturelle ; ce tour d'esprit particulier qui rendoit sa conversation si agréable ; ces pensées toujours fondées sur les principes de la raison , & sur l'expérience du grand monde , dont elle connoissoit si bien toutes les humeurs , tous les intérêts , & tous les usages ! Que ne puis-je vous dire enfin ce que vous sauriez mieux que moi , si la douleur de l'avoir perdue , ne vous faisoit oublier pour un temps le plaisir que vous avez eu de la posséder !

Quand vous ne sauriez ni le nom , ni l'histoire de la personne dont je vous parle , quand vous auriez oublié toute la gloire de votre maison , ne reconnoîtriez-vous pas dans ce portrait que je viens de faire , tous les traits d'une dame illustre , capable de former l'esprit & le cœur des enfans du plus grand Monarque du monde , de leur inspirer des paroles & des pensées dignes de leur rang & de leur naissance , d'imprimer dans leurs ames encore tendres , ces sentimens élevés qui distinguent les ames royales d'avec les ames du commun ; de leur apprendre l'art de se faire aimer de leurs

sujets avant qu'ils sachent se faire craindre de leurs ennemis ; de soutenir la gloire & les espérances d'un grand royaume ; en un mot, d'être gouvernante d'un Dauphin de France ? On pouvoit connoître par ce qu'on voyoit en elle, ce qu'on en devoit espérer ; & dans le temps de la naissance de ce jeune Prince, il étoit aisé de juger que Dieu, dont la providence veille sur les Rois & sur les royaumes, l'avoit destinée à son éducation, & que le Roi, dont le discernement est si juste, la devoit choisir entre toutes les personnes de sa cour pour un emploi si important.

Il la choisit en effet, MESDAMES, pour lui confier ce royal enfant, qui fait aujourd'hui l'amour & les délices des peuples. L'ambition ni le hasard n'eurent point de part à ce choix. Toute la France l'avoit prévenu par ses vœux & par ses desirs, & le Souverain le fit avec connoissance & avec justice. En ce temps qu'il commençoit à se charger lui-même du poids des affaires, qu'il méditoit ces glorieux desseins qu'il a depuis exécutés de réprimer l'injustice, de rétablir la discipline, de corriger les abus qui s'étoient glissés dans les lois mêmes, d'affermir la paix dans ses provinces, & d'entrer dans ses droits, ou en conquérant, ou en Prince pacifique : en ce temps, dis-je, que rempli de ces grandes maximes d'équité qu'il a depuis toujours pratiquées, il commençoit à récompenser par lui-même le mérite de ses sujets, il crut qu'il ne pouvoit donner une plus grande idée de son discernement & de sa justice, qu'en donnant à la personne de son royaume la plus fidelle & la plus éclairée, le soin le plus important de son état.

C'est elle donc qui a eu la gloire de former les premiers sentimens & les premières paroles de ce jeune Prince. Pouvoit-il penser, pouvoit-il parler plus dignement ? Elle lui a montré à lever ses mains pures & innocentes vers le ciel, à tourner ses premiers regards vers son Créateur. Elle lui a inspiré ses premiers vœux & ses premières prières ; elle a tiré de son cœur ses premiers soupirs. Combien de fois, en essuyant ses larmes, a-t-elle demandé à Dieu qu'il lui inspirât de la tendresse pour son peuple ? Combien de fois, en le corrigeant, a-t-elle demandé pour lui un cœur sage & docile aux inspirations du ciel ? Combien de fois a-t-elle prié Dieu, qui tient en ses mains les cœurs des Rois, d'en faire un Prince selon le sien ? Et combien de fois a-t-elle fait

cette prière du Prophète, *Seigneur, donnez au Roi votre jugement, & votre justice au fils du Roi*? Je laisse ces instructions si utiles, & ces maximes si pures, qu'elle lui a depuis infinuées; je laisse celles qu'elle eût pu lui insinuer, si Dieu lui eût prolongé le cours de ses années. Je me contente de dire, qu'il n'y eut jamais d'attachement plus fort que celui qu'elle eut pour ce Prince. Qui pourroit exprimer la joie qu'elle ressentoit lorsqu'elle voyoit paroître ses bonnes inclinations, croître ses bonnes habitudes, & germer ces précieuses semences de gloire & de vertu qu'elle avoit jetées avec tant de soin dans son cœur? Mais qui pourroit exprimer la douleur qu'elle ressentit, lorsque la providence de Dieu la retira de cet emploi, où elle étoit autant liée par l'inclination & par la tendresse, que par la fidélité & par le devoir?

En effet, il n'y a rien de si aimable que l'enfance des Princes destinés à l'empire, lorsqu'ils donnent des marques d'un naturel heureux. On voit en eux des rayons de la majesté de Dieu, tempérés des ombres de la foiblesse des hommes. Ce sont des soleils dans leur orient, qui réjouissent les yeux, & qui ne les éblouissent pas encore: chacun cherche sur leur visage des présages de son bonheur à venir. On croit trouver dans toutes leurs petites actions des fondemens des espérances publiques. Ils sont d'autant plus aimés, qu'ils n'ont rien qui les fasse craindre; & ils règnent d'autant plus fortement dans les cœurs, qu'ils ne règnent pas encore dans leurs états.

La majesté des Rois inspire plus de respect que de tendresse. C'est une espèce de religion civile & de culte politique, qui nous fait révéler ces traits que la main de Dieu a gravés sur le front de ceux à qui il daigne communiquer sa puissance. Ils ont beau descendre jusqu'à nous, nous n'oserions nous élever jusqu'à eux. Quoiqu'ils soient les pères des peuples, ils en sont les maîtres & les souverains. Quelque foiblesse qu'ils puissent avoir, l'homme se cache, pour ainsi dire, sous le Monarque; & quelque bonté qu'aient les Rois, ils ont toujours l'éclat & la pompe de la royauté. Mais lorsqu'ils n'ont que ces agrémens que l'âge donne, qu'on ne voit dans leurs yeux & sur leur visage que des traits de douceur & d'innocence; qu'ils sont encore assez dociles pour entendre la vérité; & qu'au lieu d'une grâce,

Xenoph. qu'un ancien disoit que Dieu donne à chaque Souverain , pour tempérer l'austérité du commandement , il semble qte toutes les grâces ensemble les accompagnent ; alors il se fait des impressions d'amour & de tendresse dans les cœurs de ceux qui les voient , & beaucoup plus de ceux qui les gouvernent , & qui doivent être les instrumens de la félicité publique.

Y eut-il jamais de gouvernante plus zélée ? Y eut-il jamais de jeune Prince plus aimable ? Jugez par là combien cette séparation lui fut sensible. Elle ne put s'en consoler que par l'obéissance qu'elle rendoit au plus grand & au plus sage de tous les Rois , & par l'honneur qu'elle avoit de passer au service de la plus grande & de la plus pieuse Reine du monde.

Mais hélas ! il falloit se préparer à des séparations bien plus sensibles. O mort ! cruelle mort ! que ne lui laissois-tu plus long-temps le plaisir de voir le fruit de ses travaux ! Que n'a-t-elle vu accomplir la plus grande partie de ses espérances ! Que n'a-t-elle vu éclater ces grandes qualités dont elle avoit formé les principes ! Belle ame qui reposez maintenant dans le sein de la paix & du repos éternel , je sai que c'est presque la seule douceur qui vous a fait souhaiter de vivre. Mais s'il vous reste encore quelque sentiment pour le monde que vous avez quitté , pensez que ces vertus naissantes se fortifient , que votre ouvrage se perfectionne tous les jours , qu'une partie de vous-même acheve ce que vous avez commencé ; que votre illustre époux emploie à cette éducation si importante cet esprit que vous avez tant estimé , cette ame qui est encore unie si étroitement à la vôtre , ce cœur où vous êtes encore vivante ; & que dans la douleur de vous avoir perdue , il a la consolation de retrouver encore quelque chose de vous dans l'esprit & dans les actions de cet admirable enfant qu'il élève.

Pourquoi interrompre , MESDAMES , par ces idées funestes la relation glorieuse de ses honneurs & de ses charges ? Ce feroit ici le lieu de vous la représenter dans le plus grand éclat de sa vie , honorée de l'estime & de la confiance de ses maîtres , comblée de toutes les grâces qui pouvoient tomber sur sa personne ou sur sa famille , suivie de tous ceux qui reconnoissoient le mérite , ou qui adoroient la faveur.

Mais je fai qu'elle n'a jamais mis sa confiance qu'en Dieu seul ; & je me souviens que je parle à des épouses de Jesus-Christ , qui mènent une vie humble & pénitente , & pour qui toute grandeur humaine n'est que vanité. Ne pensons donc à cette gloire , à cet éclat , à ces dignités , que pour connoître le bon usage qu'elle en a fait.

Les honneurs sont institués pour récompenser le mérite , pour exercer la sagesse , & pour être des occasions de faire du bien ; aussi ils n'appartiennent de droit qu'à des âmes modérées , justes , charitables , qui les reçoivent sans empressement , qui les possèdent sans orgueil , qui les retiennent sans intérêt. Mais l'esprit du monde en a perverti le véritable usage. On les brigue sans les mériter ; on en abuse , quand on les a obtenus ; on n'en veut jouir que pour soi , quand on les possède. L'ambition les acquiert par des voies même criminelles ; la vanité les regarde comme des préférences & des distinctions du reste des hommes ; & l'injustice fait qu'on en retient tout le fruit qui devroit se communiquer aux autres. Notre illustre Duchesse a évité ces écueils. Elle n'a pas recherché les honneurs , quoiqu'elle les ait mérités ; & si elle ne s'est pas toujours servie de toute l'autorité qu'elle auroit pu prendre , du moins elle a employé tout son crédit pour assister tous ceux qui ont eu besoin de son secours.

Si la grandeur & la tranquillité de son âme avoient été moins connues , je vous dirois seulement qu'elle n'a employé aucun de ces artifices que les ambitieux appellent la science du monde , & le secret de parvenir ; & qu'elle ne s'est infinuée à la cour , ni par de pressantes sollicitations , ni par de lâches flatteries. Mais je puis passer plus avant , & dire qu'elle a élevé son esprit au-dessus des fausses idées des hommes ; qu'elle a regardé sans envie ce qui étoit au-dessus de sa fortune , comme elle a vu sans mépris tout ce qui paroïssoit au-dessous d'elle , qu'elle a recherché la vertu pour elle-même , & non pour son éclat & pour ses récompenses ; & qu'enfin les honneurs l'ont trouvée sans qu'elle ait eu le soin de les chercher.

Rappelez dans votre mémoire , MESDAMES , les commencemens de ses emplois. Elle étoit accablée d'une dangereuse maladie ; & comment eût-elle fait des vœux pour sa fortune , elle qui n'en faisoit presque pas pour sa guérison ? Eût-elle eu des prétentions pour la gloire de la terre , lors-

qu'elle approchoit si fort de celle du Ciel ? Pouvoit-on briguer pour elle des charges , lorsqu'on étoit assez occupé à lui conserver un reste de vie ? On ne demandoit pas de ces grandes prospérités , c'étoit assez de ne la point perdre ; & dans le danger où elle étoit , on n'avoit à solliciter que le ciel pour elle. Dieu exauça les vœux de sa famille , en même temps qu'il exauçoit ceux de la France. Il fit naître un Prince qui devoit être l'héritier de ce grand royaume ; il empêcha de mourir celle que sa providence avoit destinée pour sa gouvernante.

Ce n'est pas assez que d'entrer ainsi dans les honneurs , si l'on n'en use avec modération quand on les possède. Ceux qui savent régler leurs desirs , ne règlent pas toujours leur autorité. L'orgueil , qui est presque inséparable de la faveur , est un poison pénétrant & subtil , qui se glisse insensiblement dans l'ame des Grands ; & ceux mêmes qui n'étoient pas ambitieux dans une condition médiocre , deviennent quelquefois insolens lorsqu'ils se trouvent dans une plus grande élévation. Mais l'admirable JULIE ne se laissa point éblouir à l'éclat des dignités du siècle. Plus elle fut élevée , & plus elle parut modeste. Elle connoissoit le fond de la vanité ; & pleine de ces réflexions judicieuses , qui fortifient l'esprit contre les fausses opinions du monde : *Qu'est-ce que nous faisons* , disoit-elle un jour ; & *qu'est-ce que nous prétendons avec notre orgueil ? Toutes nos charges tomberont bientôt avec nous ; la mort confondra les cendres de celles qui brillent à la cour , & de celles qui sont obscures dans la retraite ; & toute la différence ne va qu'à quelques titres de plus ou de moins dans nos épitaphes.* Toute son étude étoit d'employer utilement son crédit ; & l'on peut dire d'elle qu'ayant eu selon le monde des sujets , & souvent des occasions favorables de se ressentir des injustices qu'on lui avoit faites , elle a toujours sacrifié ses ressentimens , & n'a jamais voulu nuire , non pas même à ceux qu'elle pouvoit croire ses ennemis , ou pour mieux dire ses envieux.

Comment auroit elle voulu nuire , elle dont le propre caractère étoit d'être bienfaisante , & qui , pour me servir des termes d'un célèbre Romain , ne paroissoit pas tant une dame mortelle , qu'une divinité favorable à tous les malheureux ? elle savoit que ceux qui ont accès auprès des Rois , doivent , selon leur pouvoir , leur présenter les supplications

&

Valer.
Max. liv.
4. c. 8.

& les larmes de leurs sujets , comme font ces Anges de paix , qui portent vers le trône de Dieu les vœux des justes , & les encens de leurs sacrifices. Elle favoit que les Grands sont d'autant plus les images de Dieu , qu'ils ont plus de moyens de bien faire , & qu'ils ne semblent être nés que pour exercer la charité. Elle savoit enfin qu'on a besoin d'intercession & de faveur à la cour , où les injures sont plus fréquentes que les bienfaits , où l'on méprise ceux que la fortune a abandonnés , où toute l'envie attaque les puissans , & nulle pitié n'assiste les foibles , & où l'on croit faire grâce à des malheureux , quand on n'acheve pas de les opprimer.

Elle aimoit mieux employer son crédit pour les intérêts des autres , que de le ménager pour les siens propres. La crainte de faire des ingrats , ou le déplaisir d'en avoir trouvé , ne l'ont jamais empêchée de faire du bien. Falloit-il appuyer une prétention raisonnable ? faire connoître un mérite caché ? obtenir une grâce douteuse ? donner de bonnes impressions d'une fidélité rendue suspecte ? faire valoir un service rendu ? adoucir une faute pardonnable ? donner un avis salutaire ? procurer un petit établissement ? Elle étoit toujours prête à solliciter : semblable à ces fleuves , qui roulant leurs flots avec majesté , arrosent des terres stériles & sèches , & recueillant des eaux qui se perdoient dans les campagnes , vont porter à la mer leur tribut & celui des ruisseaux dont ils sont grossis.

Sa manière de faire du bien étoit toujours plus agréable que le bienfait. Elle écoutoit sans se rebuter , les importuns mêmes ; & les grâces accompagnoient jusqu'à ses refus. Sa sagesse lui faisoit choisir les momens favorables pour demander ; & je dis d'elle ce que le Sage a dit de la Femme forte , qu'il y avoit une loi de douceur qui conduisoit sa langue , & un esprit de prudence & de discernement qui régloit toutes ses paroles : *Os suum aperuit sapientiæ , & lex clementiæ in lingua ejus.* Aussi lorsque Dieu l'a retirée de ce monde , où il l'avoit rendue si utile , & où sa mémoire est en bénédiction ; en un temps où chacun juge de son prochain avec liberté , où l'on fait le recueil des bonnes & des mauvaises qualités de ceux qui meurent , & où chacun retraçant dans son esprit les sujets qu'il a de s'en louer , ou de s'en plaindre selon ses passions , fait leur épitaphe à sa mode : que de regrets sincères ! que d'éloges non suspects ! que de

Prov.

c. 311.

témoignages publics d'estime & de reconnoissance ! Ceux dont elle a présenté les vœux ou les plaintes , offrent pour elle de tous côtés les sacrifices de leurs larmes ou de leurs prières. Les familles qu'elle a assistées , & qui lui doivent le repos dont elles jouissent , lui souhaitent incessamment le repos éternel devant Dieu. Les villes les plus nombreuses assemblent leurs peuples pour lui rendre pompeusement des devoirs funèbres. Les provinces qu'elle a autrefois édifiées par sa piété , & par les aumônes qu'elle y a répandues , retentissent du bruit de ses louanges. Les prêtres offrent pour elle le sacrifice de Jesus-Christ sur les autels ; & les pauvres qu'elle a secourus demandent à Dieu pour elle la miséricorde qu'elle leur a faite.

Auriez-vous pensé , MESDAMES , vous qui avez connu les dangers du monde dès votre enfance , & qui en avez craint la corruption , qu'on en pût faire un si bon usage , & qu'on pût tirer les moyens de son salut de cet éclat & de cette abondance , qui sont si souvent des occasions de malheur & de ruine pour les ames ? Ne croyez pas pourtant que pour consoler , ou pour flatter votre douleur , je veuille exagérer la vertu de celle que vous pleurez , & la justifier elle & le monde tout ensemble. A Dieu ne plaise que je cherche des matières d'éloge aux dépens de la vérité , & que par une fausse complaisance je tâche d'accorder l'esprit du siècle , & l'esprit de Jesus-Christ , contre les règles de l'évangile !

Je sai que sa vie a été réglée : mais peut elle avoir été assez pure , assez dégagée , assez chrétienne ? Dieu l'a délivrée des grands dérèglements qui sont presque inséparables de la faveur & de la fortune : mais a-t-elle évité ces foibleesses attachées à la nature , ces desirs séculiers dont parle S. Paul , ces considérations humaines , ces intentions demi bonnes , demi mauvaises , ces molles condescendances , cette inutilité de vie , ces affections tièdes pour son salut ? A-t-elle été exempte de ces défauts , qui sont inévitables dans le monde , où la cupidité domine sur les ames les plus désintéressées , où les esprits les plus fermes sont entraînés par l'exemple & par la coutume ; où si l'on ne se perd , au moins on s'égare souvent ; & si l'on ne refuse son cœur à Dieu , au moins on le partage entre lui & les créatures ?

Ainsi quelques vertus que nous ayons remarquées , je

craindrois encore pour elle. Mais outre qu'elle a passé ces années dangereuses auprès d'une Reine aussi illustre par sa piété, que par son rang & par sa naissance, qui est plus souvent au pied des autels que sur le trône, & de qui l'on peut apprendre des vertus capables de sanctifier la cour même : je considère qu'elle a racheté ses péchés par les aumônes qu'elle a répandues secrètement dans le sein des pauvres, & qu'elle les a expiés par une longue pénitence qu'elle a soutenue avec beaucoup de force. C'est la troisième partie de ce discours.

SI L'ILLUSTRE DUCHESSE, dont nous avons vu les prospérités, eût fini ses jours dans les plaisirs & dans la joie du siècle, si toute éblouie de l'éclat de sa fortune, elle fût entrée dans l'horreur & dans les ténèbres du tombeau, si sortant du palais des Rois, elle se fût trouvée devant le tribunal de Dieu : je ne parlerois de sa mort qu'en tremblant, & je vous exciterois à la pleurer, dussiez-vous interrompre le cours de cet éloge funèbre par vos soupirs & par vos larmes.

Je fais bien que l'Eglise, qui connoît le prix & l'efficace du sang de Jesus-Christ, ne désespère jamais du salut de ceux qui meurent dans sa foi, & dans l'usage de ses sacremens ; que Dieu exerce quand il veut ses jugemens de miséricorde sur ses élus ; qu'il a des grâces vives & pénétrantes, qui consomment en peu de temps toute l'impureté que le commerce des hommes & l'air contagieux du monde laissent dans les cœurs ; & qu'il y a de précieux momens de charité, qui valent des années de pénitence. Mais je fais aussi qu'il faut avoir souffert avec Jesus-Christ, pour régner avec Jesus-Christ ; qu'il faut se réconcilier avec Dieu par la prière, par les larmes, par la retraite, quand on a suivi le monde son ennemi. Je fais que la pénitence de ceux qui se laissent surprendre à la mort doit être suspecte ; que leur tristesse est souvent un regret de mourir, plutôt qu'une douleur d'avoir mal vécu, que leur abattement vient de la foiblesse de la nature, plutôt que du zèle de la charité ; & que leurs soupirs sont plutôt des effets d'une crainte humaine, que des fruits d'une solide pénitence.

Je rends grâces à Notre Seigneur Jesus-Christ, de nous avoir délivré de ces craintes Je parle avec confiance d'une mort chrétienne, préparée par des infirmités sensibles &

humiliantes , par un retranchement des plaisirs & des consolations humaines , par une langueur affligeante , par une soumission entière à la volonté de Dieu , & par une longue patience.

Les saints canons ordonnoient autrefois aux pénitens d'être plusieurs années dans un état d'expiation , avant que d'être admis à la participation des sacrés mystères. Ils se sacrifioient eux-mêmes , pour avoir part au sacrifice de Jesus-Christ ; ils demeuroient prosternés aux portes des Temples sacrés , avant que d'oser approcher du sanctuaire : trop heureux d'entrer dans la joie du Seigneur par les larmes & par les souffrances , & de tâcher d'apaiser sa justice , avant que de jouir de ses faveurs. Ce que la discipline de l'Eglise avoit établi , la providence de Dieu l'a exécuté sur votre vertueuse Sœur , MESDAMES. Il a rompu les liens qui l'attachoient au monde , pour l'attirer dans la céleste Jérusalem. Il l'a purifiée par l'exercice de sa patience , afin qu'elle fût digne d'entrer dans sa gloire. Il l'a humiliée devant les hommes , pour l'élever jusqu'à lui ; & par trois ans de pénitence , il l'a disposée à jouir d'une éternelle félicité.

Vous représenterai-je ici ses infirmités naissantes , ses forces qui diminuent tous les jours , je ne sai quel poids qui l'accable insensiblement , une foiblesse imprévue qui l'arrête au milieu de ses grands emplois ? Vous dirai-je qu'elle recueillit mille fois ce qui lui restoit de force pour s'acquitter de ses devoirs ordinaires ; que son cœur ne se ressentit jamais de l'abattement de son corps ; que son zèle la soutint dans les défaillances de la nature ; qu'elle sacrifia sa santé , toute foible & toute usée qu'elle étoit , à l'honneur d'être auprès d'une grande Reine ; & que de tous les maux qu'elle souffrit , elle ne se plaignit jamais que de l'impuissance où elle étoit de la servir. Laissons ces circonstances , qui tiennent encore un peu du monde , & passons de ces vertus civiles aux vertus chrétiennes qu'elle a pratiquées.

Sa retraite fut le commencement de sa pénitence ; & la violence qu'elle se fit en s'éloignant de la cour , où l'habitude , les honneurs , les grâces ; l'inclination même respectueuse qu'elle avoit pour le Prince , la tenoient si étroitement liée ; cette violence , dis-je , fut le premier sacrifice qu'elle offrit à Dieu. Qu'il est difficile de se réduire à la solitude , lorsqu'on a vécu long-temps dans la cour des Rois !

Les yeux accoutumés à voir la figure de ce monde , qui passe , par les endroits les plus éclatans , sont toujours prêts à se fermer lorsqu'ils ne trouvent rien qui flatte leur curiosité , ou leur convoitise. L'esprit rempli d'idées magnifiques , qui se plaît à se perdre dans ses vastes pensées , s'ennuie dès qu'il se trouve renfermé en lui-même , & resserré en un petit nombre d'objets languissans qui ne le frappent que foiblement. L'ame accoutumée à être émue par de grandes passions qui l'agitent vivement , n'est plus touchée de ces impressions foibles & légères qu'elle reçoit dans la retraite. De-là vient l'attachement qu'on a à cette vie , quoique difficile & tumultueuse. Ceux qui s'en plaignent tous les jours le plus éloquemment , ne laissent pas enfin de s'y plaire. La patience y est soutenue par le désir , & le désir par l'espérance. C'est cet enchantement dont parle le Sage. Il s'y fait un engagement presque involontaire. On y reconnoît sa servitude , & l'on n'y craint rien tant que la liberté ; quelque peine qu'on ait à y être , il est insupportable d'en être éloigné. Il n'appartient qu'à vous , mon Dieu , de briser les chaînes de ces esclaves , de rompre le charme qui les éblouit , & de remplir de vos vérités adorables des esprits & des cœurs que le monde que vous avez vaincu occupe de ses vanités.

Fascina-
tio mu-
gacitatis.
Sap. c. 4.

Voilà la grâce qu'il a faite à cette illustre morte que nous pleurons. Il l'a conduite dans la solitude , pour parler à son cœur dans le secret & dans le silence. Elle est sortie de l'Egypte , & par des déserts secs & stériles , elle a passé dans cette terre heureuse , où coule le lait & le miel. Elle a regardé ses dernières années , comme des restes d'une vie qu'elle avoit partagée , & qu'elle ne vouloit plus consacrer qu'à Dieu seul. Cette imagination autrefois si vive , ne lui représentoit plus le monde qu'en éloignement. Cette mémoire qui avoit été si prompte & si présente , devint toute vide des espèces & des images du siècle : Dieu voulant par un triste , mais heureux abattement , qu'elle ne pensât plus qu'à lui , qu'elle ne se souvînt que de lui , qu'elle ne fût sensible que pour lui.

Après cette séparation , accablée sous le poids de ses infirmités , elle s'appliqua à les souffrir chrétiennement ; & cette grandeur d'ame qui avoit éclaté dans toutes les actions de sa vie , parut encore dans sa patience. Quelqu'un dira

peut être, qu'elle n'a pas ressenti de ces douleurs aiguës ; qui font qu'on regarde la mort comme une consolation, & la vie comme un supplice ; que sa croix a été plus incommode que pesante ; & que cette langueur qui la consumoit insensiblement, étoit plutôt une privation de plaisirs qu'une peine. Il est vrai qu'elle n'a pas souffert de ces cruelles pointes de douleur qui percent le corps, qui déchirent l'âme, & qui épuisent en un moment toute la constance d'un malade. Dans la défiance où elle étoit de ses propres forces, elle avoit souvent demandé à Dieu qu'il l'en délivrât, il sembloit qu'il l'eût exaucée. Mais si sa miséricorde a adouci la rigueur de sa pénitence, sa justice en a augmenté la durée ; il n'a pas fallu moins de force à soutenir cette longue épreuve, que si elle avoit été plus courte & plus rigoureuse.

En effet, dans les maux violens, la nature se recueille toute entière, le cœur se munit de toute sa constance : on sent beaucoup moins à force de trop sentir ; & si l'on souffre beaucoup, on a toujours la consolation d'espérer qu'on ne souffrira pas long-temps. Mais les maladies de langueur sont d'autant plus rudes, que l'on n'en prévoit pas la fin. Il faut supporter & les maux, & les remèdes aussi fâcheux que les maux mêmes. La nature est tous les jours plus accablée ; les forces diminuent à tous momens, & la patience s'affoiblit aussi bien que celui qui souffre. C'est ici que nous pouvons appliquer à notre femme forte ce que Salomon a dit *Prov. 31.* de la sienne : *Accinxit fortitudine lumbos suos* : qu'elle a ramassé toutes ses forces pour combattre cette langueur ennemie, qui lui ôtoit incessamment quelque partie d'elle-même, & qui lui portoit tous les jours quelque trait mortel dans le sein.

Une patience de trois ans a-t-elle jamais été plus égale ? La douleur a-t-elle jamais tiré de sa bouche, ou de son cœur, je ne dis pas une plainte amère, une parole de murmure, mais un seul mouvement d'impatience, une parole d'inquiétude ? A-t-elle trouvé sa pénitence trop longue, ou trop rigoureuse ? A-t-elle cru que sa croix étoit trop dure, ou trop affligeante ? Ames saintes devant qui je parle, accoutumées à porter le joug du Seigneur dès vos plus tendres années, élevées aux pieds des autels à l'ombre de la croix de JESUS-CHRIST, consommes dans l'exercice d'une pénitence austère, souffrez-vous avec plus de constance & de

foi les peines que Dieu vous envoie ? J'atteste vos cœurs & vos consciences ; conservez-vous plus religieusement qu'elle la paix intérieure dans vos solitudes ? Non, non, lorsque la providence de Dieu l'a séparée du monde, elle a quitté les honneurs avec autant de générosité que vous en avez eu à les fuir. Sortant du Louvre, elle a pratiqué des vertus, que l'on n'apprend, ce semble, que dans les cloîtres ; & après s'être acquittée de tous ses devoirs à la cour, elle a souffert, comme vous souffrez dans vos cellules, sans murmurer, & sans se plaindre.

Que dis-je, MESDAMES, sans se plaindre ? Oublié-je ce que j'ai vu, ce que j'ai ouï ? Ces soupirs sortis du fond de son cœur, cette tristesse peinte sur son visage, ces paroles mêlées de douleur & de crainte ? Ne craignez rien qui fasse tort à sa mémoire & à sa vertu. Cette émotion, dont je vous parle, n'étoit pas une foiblesse d'esprit ; c'étoit un zèle de pénitence. Ce n'étoit pas une marque d'attachement à la vie ; c'étoit le regret d'avoir eu sujet de s'y attacher. Elle craignoit d'avoir été trop heureuse, & de ne souffrir pas assez ; & rappelant dans l'amertume de son ame ces années qu'elle avoit passées dans les honneurs & dans la gloire : *Je ne me plains pas de mourir, disoit-elle, je me plains d'avoir vécu trop heureusement. Les peines que le ciel m'envoie, ne sont pas proportionnées aux prospérités que j'en ai reçues ; & je souffre de ce que je ne souffre pas assez.* Et nous rechercherons après cela, pécheurs & mortels que nous sommes, une joie qui passe, & qui ne laisse que du regret ! Et nous prendrons pour objet de notre ambition ces honneurs, qui doivent être un jour des sujets de tristesse & de crainte ! Et nous appellerons bonheur de notre vie, ce qu'il faut quitter, ce qu'il faut haïr, ce qu'il faut expier à notre mort !

Pardonnez, MESDAMES, ce mouvement de zèle, ce que je dis pour confondre les personnes du siècle, doit servir à vous consoler, & à vous faire comprendre que vous êtes heureuses d'avoir renoncé vous-mêmes aux grandeurs & aux prospérités mondaines : heureuses encore de ce que votre illustre sœur, après en avoir eu tout l'éclat, en a reconnu toute la misère. Ouï, elle a reconnu qu'il y avoit en elles je ne sai quelle malignité qui les rendoit souvent criminelles, & toujours au moins dangereuses. Elle a cru

qu'il falloit employer une partie de sa vie à pleurer celle où le monde avoit eu trop de part. Elle n'a plus pensé qu'à accomplir son temps de pénitence, & n'a pas même voulu souhaiter d'être moins infirme.

Souffrir la maladie avec patience, être dans l'indifférence de la maladie ou de la santé, ne regretter pas ses prospérités passées, ne désirer pas même d'être délivrée des langueurs présentes; cette suspension de desirs entre la vie & la mort, & cette volonté soumise à celle de Dieu, ne sont-ce pas des caractères d'une ame chrétienne? Tristes, mais fidèles témoins de ses derniers sentimens, combien de fois vous a-t-elle dit : *Je ne fais point de vœux pour ma santé; j'en fais qui sont plus dignes de Dieu, qui sont plus importants pour moi. Je lui demande qu'il me sauve, & non pas qu'il me guérisse ?* Qu'elle étoit éloignée de la foiblesse ordinaire de ceux qui tombent dans les infirmités ! ils se flattent incessamment de l'espérance de leur guérison. Accablés de douleur & d'ennui, ils emploient toute la force qui leur reste à faire des vœux pour leur santé. S'ils ne peuvent lever les mains ni les yeux au ciel, ils y adressent leurs soupirs. Une partie d'eux-mêmes est déjà morte, que l'autre désire de vivre. Lors même qu'ils souhaitent l'immortalité, ils voudroient arrêter la mort qui les y conduit ; & s'approchant du ciel où ils aspirent, ils regardent encore, presque sans y penser, la terre qu'ils quittent ; tant le désir de vivre est naturel à tous les hommes ; tant on espère ce qu'on désire.

Notre généreuse malade s'est regardée comme une victime destinée au sacrifice ; elle a vu venir le coup sans demander grâce. Elle n'a pas souhaité de vivre, quoiqu'elle eût vécu avec tant d'éclat & tant de douceur ; elle n'a pas souhaité de mourir, quoique sa vie languissante lui fût à charge. Abattue par ses maux, & non par ses chagrins, elle n'avoit que le désir d'accomplir la volonté du Seigneur, dut-il prolonger ses jours pour prolonger ses peines, dut-il augmenter ses douleurs pour consommer sa pénitence.

La providence de Dieu a permis, MESDAMES, que vous l'ayez vue en cet état. Ceux qui admiroient sa fermeté, perdirent la leur ; ceux qui la plaignoient, paroissoient presque les seuls à plaindre. La pitié fut plus cruelle que la douleur ; & ceux qui voyoient le mal étoient plus tristes &

plus changés que celle même qui le souffroit. Je recueilli-
rois ici volontiers tous les sentimens tendres & généreux
de son illustre époux. Je vous renouvellerois le souvenir de
cette affliction si chrétienne, de ces prières si touchantes,
de ces exhortations si vives & si pieuses, de cette tristesse
si sage & si forte tout ensemble, & de cette charité sensi-
ble, qui selon les termes de l'épouse des cantiques, fait sur
nous les mêmes impressions que la mort. Mais faut-il vous
attendrir par la douleur de ceux qui vivent, vous qui êtes
déjà si touchées de la perte que vous avez faite ?

Fortis
est ut
mors di-
lectio.
Cant.c.8.

Eloignons encore un peu, si nous pouvons, ces idées
funestes de mort : cessons de penser à notre Héroïne, pour
admirer la tendresse & la piété de son illustre fille. Nous
l'avons vue deux ans entiers dans toutes les fonctions de la
charité. Tantôt elle employoit ses pieuses mains au soula-
gement de la malade ; tantôt elle les levoit au ciel pour
demander à Dieu sa santé. Attachée auprès de son lit, où
elle sacrifioit toute sa joie, prosternée aux pieds des autels,
où elle offroit à Dieu toutes ses peines, elle se partageoit
entre ses soins & ses prières, en un âge où les devoirs do-
mestiques passent pour contrainte, & où il semble qu'on
ne doive vivre que pour soi ; en un siècle où la discipline
des mœurs est relâchée, où les liens du sang & de la na-
ture ne serrent presque plus les cœurs, & où il ne reste
de l'ancienne piété qu'autant qu'il en faut pour la bien-
séance. Que Dieu & la nature lui rendent ce qu'elle a fait
pour l'un & pour l'autre, & lui donnent des enfans qui
soutiennent la gloire de leur naissance, & pour dire encore
plus, qui lui ressemblent, & qui aient pour elle ces senti-
mens tendres & respectueux qu'elle a conservés pour son
incomparable mère jusqu'à sa mort.

Mais, hélas ! je prononce sans y penser cette funeste
parole ! & quelque digression que je cherche, je reviens
malgré moi à ce cruel sujet de mon discours. Retenons nos
larmes : ce seroit faire tort à la mémoire de cette femme
forte, que de montrer de la foiblesse. Parlons de sa mort,
s'il se peut, aussi constamment qu'elle est morte.

Qui est celui qui ne frémissé pas au seul nom de la mort ?
qui ne soit pas saisi d'horreur & de crainte à la vue de la
mort d'autrui, & à la simple pensée de la sienne propre ?
soit par une prévention d'esprit, qui nous fait regarder la

fin de notre vie comme le plus grand de tous nos malheurs ; soit par une providence de Dieu , qui veut que l'homme ressente l'amertume des maladies & de la mort , depuis qu'il a perdu par son péché le plaisir d'être sain , & d'être immortel ; soit enfin , par un juste , mais terrible jugement de Dieu , qui laisse quelquefois dans les frayeurs de la mort , ceux qui ont passé leur vie dans les plaisirs & dans la mollesse , & qui abandonne à leur crainte & à leur douleur , ceux qui se sont abandonnés à leurs désirs & à leurs passions déréglées. Alors on s'effraye à la vue d'un confesseur , comme s'il ne venoit que pour prononcer des arrêts de mort. On éloigne les derniers sacremens , comme si c'étoient des mystères de mauvais augure. On rejette les vœux & les prières que l'église a instituées pour les mourans , comme si c'étoient des vœux meurtriers & des prières homicides. La croix de JESUS-CHRIST , qui doit être un sujet de confiance , devient à ces esprits lâches un objet de terreur ; & pour toute disposition à la mort , ils n'ont que l'appréhension , ou la peine de mourir. Quels funestes égards ! quels ménagemens criminels n'a-t-on pas pour eux ! Bien loin de leur faire voir leur perte infaillible , à peine les avertit-on de leur danger ; & lors même qu'ils sont mourans , on n'ose presque leur dire qu'ils sont mortels. Cruelle pitié , qui les perd , de peur de les effrayer ! Crainte funeste , qui les rend insensibles à leur salut ?

La mort de notre illustre Duchesse n'a pas été de ces morts imprévues ou dissimulées. Elle l'a vue plusieurs fois dans son plus terrible appareil , sans en être émue. Elle l'a sentie sur elle-même , sans s'étonner. Cette langueur , ces abattemens , ces diminutions , que Tertullien appelle des portions de la mort , ne la lui faisoient-ils pas éprouver par avance ? Ces rechutes , ces agonies fréquentes ne lui servoient-elles pas comme d'apprentissage à bien mourir ? La main de Dieu qui donne la vie & la mort ; qui conduit sur le bord du tombeau , & qui en retire , sembloit l'immoler , & la faire revivre plusieurs fois , pour la disposer à son dernier sacrifice. La désolation de ses domestiques , les entretiens & les avis pieux & sincères de son directeur ; le corps & le sang de JESUS-CHRIST reçus plusieurs fois comme Viatique ; la sainte onction des mourans appliquée deux fois en moins d'une année , n'étoient-ce pas des avertissemens qu'il

falloit se préparer à la mort ? Ces derniers remèdes que l'église emploie pour le salut des fidèles , ne faisoient-ils pas voir l'extrémité de sa maladie ?

Le courage qu'elle témoignoit en souffrant , faisoit qu'on lui parloit hardiment de ses souffrances. Ceux-là mêmes qui prenoient le plus de part à sa vie , osoient lui annoncer sa mort. Cependant , vîtes-vous changer son visage ? Ses yeux furent-ils jamais moins sereins ? Perdit-elle quelque chose de sa tranquillité ordinaire ? Sa voix fut-elle moins ferme jusqu'à la fin ? Il est vrai qu'elle n'en eut que pour Dieu dans ses derniers jours. L'interrogeoit-on sur ses maux ? lui faisoit-on des questions plus nécessaires pour son soulagement que pour son salut ? elle étoit muette , elle étoit insensible. Lui parloit-on des dispositions à la mort ? elle recueilloit dans son sein tout ce qui lui restoit de force & de sentiment , pour rendre raison des mouvemens de son ame ; & ne prenant plus aucune part au monde , elle ne parloit qu'à ceux à qui elle devoit répondre de sa résignation & de sa foi.

Je n'aurois plus qu'à reprendre les paroles de mon texte , & à finir par où j'ai commencé. Car que me restait-il à vous dire , MESDAMES ? Vous représenterois-je des exemples ? Votre profession vous engage assez à une vie pénitente. Vous marquerois-je la fragilité des grandeurs & des plaisirs du siècle ? je vous ai déjà dit que vous y avez renoncé. Vous exhorterois-je à modérer votre douleur ? vous n'êtes pas de ces ames payennes , qui n'ayant point d'espérance solide , n'ont point aussi de véritable consolation. Je chercherois peut-être dans les raisonnemens des philosophes , & dans la persuasion de la sagesse humaine , ce qu'il faut trouver dans les pures sources de la vérité. Il faut que JESUS-CHRIST vous parle lui-même , comme il parloit autrefois à deux sœurs , illustres par leur piété , par leur retraite , par les fonctions de la charité qu'elles avoient exercées , & par une affliction pareille à la vôtre. Il vous dira : Cette Sœur que vous pleurez n'est pas morte ; tous ceux qui croient & vivent en moi , ne mourront jamais. Vous l'avez , ce semble , perdue ; au moins vous l'avez pleurée. Cependant , elle est vivante en moi qui suis la résurrection & la vie. Ne le croyez-vous pas ainsi ? Si je pénètre dans vos sentimens ; si j'entends bien la voix de votre cœur , il me semble que chacune de vous , animée d'une foi vive ,

Joan. 6.

11.

& d'une espérance sincère , pense ce que pensoient ces filles affligées & soumises , & qu'elle répond ce qu'une d'elles répondit : Je le crois , Seigneur , je le crois.

Pour vous , Chrétiens , qui tenez encore au monde par vos passions , par vos desirs , par vos espérances , rentrez en vous-mêmes ; reconnoissez les illusions & les tromperies du monde ; que cette mort qui vous a touchés vous serve de disposition à la vôtre. Plût à Dieu que cette illustre Morte pût encore vous exhorter elle-même. Elle vous diroit : Ne pleurez pas sur moi ; Dieu m'a retirée par sa grâce , des misères d'une vie mortelle. Pleurez sur vous , qui vivez encore dans un siècle où l'on voit , où l'on souffre , & où l'on fait tous les jours beaucoup de mal. Apprenez en moi la fragilité des grandeurs humaines : qu'on vous couronne de fleurs ; qu'on vous compose des guirlandes ; ces fleurs ne feront bonnes qu'à secher sur votre tombeau : que votre nom soit écrit dans tous les ouvrages que la vanité de l'esprit veut rendre immortels ; que je vous plains , s'il n'est pas écrit dans le livre de vie ! que les Rois de la terre vous honorent ; il vous importe seulement que Dieu vous reçoive dans ses tabernacles éternels ! que toutes les langues des hommes vous louent ; malheur à vous si vous ne louez Dieu dans le ciel avec ses anges ! Ne perdez pas ces momens de vie , qui peuvent vous valoir une éternité bienheureuse. Trois ans de langueur , trois ans de pénitence ne font pas donnés à tout le monde. Profitons de ces instructions ; bénissons Dieu avec elle , & tâchons de nous rendre dignes des grâces qu'il lui a faites , & de la gloire qu'il lui a donnée.



ORAI SON FUNÉBRE

D E M A D A M E

MARIE DE WIGNEROD,

D U C H E S S E

D'AIGUILLON,

P A I R D E F R A N C E.

PRONONCÉE dans l'Église des Carmelites de la
rue Chapon, le 12 Août 1675.



ORAIISON FUNÉBRE

D E M A D A M E

L A D U C H E S S E

D'AIGUILLON.

Reliquum est..... ut qui utuntur hoc mundo, tanquam non utantur : præterit enim figura hujus mundi.

L'importance est d'user de ce monde , comme si l'on n'en usoit pas ; car la figure de ce monde passe. Epist. aux Corinthiens , chap. 7.

QU'ATTENDEZ-VOUS de moi, MESSIEURS, & quel doit être aujourd'hui mon ministère ? Je ne viens ni déguiser les foiblesses, ni flatter les grandeurs humaines, ni donner à de fausses vertus de fausses louanges. Malheur à moi si j'interrompois les sacrés mystères pour faire un éloge profane, si je mêlois l'esprit du monde à une cérémonie de religion, & si j'attribuois à la force, ou à la prudence de la chair, ce qui n'est dû qu'à la grâce de JESUS-CHRIST. Je cherche à vous édifier plutôt qu'à vous plaire. Je viens vous annoncer avec l'Apôtre que tout finit, afin de vous ramener à Dieu qui ne finit point ; & vous faire souvenir de la fatale nécessité de mourir, pour vous inspirer une sainte résolution de bien vivre.

Les tristes dépouilles d'une illustre Morte, les larmes de ceux qui la pleurent, des autels revêtus de deuil, un prêtre qui offre attentivement le sacrifice que l'église appelle terrible, un prédicateur qui sur le sujet d'une seule mort, va décrier la vanité de tous les mortels, tout cet appareil de funérailles vous a sans doute déjà touchés. A la vue de tant d'objets funèbres, la nature se trouve faisie ; un air triste & lugubre se répand sur tous les visages : soit horreur, soit compassion, soit foiblesse, tous les cœurs se sentent

émus ; & chacun regrettant la mort d'autrui , & tremblant pour la sienne propre , reconnoît que le monde n'a rien de solide , rien de durable , & que ce n'est qu'une figure , & une figure qui passe.

Où , MESSIEURS , les plus tendres amitiés finissent ; les honneurs sont des titres spécieux que le temps efface , les plaisirs sont des amusemens qui ne laissent qu'un long & funeste repentir ; les richesses nous sont enlevées par la violence des hommes , ou nous échappent par leur propre fragilité ; les grandeurs tombent d'elles-mêmes ; la gloire & la réputation se perdent enfin dans les abîmes d'un éternel oubli. Ainsi le torrent du monde s'écoule , quelque soin qu'on prenne à le retenir. Tout est emporté par cette fuite rapide de momens qui passent : & par ces révolutions continues nous arrivons , souvent sans y avoir pensé , à ce point fatal où le temps finit , & où l'éternité commence.

Heureuse donc l'ame chrétienne , qui suivant le précepte de J. C. n'aime ni ce monde , ni tout ce qui le compose ; qui s'en sert comme de moyens par un usage fidèle , sans s'y attacher comme à sa fin par une passion déréglée ; qui sait se réjouir sans dissipation , s'attrister sans abattement , désirer sans inquiétude , acquérir sans injustice , posséder sans orgueil , & perdre sans douleur ! Heureuse encore une fois l'ame , qui s'élevant au-dessus d'elle-même , & malgré le corps qui l'apésantit , remontant à son origine , passe au travers des choses créées sans s'y arrêter , & va se perdre heureusement dans le sein de son Créateur.

J'ai fait , MESSIEURS , sans y penser , sous le nom d'une ame Chrétienne , le portrait de très-haute & très-puissante dame , madame MARIE DE WIGNEROD , duchesse d'Aiguillon , pair de France ; & croyant vous donner seulement une instruction , j'ai presque achevé son éloge. Désabusée des vanités & des folies trompeuses du monde ; occupée à distribuer ses richesses , sans se mettre en peine d'en jouir ; pénétrée durant sa vie des tristes , mais salutaires pensées de la mort , par la miséricorde du Seigneur , elle a sauvé son cœur des attachemens grossiers , & des mauvais usages du monde.

J'atteste ici la conscience des grands de la terre , quel fruit recueillent-ils de leur grandeur ? Ils jouissent du monde en y mettant leur affection , au lieu d'en profiter pour leur salut ,

salut, en le méprisant ; ils en goûtent les plaisirs , & n'en veulent pas connoître les dangers ; ils font servir à leur convoitise les biens qu'ils ont reçus pour exercer leur charité : ils livrent leurs cœurs aux vaines douceurs d'une vie molle & oisive. Ainsi , superbes dans leur élévation , avares dans leur abondance , malheureux dans le cours même de leurs prospérités temporelles , ils errent de passion en passion , & deviennent , par un secret jugement de Dieu , les jouets de la fortune , & de leur propre cupidité.

Grâce à J. C. il se trouve des ames fidelles qui usent de la grandeur avec modération , des richesses avec miséricorde , de la vie avec un généreux mépris ; qui s'élèvent à Dieu par la foi , qui se communiquent au prochain par la charité , qui se purifient elles-mêmes par la pénitence. C'est-là le caractère de celle dont nous pleurons aujourd'hui la mort , & dont nous honorons la mémoire. Elle n'a été grande que pour servir Dieu noblement , riche que pour assister libéralement les pauvres de J. C. vivante que pour se disposer sérieusement à bien mourir. Voilà tout le sujet de ce discours. Seigneur , posez sur mes lèvres cette garde de circonspection & de prudence , que vous demandoit autrefois le Roi Prophète , & ne permettez pas qu'il se glisse Ps. 140. rien de bas , ni rien de profane , dans une éloge que je prononce devant vos autels , & que je ne dois fonder que sur vos vérités évangéliques.

Loin de cette chaire , cet art qui loue vainement les hommes , par les actions de leurs ancêtres ; qui remonte à I. PARTIE des sources souvent inconnues , pour flatter l'orgueil des familles ambitieuses ; & qui s'arrête à des généalogies Epist. 1. sans fin ; comme parle l'Apôtre , plus propres à satisfaire Timoth. une vaine curiosité , qu'à édifier une foi solide. Vous savez , cap. 1. MESSIEURS , & c'est assez , que la noble maison de Wignerod , originaire d'Angleterre , établie en France sous le règne de Charles VII , s'est élevée au rang qu'elle y tient , par une longue succession de vertu , & a mérité par de signalées victoires , remportées sur terre & sur mer , de perpétuels accroissemens d'honneur & de gloire.

Vous savez que la maison du Pleffis-Richelieu , après s'être soutenue durant plusieurs siècles par elle-même , & par ses glorieuses alliances avec des Princes , des Rois , &

des Empereurs , s'est enfin trouvée au plus haut point de grandeur où des personnes d'illustres naissances puissent atteindre. Que dois-je dire après cela de notre vertueuse Duchesse , sinon qu'elle a ennobli par sa piété ces familles dont elle est sortie ; & que réduisant l'honneur à son véritable principe , elle a reconnu que la naissance glorieuse du Chrétien est celle qui le rend enfant de Dieu ; qu'il y a une pureté de mœurs , plus estimable que celle du sang , & une noblesse spirituelle , qui consiste à être conforme à l'image de J. C.

Ces sentimens furent gravés dans son esprit aussitôt qu'elle en fut capable : & quand ne le fut-elle pas ? La sagesse n'attendit pas en elle la maturité de l'âge ; elle eut de bonnes inclinations , elle conçut de bons desirs , elle fit de bonnes œuvres presque au même temps. Les vertus sembloient lui être inspirées avant qu'on les lui eût apprises , & son heureux naturel ne laissa presque rien à faire à l'éducation. Ainsi Dieu prévient quelquefois ses élus de bénédictions avancées ; & par des dons naturels , préparant lui-même les voies à la grâce qu'il leur destine , il porte leurs volontés naissantes au bien par des impressions secrètes de son amour & de sa crainte pour les conduire aux fins que sa providence leur a marquées.

Cette jeune plante ainsi arrosée des eaux du Ciel ne fut pas long-temps sans porter du fruit. On vit croître en cette admirable fille tant de louables habitudes aussitôt qu'on les eut vu naître ; cette piété qui la fit recourir à Dieu dans tous ses besoins ; cette modestie qui la retint toujours dans les lois d'une austère vertu , & d'une exacte bienfaisance ; cette prudence qui lui fit discerner le vrai d'avec le faux , le vil d'avec le précieux ; cette grandeur d'ame qui la soutint également dans la bonne & la mauvaise fortune ; cette tendresse & cette compassion qui la rendit sensible à toutes les misères connues ; & cette attention perpétuelle qu'elle eut à rendre aux uns tout ce qu'elle leur devoit , à faire aux autres tout le bien dont elle s'estimoit capable. Ces vertus , qui sont les fruits de l'expérience , & d'une longue réflexion dans les personnes ordinaires , étoient , ce semble , le fond de l'esprit , & du tempérament de celle-ci.

Le premier usage qu'elle fait du monde , c'est d'en con-

noître la vanité. Tout lui marque d'abord la fragilité & l'inconstance des choses humaines. Elle est née d'une Mère qui peut lui servir d'exemple & de guide dans la voie du salut : *François* une mort précipitée la lui enlève. On l'appelle à la cour *du Plessis* d'une grande Reine pour en être un des principaux ornemens ; un coup imprévu de tempête civile & domestique, *Marie de Medicis.* jete sur des bords étrangers cette Princesse infortunée , qui l'honoroit de sa bienveillance & de son estime. On lui choisit *M de Comba-* un époux tiré du sein de la faveur & de la fortune : & *let neveu* cet époux , dans une ardeur de gloire qui transporte les *du Coné-* jeunes courages , trouve bientôt une honorable , mais triste *table fut* mort , sous les murailles d'une ville rebelle. Ne cherchons *tué au* que dans le Ciel la cause de ces funestes événemens. C'est *siège de* vous , mon Dieu , qui pour attirer à vous seul les desirs & *Montpel-* les affections de cette ame choisie , rompiez ses liens aussitôt qu'ils étoient formés ; & mêlant à ces premières douceurs des amertumes salutaires , l'accoutumiez à ne s'attacher qu'à votre souveraine grandeur , & à votre immuable vérité.

Mais , pourquoi m'arrêtai-je à ces circonstances ? Ne disons rien que d'important , & passons tout d'un coup au mépris qu'elle eut pour le monde , lorsqu'elle se vit au milieu de ses vanités. Déjà , pour l'honneur de sa maison , & plus encore pour celui de la France , étoit entré dans l'administration des affaires , un homme plus grand par son esprit & par ses vertus , que par ses dignités & par sa fortune ; toujours employé , & toujours au-dessus de ses emplois ; capable de régler le présent , & de prévoir l'avenir ; d'assurer les bons événemens , & de réparer les mauvais ; vaste dans ses desseins , pénétrant dans ses conseils , juste dans ses choix , heureux dans ses entreprises , & pour tout dire en peu de mots , rempli de ces dons excellens , que Dieu fait à certaines ames qu'il a créées pour être maîtresses des autres , & pour faire mouvoir ces ressorts dont sa providence se sert pour élever ou pour abattre , selon ses décrets éternels , la fortune des Rois & des royaumes.

Ici , MESSIEURS , vous pensez au cardinal de Richelieu , sans que je le nomme. Recueillez en votre esprit ce qu'il fit pour son Maître ; ce que son Maître fit pour lui ; les services qu'il rendit , & les grâces qu'il reçut ; & quoique le mérite

fût au - dessus des récompenses , représentez - vous toutefois en lui seul tout ce que l'église a de grand , tout ce que le siècle a de pompeux & de magnifique , les biens , les honneurs , les dignités , le crédit , les prééminences , & tout ce qui fuit ordinairement la faveur & la reconnoissance d'un Roi juste & puissant , lorsqu'elles tombent sur un sujet capable , fidelle & nécessaire.

La grandeur de la nièce étoit liée à celle de l'oncle. Que fera-t-elle ? Tout flatte son ambition , d'autant plus dangereusement , qu'elle est soutenue par la beauté , la douceur , la sagesse , & toutes les grâces du corps & de l'esprit , qui nourrissent l'orgueil , & qui attirent la vaine complaisance des hommes. Ne craignez pas , MESSIEURS , la foi lui découvre tous les pièges qui l'environnent. Elle aperçoit au travers de tant d'apparences trompeuses le fond de la malignité du monde , & se prépare à le quitter. Vierges de J. C. devant qui je parle , s'il en reste encore parmi vous qui aient porté la croix depuis si long-temps , & vieilli saintement sous le joug de l'Evangile , vous l'avez vu , sinon , vous l'avez appris , qu'avec des aîles de colombe , elle vola sur le Carmel , pour y mener comme vous , au pied des autels , une vie austère & pénitente , & pour cacher une gloire importune qui la suivoit , sous le même voile dont on l'a vue couverte après sa mort.

La puissance & l'autorité s'opposèrent d'abord à son dessein , & sa foible santé lui ôta les moyens de l'accomplir. Mais avec quel noble dépit reprit-elle alors les chaînes qu'elle croyoit avoir quittées ? Combien de fois accusa-t-elle de lâcheté son obéissance , quoique forcée ? combien de fois se reprocha t-elle la délicatesse de sa complexion , comme si ç'eût été sa faute , & non pas celle de la nature ? combien de fois tourna-t-elle ses tristes regards vers l'autel d'où l'on venoit de l'arracher , renfermant dans son cœur sa vocation toute entière , & se faisant , au milieu d'elle-même une solitude intérieure & secrète , où le monde ne pût la troubler ? Aveugle sagesse des hommes , qui sur des vues que donne la chair & le sang , entreprenez d'interrompre le cours des œuvres de Dieu ! ou plutôt , sage providence de Dieu , qui par des routes inconnues conduisez à l'exécution de vos desseins l'aveugle sagesse des

hommes ! c'étoit assez que la victime se présentât devant l'autel. Son sacrifice fut agréable , quoiqu'il ne fût pas accepté. Celui qui fonde les cœurs , & qui voit nos volontés dans le fond de l'ame , se contenta de ce désir , qu'il avoit lui-même inspiré , & ne permit pas qu'on laissât dans une étroite & sombre retraite , celle dont les exemples devoient être si éclatans , & dont la charité devoit s'étendre jusques aux extrémités de la terre.

Jugez par-là , MESSIEURS , de toute la suite de sa vie. Je ne m'arrêterai pas à vous décrire ici sa conduite si sage & si régulière , en un âge où le monde pardonne quelque emportement de vanité , en un état où elle auroit pu soutenir par autorité ce qu'elle auroit fait par imprudence. Ne fortons point du sens de mon texte , & réduisons-nous à l'usage qu'elle a fait du crédit qu'elle eut dans le monde.

Représentez-vous donc un grand Ministre , qui sert un grand Roi , & qui l'assistent de ses soins & de ses conseils , le décharge du détail ennuyeux des affaires publiques & particulières. C'est lui qui reçoit les vœux , qui écoute les plaintes , qui examine les nécessités , qui pèse les services , qui démêle les intérêts , & qui posant au pied du trône , comme un dépôt sacré , les prières & les espérances des peuples , leur rapporte ensuite ces oracles décisifs , qui déclarent l'intention du Prince , & font la destinée des sujets. Aussi chacun le regarde comme un médiateur , par qui se distribuent les bienfaits & les récompenses ; chacun court à lui comme au centre où aboutissent toutes les lignes de la fortune. Mais qui peut s'assurer de trouver les momens commodes & favorables d'un homme chargé de tant de soins , & de pénétrer jusqu'à ces cabinets presque inaccessibles , dont les portes fatales ne s'ouvrent souvent qu'aux plus importuns ou aux plus heureux , sans le secours de quelque main puissante & charitable.

Ce fut en ces occasions que notre illustre Duchesse employa ce pouvoir que son esprit & sa sagesse lui avoient acquis. Il ne fallut faire ni des pauvres , ni des malheureux pour remplir son ambition ou son avarice. Il fallut protéger des foibles , & secourir des misérables pour satisfaire sa charité. Elle ne retint pas les grâces qu'elle reçut , & ne fut

si près de leur source , que pour en faire couler les ruisseaux sur ceux qui eurent besoin de sa protection. Savoit-elle une famille opprimée ? elle animoit la justice contre l'oppression. Trouvoit-elle des gens de bien inconnus , ou négligés ? elle leur procuroit des emplois selon leurs talens. Arrivoit-il des dissensions & des discordes ? elle portoit des paroles de réconciliation & de paix. Apprenoit-elle les cris & les gémissemens des provinces , que le malheur des temps avoit affligées ? elle leur obtenoit , par ses avis fidelles , & par ses sollicitations ardentes , des soulagemens & des assistances considérables.

Que dirai-je davantage ? Le Ministre s'appliquoit aux affaires d'état , & lui laissoit le ministère de ses libéralités & de ses aumônes : & pendant que l'un formoit dans son esprit les grands desseins d'abattre les ennemis de la France , de forcer les élémens pour dompter des rebelles , de s'ouvrir malgré les hivers , un passage dans les Alpes pour aller secourir des alliés , & préparoit ainsi une longue & heureuse matière de triomphes ; l'autre songeoit aux moyens de soutenir des hôpitaux chancelans , de fonder des missions dans le royaume & hors du royaume , de former de saintes sociétés pour dispenser les charités des fidelles , & préparoit la matière de ces glorieux établissemens qui feront les monumens éternels de sa piété.

Viscera
impio-
rum cru-
delia.
Prov. 12.

Puissiez-vous profiter de cet exemple , vous qui ne cherchez dans votre crédit , que le plaisir de vous satisfaire , & peut être la facilité de nuire aux autres impunément : vous qui ne vivez que pour vous-mêmes , & qui perdez sans cesse de vue , non-seulement la charité qui couvre la multitude des péchés , mais encore l'amitié & l'affection humaine , qui est le lien de la société civile : vous enfin , à qui les longues prospérités ont formé des entrailles cruelles , selon la parole de l'écriture , & qui bien loin de soulager des misérables , achevez d'opprimer ceux qui le font. Pardonnez ce trait de zèle , MESSIEURS , à une juste indignation : je reviens à mon sujet. Vous avez vu comment une ame prédestinée use de la grandeur & de la puissance : apprenez comment elle use des richesses.

II. L'ESPRIT de Dieu ne parle presque jamais des richesses , que pour nous en donner de l'horreur. Il les appelle

PARTIE.

des trésors d'impiété, & les confond ordinairement avec les crimes; il leur attribue un caractère de réprobation, qui paroît inévitable, & il en fait la matière de ses plus sévères jugemens. Il avertit de les craindre; il commande de les mépriser; il conseille de s'en défaire, tant parce qu'elles endurent le cœur, & le déchirent par ces inquiétudes du siècle qui étouffent la semence de la parole de Dieu, que parce qu'elles entretiennent l'orgueil, l'ambition, la mollesse, & tous les autres dérèglements de l'ame.

Toutefois le même esprit de Dieu nous apprend que rien n'est impossible à la grâce; qu'il y a un usage de miséricorde & de charité, qui sanctifie les richesses; qu'elles sont utiles à l'homme sage; que c'est le moyen d'amasser un trésor de bonnes œuvres, qui se retrouvent dans le ciel; & que Dieu qui les distribue avec une justice toute divine, les donne aux uns, afin qu'elles soient le supplice de leurs passions, comme elles en sont l'instrument, & les donne aux autres, comme un moyen d'édifier l'église par leurs aumônes, & de se perfectionner eux-mêmes par le mépris des biens du monde.

S'il est donc vrai que les richesses entrent dans les desseins de la miséricorde de Dieu sur des ames nobles & désintéressées; renouvez, MESSIEURS, cette favorable attention dont vous m'honorez. Je parle d'une espèce de charité vive, libérale, universelle, qui ne cesse de faire du bien, & ne croit jamais en faire assez; qui donne beaucoup, & donne toujours avec joie; qui ne rejette aucune prière, qui prévient souvent le désir, & qui ne manque jamais au besoin. Ce n'est point là une idée de perfection que j'imagine; c'est une vérité que je fonde sur les actions de celle dont nous célébrons aujourd'hui les obsèques.

Je pourrois vous la représenter dans ces tristes demeures où se retirent la misère & la pauvreté; où se présentent tant d'images de morts & de maladies différentes, recueillant les soupirs des uns, animant les autres à la patience, laissant à tous des fruits abondans de sa pitié. Je pourrois la décrire ici dans ces lieux sombres & retirés où la honte tient tant de langueurs & de nécessités cachées, versant à propos des bénédictions secrètes sur des familles désespérées, qu'une sainte curiosité lui faisoit découvrir pour les soulager. Je

voudrois vous marquer ce zèle avec lequel elle animoit les ames les plus tièdes à secourir le prochain dans le temps des calamités publiques, & rallumoit la charité en un siècle, où elle est non-seulement refroidie, mais presque éteinte. Ce seroit-là le sujet du panégyrique d'un autre; c'est la moindre partie du sien. Je ne prends que ses vertus extraordinaires, & je choisis les fleurs que je jette sur son tombeau.

Je ne révèle pas même ici tant de grandes actions qu'elle a tâché de rendre secrètes. Je révère encore après sa mort l'humilité qui les a cachées; je les laisse sous les voiles qu'elle avoit tirés pour les couvrir, & je consens qu'elles soient perdues: Que dis-je perdues! Tout est profitable aux élus; & la charité ne fait rien en vain. Elles sont écrites pour l'éternité dans le livre de vie: & Dieu qui en fut le principe & le seul témoin, en est lui-même la récompense. Publiions donc les exemples de sa charité, & n'en sondons pas les mystères.

Qui ne fait, MESSIEURS, que l'établissement d'un vaste hôpital dans cette capitale du royaume, qui renferme tant de grandeurs & tant de misères tout ensemble, a été un des plus beaux ouvrages de ce siècle? On en prévoyoit l'utilité, on en connoissoit l'importance depuis long-temps. Personne ne discernoit plus les pauvres de nécessité d'avec ceux de libertinage. On ne savoit en donnant l'aumône, si l'on soulageoit la misère, ou si l'on entretenoit l'oïveté. Les plaintes & les murmures confus excitoient plutôt l'indignation que la pitié. On voyoit des troupes errantes de mendiants, sans religion & sans discipline, demander avec plus d'obstination que d'humilité, voler souvent ce qu'ils ne pouvoient obtenir, attirer les yeux du public par des infirmités contrefaites, & venir jusqu'au pied des autels troubler la dévotion des fidèles par le récit indiscret & importun de leurs besoins ou de leurs souffrances.

On se contentoit de se plaindre de ces désordres, qu'on croyoit non-seulement difficile, mais encore impossible de corriger. Il falloit de la sagesse pour disposer les moyens, de la fermeté pour surmonter les obstacles, de grands biens pour fournir les fonds; une piété encore plus grande pour établir un ordre & une discipline salutaire parmi des hom-

mes pour la plupart dérégles. Où se trouvoient ces qualités qu'en la seule duchesse d'Aiguillon? Elle fut l'ame de cette entreprise; elle encouragea les uns, elle sollicita les autres; elle donna l'exemple à tous. Elle joignit le zèle des particuliers avec l'autorité des magistrats; & n'oublia rien de ce qu'elle crut nécessaire pour achever ce qu'elle avoit heureusement commencé.

Durez, sur le fondement solide des aumônes chrétiennes, vastes bâtimens de cette sainte maison, où Dieu créateur des pauvres & des riches est honoré par la patience des uns, & par la charité des autres : durez, s'il se peut, jusqu'à la fin des siècles, & foyez d'éternels monumens des soins & des libéralités de votre première bienfaitrice.

Pendant qu'elle ouvroit une main pour distribuer ses biens dans cette grande ville, elle étendoit l'autre pour assister des provinces affligées. Rappelez un moment en votre mémoire la triste idée des guerres soit civiles, soit étrangères, où le soldat recueille ce que le laboureur avoit semé, & consume en peu de temps, non-seulement les fruits d'une année, mais encore l'espérance de plusieurs autres; où des familles effrayées fuient devant la face & l'épée de l'ennemi, & croyant éviter la mort, tombent dans la faim & le désespoir, plus redoutables que la mort même. Souvenez-vous de ces années stériles, où selon le langage du prophète, le ciel fut d'airain, & la terre de fer. Les mères mouroient sans secours sous les yeux de leurs enfans, les enfans entre les bras de leurs mères faute de pain; & les peuples dans la campagne & dans les villes ne vivoient plus qu'à la merci de quelques riches souvent intéressés, qui songeoient plus à profiter des maux d'autrui, qu'à les soulager.

Pardonnez, MESSIEURS, si je remets devant vos yeux tant de pitoyables objets. Je suis réduit, en louant une personne si charitable, d'en représenter tant de malheureuses; & pour vous raconter les différentes actions de miséricorde qu'elle a faites, il faudroit vous décrire ici toutes les misères humaines. Que fit-elle donc dans ces rencontres pressantes? Ce que commande JESUS-CHRIST, ce qu'il conseille dans son Evangile. Elle donna ce qu'elle avoit de superflu, elle vendit ce qu'elle possédoit de précieux, elle se

retrancha de ce que d'autres auroient pris pour nécessaire. Vains prétextes de condition & de bienfiance, timides conseils de la sagesse de la chair, vous n'eutes point ici de part. A l'exemple de ces généreux chrétiens, que loue saint

2. Cor. 8. Paul, elle assista les pauvres selon ses forces, au-delà même de ses forces. Elle devint avare pour elle-même, afin d'être prodigue pour JESUS-CHRIST, & s'attira les bénédictions
Prov. c. 21. que le sage promet à ceux qui aiment à faire du bien; & qui distribuent aux pauvres leur propre pain.

Ce fut alors que sa charité, comme un fleuve sorti d'une source vive & abondante, & grossi de quelques ruisseaux étrangers, rompit ses bords, & s'épandit sur tant de terres arides. Parlons sans figure, MESSIEURS : ce fut alors qu'unissant à ses aumônes, celles qu'elle avoit sollicitées & recueillies, elle fit couler dans ces provinces désolées un
Tob. 4. secours de trois ou quatre cents mille livres. Elle avoit appris dans l'Ecriture que ceux qui ont beaucoup sont obligés de donner beaucoup, & que la mesure de leurs aumônes doit être celle de leurs richesses. Elle trouvoit honteux que l'avarice n'eût point de bornes, que le luxe se répandît en superfluités infinies, & qu'il n'y eût que la charité qui fût ménagère & resserrée. Elle savoit enfin que les biens des riches sont un dépôt sacré, qui doit être dispensé avec une
Coloss. 1. fidélité digne de Dieu, selon l'expression de l'Apôtre, c'est-à-dire avec une libéralité digne de sa grandeur & de sa magnificence divine.

Que diront après cet exemple ceux à qui tout est étranger & indifférent hors d'eux-mêmes; & qui comme enivrés de leur fortune, abandonnent les autres à tous les accidens de la leur? Que diront ceux qui s'épuisent en folles dépenses, & se croient dans l'impuissance d'être charitables, parce qu'ils se sont imposé la nécessité d'être ambitieux, & d'être superbes? Que diront ceux qui voient des chrétiens languissans & demi-morts, sans les secourir, & qui deviennent les meurtriers de ceux dont ils devroient être les pères? Qu'ils confessent leur dureté, & qu'ils louent au moins la générosité de cette femme chrétienne, s'ils n'ont pas le courage de l'imiter.

Parcourerai-je les sommes incroyables qu'elle a distribuées en divers temps, les fondations qu'elle a faites en di-

vers lieux ? Je lafferois votre imagination & ma mémoire , si j'entreprendois d'exprimer tous les travaux & toutes les formes de cette ingénieuse & infatigable charité. Je me contente de vous dire que le zèle de la foi y eut toujours la meilleure part ; & que la conversion des cœurs fut le motif & le fruit ordinaire de ses aumônes. Fonde-t-elle des hôpitaux ? elle y joint des missions , afin que les pauvres soient nourris , & soient évangélisés tout ensemble. Assiste-t-elle dans un de nos ports ces misérables forçats , qui dans leurs prisons flottantes gémissent sous le travail de la rame , & sous l'inhumanité d'un comite ? elle veut qu'on les instruisse , & qu'on leur apprenne à faire d'un supplice forcé , une expiation volontaire de leurs crimes. Envoie-t-elle jusqu'en Afrique des prêtres , comme des anges consolateurs , aux chrétiens qui y sont esclaves ? c'est pour les affermir dans la foi , pour leur inspirer le désir de la liberté des enfans de Dieu , & leur faire trouver la pesanteur de leurs péchés plus rude que celle de leurs chaînes. Ainsi , il se fait par ses soins , en plusieurs endroits , une double distribution & de la nourriture pour le corps , & du pain de la parole de Dieu pour l'ame.

Que ne puis-je vous découvrir ces nobles mouvemens de son cœur , qui la portoient à tout entreprendre , pour étendre le royaume de JESUS-CHRIST ? Combien de fois , déplorant l'aveuglement de tant de peuples qui vivent dans les ténèbres , à l'ombre de la mort , s'écriait-elle dans la ferveur de son oraison , *Seigneur , que votre Nom soit sanctifié parmi ces nations infidelles ?* Combien de fois porta-t-elle son imagination & ses désirs au-delà de tant de mers , que la foiblesse ni la bienséance du sexe ne lui permettoient pas de passer ? Combien de fois , jetant les yeux sur les vastes campagnes des Indiens & des Sauvages , & croyant y voir une moisson jaunissante qui n'attendoit que la main des ouvriers , pria-t-elle le père de famille d'y en envoyer ?

Elle n'épargne rien , pour préparer les voies à ces hommes apostoliques , qui vont acquérir de nouveaux héritages à Jesus-Christ. Elle forme le dessein d'un commerce tout spirituel. On équipe par ses conseils , & presque à ses dépens , un vaisseau , qui doit porter dans la Chine les ri-

chesses de l'Evangile. Le ciel, la mer, les vents favorisent d'abord cette entreprise. Mais Dieu, dont les jugemens sont impénétrables, rompt le cours de cette heureuse navigation ; & les flots irrités font tout d'un coup échouer avec le vaisseau, les espérances qu'on avoit conçues du salut de tant d'ames égarées.

Quels furent alors les sentimens de notre Duchesse ! Elle oublia ses intérêts, & ne pensa qu'à ceux de Dieu. Elle fut touchée de ce malheur, mais elle n'en fut pas abattue. *Je reconnois, Seigneur, disoit-elle, ce que vous avez dit dans votre Evangile, qu'après avoir travaillé selon nos forces, nous sommes encore des serviteurs inutiles. Vous savez mieux que nous en quoi consiste votre gloire ; toute la nôtre est d'être soumis à vos volontés. C'étoit votre œuvre, vous l'accomplirez quand le temps & les momens que vous avez marqués pour cela seront arrivés. Nous avons essayé d'envoyer par mer des ouvriers à votre vigne : vous nous avez fermé ce chemin, vous pouvez nous en ouvrir d'autres ; & lors même que nous adorons la sévérité de vos jugemens, nous espérons en votre miséricorde.*

En effet, elle espéra, comme Abraham, contre toute espérance ; les eaux de la mer n'éteignirent pas l'ardeur de sa charité. Elle redoubla son zèle ; & Dieu, après avoir éprouvé sa foi, récompensa sa soumission par des succès qui surpassèrent son attente.

Je me sens comme transporté au milieu de ces églises naissantes de l'Orient. J'y vois lever la lumière de la vérité. Ici les premiers rayons de la foi commencent à dissiper l'obscurité de l'erreur, & forment des catéchumènes. Là coulent sur des têtes humiliées les eaux salutaires du baptême. Ici des ames tendres sont nourries de lait, jusqu'à ce qu'elles soient capables d'enseignemens plus solides. Là se forme le courage d'un martyr par des épreuves répétées de patience. En cet endroit on plante une croix ; en l'autre on dresse un autel. Il me semble que je vois des prêtres, des évêques, ou pour mieux dire, des apôtres courir par tout selon les besoins ; & notre charitable Duchesse, de son palais comme du centre de la charité, envoyer les secours & les rafraîchissemens nécessaires pour entretenir, & pour avancer ce grand ouvrage.

N'ai-je donc pas sujet de croire que Dieu lui a fait la

miséricorde qu'elle fit aux autres ; que les pauvres après sa mort l'ont reçue dans les tabernacles éternels , & qu'elle jouit de Dieu pour jamais ? Que s'il restoit encore en cette ame quelque tache qui eût besoin d'être purifiée : car , MESSIEURS , je ne viens pas ici justifier la créature devant son créateur ; je trahirois l'humilité de l'une , j'offenserois la vérité de l'autre. Je sai que tout homme est pécheur ; qu'il y a une mesure de justice , au-delà de laquelle la condition mortelle ne va point ; que les gens de bien même tombent dans des infidélités inévitables , & ne sont parfaits qu'imparfaitement. S'il restoit , dis-je , encore quelque tache , puisse-t-elle être expiée par le sang de Jesus-Christ. Que ces nouveaux fidèles des mondes barbares , au premier bruit de la mort de leur bienfaitrice , présentent au souverain juge tant d'aumônes qu'elle leur a faites. Qu'ils lui adressent pour elle ces prières qui ont encore toute leur ferveur , & que le temps & le relâchement n'ont pas encore refroidies. Qu'on loue sa charité dans les assemblées. Que chaque martyr qui y verse son sang , en offre une portion pour elle ; & qu'on célèbre autant de fois le saint sacrifice , qu'on a bâti de chapelles & dressé d'autels à ses dépens. Vous êtes sans doute persuadés , MESSIEURS , du bon usage qu'elle a fait de la grandeur & des richesses : Que me reste-t-il qu'à vous montrer en peu de mots comment elle a usé de sa vie , pour arriver à une bienheureuse mort.

Un des plus importants & des plus utiles conseils que Dieu donne dans l'Ecriture , & vous savez , MESSIEURS , qu'il n'appartient proprement qu'à Dieu de conseiller , parce que tout ce qu'il pense est sagesse , tout ce qu'il dit est vérité : un donc des plus utiles conseils que Dieu donne aux hommes , c'est de penser souvent à leur dernière heure ; & de régler toute leur vie sur le moment qui la doit finir ; afin de se détacher par religion de ce qu'ils doivent quitter par nécessité , & de pourvoir durant le peu de temps qu'ils sont en ce monde , à ce qu'ils doivent être éternellement. Ce fut cette pensée qui remplit l'esprit de notre Duchesse , & la porta à reconnoître son néant , à s'humilier dans la vue de ses péchés , à s'attacher à Dieu seul , à craindre ses jugemens , à s'abandonner à sa provi-

III.
PARTIE.
Meum
est con-
siliū.
Prov. 8.

dence , à espérer en ses miséricordes. Voilà la disposition générale de son cœur ; voilà la source féconde de tant d'œuvres de justice & de charité qu'elle a pratiquées ; en un mot , voilà des préparations à bien mourir.

Elle se retira de la Cour dès qu'elle eut la liberté d'en sortir : sa pénitence ne fut ni tardive , ni forcée : elle vint de la ferveur de la charité , & non pas de la foiblesse de l'âge. Au milieu de ses beaux jours , & loin du tombeau , elle commença ce sacrifice d'elle-même , qu'elle ne vient que d'achever ; & mourut longuement à ses passions , avant que de perdre la vie du corps. O vous , qui ne regardez le ciel , qu'après que le monde a cessé de vous regarder , & qui ne donnez au soin de votre salut que ces vieux jours , qui , malgré vous , ne sont plus propres à la vanité ! Femmes mondaines , qui dans une retraite de bienfaisance , couvrant les restes de vos passions d'un voile de dévotion extérieure , ne mettez entre vos péchés & votre mort , que l'intervalle de quelques soupirs arrachés par la crainte des jugemens prochains , & ne cherchez Dieu , que lorsqu'il est prêt à vous donner le coup de la mort , selon l'expression de l'écriture : tremblez devant lui , priez-le qu'il renforce autant votre foi & votre charité , que vous avez négligé votre pénitence.

*Cum occideret eos, quarebant eum.
Ps. 77.*

Nous n'avons pas ces sujets de crainte , MESSIEURS : je parle d'une ame pénitente , qui a vu de loin le jour du Seigneur , & qui s'y est préparée par la solitude & par la prière. Je vois ces autels où fuma si souvent l'encens de ses oraisons , où furent consacrées tant de dépouilles qu'elle remporta sur le monde , où se ralluma sa ferveur toutes les fois que le commerce du siècle l'avoit tant soit peu ralentie. Je vois au travers de ces grilles ce chœur où elle a tant de fois chanté les cantiques de Sion ; ces oratoires où elle a pleuré ses péchés , & passé tant de jours & de nuits dans la contemplation des choses célestes ; ce cloître où elle a répandu l'odeur de tant de vertus , qui y sont encore comme vivantes ; & pour recueillir tout ensemble , ce monastère qu'elle a soutenu par ses libéralités , qu'elle a fréquenté par ses retraites , qu'elle a édifié par ses exemples.

Epouses de Jesus-Christ qui m'entendez , interrompez ici mon discours , si vous y découvrez des louanges excé-

sives, & laissez-vous emporter au zèle de la vérité. Vous connoissiez fans doute le cœur de votre seconde fondatrice, j'ai presque dit de votre sœur ; car elle fut pour vous l'un & l'autre, & la grâce joignit en elle la grandeur d'une Duchesse, & l'humilité d'une religieuse. Vous connoissiez la pureté de ses intentions, l'ardeur de son zèle, la grandeur de son courage, l'étendue de sa charité ; & vous en gardez dans le fond de l'ame un portrait, que tous les traits de l'éloquence ne pourront jamais égaler.

En effet, MESSIEURS, qui pourroit dire avec quel dégoût elle posséda tous les biens que le monde estime ; avec quelle soumission elle ploya sa volonté, dès que celle de Dieu lui fut connue ; avec quelle fidélité elle ménagea les occasions de travailler à son salut & à celui des autres ; avec quelle constance elle supporta les pertes, les afflictions & les disgraces, compagnes inséparables des grandes fortunes ? Je m'arrête à ces dernières paroles ; & pourquoi perdrois-je ici l'occasion de vous montrer le néant des grandeurs humaines ?

Considérez la condition d'un homme qui a la meilleure part à la faveur & à la conduite des affaires, quelque sage & quelque absolu qu'il puisse être. Que d'agitation ! Que de traverses ! Ceux qui l'admirent, voudroient être en sa place ; ceux qui le craignent, voudroient l'en tirer. Ses vertus font des envieux ; ses bienfaits mêmes font des ingrats. Si l'on ne peut ruiner son pouvoir, on attaque au moins sa réputation. Ceux qu'il punit se plaignent qu'il les persécute : ceux qui ne sont que malheureux, croient être opprimés. On leur impute les mauvais succès ; & de tous les malheurs publics, on cherche à leur faire des crimes particuliers. De-là viennent les murmures, les plaintes, les calomnies, les conspirations & les cabales. Ainsi Dieu tempère les prospérités des hommes puissans, par des peines presque inévitables, & les abandonne aux traits envénimés de l'envie, de peur qu'ils ne s'abandonnent eux-mêmes à l'ambition & à l'orgueil.

Leurs amis & leurs proches se trouvent enveloppés dans les mêmes peines, & ce fut en ces rencontres que notre femme forte se servit de tout son courage. Elle pardonna alors même qu'il lui étoit facile de se venger. Elle laissa l'in-

justice par sa patience. Elle soutint avec humilité & avec douceur les plus rudes tribulations de la vie ; & toujours égale , toujours magnanime , elle entretint la paix dans son cœur avec ceux qui lui déclarèrent la guerre. Son ame s'exerçoit par ces vertus , pour arriver à la perfection où Dieu l'appeloit ; & ce bon usage des biens & des maux qui la détachoit insensiblement de la vie , la conduisoit au repos d'une heureuse mort.

D'une heureuse mort ! Me voici donc au triste endroit de ce discours , qui va renouveler votre douleur. Quoi donc , tant de trésors n'étoient renfermés que dans un vase d'argile ; & tout ce que j'ai dit qu'elle fut , n'aboutira qu'à dire qu'elle n'est plus ! Oui , MESSIEURS ; mais ne laissons pas , en la perdant , d'adorer la main qui nous l'enlève ; & recueillons les restes précieux d'une vie qui ne fut jamais plus édifiante que lorsque Dieu voulut qu'elle finît. Telle est l'heureuse condition des justes. Ils sentent aux approches de la mort un redoublement d'ardeur & de force. L'ame se resserre en elle-même , & croit voir à chaque moment les portes de l'éternité s'entrouvrir pour elle. Les nuages que forment les passions se dissipent , & les voiles qui couvrent la vérité se lèvent insensiblement. Les désirs s'enflamment à mesure qu'ils avancent vers la jouissance du souverain bien & la charité se consume par ces derniers mouvemens de la grâce qui va se perdre dans les abymes de la gloire.

Ce furent là , MESSIEURS , les dispositions intérieures de cette femme héroïque , ou plutôt ce furent les derniers efforts que la grâce de J. C. fit en elle. Dieu , qui dispense les biens & les maux selon les forces ou les foiblesses des hommes , éprouva par de longues infirmités sa résignation & sa patience : mais quelque pesante que fût sa croix , elle la porta , & n'en fut pas accablée. On la vit souffrir , mais on ne l'ouït pas se plaindre. Elle fit des vœux pour son salut , & n'en fit point pour sa santé. Prête à vivre pour achever sa pénitence , prête à mourir pour consommer son sacrifice ; soupirant après le repos de la patrie , supportant patiemment les peines de son exil , entre la douleur & la joie , entre la possession & l'espérance ; se réservant toute entière à son Créateur , elle attendit tout ce qui pouvoit arriver ,

arriver , & ne fouhaita que ce que Dieu voudroit faire d'elle.

Mais lorsqu'elle sentit la mort dans son sein , quelle fut sa ferveur & son zèle ? Autant de mots , autant de sentimens de piété ! Autant de soupirs , autant de transports de pénitence ! Elle se jette aux pieds de son Juge , & s'accuse comme coupable : elle se prosterne devant son Sauveur , & lui demande grâce. Vous le savez , fidelles témoins de ses derniers sentimens. Ce fut alors que les images de toutes ses actions passées revinrent dans son esprit , pour y être examinées dans l'amertume de son cœur , selon les règles les plus sévères de la vérité & de la justice. Ce fut alors qu'elle épancha son ame devant Dieu , avant qu'elle parût devant son redoutable tribunal. Ce fut alors que dégagée de toute affection mondaine , elle employa un reste de force qui la soutenoit , pour tourner sur J. C. crucifié , ces yeux qu'elle avoit déjà fermés pour le monde. Ce fut alors que dans les exercices de la plus vive foi , de la plus ferme espérance , de la plus ardente charité , de la plus humble pénitence , entre des paroles touchantes & un silence éternel , elle remit son ame entre les mains de celui qui l'avoit créée. Moment fatal pour tant de pauvres dont elle étoit la mère & la protectrice ! Moment heureux pour elle , qui entroit en possession de l'éternité ! Moment triste , mais utile pour nous , si nous apprenons à vivre & à mourir comme elle.

Hélas , nous vivons sans réflexion ! A nous voir pousser nos desirs si loin , & faire ces longs projets de fortune que nous faisons , qui ne diroit que nous croyons être immortels ? Cependant ce petit nombre de jours malheureux qui composent la durée de notre vie , s'écoule insensiblement. Chaque instant nous retranche une partie de nous-mêmes. Nous arrivons au terme qui nous est marqué ; le charme se rompt , & tout ce qui nous enchante s'évanouit avec nous. La vérité pourroit nous faire connoître la fragilité des biens du monde , par la fragilité de notre vie qui les termine ; mais l'amour propre nous fait voir cette vie sans bornes , de peur d'en donner aux choses que nous aimons. Ainsi , notre imagination & notre vanité vont plus loin que nous. Nous n'avons jamais qu'un moment à vivre , & nous

avons toujours des espérances pour plusieurs années. Revenons , revenons aux paroles de mon texte ; pensons que la figure de ce monde passe. Ne pleurons plus la perte de celle qui en a fait un si bon usage : imitons seulement ses exemples , afin que nous puissions comme elle , vivre & mourir en JESUS-CHRIST, qui vit & règne aux siècles des siècles.



ORAIISON FUNÉBRE

DE TRÈS-HAUT

ET

TRÈS-PUISSANT PRINCE

HENRY,

DE LA TOUR D'Auvergne,

VICOMTE DE TURENNE,

Maréchal général des Camps & Armées du Roi ,
Colonel général de la Cavalerie Légère , Gouverneur
du haut & bas Limosin.

*PRONONCÉE à Paris, dans l'Église de Saint
Eustache le 10 jour de Janvier 1676.*

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

ORIGIN OF THE

ORIGIN OF THE

THE

THE

THE

THE

THE

THE

THE

THE

THE

THE

THE

THE

THE



ORAI SON FUNÉBRE

DE MONSIEUR

DE TURENNE.

Fleverunt eum omnis populus Israël planctu magno, & iugebant dies multos, & dixerunt : Quomodo cecidit potens, qui salvum faciebat populum Israël ? *1. Mach. c. 9.*

Tout le peuple le pleura amèrement, & après avoir pleuré durant plusieurs jours, ils s'écrièrent : Comment est mort cet homme puissant, qui sauvoit le peuple d'Israël ?

JE ne puis, MESSIEURS, vous donner d'abord une plus haute idée du triste sujet dont je viens vous entretenir, qu'en recueillant ces termes nobles & expressifs, dont l'Ecriture sainte se sert pour louer la vie, & pour déplorer la mort du sage & vaillant Machabée. Cet homme qui portoit *1. Mach. c. 3. 4. 5. &c.* la gloire de sa nation jusqu'aux extrémités de la terre; qui couvroit son camp du bouclier, & forçoit celui des ennemis avec l'épée, qui donnoit à des Rois ligués contre lui, des déplaisirs mortels, & réjouissoit Jacob par ses vertus & par ses exploits, dont la mémoire doit être éternelle.

Cet homme qui défendoit les villes de Juda, qui domptoit l'orgueil des enfans d'Ammon & d'Esau, qui revenoit chargé des dépouilles de Samarie, après avoir brûlé sur leurs propres autels les dieux des nations étrangères; cet homme que Dieu avoit mis autour d'Israël, comme un mur d'airain, où se brisèrent tant de fois toutes les forces de l'Asie, & qui après avoir défait de nombreuses armées, déconcerté les plus fiers & les plus habiles généraux des Rois de Syrie, venoit tous les ans, comme le moindre des Israélites, réparer avec ses mains triomphantes les ruines du sanctuaire, & ne vouloit d'autre récompense des services qu'il rendoit à sa patrie, que l'honneur de l'avoir servie.

Ce vaillant homme poussant enfin, avec un courage in-

Vincible, les ennemis qu'il avoit réduits à une fuite honteuse, reçut le coup mortel, & demeura comme enféveli dans son triomphe. Au premier bruit de ce funeste accident toutes les villes de Judée furent émues; des ruisseaux de larmes coulèrent des yeux de tous leurs habitans. Ils furent quelque temps saisis, muets, immobiles. Un effort de douleur rompant enfin ce long & morne silence, d'une voix entrecoupée de sanglots, que formoient dans leurs cœurs la tristesse, la pitié, la crainte, ils s'écrièrent : *Comment est mort cet Homme puissant, qui sauvait le peuple d'Israël ?* A ces cris, Jérusalem redoubla ses pleurs; les voutes du Temple s'ébranlèrent; le Jourdain se troubla, & tous ses rivages retentirent du son de ces lugubres paroles : *Comment est mort cet Homme puissant, qui sauvait le peuple d'Israël.*

Chrétiens, qu'une triste cérémonie assemble en ce lieu, ne rappelez-vous pas en votre mémoire ce que vous avez vu, ce que vous avez senti il y a cinq mois? ne vous reconnoissez-vous pas dans l'affliction que j'ai décrite? & ne mettez-vous pas dans votre esprit à la place du Héros dont parle l'écriture, celui dont je viens vous parler? La vertu & le malheur de l'un & de l'autre sont semblables; & il ne manque aujourd'hui à ce dernier, qu'un éloge digne de lui. O si l'Esprit divin, Esprit de force & de vérité, avoit enrichi mon discours de ces images vives & naturelles, qui représentent la vertu, & qui la persuadent tout ensemble: de combien de nobles idées remplirois-je vos esprits, & quelle impression feroit sur vos cœurs le récit de tant d'actions édifiantes & glorieuses!

Quelle matière fut jamais plus disposée à recevoir tous les ornemens d'une grave & solide éloquence, que la vie & la mort de très-haut & très-puissant prince HENRI DE LA TOUR D'AUVERGNE, VICOMTE DE TURENNE, maréchal général des camps & armées du Roi, & colonel général de la cavalerie légère? Où brillent avec plus d'éclat les effets glorieux de la vertu militaire, conduites d'armées, sièges de places, prises de villes, passages de rivières, attaques hardies, retraites honorables, campemens bien ordonnés, combats soutenus, batailles gagnées, ennemis vaincus par la force, dissipés par l'adresse, lassés & confusés par une sage & noble patience? Où peut-on trouver tant & de si puissans exemples, que dans les actions d'un

Homme sage , modeste , libéral , désintéressé , dévoué au service du Prince & de la patrie , grand dans l'adversité par son courage , dans la prospérité par sa modestie , dans les difficultés par sa prudence , dans les périls par sa valeur , dans la religion par sa piété ?

Quel sujet peut inspirer des sentimens plus justes , & plus touchans , qu'une mort soudaine & surprenante , qui a suspendu le cours de nos victoires , & rompu les plus douces espérances de la paix ? Puissances ennemies de la France , vous vivez , & l'esprit de la charité chrétienne m'interdit de faire aucun souhait pour votre mort. Puissiez-vous seulement reconnoître la justice de nos armes , recevoir la paix , que malgré vos pertes vous avez tant de fois refusée , & dans l'abondance de vos larmes , éteindre les feux d'une guerre que vous avez malheureusement allumée ? A Dieu ne plaise que je porte mes souhaits plus loin ! les jugemens de Dieu sont impénétrables. Mais vous vivez , & je plains en cette chaire un sage & vertueux Capitaine , dont les intentions étoient pures , & dont la vertu sembloit mériter une vie plus longue & plus étendue.

Retenons nos plaintes , MESSIEURS , il est temps de commencer son éloge & de vous faire voir comment cet Homme puissant triomphe des ennemis de l'état par sa valeur ; des passions de l'ame par sa sagesse ; des erreurs & des vanités du siècle par sa piété. Si j'interromps cet ordre de mon discours , pardonnez un peu de confusion dans un sujet qui nous a causé tant de trouble. Je confondrai peut-être quelquefois le général d'armée , le sage , le chrétien. Je louerai tantôt les victoires , tantôt les vertus qui les ont obtenues. Si je ne puis raconter tant d'actions , je les découvrirai dans leurs principes , j'adorerai le Dieu des armées , j'invoquerai le Dieu de la paix , je bénirai le Dieu des miséricordes , & j'attirerai par-tout votre attention , non par la force de l'éloquence , mais par la vérité , & par la grandeur des vertus dont je suis engagé de vous parler.

N'attendez pas , MESSIEURS , que je suive la coutume 1.
des orateurs , & que je loue M. DE TURENNE comme on PARTIE.
loue les hommes ordinaires. Si sa vie avoit moins d'éclat , je m'arrêteroïs sur la grandeur & la noblesse de sa maison : & si son portrait étoit moins beau , je produirois ici ceux de ses ancêtres. Mais la gloire de ses actions efface celle de sa

naissance ; & la moindre louange qu'on peut lui donner , c'est d'être sorti de l'ancienne & illustre maison de la Tour-d'Auvergne , qui a mêlé son sang avec celui des Rois & des Empereurs , qui a donné des maîtres à l'Aquitaine , des princesses à toutes les cours de l'Europe , & des Reines même à la France.

Mais que dis-je ? il ne faut pas l'en louer ici , il faut l'en plaindre. Quelque glorieuse que fût la source dont il sortoit , l'hérésie des derniers temps l'avoit infectée. Il recevoit avec ce beau sang des principes d'erreur & de mensonge ; & parmi ses exemples domestiques , il trouvoit celui d'ignorer & de combattre la vérité. Ne faisons donc pas la matière de son éloge , de ce qui fut pour lui un sujet de pénitence ; & voyons les voies d'honneur & de gloire que la providence de Dieu lui ouvrit dans le monde , avant que sa miséricorde le retirât des voies de la perdition & de l'égarement de ses pères.

Avant sa quatorzième année , il commença de porter les armes. Des sièges & des combats servirent d'exercice à son enfance , & ses premiers divertissemens furent des victoires. Sous la discipline du prince d'Orange son oncle maternel , il apprit l'art de la guerre en qualité de simple soldat ; & ni l'orgueil , ni la paresse ne l'éloignèrent d'aucun des emplois où la peine & l'obéissance sont attachées. On le vit en ce dernier rang de la milice , ne refuser aucune fatigue , & ne craindre aucun péril ; faire par honneur ce que les autres faisoient par nécessité , & ne se distinguer d'eux que par un plus grand attachement au travail , & par une plus noble application à tous ses devoirs.

Ainsi commençoit une vie dont les suites devoient être si glorieuses , semblables à ces fleuves qui s'étendent à mesure qu'ils s'éloignent de leur source ; & qui portent enfin , par-tout où ils coulent , la commodité & l'abondance. Depuis ce temps il a vécu pour la gloire & pour le salut de l'état. Il a rendu tous les services qu'on peut attendre d'un esprit ferme & agissant , quand il se trouve dans un corps robuste & bien constitué. Il a eu dans la jeunesse toute la prudence d'un âge avancé , & dans un âge avancé toute la vigueur de la jeunesse. Ses jours ont été pleins , selon les termes de

Ps. 72. l'Ecriture ; & comme il ne perdit pas ses jeunes années dans la mollesse & dans la volupté , il n'a pas été contraint de

passer les dernières dans l'oïfiveté & dans la foiblesse.

Quel peuple ennemi de la France n'a pas ressenti les effets de sa valeur, & quel endroit de nos frontières n'a pas servi de théâtre à sa gloire? Il passe les Alpes; & dans les fameuses actions de Casal, de Turin, de la route de Quiers, il se signale par son courage & par sa prudence; & l'Italie, le regarde comme un des principaux instrumens de ces grands & prodigieux succès, qu'on aura peine à croire un jour dans l'histoire. Il passe des Alpes aux Pyrenées, pour assister à la conquête de deux importantes places, qui mettent une de nos plus belles provinces à couvert de tous les efforts de l'Espagne. Il va recueillir au-delà du Rhin les débris d'une armée défaite; il prend des villes, & contribue au gain des batailles. Il s'élève ainsi par degrés, & par son seul mérite au suprême commandement; & fait voir dans tout le cours de sa vie, ce que peut, pour la défense d'un royaume, un général d'armée, qui s'est rendu digne de commander en obéissant, & qui a joint, à la valeur & au génie, l'application & l'expérience.

Perpignan & Colioure.

Trèves, Aschaffembourg &c. Le combat de Fribourg, la bataille de Norlingue.

Ce fut alors que son esprit & son cœur agirent dans toute leur étendue. Soit qu'il fallût préparer les affaires, ou les décider; chercher la victoire avec ardeur, ou l'attendre avec patience; soit qu'il fallût prévenir les desseins des ennemis par la hardiesse, ou dissiper les craintes & les jalousies des alliés par la prudence; soit qu'il fallût se modérer dans les prospérités, ou se soutenir dans les malheurs de la guerre: son ame fut toujours égale. Il ne fit que changer de vertus quand la fortune changeoit de face: heureux sans orgueil, malheureux avec dignité, & presque aussi admirable, lorsqu'avec jugement & avec fierté il fauvoit les restes des troupes battues à Mariandal, que lorsqu'il battoit lui-même les Impériaux & les Bavares, & qu'avec des troupes triomphantes, il forçoit toute l'Allemagne à demander la paix à la France.

La paix de Munster.

On eût dit qu'un heureux traité alloit terminer toutes les guerres de l'Europe, lorsque Dieu, dont les jugemens selon les prophètes sont des abîmes, voulut affliger & punir la France par elle-même, & l'abandonner à tous les dérèglements que causent dans un état les dissensions civiles & domestiques. Souvenez-vous, MESSIEURS, de ce temps de désordre & de trouble, où l'esprit ténébreux, l'esprit de

Psalm. 35.

discorde confondoit les droits avec la passion, le devoir avec l'intérêt, la bonne cause avec la mauvaise; où les astres les plus brillans souffrirent presque tous quelque éclipse, & les plus fidelles sujets se virent entraînés, malgré eux, par le torrent des partis, comme ces pilotes, qui se trouvant surpris de l'orage en pleine mer, sont contraints de quitter la route qu'ils veulent tenir, & de s'abandonner pour un temps au gré des vents & de la tempête. Telle est la justice de Dieu, telle est l'infirmité naturelle des hommes. Mais le sage revient aisément à soi, & il y a dans la politique comme dans la religion, une espèce de pénitence plus glorieuse que l'innocence même, qui répare avantageusement un peu de fragilité par des vertus extraordinaires, & par une ferveur continuelle.

Mais où m'arrêtai-je, MESSIEURS? Votre esprit vous représente déjà sans doute M. DE TURENNE à la tête des armées du Roi. Vous le voyez combattre, & dissiper la rébellion, ramener ceux que le mensonge avoit séduits, rassurer ceux que la crainte avoit ébranlés, & crier, comme un autre Moïse, à toutes les portes d'Israël! *Que ceux qui sont au Seigneur se joignent à moi.* Quelles furent alors sa fermeté & sa sagesse? Tantôt sur les rives de la Loire, suivi d'un petit nombre d'officiers & de domestiques, il court à la défense d'un pont, & tient ferme contre une armée; & soit la hardiesse de l'entreprise, soit la seule présence de ce grand homme, soit la protection visible du ciel, qui rendoit les ennemis immobiles, il étonna par sa résolution ceux qu'il ne pouvoit arrêter par la force, & releva par cette prudente & heureuse témérité, l'état penchant vers sa ruine. Tantôt se servant de tous les avantages des temps & des lieux, il arrête, avec peu de troupes, une armée qui venoit de vaincre, & mérite les louanges mêmes d'un ennemi, qui dans les siècles idolâtres auroit passé pour le dieu des batailles. Tantôt vers les bords de la Seine, il oblige, par un traité un Prince étranger, dont il avoit pénétré les plus secrètes intentions, de sortir de France, & d'abandonner les espérances qu'il avoit conçues de profiter de nos désordres.

Je pourrois ajouter ici des places prises, des combats gagnés sur les rebelles. Mais dérobons quelque chose à la gloire de notre héros, plutôt que de voir plus long-temps l'image funeste de nos misères passées. Parlons d'autres ex-

Exod. 32.

Le Pont
de Ger-
gean.

A Bla-
neau.

A Ville.
neuve S.
George.

ploits , qui aient été auffi avantageux pour la France , que pour lui-même , & dont nos ennemis n'aient pas eu fujet de fe réjouir.

Je me contente de vous dire , qu'il apaisa , par fa conduite , l'orage dont le royaume étoit agité. Si la licence fut réprimée ; fi les haines publiques & particulières furent affoupies ; fi les lois reprirent leur ancienne vigueur ; fi l'ordre & le repos furent rétablis dans les villes & dans les provinces ; fi les membres furent heureusement réunis avec leur chef : c'est à lui , France , que tu le dois. Je me trompe , c'est à Dieu , qui tire , quand il veut , des tréfors de fa providence , ces grandes ames , qu'il a choisies comme des instrumens visibles de fa puissance , pour faire naître du sein des tempêtes , le calme & la tranquillité publique , pour relever les états de leurs ruines , & réconcilier , quand sa justice est fatisfaite , les peuples avec leurs Souverains.

Son courage , qui n'agissoit qu'avec peine dans les malheurs de sa patrie , sembla s'échauffer dans les guerres étrangères , & l'on vit redoubler sa valeur. N'entendez pas par ce mot , MESSIEURS , une hardiesse vaine , indiscrete , emportée , qui cherche le danger pour le danger même ; qui s'expose fans fruit , & qui n'a pour but que la réputation & les vains applaudissemens des hommes. Je parle d'une hardiesse sage & réglée , qui s'anime à la vue des ennemis ; qui dans le péril même pourvoit à tout , & prend tous ses avantages ; mais qui se mesure avec ses forces ; qui entreprend les choses difficiles , & ne tente pas les impossibles ; qui n'abandonne rien au hasard de ce qui peut être conduit par la vertu : capable enfin de tout oser , quand le conseil est inutile , & prête à mourir dans la victoire , ou à survivre à son malheur , en accomplissant ses devoirs.

J'avoue , MESSIEURS , que je succombe ici sous le poids de mon fujet. Ce grand nombre d'actions , dont je dois parler , m'embarrasse ; je ne puis les décrire toutes , & je voudrois n'en omettre aucune. Que n'ai-je le fecret de graver dans vos esprits un plan invisible & raccourci de la Flandre & de l'Allemagne ? Je marquerois fans confusion dans vos pensées tout ce que fit ce grand Capitaine , & vous dirois en abrégé , selon les lieux : ici il forçoit des retranchemens , & secouroit une place assiégée. Là il surprenoit les ennemis , ou les battoit en pleine campagne. Ces

*Le ser
cours
d'Arras.*

Condé, Landrecies, Ipres, Oudenarde, &c. Retraite de Valenciennes. Bataille des Dunes & prise de Dunkerque. Saint Venant pris. Ardres secouru. Paix des Pyrénées

Conde, villes où vous voyez les lis arborés, ont été, ou défendues par sa vigilance, ou conquises par sa fermeté & par son courage. Ce lieu couvert d'un bois & d'une rivière, c'est le poste où il rassuroit ses troupes effrayées après une honorable retraite. Ici il sortoit de ses lignes pour combattre, & d'un seul coup prenoit une ville, & gagnoit une bataille. Là distribuant ce qui lui restoit de son propre argent, il achevoit un siège, & il alloit en faire lever un au même temps.

Je recueillerois ensuite tant de succès, & vous ferois souvenir de ces mauvaises nuits que le Roi d'Espagne avoua qu'il avoit passées, & de cette paix recherchée par des traités & des alliances, sans laquelle, Flandre, théâtre sanglant où se passent tant de scènes tragiques, triste & fatale contrée, trop étroite pour contenir tant d'armées qui te devorent, tu aurois accru le nombre de nos provinces, & au lieu d'être la source malheureuse de nos guerres, tu ferois aujourd'hui le fruit paisible de nos victoires.

A Entz, Sentkein, Mulhausen, &c.

Je pourrois, MESSIEURS, vous montrer vers les bords du Rhin autant de trophées que sur les bords de l'Escaut & de la Sambre. Je pourrois vous décrire des combats gagnés, des rivières & des défilés passés à la vue des ennemis, des plaines teintes de leur sang, des montagnes presque inaccessible traversées pour les aller repousser loin de nos frontières. Mais l'éloquence de la chaire n'est pas propre au récit des combats & des batailles : la langue d'un prêtre destiné à louer JESUS-CHRIST, le Sauveur des hommes, ne doit pas être employée à parler d'un art qui tend à leur destruction ; & je ne viens pas vous donner des idées de meurtre & de carnage devant ces autels où l'on n'offre plus le sang des taureaux en sacrifice au dieu des armées, mais au Dieu de miséricorde & de paix une victime non sanglante.

Joel, c. 3.

Quoi donc ! n'y a-t-il point de valeur & de générosité chrétienne ? L'Ecriture qui commande de sanctifier les guerres, ne nous apprend-elle pas que la piété n'est pas incompatible avec les armes ? Viens-je condamner une profession que la religion ne condamne pas, quand on en fait modérer la violence ? Non, MESSIEURS, je sai que ce n'est pas en vain que les Princes portent l'épée ; que la force peut agir, quand elle se trouve jointe avec l'équité ; que le Dieu des armées préside à cette redoutable justice que les Souve-

Epist. ad Rom. c. 13.

ains se font à eux-mêmes; que le droit des armes est nécessaire pour la conservation de la Société, & que les guerres sont permises, pour assurer la paix, pour protéger l'innocence, pour arrêter la malice qui se déborde, & pour retenir la cupidité dans les bornes de la justice.

Je fais aussi que la modération & la charité doivent régler les guerres parmi les chrétiens, que les capitaines qui les conduisent sont les ministres de la providence de Dieu qui est toujours sage, & de la puissance des Rois qui ne doit jamais être injuste, qu'ils doivent avoir le cœur doux & charitable, lors même que leurs mains sont sanglantes, & adorer intérieurement le Créateur, lorsqu'ils se trouvent dans la triste nécessité de détruire ses créatures.

C'est ici que j'atteste la foi publique, MESSIEURS, & que parlant de la douceur & de la modération de M. DE TURENNE, je puis avoir pour témoins de ce que je dis, tous ceux qui l'ont suivi dans les armées. S'est-il fait un plaisir de se servir du pouvoir qu'il a eu de nuire à ceux mêmes qu'on regarde, & qu'on traite comme ennemis? Où a-t-il laissé des marques terribles de sa colère, ou de ses vengeances particulières? Laquelle de ses victoires a-t-il estimée par le nombre des misérables qu'il accabloit, ou des morts qu'il laissoit sur le champ de bataille? Quelle vie a-t-il exposée pour son intérêt, ou pour sa propre réputation? Quel soldat n'a-t-il pas ménagé comme un sujet du Prince & une portion de la république? Quelle goutte de sang a-t-il répandue qui n'ait servi à la cause commune?

On l'a vu dans la fameuse bataille des Dunes, arracher les armes des mains des soldats étrangers, qu'une férocity naturelle acharnoit sur les vaincus. On l'a vu gémir de ces maux nécessaires que la guerre traîne après soi, que le temps force de dissimuler, de souffrir & de faire. Il savoit qu'il y a un droit plus haut & plus sacré que celui que la fortune & l'orgueil imposent aux foibles & aux malheureux, & que ceux qui vivent sous la loi de JESUS-CHRIST, doivent épargner, autant qu'ils peuvent, un sang consacré par le sien, & ménager des vies qu'il a rachetées par sa mort.

Il cherchoit à soumettre les ennemis, non pas à les perdre. Il eût voulu pouvoir attaquer sans nuire, se défendre sans offenser, & réduire au droit & à la justice, ceux à qui il étoit obligé, par devoir, de faire violence.

Enfin, il s'étoit fait une espèce de morale militaire qui lui étoit propre. Il n'avoit pour toute passion, que l'affection pour la gloire du Roi, le désir de la paix, & le zèle du bien public. Il n'avoit pour ennemis que l'orgueil, l'injustice & l'usurpation. Il s'étoit accoutumé à combattre sans colère, à vaincre sans ambition, à triompher sans vanité, & à ne suivre pour règle de ses actions que la vertu & la sagesse. C'est ce que je dois vous montrer en cette seconde partie.

II. La valeur n'est qu'une force aveugle & impétueuse, qui
 PARTIE. se trouble & se précipite, si elle n'est éclairée & conduite
 par la probité & par la prudence; & le capitaine n'est pas
 accompli, s'il ne renferme en soi l'homme de bien & l'homme sage. Quelle discipline peut établir dans un camp, celui qui ne fait régler ni son esprit, ni sa conduite? Et comment saura calmer, ou émouvoir selon ses desseins dans une armée tant de passions différentes, celui qui ne sera pas
 Sap. c. 6. maître des fiennes? Aussi l'esprit de Dieu nous apprend dans
 Eccl. c. 9. l'Ecriture, que l'homme prudent l'emporte sur le courageux,
 que la sagesse vaut mieux que les armes des gens de guerre, & que celui qui est patient & modéré est quelquefois
 Prov. c. 16. plus estimable que celui qui prend des villes, & qui gagne des batailles.

Ici vous formez sans doute, MESSIEURS, dans votre esprit, des idées plus nobles que celles que je puis vous donner. En parlant de M. DE TURENNE, je reconnois que je ne puis vous élever au-dessus de vous-mêmes, & le seul avantage que j'ai, c'est que je ne dirai rien que vous ne croyiez, & que sans être flatteur, je puis dire de grandes choses. Y eut-il jamais homme plus sage & plus prévoyant, qui conduisît une guerre avec plus d'ordre & de jugement, qui eût plus de précautions & plus de ressources; qui fût plus agissant & plus retenu, qui disposât mieux toutes choses à leur fin, & qui laissât mûrir ses entreprises avec tant de patience? Il prenoit des mesures presque infaillibles; & pénétrant non-seulement ce que les ennemis avoient fait, mais encore ce qu'ils avoient dessein de faire, il pouvoit être malheureux, mais il n'étoit jamais surpris. Il distinguoit le temps d'attaquer & le temps de défendre. Il ne hasardoit jamais rien que lorsqu'il avoit beaucoup à gagner, & qu'il n'avoit presque rien à perdre. Lors même qu'il sembloit céder, il ne lais-

soit pas de se faire craindre. Telle enfin étoit son habileté, que lorsqu'il vainquoit, on ne pouvoit en attribuer l'honneur qu'à sa prudence ; & lorsqu'il étoit vaincu, on ne pouvoit en imputer la faute qu'à la fortune.

Souvenez-vous, MESSIEURS, du commencement, & des suites de la guerre, qui n'étant d'abord qu'une étincelle, embrase aujourd'hui toute l'Europe. Tout se déclare contre la France. On soulève les étrangers, on débauche les alliés, on intimide les amis, on encourage les vaincus, on arme les envieux. Sur des craintes imaginaires, & des défiances artificieusement inspirées, les intérêts sont confondus, la foi violée, & les traités méprisés. Il falloit, je l'avoue, pour résister à tant d'armées jointes ensemble contre nous, des troupes aussi vaillantes, & des capitaines aussi expérimentés que les nôtres. Mais rien n'étoit si formidable, que de voir toute l'Allemagne, ce grand & vaste corps, composé de tant de peuples & de nations différentes, déployer tous ses étendards & marcher vers nos frontières, pour nous accabler par la force, après nous avoir effrayés par la multitude.

Il falloit opposer à tant d'ennemis un homme d'un courage ferme & assuré, d'une capacité étendue, d'une expérience consommée, qui soutînt la réputation, & qui ménageât les forces du royaume ; qui n'oubliât rien d'utile & de nécessaire, & ne fit rien de superflu ; qui fût, selon les occasions, profiter de ses avantages, ou se relever de ses pertes ; qui fût tantôt le bouclier, & tantôt l'épée de son pays ; capable d'exécuter les ordres qu'il auroit reçus, & de prendre conseil de lui-même dans les rencontres.

Vous savez de qui je parle, MESSIEURS ; vous savez le détail de ce qu'il fit sans que je le dise. Avec des troupes considérables seulement par leur courage, & par la confiance qu'elles avoient en leur Général, il arrête, & consume deux grandes armées, & force à conclure la paix, par des traités, ceux qui croyoient venir terminer la guerre par notre entière & prompte défaite. Tantôt il s'oppose à la jonction de tant de secours ramassés, & rompt le cours de tous ces torrens qui auroient inondé la France. Tantôt il les défait, ou les dissipe par des combats réitérés. Tantôt il les repousse au-delà de leurs rivières : & les arrête toujours par des coups hardis quand il faut rétablir la ré-

putation ; par la modération , quand il ne faut que la conserver.

Villes que nos ennemis s'étoient déjà partagées , vous êtes encore dans l'enceinte de notre empire. Provinces qu'ils avoient déjà ravagées dans le désir & dans la pensée , vous avez encore recueilli vos moissons. Vous durez encore , places que l'art & la nature a fortifiées , & qu'ils avoient dessein de démolir , & vous n'avez tremblé que sous des projets frivoles d'un vainqueur en idée , qui comptoit le nombre de nos soldats , & qui ne songeoit pas à la sagesse de leur capitaine.

Cette sagesse étoit la source de tant de prospérités éclatantes. Elle entretenoit cette union des soldats avec leur chefs , qui rend une armée invincible. Elle répandoit dans les troupes un esprit de force , de courage & de confiance , qui leur faisoit tout souffrir , tout entreprendre dans l'exécution de ses desseins : elle rendoit enfin des hommes grossiers , capables de gloire. Car , MESSIEURS , qu'est ce qu'une armée ? C'est un corps animé d'une infinité de passions différentes , qu'un homme habile fait mouvoir pour la défense de la patrie : c'est une troupe d'hommes armés qui suivent aveuglément les ordres d'un chef , dont ils ne savent pas les intentions ; c'est une multitude d'ames pour la plupart viles & mercénaires , qui , sans songer à leur propre réputation , travaillent à celle des Rois & des conquérans : c'est un assemblage confus de libertins , qu'il faut assujettir à l'obéissance ; de lâches , qu'il faut mener au combat ; de téméraires , qu'il faut retenir ; d'impatiens , qu'il faut accoutumer à la constance. Quelle prudence ne faut-il pas pour conduire , & réunir au seul intérêt public tant de vues & de volontés différentes ? Comment se faire craindre , sans se mettre en danger d'être haï , & bien souvent abandonné ? Comment se faire aimer , sans perdre un peu de l'autorité , & relâcher de la discipline nécessaire ?

Qui trouva jamais mieux tous ces justes tempéramens , que ce Prince que nous pleurons ? Il attacha par des nœuds de respect & d'amitié ceux qu'on ne retient ordinairement que par la crainte des supplices ; & se fit rendre par sa modération , une obéissance aisée & volontaire. Il parle , chacun écoute ses oracles ; il commande , chacun avec joie suit ses ordres ; il marche , chacun croit courir à la gloire.

On

On diroit qu'il va combattre des Rois confédérés avec sa seule maison, comme un autre Abraham; que ceux qui le suivent *Gen. 1413* sont ses soldats & ses domestiques; qu'il est & général & père de famille tout ensemble. Aussi rien ne peut soutenir leurs efforts: ils ne trouvent point d'obstacle qu'ils ne surmontent; point de difficulté qu'ils ne vainquent; point de péril qui les épouvante; point de travail qui les rebute; point d'entreprise qui les étonne; point de conquête qui leur paroisse difficile. Que pouvoient-ils refuser à un capitaine qui renonçoit à ses commodités pour les faire vivre dans l'abondance; qui pour leur procurer du repos, perdoit le sien propre; qui soula-geoit leurs fatigues, & ne s'en épargnoit aucune; qui prodiguoit son sang, & ne ménageoit que le leur?

Par quelle invifible chaîne entraînoit-il ainfi les volontés? par cette bonté avec laquelle il encourageoit les uns, il excusoit les autres, & donnoit à tous les moyens de s'avancer, de vaincre leur malheur, ou de réparer leurs fautes; par ce défintéressement qui le portoit à préférer ce qui étoit plus utile à l'état à ce qui pouvoit être plus glorieux pour lui-même; par cette justice, qui dans la distribution des emplois, ne lui permettoit pas de fuivre son inclination au préjudice du mérite; par cette noblesse de cœur & de sentimens qui l'élevoit au-deffus de sa propre grandeur, & par tant d'autres qualités qui lui attiroient l'estime & le respect de tout le monde. Que j'entrerois volontiers dans les motifs & dans les circonstances de ses actions! Que j'aimerois à vous montrer une conduite si régulière & si uniforme; un mérite si éclatant, & si exempt de faste & d'ostentation; de grandes vertus produites par des principes encore plus grands; une droiture universelle, qui le portoit à s'appliquer à tous ses devoirs, & à les réduire tous à leurs fins justes & naturelles; & une heureuse habitude d'être vertueux, non pas pour l'honneur, mais pour la justice qu'il y a de l'être. Mais il ne m'appartient pas de pénétrer jusqu'au fond de ce cœur magnanime; & il étoit réservé à une bouche plus éloquente que la mienne, d'en exprimer tous les mouvemens, & toutes les inclinations intérieures.

M. Mascaron Evêque de Tulle.

Pour récompenser tant de vertus par quelque honneur extraordinaire, il falloit trouver un grand Roi, qui crût ignorer quelque chose & qui fût capable de l'avouer. Loin d'ici ces flatteuses maximes, que nos Rois naissent habiles, & que les autres le deviennent; que leurs ames privilégiées

Charles-
roy ,
Douay ,
Tournay ,
Ath ,
Lille ,
&c.

Prov. c.
30.

fortent des mains de Dieu , qui les crée , toutes sages & intelligentes ; qu'il n'y a point pour eux d'essai ni d'apprentissage ; qu'ils sont vertueux sans travail , & prudents sans expérience. Nous vivons sous un Prince , qui , tout grand & tout éclairé qu'il est , a bien voulu s'instruire pour commander ; qui , dans la route de la gloire , a su choisir un guide fidelle , & qui a cru qu'il étoit de sa sagesse de se servir de celle d'autrui. Quel honneur pour un sujet d'accompagner son Roi , de lui servir de conseil , & si je l'ose dire , d'exemple dans une importante conquête ! Honneur d'autant plus grand , que la faveur n'y put avoir part ; qu'il ne fut fondé que sur un mérite universellement connu ; & qu'il fut suivi de la prise des villes les plus considérables de la Flandre.

Après cette glorieuse marque d'estime & de confiance , quels projets d'établissement & de fortune n'auroit pas faits un homme avare & ambitieux ? Qu'il eût amassé de biens & d'honneurs , & qu'il eût vendu chèrement tant de travaux & de services ! Mais cet homme sage & désintéressé , content des témoignages de sa conscience , & riche de sa modération , trouve dans le plaisir qu'il a de bien faire , la récompense d'avoir bien fait. Quoiqu'il puisse tout obtenir , il ne demande , & ne prétend rien ; il ne désire , à l'exemple de Salomon , qu'un état frugal & honnête entre la pauvreté & les richesses ; & quelques offres qu'on lui fasse , il n'étend ses desirs qu'à proportion de ses besoins , & se renferme dans les bornes étroites du seul nécessaire. Il n'y eut qu'une ambition qui fût capable de le toucher ; ce fut de mériter l'estime & la bienveillance de son maître. Cette ambition fut satisfaite ; & notre siècle a vu un sujet aimer son Roi pour ses grandes qualités , non pour sa dignité , ni pour sa fortune ; & un Roi aimer son sujet , plus pour le mérite qu'il connoissoit en lui , que pour les services qu'il en recevoit.

Cet honneur , MESSIEURS , ne diminua point sa modestie. A ce mot , je ne fais quel remords m'arrête. Je crains de publier ici des louanges qu'il a si souvent rejetées , & d'offenser après sa mort une vertu qu'il a tant aimée pendant sa vie. Mais accomplissons la justice & louons-le sans crainte , en un temps où nous ne pouvons être suspects de flatterie , ni lui susceptible de vanité. Qui fit jamais de si grandes choses ? qui les dit avec plus de retenue ? Rempuertoit-il quelque avantage ? à l'entendre , ce n'étoit pas qu'il

fût habile , mais l'ennemi s'étoit trompé. Rendoit-il compte d'une bataille ? il n'oublioit rien , sinon que c'étoit lui qui l'avoit gagnée. Racontoit-il quelques-unes de ses actions qui l'avoient rendu si célèbre ? on eût dit qu'il n'en avoit été que le spectateur , & l'on doutoit si c'étoit lui qui se trompoit , ou la renommée. Revenoit-il de ces glorieuses campagnes qui rendront son nom immortel ? il fuyoit les acclamations populaires , il rougissoit de ses victoires , il venoit recevoir des éloges comme on vient faire des apologies , & n'osoit presque aborder le Roi , parce qu'il étoit obligé par respect de souffrir patiemment les louanges dont Sa Majesté ne manquoit jamais de l'honorer.

C'est alors que dans le doux repos d'une condition privée , ce Prince se dépouillant de toute la gloire qu'il avoit acquise pendant la guerre , & se renfermant dans une société peu nombreuse de quelques amis choisis , il s'exerçoit sans bruit aux vertus civiles : sincère dans ses discours , simple dans ses actions , fidelle dans ses amitiés , exact dans ses devoirs , réglé dans ses desirs , grand même dans les moindres choses. Il se cache , mais sa réputation le découvre : il marche sans suite & sans équipage , mais chacun dans son esprit le met sur un char de triomphe. On compte , en le voyant , les ennemis qu'il a vaincus , non pas les serviteurs qui le suivent ; tout seul qu'il est , on se figure autour de lui ses vertus & ses victoires qui l'accompagnent : il y a je ne fais quoi de noble dans cette honnête simplicité ; & moins il est superbe , plus il devient vénérable.

Il auroit manqué quelque chose à sa gloire , si trouvant par-tout tant d'admirateurs , il n'eût fait quelques envieux. Telle est l'injustice des hommes : la gloire la plus pure & la mieux acquise les blesse : tout ce qui s'élève au-dessus d'eux , leur devient odieux & insupportable ; & la fortune la plus approuvée , & la plus modeste , n'a pu se sauver de cette lâche & maligne passion. C'est la destinée des grands hommes d'en être attaqué ; & c'est le privilège de M. DE TURENNE d'avoir pu la vaincre. L'envie fut étouffée , ou par le mépris qu'il en fit , ou par des accroissemens perpétuels d'honneur & de gloire : le mérite l'avoit fait naître , le mérite la fit mourir. Ceux qui lui étoient moins favorables , ont reconnu combien il étoit nécessaire à l'état : ceux qui ne pouvoient souffrir son élévation , se crurent enfin obligés d'y consentir ; & n'osant s'affliger de la prospérité d'un

homme qui ne leur auroit jamais donné la misérable consolation de se réjouir de quelqu'une de ses fautes , ils joignirent leur voix à la voix publique , & crurent qu'être son ennemi , c'étoit l'être de toute la France.

Mais à quoi auroient abouti tant de qualités héroïques , si Dieu n'eût fait éclater sur lui la puissance de sa grâce , & si celui dont sa providence s'étoit si noblement servie , eût été l'objet éternel de sa justice ? Dieu seul pouvoit dissiper ses ténèbres , & il tenoit en sa puissance l'heureux moment qu'il avoit marqué pour l'éclairer de ses vérités.

Il arriva ce moment heureux , ce point où se rapportoit toute sa véritable gloire. Il entrevit des pièges & des précipices que sa prévention lui avoit jusqu'alors entièrement cachés. Il commença à marcher avec précaution & avec crainte dans ces routes égarées où il se trouvoit engagé. Certains rayons de grâce & de lumière lui firent apercevoir qu'envain rempliroit-il les plus beaux endroits de l'histoire , si son nom n'étoit écrit dans le livre de vie ; qu'envain gagneroit-il le monde entier , s'il perdoit son ame ; qu'il n'y avoit qu'une foi , & un Jesus-Christ , & une vérité simple & indivisible , qui ne se montre qu'à ceux qui la cherchent avec un cœur humble , & une volonté désintéressée. Il n'étoit pas encore éclairé , mais il commençoit d'être docile. Combien de fois consulta-t-il des amis savans & fidèles ? Combien de fois soupirant après ces lumières vives & efficaces , qui seules triomphent des erreurs de l'esprit humain , dit-il à J. C. comme cet aveugle de l'Evangile :

Marc. c. *Seigneur , faites que je voie ?* Combien de fois essaya-t-il d'une
10. main impuissante d'arracher le bandeau fatal qui fermoit ses yeux à la vérité ? Combien de fois remonta-t-il jusqu'à ces sources anciennes & pures que J. C. a laissées à son église , pour y puiser avec joie les eaux d'une doctrine salutaire ?

Habitude , prétextes , engagements , honte de changer , plaisir d'être regardé comme le chef & le protecteur d'Israël ; vaines & spécieuses raisons de la chair & du sang , vous ne putes le retenir. Dieu rompit tous ses liens ; & le mettant dans la liberté de ses enfans , le fit passer de la religion des ténèbres au royaume de son fils bien-aimé , à qui il appartenoit par son élection éternelle. Ici un nouvel ordre de choses se présente à moi. Je vois de plus grandes actions , de plus nobles motifs , une protection de Dieu plus visible. Je parle désormais d'une sagesse que la véri-

table piété accompagne , & d'un courage que l'Esprit de Dieu fortifie. Renouvelez donc votre attention en cette dernière partie de mon discours , & suppléez dans vos pensées à ce qui manquera à mes expressions & à mes paroles.

Si M. DE TURENNE n'avoit su que combattre & vaincre ; III.
PARTIE.
s'il ne s'étoit élevé au-dessus des vertus humaines ; si sa valeur & sa prudence n'avoient été animées d'un esprit de foi & de charité , je le mettrois au rang des Scipions & des Fabius ; je laisserois à la vanité le soin d'honorer la vanité ; & je ne viendrois pas dans un lieu saint faire l'éloge d'un homme profane. S'il avoit fini ses jours dans l'aveuglement & dans l'erreur , je louerois en vain des vertus que Dieu n'auroit pas couronnées : je répandrois des larmes inutiles sur son tombeau , & si je parlois de sa gloire , ce ne seroit que pour déplorer son malheur. Mais , grâces à JESUS-CHRIST , je parle d'un Chrétien éclairé des lumières de la foi , agissant par les principes d'une religion pure , & consacrant par une sincère piété tout ce qui peut flatter l'ambition ou l'orgueil des hommes. Ainsi les louanges que je lui donne retournent à Dieu qui en est la source ! & comme c'est la vérité qui l'a sanctifié , c'est aussi la vérité qui le loue.

Que sa conversion fût entière , MESSIEURS ! & qu'il fût différent de ceux , qui sortant de l'hérésie , par des vues intéressées , changent de sentimens sans changer de mœurs , n'entrent dans le sein de l'église que pour la blesser de plus près par une vie scandaleuse , & ne cessent d'être ennemis déclarés qu'en devenant enfans rebelles ! Quoique son cœur se fût sauvé des dérèglemens que causent d'ordinaire les passions , il prit encore plus de soin de le régler. Il crut que l'innocence de sa vie devoit répondre à la pureté de sa créance. Il connut la vérité , il l'aima , il la suivit. Avec quel humble respect assistoit-il aux sacrés mystères ! avec quelle docilité écoutoit-il les instructions salutaires des prédicateurs évangéliques ! avec quelle soumission adoroit-il les œuvres de Dieu que l'esprit humain ne peut comprendre ! Vrai adorateur en esprit & en vérité , cherchant le Seigneur , selon le conseil du Sage , dans la simplicité Sap. 1.
du cœur ; ennemi irréconciliable de l'impiété ; éloigné de toute superstition , & incapable d'hypocrisie.

A peine a-t-il embrassé la saine doctrine , qu'il en devient le défenseur : aussitôt qu'il est revêtu des armes de

lumière, il combat les œuvres de ténèbres : il regarde en tremblant l'abîme d'où il est sorti, & il tend la main à ceux qu'il y a laissés. On diroit qu'il est chargé de ramener dans le sein de l'église tous ceux que le schisme en a séparés : il les invite par ses conseils, il les attire par ses bienfaits, il les presse par ses raisons, il les convainc par ses expériences ; il leur fait voir les écueils où la raison humaine fait tant de naufrages, & leur montre derrière lui, selon les termes de saint Augustin, le pont de la miséricorde de Dieu, par où il vient de passer lui-même. Tantôt il allume le zèle des Docteurs, & les exhorte d'opposer au faste du mensonge, la force de la vérité. Tantôt il leur découvre ces voies douces & insinuanes, qui gagnent le cœur pour gagner l'esprit. Tantôt il fournit, selon son pouvoir, les fonds nécessaires pour assister ceux qui abandonnent tout pour suivre Jésus-Christ qui les appelle. Vous le savez, Evêques confidens de son zèle : tout occupé qu'il est dans le cours de ses dernières actions de guerre, il concerte avec vous des entreprises de religion, & n'oublie rien de ce qui peut contribuer, ou à instruire ceux qu'une longue prévention aveugle, ou à gagner ceux que la cupidité & l'intérêt retiennent encore dans leurs erreurs, digne fils de cette église, dont la charité s'étend à tout ; à l'imitation de celle de Dieu, & qui procure à ses enfans outre l'héritage éternel, le soulagement même de leurs nécessités temporelles.

Telle étoit la disposition de son ame, MESSIEURS, lorsque la providence de Dieu permit que le Roi, justement irrité, alla porter la guerre au milieu des états d'une république injuste & ingrate, & fit sentir la force de ses armes à ceux qui méprisoient ses bienfaits, & qui vouloient s'opposer à sa gloire. Ce fut alors que notre héros reprit les armes, & qu'à la suite de son maître, & à la tête de ses armées, il exposa son sang dans une guerre non-seulement heureuse, mais sainte, où la victoire avoit peine à suivre la rapidité du vainqueur, & où Dieu triomphoit avec le Prince. Quelle étoit sa joie, lorsqu'après avoir
Arnheim, forcé des villes, il voyoit son illustre neveu, plus écla-
Nimegue tant par ses vertus que par sa pourpre, ouvrir & réconci-
les Ports lier des Eglises ! Sous les ordres d'un Roi aussi pieux que
de Burik. puissant, l'un faisoit prospérer les armes, l'autre étendoit
de Skein, la religion : l'un abattoit des remparts, l'autre redressoit
&c. des autels ; l'un ravageoit les terres des Philistins, l'autre

portoit l'arche autour des pavillons d'Israël ; puis unissant ensemble leurs vœux , comme leurs cœurs étoient unis , le neveu avoit part aux services que l'oncle rendoit à l'état , & l'oncle avoit part à ceux que le neveu rendoit à l'église.

Suivons ce Prince dans ses dernières campagnes , & regardons tant d'entreprises difficiles , tant de succès glorieux , comme des preuves de son courage & des récompenses de sa piété. Commencer ses journées par la prière , réprimer l'impiété & les blasphèmes ; protéger les personnes & les choses saintes contre l'insolence & l'avarice des soldats ; invoquer dans tous les dangers le Dieu des armées ; c'est le devoir & le soin ordinaire de tous les capitaines. Pour lui , il passe plus avant. Lors même qu'il commande aux troupes , il se regarde comme un simple soldat de Jesus-Christ. Il sanctifie les guerres par la pureté de ses intentions , par le désir d'une heureuse paix , par les lois d'une discipline chrétienne. Il considère ses soldats comme ses frères , & se croit obligé d'exercer la charité dans une profession cruelle , où l'on perd souvent l'humanité même. Animé par de si grands motifs , il se surpasse lui-même , & fait voir que le courage devient plus ferme quand il est soutenu par des principes de religion ; qu'il y a une pieuse magnanimité qui attire les bons succès , malgré les périls & les obstacles ; & qu'un guerrier est invincible , quand il combat avec foi , & quand il prête des mains pures au Dieu des batailles qui les conduit.

Comme il tient de Dieu toute sa gloire , aussi la lui rapporte-t-il toute entière , & ne conçoit autre confiance que celle qui est fondée sur le nom du Seigneur. Que ne puis-je vous représenter ici une de ces importantes occasions où il attaque avec peu de troupes toutes les forces de l'Allemagne ! Il marche trois jours , passe trois rivières , joint les ennemis , les combat & les charge. Le nombre d'un côté , la valeur de l'autre ; la fortune est long-temps douteuse ; enfin le courage arrête la multitude ; l'ennemi s'ébranle & commence à plier. Il s'élève une voix qui crie : victoire. Alors ce Général suspend toute l'émotion que donne l'ardeur du combat ; & d'un ton sévère : *Arrêtez* , dit-il , *notre sort n'est pas en nos mains ; & nous serons nous-mêmes vaincus , si le Seigneur ne nous favorise.* A ces mots , il lève les yeux au ciel , d'où lui vient son secours ; & continuant à donner ses ordres , il attend avec soumis-

Comba.
d'Eint-
zein.

sion , entre l'espérance & la crainte , que les ordres du ciel s'exécutent.

Qu'il est difficile , MESSIEURS , d'être victorieux , & d'être humble tout ensemble ! Les prospérités militaires laissent dans l'ame je ne sai quel plaisir touchant , qui la remplit & l'occupe toute entière. On s'attribue une supériorité de puissance & de force ; on se couronne de ses propres mains ; on se dresse un triomphe secret à soi-même ; on regarde comme son propre bien ces lauriers qu'on cueille avec peine , & qu'on arrose souvent de son sang ; & lors même qu'on rend à Dieu de solennelles actions de grâces , & qu'on pend aux voutes sacrées de ses Temples des drapeaux déchirés & sanglans qu'on a pris sur les ennemis , qu'il est dangereux que la vanité n'étouffe une partie de la reconnoissance ; qu'on ne mêle aux vœux qu'on rend au Seigneur des applaudissemens qu'on croit se devoir à soi-même , & qu'on ne retienne au moins quelques grains de cet encens qu'on va brûler sur ses autels !

C'étoit en ces occasions que M. DE TURENNE se dépouillant de lui-même , renvoyoit toute la gloire à celui à qui seul elle appartient légitimement. S'il marche , il reconnoît que c'est Dieu qui le conduit & qui le guide ; s'il défend des places , il fait qu'on les défend en vain si Dieu ne les garde : s'il se retranche , il lui semble que c'est Dieu qui lui fait un rempart pour le mettre à couvert de toute insulte ; s'il combat , il fait d'où il tire toute sa force ; & s'il triomphe , il croit voir dans le ciel une main invisible qui le couronne. Rapportant ainsi toutes les grâces qu'il reçoit à leur origine , il en attire de nouvelles. Il ne compte plus les ennemis qui l'entourent ; & sans s'étonner de leur nombre ou de leur puissance , il dit avec le Prophète : *Ceux-là se fient au nombre de leurs combattans & de leurs chariots ; pour nous , nous nous reposons sur la protection du Tout-Puissant.* Dans cette fidelle & juste confiance , il redouble son ardeur , forme de grands desseins , exécute de grandes choses , & commence une campagne qui sembloit devoir être si fatale à l'empire.

Il passe le Rhin , & trompe la vigilance d'un général habile & prévoyant. Il observe les mouvemens des ennemis. Il relève le courage des alliés. Il ménage la foi suspecte & chancelante des voisins. Il ôte aux uns la volonté , aux autres les moyens de nuire ; & profitant de toutes ces con-

jonctures importantes qui préparent les grands & glorieux événemens, il ne laisse rien à la fortune de ce que le conseil & la prudence humaine lui peuvent ôter. Déjà frémissait dans son camp l'ennemi confus & déconcerté. Déjà prenoit l'effort pour se sauver dans les montagnes cette aigle dont le vol hardi avoit d'abord effrayé nos provinces. Ces foudres de bronze que l'enfer a inventés pour la destruction des hommes, tonnoient de tous côtés pour favoriser, & pour précipiter cette retraite; & la France en suspens attendoit le succès d'une entreprise, qui selon toutes les règles de la guerre, étoit infaillible.

Hélas ! nous savions tout ce que nous pouvions espérer; & nous ne pensions pas à ce que nous devions craindre. La providence divine nous cachoit un malheur plus grand que la perte d'une bataille. Il en devoit coûter une vie que chacun de nous eût voulu racheter de la sienne propre; & tout ce que nous pouvions gagner ne valoit pas ce que nous allions perdre. O Dieu terrible; mais juste en vos conseils *Psalm. 65.* sur les enfans des hommes, vous disposez & des vainqueurs & des victoires ! Pour accomplir vos volontés & faire craindre vos jugemens, votre puissance renverse ceux que votre puissance avoit élevés. Vous immolez à votre souveraine grandeur de grandes victimes; & vous frappez, quand il vous plaît, ces têtes illustres que vous avez tant de fois couronnées.

N'attendez pas, MESSIEURS, que j'ouvre ici une scène tragique; que je représente ce grand Homme étendu sur ses propres trophées; que je découvre ce corps pâle & sanglant, auprès duquel fume encore la foudre qui l'a frappé; que je fasse crier son sang comme celui d'Abel, & que j'expose à vos yeux les tristes images de la religion & de la patrie éplorées. Dans les pertes médiocres on surprend ainsi la pitié des auditeurs, & par des mouvemens étudiés, on tire au moins de leurs yeux quelques larmes vaines & forcées. Mais on décrit sans art une mort qu'on pleure sans feinte. Chacun trouve en soi la source de sa douleur, & s'ouvre lui-même sa plaie; & le cœur, pour être touché, n'a pas besoin que l'imagination soit émue.

Peu s'en faut que je n'interrompe ici mon discours. Je me trouble, MESSIEURS : TURENNE meurt, tout se confond, la fortune chancelle, la victoire se lasse, la paix s'éloigne, les bonnes intentions des alliés se rallentissent, le

courage des troupes est abattu par la douleur , & ranimé par la vengeance ; tout le camp demeure immobile. Les blessés pensent à la perte qu'ils ont faite , & non pas aux blessures qu'ils ont reçues. Les pères mourans envoient leurs fils pleurer sur leur général mort. L'armée en deuil est occupée à lui rendre les devoirs funèbres ; & la renommée qui se plaît à répandre dans l'univers les accidens extraordinaires , va remplir toute l'Europe du récit glorieux de la vie de ce Prince , & du triste regret de sa mort.

Que de soupirs alors , que de plaintes , que de louanges retentissent dans les villes , dans la campagne ! L'un voyant croître ses moissons , bénit la mémoire de celui à qui il doit l'espérance de sa récolte. L'autre qui jouit encore en repos de l'héritage qu'il a reçu de ses pères , souhaite une éternelle paix à celui qui l'a sauvé des désordres & des cruautés de la guerre. Ici l'on offre le sacrifice adorable de Jésus-Christ pour l'ame de celui qui a sacrifié sa vie & son sang pour le bien public. Là on lui dresse une pompe funèbre , où l'on s'attendoit de lui dresser un triomphe. Chacun choisit l'endroit qui lui paroît le plus éclatant dans une si belle vie. Tous entreprennent son éloge ; & chacun s'interrompant lui-même par ses soupirs & par ses larmes , admire le passé , regrette le présent , & tremble pour l'avenir. Ainsi tout le royaume pleure la mort de son défenseur ; & la perte d'un homme seul est une calamité publique.

Pourquoi , mon Dieu , si j'ose répandre mon ame en votre présence , & parler à vous , moi qui ne suis que poussière & que cendre ? Pourquoi le perdons-nous dans la nécessité la plus pressante , au milieu de ses grands exploits , au plus haut point de sa valeur , dans la maturité de sa sagesse ? Est-ce qu'après tant d'actions dignes de l'immortalité , il n'avoit plus rien de mortel à faire ? Ce temps étoit-il arrivé où il devoit recueillir le fruit de tant de vertus chrétiennes , & recevoir de vous la couronne de justice , que vous gardez à ceux qui ont fourni une glorieuse carrière ? Peut-être avions-nous mis en lui trop de confiance ;

Paralip. & vous nous défendez dans vos écritures de nous faire un
L 2.c.32. bras de chair , & de nous confier aux enfans des hommes. Peut-être est-ce une punition de notre orgueil , de notre ambition , de nos injustices. Comme il s'élève du fond des vallées des vapeurs grossières , dont se forme la foudre qui tombe sur les montagnes , il sort du cœur des peuples des

iniquités, dont vous déchargez les châtimens sur la tête de ceux qui les gouvernent, ou qui les défendent. Je ne viens pas, Seigneur, fonder les abymes de vos jugemens, ni découvrir ces ressorts secrets & invisibles qui font agir votre miséricorde, ou votre justice : je ne veux, & ne dois que les adorer. Mais vous êtes juste : vous nous affligez, & dans un siècle aussi corrompu que le nôtre, nous ne devons chercher ailleurs que dans le dérèglement de nos mœurs toutes les causes de nos misères.

Tirons donc, MESSIEURS, tirons de notre douleur des motifs de pénitence, & ne cherchons qu'en la piété de ce grand homme de vraies & solides consolations. Citoyens, étrangers, ennemis, peuples, rois, empereurs le plaignent & le révèrent : mais que peuvent-ils contribuer à son véritable bonheur ? Son Roi même, & quel Roi ! l'honore de ses regrets & de ses larmes : grande & précieuse marque de tendresse & d'estime pour un sujet ; mais inutile pour un Chrétien. Il vivra, je l'avoue, dans l'esprit & dans la mémoire des hommes : mais l'Écriture m'apprend que ce que l'homme pense, & l'homme lui-même, n'est que vanité.

Un magnifique tombeau renfermera ses tristes dépouilles : mais il sortira de ce superbe monument, non pour être loué de ses exploits héroïques, mais pour être jugé selon ses bonnes ou mauvaises œuvres. Ses cendres seront mêlées avec celles de tant de Rois qui gouvernèrent ce royaume, qu'il a si généreusement défendu : mais après tout, que leur reste-t-il à ces Rois, non plus qu'à lui, des applaudissemens du monde, de la foule de leur cour, de l'éclat & de la pompe de leur fortune, qu'un silence éternel, une solitude affreuse, & une terrible attente des jugemens de Dieu sous ces marbres précieux qui les couvrent ? Que le monde honore donc comme il voudra les grandeurs humaines : Dieu seul est la récompense des vertus chrétiennes.

Psal. 93.
Psal. 38.

O mort trop soudaine, mais pourtant par la miséricorde du Seigneur depuis long-temps prévue ! combien de paroles édifiantes, combien de saints exemples nous as-tu ravis ? Nous eussions vu, quel spectacle ! au milieu des victoires & des triomphes, mourir humblement un chrétien. Avec quelle attention eût-il employé ses derniers momens à pleurer intérieurement ses erreurs passées, à s'anéantir devant la majesté de Dieu, & à implorer le secours de son bras, non plus contre des ennemis visibles, mais contre ceux de

son salut ! Sa foi vive & sa charité fervente nous auroient sans doute touchés ; & il nous resteroit un modèle d'une confiance sans présomption , d'une crainte sans foiblesse , d'une pénitence sans artifice , d'une constance sans affectation , & d'une mort précieuse devant Dieu & devant les hommes.

Apocal.
c. 4.

Ces conjectures ne sont-elles pas justes , MESSIEURS ? Que dis-je , conjectures ? c'étoient des desseins formés. Il avoit résolu de vivre aussi saintement , que je présume qu'il fût mort. Prêt à jeter toutes ses couronnes au pied du trône de Jesus-Christ , comme ces vainqueurs de l'Apocalypse ; prêt à ramasser toute sa gloire , pour s'en dépouiller par une retraite volontaire , il n'étoit déjà plus du monde , quoique la providence l'y retînt encore. Dans le tumulte des armées , il s'entretenoit des douces & secrètes espérances de sa solitude. D'une main il foudroyoit les Amalécites , & il levoit déjà l'autre pour attirer sur lui les bénédictions célestes. Ce Josué dans le combat faisoit déjà la fonction de Moïse sur la montagne ; & sous les armes d'un guerrier , portoit le cœur & la volonté d'un pénitent.

Seigneur , qui éclairez les plus sombres replis de nos consciences , & qui voyez dans nos plus secrètes intentions ce qui n'est pas encore , comme ce qui est , recevez dans le sein de votre gloire cette ame , qui bientôt n'eût été occupée que des pensées de votre éternité. Recevez ces desirs que vous lui aviez vous-même inspirés. Le temps lui a manqué , & non pas le courage de les accomplir. Si vous demandez des œuvres avec ses desirs , voilà des charités qu'il a faites , ou destinées pour le soulagement & pour le salut de ses frères ; voilà des ames égarées qu'il a ramenées à vous par ses assistances , par ses conseils , par son exemple ; voilà ce sang de votre peuple , qu'il a tant de fois épargné ; voilà ce sang qu'il a si généreusement répandu pour nous ; & pour dire encore plus , voilà le sang que Jesus-Christ a versé pour lui.

Ministres du Seigneur , achevez le saint sacrifice. Chrétiens , redoublez vos vœux & vos prières , afin que Dieu , pour récompense de ses travaux , l'admette dans le séjour du repos éternel , & donne dans le ciel une paix sans fin à celui qui nous en a trois fois procuré une sur la terre , passagère à la vérité , mais toujours douce & toujours désirable.

ORAISON FUNÉBRE

DE MONSIEUR

LE PREMIER PRÉSIDENT

DE LAMOIGNON,

PRONONCÉE à Paris, dans l'Eglise
de Saint Nicolas du Chardonnet le 18
Février 1679.

CHALISSON PUNIERE

DE MONSIEUR

LE PREMIER PRESIDENT

DE L'AMOLIGNON

PROMOUEE A PARIS, dans l'Église
de Saint Nicolas de Chardonnet le 18



ORAI SON FUNÉBRE

D E M O N S I E U R

D E L A M O I G N O N .

Diligite justitiam , qui judicatis terram ; sentite de Domino in bonitate ; & in simplicitate cordis quærite illum.
Sap. c. 1. v. 1.

Aimez la justice , Juges de la terre ; ayez des sentimens conformes à la bonté de Dieu ; & cherchez-le dans la simplicité du cœur.

JE ne viens pas ici , MESSIEURS , renouveler dans vos esprits le triste souvenir d'une mort que vous avez déjà pleurée. Laissons aux Infidelles ces longues & sensibles douleurs que la religion ne modère pas. Comme leurs pertes sont irréparables , leur tristesse peut être sans bornes ; & comme ils n'ont point d'espérance , ils n'ont pas aussi de consolation. Pour nous , à qui Dieu par sa grâce a révélé ses vérités , nous avons lu dans ses écritures qu'il y a un Eccl. 3.
Psal. 79.
Eccl. 23. temps de pleurer , & une mesure de larmes ; que le soleil qui ne doit jamais se coucher sur notre colère , ne doit pas se coucher plus de sept fois sur notre affliction ; & que la même charité qui nous fait regretter la mort des fidelles , nous fait espérer leur résurrection , & nous invite à nous réjouir de leur bonheur.

Pourquoi r'ouvrirois-je donc une plaie que le temps & la raison doivent avoir déjà fermée ? N'attendez pas , MESSIEURS , que je déplore ici le néant & la misère des hommes : je ne viens que louer la grandeur & la miséricorde du Seigneur. Je veux vous apprendre à chercher Dieu dont la durée est éternelle , & non pas à vous affliger pour des créatures qui finissent ; & dans l'éloge que j'entreprends de MESSIRE GUILLAUME DE LAMOIGNON , PREMIER PRÉSIDENT DU

PARLEMENT , ce n'est pas mon dessein d'exagérer la perte que vous avez faite d'un homme juste , mais de vous porter à aimer comme lui la justice , *Diligite justitiam* , &c.

Dans ces jours de trouble & de deuil , où l'on se sent comme frappé du spectacle sensible d'une mort récente & inopinée , on se renferme tout en soi-même , & l'on s'occupe de sa douleur. Si l'on fait quelques réflexions , c'est en général sur l'inconstance & sur la vanité des choses humaines , sans descendre jusqu'à ses propres défauts ou à ses infirmités particulières. On cherche à se consoler plutôt qu'à s'instruire ; & si l'on parle des bonnes œuvres de ceux qui sont morts , c'est pour justifier les larmes qu'on verse sur eux , plutôt que pour profiter de leurs exemples. Mais il est temps de nous élever par la foi au-dessus des faiblesses de la nature. C'est peu de reconnoître la nécessité de mourir , l'importance même de bien mourir , si l'on n'en tire des motifs & des conséquences pour bien vivre ; & c'est en vain qu'on croit honorer la mémoire des gens de bien qui sont décédés , si l'on ne va recueillir les restes de leur esprit sur ces tombeaux où l'on rend des honneurs funèbres aux tristes dépouilles de leur corps mortel.

C'est dans cette vue , MESSIEURS , que je dois vous représenter aujourd'hui un magistrat qui n'a rien ignoré , ni rien négligé dans son ministère , & qu'aucun intérêt ne détournait jamais du droit chemin de l'équité ; un homme doux & secourable , qui a su tempérer l'austérité des lois & de la justice par tous les adoucissements qu'inspirent la miséricorde & la charité ; un chrétien qui a consacré ses vertus morales & politiques par une piété simple & sincère. Je laisse à Dieu , qui seul est le maître du cœur des hommes , & qui les touche , quand il veut , par l'efficace qu'il donne aux bons exemples , à graver dans vos cœurs ces sentimens de droiture , de bonté & de religion que je vous propose. Pour moi , je ne puis que vous redire de sa part ces paroles de mon texte : *Aimez la justice , ayez des sentimens conformes à la bonté du Seigneur , & cherchez-le dans la simplicité du cœur.*

I. DIEU , dont la providence destine les juges pour gouverner son peuple , comme elle destine les prêtres pour le sanctifier , & qui conduit les uns & les autres par les sentiers de

de sa justice & par la voie de sa vérité ; Dieu, MESSIEURS, disposa lui-même, par une heureuse naissance, M. DE LAMOIGNON à porter ses lois, & à exercer ses jugemens dans le plus auguste sénat du monde.

Il nâquit d'une des plus nobles & des plus anciennes maisons du Nivernois, qui après s'être distinguée dans les emplois militaires avant le règne même de saint Louis, entrant depuis sous Henri II dans les premières dignités de la robe, a soutenu dans le parlement la gloire qu'elle avoit acquise dans les armées ; & quoiqu'elle ait changé de profession, elle n'a rien diminué de l'éclat & de la grandeur de son origine : semblable à ces fleuves qui, trouvant de nouvelles pentes, & se creusant avec le temps un nouveau canal, vont arroser d'autres campagnes, & ne perdent rien de l'abondance ni de la pureté de leurs eaux, encore qu'ils aient changé de lit & de rivage.

Mais ne louons de sa naissance que ce qu'il en loua lui-même, & disons qu'il sortoit d'une famille où l'on ne semble naître que pour exercer la justice & la charité ; où la vertu se communique avec le sang, s'entretient par les bons conseils, s'excite par les grands exemples ; où les pères ont plus de soin du salut de leurs héritiers que de l'accroissement de leurs héritages ; où les enfans aiment mieux succéder à la probité qu'à la fortune de leurs pères ; & où la crainte de Dieu, la miséricorde & la paix sont les règles de la discipline domestique.

Privé dans ses jeunes ans de l'instruction & des secours d'un père dont il n'avoit fait qu'entrevoir les bons exemples, & dont il devoit long-temps ressentir la perte, il demeura sous la conduite d'une mère que les pauvres avoient toujours regardée comme la leur. Aussi la tendresse qu'elle eut pour l'un, ne diminua pas la pitié qu'elle avoit des autres : elle crut que ses aumônes ne feroient pas infructueuses ; qu'elle recueilleroit dans sa famille ce qu'elle semoit dans les hôpitaux ; qu'ayant soin des pauvres de Jesus-Christ, Jesus-Christ auroit soin de ses enfans ; & qu'elle ne pouvoit leur apprendre rien de plus important que les maximes évangéliques, ni leur laisser un bien plus solide que la succession de sa charité.

Ses espérances ne furent pas trompées, MESSIEURS : Dieu présida lui-même à l'éducation de ce fils qu'elle lui

avoit tant de fois offert. Il le prévint de ses bénédictions spirituelles , & lui fit éviter par sa grâce ces dangereuses passions qui sont comme les écueils où l'ardeur de l'âge , la licence du siècle , la corruption de la nature , le mauvais exemple , & souvent le mauvais conseil , poussent une jeunesse inconsiderée.

Aussi remarqua-t-on bientôt en lui tout ce qui fait les grands magistrats : un cœur docile pour recevoir les impressions de la vérité , noble pour s'élever au-dessus des passions & des intérêts , tendre pour assister les malheureux , ferme pour résister à l'iniquité : un esprit avide de tout savoir , & capable de tout apprendre ; prompt à concevoir les matières les plus élevées ; heureux à les exprimer quand il les avoit une fois conçues ; discernant non-seulement le bon d'avec le mauvais , mais encore le meilleur d'avec le bon ; appliqué à examiner les difficultés & à les résoudre ; à chercher la vérité , & à la suivre après qu'il l'avoit découverte ; à connoître tout , & à tirer toujours quelque fruit de ses connoissances. Cette sagesse avancée le fit dispenser des règles ordinaires de l'âge. On connut la maturité de son jugement , & l'on ne compta pas le nombre de ses années : il s'assit à dix-huit ans avec les anciens d'Israël , & se mit à juger comme eux les différens qui naissent parmi le peuple.

Ne croyez pas , MESSIEURS , qu'il fût entré sans vocation dans le sanctuaire de la justice. Il savoit que les premières lois qu'il faut étudier sont celles de la providence ; que la judicature est une espèce de sacerdoce , où il n'est pas permis de s'engager sans l'ordre du ciel ; & que Jesus-Christ n'a pas moins été fait juge que pontife par son père. Aussi avant que d'entrer dans les charges , il voulut en connoître les devoirs. Le premier tribunal où il monta fut celui de sa conscience , pour y sonder le fond de ses intentions. Il n'écouta ni l'orgueil , ni l'ambition , ni l'avarice. Il consulta Dieu à qui appartient le conseil & l'équité ; & Dieu lui marqua la route qu'il vouloit lui faire suivre.

Ce fut alors que se considérant dans une profession où les questions sont si différentes , & les droits si difficiles à démêler , où l'on décide des biens , de l'honneur & de la vie des hommes , & où les fautes ne sont jamais petites , & sont presque toujours irréparables ; il ne craignit rien tant que l'erreur dans ses jugemens. Il passa les jours & les nuits à

l'étude ; & quel progrès n'y fait-on pas quand on soutient de longues veilles par la santé & par la constance ; quand , outre ses propres lumières , on a le conseil & la communication des grands hommes , & quand on joint à l'assiduité du travail la facilité du génie ? Il auroit cru manquer à la partie la plus essentielle de son état , si , comme il sentoît ses intentions droites , il ne les rendoit éclairées. Aussi disoit-il ordinairement qu'il y avoit peu de différence entre un juge méchant , & un juge ignorant. L'un au moins a devant ses yeux les règles de son devoir & l'image de son injustice ; l'autre ne voit ni le bien , ni le mal qu'il fait : l'un pèche avec connoissance , & il est plus inexcusable ; mais l'autre pèche sans remords , & il est plus incorrigible. Mais ils sont également criminels à l'égard de ceux qu'ils condamnent ou par erreur , ou par malice. Qu'on soit blessé par un furieux , ou par un aveugle ; on ne sent pas moins sa blessure ; & pour ceux qui sont ruinés , il importe peu que ce soit ou par un homme qui les trompe , ou par un homme qui s'est trompé.

Ces réflexions, MESSIEURS , redoublèrent son ardeur. Il acquit une parfaite connoissance du droit humain & du droit divin , une intelligence profonde des lois & de la coutume , un usage familier des formalités & des procédures. Savans & immenses recueils où il renferma la jurisprudence ancienne & nouvelle , vous pourriez être des témoins publics de ce que je dis : du moins ferez-vous entre les mains de ses descendans comme un dépôt sacré , & un monument précieux de son esprit & de son travail.

Ce seroit ici le lieu de vous le faire voir dans la justice du conseil , où son mérite l'avoit appelé , favorisant la bonne cause , décidant la douteuse , développant la difficile ; renonçant à tous ses plaisirs , hormis à celui qu'il recevoit en accomplissant ses devoirs. Je le donnerois pour exemple à ceux qui , renversant l'ordre des choses , se font une occupation de leurs amusemens , & qui ne donnent à leurs charges que les restes d'une oisiveté languissante , comme s'ils n'étoient juges que pour être de temps en temps assis sur les fleurs de lys , où ils vont rêver à leurs divertissemens passés dont ils ont l'imagination remplie , ou réparer par un mortel assoupissement , les veilles qu'ils ont données à leurs plaisirs.

Je ne veux que vous faire souvenir de la cause célèbre de ces étrangers, que l'espérance du gain avoit attirés des bords du Levant pour porter en Europe les richesses de l'Asie. Contre la liberté des mers & la fidélité du commerce, des armateurs François leur avoient enlevé & leurs richesses, & le vaisseau qui les portoit. Ceux qui devoient les secourir aidoient eux-mêmes à les opprimer. On avoit oublié pour eux, non-seulement cette pitié commune qu'on a pour tous les malheureux, mais encore cette politesse singulière que notre nation a coutume d'avoir pour les étrangers. Eloignés de leurs amis par tant de terres & par tant de mers, dans un pays où l'on ne pouvoit les entendre, où l'on ne vouloit pas même les écouter, ils eurent recours à M. DE LAMOIGNON, comme à un homme incorruptible, qui prendroit le parti des foibles contre les puissans, & qui débrouilleroit ce cahos d'incidens & de procédures dont on avoit enveloppé leur cause.

Il le fit, MESSIEURS; il alluma tout son zèle contre l'avarice; il leva les voiles qui couvroient ce mystère d'iniquité; & rapporta durant trois jours au conseil du Roi cette affaire avec tant d'ordre & de netteté, qu'il fit restituer à ces malheureux ce qu'ils croyoient avoir perdu, & les obligea d'avouer ce qu'ils avoient eu peine à croire, qu'on pouvoit trouver parmi nous de la fidélité & de la justice.

Mais je passe à des choses plus importantes. Voyons-le dans la première charge du Parlement, & montrons par la dignité, comme disoit un ancien, quel a été l'homme qui l'a possédée. Les Rois en des siècles plus innocens, furent autrefois eux-mêmes les juges du peuple. Rappelez en votre mémoire ces premiers âges de la monarchie. La fraude, l'ambition, l'intérêt, vices encore naissans & peu connus, avoient à peine commencé d'altérer la bonne foi & l'heureuse simplicité de nos pères. Ils vivoient la plupart contents de ce qu'ils avoient reçu de la fortune, ou de ce qu'ils avoient acquis par leur travail. Comme ils possédoient leur propre bien sans inquiétude, ils regardoient celui des autres sans envie. Leurs espérances ne s'étendoient pas au-delà de leur condition; & les bornes de leurs héritages étoient les bornes de leurs desirs.

Comme les procès étoient rares, & qu'il ne falloit pour

les juger que les principes communs d'une équité naturelle, les Souverains tenoient eux-mêmes leur parlement. Ils descendoient du trône pour monter sur le tribunal ; & se partageant entre le bien public & le repos des particuliers , après avoir calmé ces grandes tempêtes qui troublent les régions supérieures de l'état , ils venoient dissiper ces petits orages , qui s'élèvent quelquefois dans les inférieures.

Mais depuis que la justice gémit sous un amas de lois & de formalités embarrassées , & qu'on s'est fait un art de se ruiner les uns les autres par la chicane , les Rois n'ont pu suffire à cette fonction. Occupés à soutenir de longues & sanglantes guerres , à rompre des ligues que forme contre eux la jalousie qu'on a de leur puissance , à réunir une infinité d'intérêts , pour donner au monde une paix durable , ils sont contraints de remettre , comme Moïse , cette justice tumultueuse à des hommes sages qui craignent Dieu , en qui se trouve la vérité , & qui haïssent l'avarice.

L'importance , MESSIEURS , c'est de leur choisir un chef ; & jamais choix ne fut plus louable que celui qu'on fit de M. DE LAMOIGNON. Quelles pensez-vous que furent les voies qui le conduisirent à cette fin ? La faveur ? Il n'avoit eu d'autres relations à la cour que celles que lui donnèrent ou ses affaires , ou ses devoirs. Le hasard ? On fut long-temps à délibérer ; & dans une affaire aussi délicate , on crut qu'il falloit tout donner au conseil , & ne rien laisser à la fortune. La cabale ? Il étoit du nombre de ceux qui n'avoient suivi que leur devoir ; & ce parti , quoique le plus triste , n'avoit pas été le plus grand. L'habileté à se servir des conjonctures ? Ces temps difficiles étoient passés où l'on donnoit les charges par nécessité plutôt que par choix , & où chacun voulant profiter des troubles de l'état , vendoit chèrement ou les services qu'il pouvoit rendre , ou les moyens qu'il avoit de nuire. La réputation qu'il s'étoit acquise dans le parlement & dans le conseil , fut la seule sollicitation auprès des Puissances. Elles lui déclarèrent qu'il ne devoit son élévation qu'à son mérite , & qu'il n'auroit pas été préféré , si l'on eût connu dans le royaume un sujet plus fidelle & plus capable de cet emploi.

Quelle fut alors son application ? Il crut que Dieu l'avoit mis dans le palais comme Adam dans le paradis , pour y travailler ; & répondit depuis à ceux qui le prioient de

se ménager , *Que sa santé & sa vie étoient au public , & non pas à lui.* Vous dirai-je qu'il se fit une religion d'écouter les raisons des parties , & de lire tous leurs mémoires , quelque longs & ennuyeux qu'ils pussent être , sans se fier à ces extraits mal dirigés , & souvent tracés à la hâte par des mains infidelles , ou négligentes , qui confondent les droits & défigurent une bonne cause ? Vous dirai-je que s'étant engagé à ne donner jamais les rapporteurs qu'on lui demandoit , il fit agréer à un grand Ministre & à une grande Reine , qu'il ne s'en dispensât pas en leur faveur ; ôtant ainsi aux particuliers l'espérance d'obtenir de lui , par importunité , ou par amitié , ce qu'il n'avoit accordé ni à la reconnoissance qu'il avoit pour son bienfaicteur , ni au respect qu'il devoit à la plus grande Reine du monde.

Passons de ses actions à ses principes , & disons qu'il se dépouilla de certains intérêts délicats , qui sont les sources de la foiblesse & de la corruption des hommes. Qu'il étoit éloigné de l'humeur de ces hommes vains & intéressés qui n'aiment la vertu que pour la réputation qu'elle donne , & qui n'auroient point de plaisir à bien faire , s'ils n'avoient l'art de faire valoir tout le bien qu'ils font ! Il s'étoit mis au-dessus de ce faux honneur. S'il falloit faire réussir une grande affaire , d'autres auroient choisi les moyens les plus éclatans ; il choisissoit les plus sûrs & les plus utiles. S'il devoit donner ses avis , il regardoit non pas ce qui seroit le plus approuvé , mais ce qu'il croyoit le plus équitable. Il ne se piquoit pas d'être l'auteur des bonnes résolutions qu'il avoit fait prendre ; c'étoit assez pour lui qu'on les eût prises.

Combien de projets a-t-il faits ou réformés ? Combien d'ouvertures a-t-il données ? Combien de services a-t-il rendus , dont il a dérobé la connoissance à ceux qui en ont ressenti les effets ? Ainsi , utile sans intérêt , vertueux sans vouloir se faire honneur de sa vertu , il s'acquitta de ses devoirs pour la seule satisfaction de s'en être acquitté ; & ne voulut dans toutes ses actions d'autre règle que sa fidélité , d'autre but que l'utilité publique , d'autre récompense que la gloire de bien faire.

C'est dans ce même esprit qu'il méprisa souvent les bruits du vulgaire , & même se renfermant dans ses bonnes intentions , il lui abandonna les apparences. Il crut qu'un

magistrat devoit penser, non pas à ce qu'on disoit de lui, mais à ce qu'il se devoit lui-même; & que pour servir le public, il falloit quelquefois avoir le courage de lui déplaire. C'est ainsi que suivant le conseil d'un des plus grands hom-

Q. Fa-
bius Ma-
xi. apud.
Liv. I. 2.
Decad.
3.

mes de l'antiquité, il ne considéra ni la fausse gloire, ni le faux des honneurs; & que ni les louanges, ni les murmures ne purent jamais le détourner de son devoir. C'est par ce défintéressement qu'il se réserva cette liberté d'esprit si nécessaire dans la place qu'il occupoit. Car, MESSIEURS, qu'est-ce qu'un premier magistrat, sinon un homme sage, qui est établi pour être le censeur de la plupart des folies des hommes, & qui voyant autour de lui toutes les passions, n'en doit avoir aucune en lui-même? L'un tâche à l'émouvoir par des images affectées de misère; l'autre travaille à l'éblouir par des apparences de droit, & par des raisons spécieuses. Celui-ci par des soupçons artificieux, veut l'animer contre l'innocence de sa partie. Celui-là emploie l'autorité, & quelquefois même l'amitié; corruption d'autant plus dangereuse, qu'elle est plus douce. Chacun voudroit lui communiquer ses préventions, lui dicter l'arrêt qu'il se dresse lui-même dans son esprit selon son caprice, & de juge qu'il est de sa cause, en faire le complice de sa passion. M. DE LAMOIGNON se sauva de tous ces pièges: il jugea comme les lois jugent, par les seules règles de l'équité, & non pas par aucune impression étrangère.

Que ne puis-je vous faire voir, du moins en éloignement, des espérances rejetées, quand elles ont pu l'engager à quelque basse complaisance? des ressentimens étouffés, lorsqu'il a eu le pouvoir de se venger? des reproches soutenus constamment quand il a eu pour lui le témoignage de sa conscience? l'amitié & le respect mis au dessous de la justice, & sa propre réputation sacrifiée au bien public? Ici, MESSIEURS, mon silence le loue plus que mes paroles. Il vous paroît sans doute plus grand par les actions que je ne dis pas, que par celles que j'ai dites. La postérité les verra quand le temps qui dévore tout, aura rongé les voiles qui les couvrent, & qu'il ne restera plus d'intérêt que celui de la vérité. Cependant Dieu les voit, & il en est lui-même la récompense.

Mais avons-nous besoin pour louer son intégrité de dé-

couvrir ses actions secrètes? En cherchons-nous un témoignage plus éclatant que celui qu'en donna le Roi, quand il consentit que les premières places du parlement fussent occupées par sa famille? Il voulut donner cette marque extraordinaire de confiance à celui de qui il avoit reçu tant de preuves de fidélité. Il jugea que ceux qui appartenoient à ce grand homme, n'étoient capables de conspirer que pour son service & pour le bien de ses sujets; & que recevant de plus près les influences pures & lumineuses du chef, ils les communiqueroient après à leur compagnie.

Ainsi ne craignant pas pour eux ces conséquences dangereuses qu'il avoit sagement prévues pour d'autres, il crut qu'il pouvoit violer une de ses lois en faveur de ceux qui feroient observer toutes les autres; & que les unir dans un même corps, ce n'étoit pas donner lieu à la corruption, ou renverser l'ordre; mais récompenser la vertu, & fortifier le parti de la justice. Les services que chacun d'eux rend tous les jours dans ses fonctions, justifient assez le jugement qu'en a fait le Prince. N'avois-je pas raison de vous exhorter à imiter la sagesse & l'équité de ce célèbre magistrat? Je ne suis pas moins fondé à vous dire : *Imitez comme lui, la bonté de Dieu.*

II.
PARTIE. C'est une vérité, MESSIEURS, & JESUS-CHRIST même nous l'enseigne dans son évangile, que la bonté à proprement parler, est le caractère de Dieu seul; soit parce qu'il
Nemo bonus, nisi solus Deus. n'appartient qu'à lui de se communiquer aux hommes par cette variété de dons & de grâces qui sont les trésors de sa
Marc. 10. miséricorde, & les richesses de sa bonté; soit parce qu'étant infiniment puissant, comme il est infiniment bon, il veut tout le bien qu'il peut faire, & il fait tout le bien qu'il veut. Toutefois il s'élève dans tous les temps certaines ames bien-faisantes, qui servant comme d'instrument à cette bonté souveraine, ne donnent d'autres bornes à leur charité, que celles que Dieu a données à leur pouvoir.

Tel étoit M. DE LAMOIGNON. S'il m'étoit libre d'alléguer ici ces expressions vives & nobles dont il s'est servi pour exprimer les nécessités des peuples, vous verriez combien il étoit sensible à toutes leurs peines. Je laisse ces audiences secrètes, où la vérité prudente, mais courageuse, a soutenu dans les occasions l'autorité des lois & de la justice. Il ne m'appartient pas de révéler ce qui s'est passé dans le

sanctuaire. Je parle de ces remontrances, où mêlant le respect que doit un sujet à son Souverain avec cette confiance que doit avoir un magistrat qui porte la parole de la justice devant le Roi du monde le plus juste, il a parlé des intérêts publics selon les règles de sa conscience.

Mais il faudroit avoir sa prudence pour ne dire que ce qu'il faut; son éloquence, pour le dire efficacement; sa voix & son action, pour conserver tout le poids & toute la grâce qu'il avoit accoutumé de donner à ses paroles.

Voyons-le dans l'exercice ordinaire de sa charge. Eloignez de vos esprits cette idée qu'on a d'ordinaire de la justice, qu'elle doit être toujours aveugle, toujours effrayante, toujours armée. Il la rendit, sans l'amolir, douce & traitable. Il leva le bandeau qui fermoit ses yeux, & lui laissa jeter des regards de pitié sur les misérables, & sans lui retrancher aucun de ses droits, il lui ôta toute sa rudesse. Je puis attester ici la foi publique. Ceux qui eurent besoin de son secours, trouvèrent-ils jamais entre eux & lui des barrières impénétrables? Fallut-il essuyer à sa porte de mauvaises heures, pour attendre un de ses momens commodes? Fut-il jamais inaccessible; je ne dis pas à ses amis, je dis aux indiscrets & aux importuns? Refusa-t-il jamais à quelqu'un la liberté de lui dire les choses nécessaires? N'accorda-t-il pas à plusieurs la consolation de lui en dire de superflues? Quelqu'un lui parlant d'une affaire, put-il, par quelque marque de chagrin ou d'impatience, s'apercevoir qu'il en eût d'autres? Affligea-t-il les malheureux, & leur fit-il acheter, par quelque dureté, la justice qu'il leur a rendue? Je parle avec d'autant plus de confiance, que j'ai pour témoins de ce que je dis la plupart de ceux qui m'entendent.

Il ne régla jamais sur la faveur ou sur la disgrâce des personnes, le bon ou le mauvais accueil qu'il leur vouloit faire. Il écoutoit avec patience, & répondoit avec douceur. *N'ajoutons pas*, a-t-il dit souvent, *au malheur qu'ils ont d'avoir des procès, celui d'être mal reçus de leurs juges; nous sommes établis pour examiner leur droit, & non pas pour éprouver leur patience.* Loin d'ici ces juges sévères, qui, selon le langage du prophète, rendent les fruits de la justice amers Amos 2. comme de l'absynthe; qui perdent le mérite de leur équité c. 6. par leur austérité chagrine, & qui fiers de leur pouvoir, & même de leur vertu, redoutables indifféremment aux in-

nocens & aux coupables , font croire qu'ils ne rendent la justice aux uns qu'à regret , & aux autres qu'avec colère. Celui que nous louons avoit une conduite bien différente. Il ne rebuta jamais personne. Favorable à ceux qui méritoient sa protection , civil à ceux à qui il ne pouvoit être favorable ; il faisoit connoître aux bons qu'il eût voulu les satisfaire sans leur donner la peine de solliciter ; & aux méchans qu'il eût voulu les corriger , sans avoir le déplaisir de les punir.

Combien de fois a-t-il essayé de bannir du palais ces lenteurs affectées , & ces détours presque infinis , que l'avarice a inventés , afin de faire durer les procès par les lois mêmes qu'on a faites pour les finir , & de profiter en même-temps des dépouilles de celui qui perd & de celui qui gagne sa cause ? Combien de fois a-t-il arrêté la licence de ceux , qui , sur la foi & sur la tradition des ennemis & des envieux , débitent impunément en plaidant des médifances , & qui par des railleries piquantes , tâchent de rendre au moins ridicules , ceux qu'ils ne peuvent rendre criminels ? Combien de fois , par des accommodemens raisonnables , a-t-il arrêté le cours de ces divisions qui passent des pères aux enfans , & qui se perpétuent dans les familles.

Peut-être doutez-vous , MESSIEURS , qu'étant éloigné des yeux du public , il fut encore égal à lui-même ? Entrons dans sa vie privée. Que ne puis-je vous le montrer parmi ce nombre de gens choisis , qui formoient chez lui une assemblée , que le savoir , la politesse , l'honnêteté rendoient aussi agréable qu'utile ? C'est-là que ne se réservant de son autorité que cet ascendant que lui donnoit sur le reste des hommes la facilité de son humeur , & la force de son esprit , il communiquoit ses lumières , & profitoit de celles des autres. C'est-là qu'il a souvent éclairci les matières les plus embrouillées , & que sur quelque genre d'érudition que tombât le discours , on eût dit qu'il en avoit fait son occupation & son étude particulière. C'est-là qu'après avoir écouté les autres , il reprenoit quelquefois les sujets qu'on croyoit avoir épuisés , & que recueillant les épics qu'on avoit laissés après la moisson , il en faisoit une récolte plus abondante que la moisson même.

Que ne puis-je vous le représenter tel qu'il étoit , lorsqu'après un long & pénible travail , loin du bruit de la

ville , & du tumulte des affaires , il alloit se décharger du poids de sa dignité , & jouir d'un noble repos dans sa retraite de Baille ? Vous le verriez tantôt s'adonnant aux plaisirs innocens de l'agriculture , élevant son esprit aux choses invisibles de Dieu par les merveilles visibles de la nature. Tantôt méditant ces éloquens & graves discours qui enseignoient & qui inspiroient tous les ans la justice , & dans lesquels formant l'idée d'un homme de bien , il se décrivait lui-même sans y penser. Tantôt accommodant les différens que la discorde , la jalousie , ou le mauvais conseil font naître parmi les habitans de la campagne : plus content en lui-même , & peut-être plus grand aux yeux de Dieu , lorsque dans le fond d'une sombre allée , & sur un tribunal de gazon , il avoit assuré le repos d'une pauvre famille , que lorsqu'il décidoit des fortunes les plus éclatantes , sur le premier trône de la justice.

Vous le verriez recevant une foule d'amis , comme si chacun eût été le seul , distinguant les uns par la qualité , les autres par le mérite , s'accommodant à tous , & ne se préférant à personne. Jamais il ne s'éleva sur son front se rein aucun de ces nuages que forment le dégoût ou la défiance. Jamais il n'exigea ni de circonspection gênante , ni d'affiduité fervile. On l'entendit , selon les temps , parler des grandes choses , comme s'il eût négligé les petites ; parler des petites , comme s'il eût ignoré les grandes. On le vit dans des conversations aisées & familières , engageant les uns à l'écouter avec plaisir , les autres à lui répondre avec confiance , donnant à chacun le moyen de faire paroître son esprit , sans jamais s'être prévalu de la supériorité du sien.

Ces actions , MESSIEURS , vous semblent peut-être communes. Mais qui ne fait que la véritable vertu s'étend & se resserre quand il le faut , & qu'il y a de la grandeur à s'acquitter constamment des moindres devoirs ? Dans les affaires d'éclat , où l'on est soutenu par le désir de la gloire , par les espérances de la fortune , par le bruit des acclamations & des louanges , souvent on se contraint & l'on se déguise. Mais dans une vie particulière & retirée , où l'ame , sans intérêt & sans précaution , s'abandonne à ses mouvemens naturels , on se découvre tout entier. Ce fut dans cette conduite ordinaire que M. DE LAMOIGNON fit paroître ce qu'il

étoit. Jamais il ne se démentit, jamais il ne se relâcha. Dans les choses les moins importantes il ne laissa pas de suivre les grandes règles. Quoiqu'il agît différemment, l'esprit qui le fit agir fut toujours le même, & l'on reconnut aisément que la sagesse lui étoit devenue comme naturelle, & que sa bonté constante & toujours égale ne venoit pas d'un effort de réflexion, mais du fond de l'inclination qu'il y avoit, & de l'habitude qu'il s'en étoit faite.

L'Hôpital Général.

Je me hâte, MESSIEURS, de passer aux plus nobles effets de cette bonté; je veux dire au soin qu'il eut des pauvres de JESUS-CHRIST. Près des murs de cette ville royale s'élève un vaste & superbe édifice, que l'autorité des magistrats, & les aumônes des citoyens entretiennent depuis trente ans, & que Dieu, par des moyens que la prudence humaine ne prévoyoit pas; & que sa providence a marqués, soutiendra dans la suite des temps, malgré les relâchemens du siècle, & le refroidissement de la piété. C'est-là que la faim est rassasiée, que la nudité est revêtue, que l'infirmité est guérie, que l'affliction est consolée, que l'ignorance est instruite, & que chaque espèce de misère de l'ame ou du corps, trouve une espèce de miséricorde qui la soulage.

L'amour qu'on a naturellement pour l'ordre; l'honneur qu'on se fait d'avoir part aux grandes œuvres de piété; certaine ferveur qu'on a d'ordinaire pour les nouveaux établissemens, & sur tout la grâce de JESUS-CHRIST qui ranime de temps en temps les ames tièdes; tout contribua d'abord à fonder cette sainte maison. Mais elle fut bientôt ébranlée. Ceux qui avoient entrepris de la soutenir, tombèrent eux-mêmes par des accidens imprévus. On vit tarir tout d'un coup les principales sources de la charité. M. le premier président, par le droit de sa charge, & plus encore par sa propre inclination, entreprit de maintenir un ouvrage que son illustre prédécesseur avoit commencé avec tant de succès.

M. de Bellièvre

Quel soin ne prit-il pas de chercher des fonds en un temps où la misère étant augmentée, & la charité refroidie, les pauvres avoient plus besoin de secours, & les riches avoient moins de volonté & moins de moyens de les secourir? Quelle application n'eut-il pas pour établir la discipline parmi cette troupe de mendiants renfermés, qui regardent souvent leur asile comme une prison, & qui croient n'avoir

rien à ménager parce qu'ils sentent bien qu'ils n'ont rien à perdre ? Quel ordre ne donna-t-il pas pour les accoutumer au travail & à la piété , afin qu'ils devinssent & plus agréables à Dieu , & moins à charge à la charité des fidèles ?

Ce fut en ce temps qu'on le vit paroître à la cour , & y demander avec empressement des audiences. Qui n'eût dit, que sous prétexte de rendre compte de son emploi, il cherchoit l'heureux moment de faire valoir ses services , & de hâter les grâces qu'il pouvoit espérer du Prince ? Qui n'eût pensé que c'étoit un hommage qu'il alloit rendre à la fortune , & qu'après avoir obtenu les dignités, il recherchoit les biens qui manquoient encore à sa famille ? Vous vous trompiez, prudens du siècle ; il demandoit pour les pauvres en un lieu où l'on se fait un point d'habileté de ne demander que pour soi , & où l'on ignore aisément les misères d'autrui, parce qu'on n'en ressent aucune. Il ne se piqua jamais tant d'être persuasif , que dans ces sollicitations charitables ; & il ne fut pas si sensiblement touché des grâces qu'on fit à sa maison , que des secours qu'il obtint pour les hôpitaux.

Il ne s'arrêta pas à la protection, MESSIEURS ; il passa jusqu'aux assistances effectives, & il joignit à son crédit ses propres aumônes. Car sans compter ces rosées fréquentes qu'il répandit sur les terres de sa dépendance, ni ces secours abondans qu'il contribua dans les calamités publiques, il consacra ce qu'il retiroit tous les ans du travail actuel du palais, à la subsistance des pauvres. Il n'étoit pas content de leur avoir distribué du pain, s'il ne l'avoit gagné lui-même. Il ne leur offroit pas les restes de sa vanité ou de sa fortune, mais les fruits de ses propres mains. Il leur distribuoit par la miséricorde ce qu'il avoit acquis par la justice. Cette portion de bien lui étoit sacrée ; il y mettoit son cœur comme à son trésor. Vous le savez, pieuse confidente de ses aumônes secrètes, qui lui rendez aujourd'hui les offices publics d'une sainte amitié ; vous le savez, avec qu'elle joie il dispensoit ces revenus de sa charité, pour racheter ses péchés, & pour honorer Dieu de sa substance.

*Madame
de Mira-
mion.*

Que diront ici ceux qui parce qu'ils n'ont pas volé le bien d'autrui, croient être en droit d'abuser du leur ; comme si l'aumône n'étoit pas une obligation indispensable pour tous les chrétiens ; comme si l'on pouvoit abandonner les

pauvres de JESUS-CHRIST, parce que d'autres les ont opprimés ; & comme si l'on ne devoit rien à Dieu, parce qu'on n'a rien pris aux hommes ? Que diront ceux qui veulent donner par dévotion ce qu'ils ont ravi par violence, qui se promettent les récompenses des justes, parce qu'ils font quelques largesses de ces biens, qui sont le prix de leurs injustices, & qui se font honneur auprès des pauvres, des larcins mêmes qu'ils leur ont faits ? Qu'ils suivent l'exemple d'un homme juste, qui a ouvert son cœur & ses entrailles à ses frères, qui leur a fait une offrande pure du bien le plus légitimement acquis, & qui après avoir imité la bonté du Seigneur, l'a cherché par la piété.

Ce n'est pas sans raison, MESSIEURS, que l'esprit de Dieu, qui donne à chaque état les instructions qui lui sont propres, ordonne aux juges de la terre, de chercher le Seigneur ; parce qu'étant d'un côté liés à une infinité de devoirs, & de l'autre étant regardés comme les arbitres du sort des hommes, il est difficile que leur esprit ne s'arrête

In simplicitate cordis & sinceritate Dei.

2. Cor. 1.

12.

III.

PARTIE.

ou à cette multiplicité d'affaires qui les occupe, ou à la complaisance de cette autorité qui les distingue. Il faut donc qu'ils sortent comme d'eux-mêmes, pour aller à Dieu par une piété simple & sincère.

Je dis par une piété simple & sincère : car, MESSIEURS, il s'est élevé dans l'église une espèce de chrétiens, qui se faisant aux dépens même de la dévotion, une réputation d'être dévots, couvrent leurs passions sous une apparence de piété, & sous un air extérieur de réforme, pour arriver plus facilement à leurs fins, & pour surprendre l'approbation du monde, en lui faisant accroire qu'ils ont déjà celle de Dieu. Ce sont ces hommes, qui deviennent humbles pour pouvoir dominer ; utiles afin de se rendre nécessaires ; & qui jugeant de tout, se mêlant de tout, & remuant mille ressorts, dont la religion est toujours le plus apparent, s'ils ne se font estimer par leur vertu, du moins se font craindre par leur cabale.

Je parle ici d'un véritable chrétien qui n'eut pour guide que la foi, qui ne s'attacha qu'aux maximes de l'Evangile ; qui ne fut ni d'Apollo, ni de Cephass, ni de Paul, mais de JESUS-CHRIST ; qui reprima les impies, & n'eut point de part avec les hypocrites ; & qui suivant non pas son intérêt, mais son devoir, & ramenant toutes choses à leur

principe, conserva sa religion pure, & trouva Dieu, parce qu'il ne le chercha que pour lui-même.

Entrerai-je, MESSIEURS, dans les exercices secrets de sa piété? Dirai-je qu'il déroboit le temps de son sommeil pour le donner à la prière? Qu'il commença toutes ses journées par un sacrifice qu'il fit à Dieu de lui-même? que lisant tous les jours à genoux quelques articles de la loi de Dieu, il puisoit dans les pures sources de la vérité, les règles de la véritable sagesse? qu'il ne laissa passer aucune semaine sans rallumer sa ferveur par l'usage des sacremens? qu'il se rendoit compte à lui-même de tous les jugemens qu'il avoit rendus, & repassoit de temps en temps toutes les années de sa vie dans l'amertume de son ame, pour s'exciter à la pénitence? Dirai-je qu'il se renferma soigneusement en lui-même, & ne montra de ses bonnes œuvres qu'autant qu'il en falloit pour édifier les peuples? qu'il n'en interrompit jamais le cours dans ses plus grands embarras d'affaires; & que la coutume & la longue habitude qu'il en avoit, ne diminua rien de sa ferveur, ni de sa tendresse.

Mais il a donné plus d'étendue à sa piété, & j'ai de plus grandes choses à dire que celles qui sont bornées à son salut particulier. Quel amour n'eut-il pas pour Jesus-Christ? quel zèle n'eut-il pas pour la religion? d'où venoit ce soin qu'il prit de ramener les anciens ordres à la première pureté de leur institut, & de renouveler dans les enfans l'esprit de leurs pères, en réparant les brèches que le temps avoit faites à leur discipline? d'où venoit cette protection qu'il donnoit à tous ces ouvriers évangéliques, qui vont planter la croix sur les rivages étrangers, & semer la foi de Jesus-Christ dans les îles du nouveau monde? d'où venoit cette joie intérieure qu'il ressentoit, lorsqu'il voyoit dans le clergé, des hommes dignes de leur ministère, s'unir, & conspirer ensemble, pour dissiper par leurs instructions & par l'exemple de leur vie, les maximes d'erreur que le monde inspire à ceux qui le suivent? Quel fut le principe qui le fit agir en ces occasions, sinon le zèle qu'il eut pour l'église?

Permettez, MESSIEURS, que je reprenne ici mes esprits, & que je recueille ce qui me reste de force, pour vous représenter ce qu'il a fait pour la discipline. Qui ne fait que l'église étoit dans une espèce de servitude? La juridiction

féculière ne laissoit presque plus rien à faire à la spirituelle. Sous prétexte d'empêcher une trop austère domination, ou de maintenir des privilèges que la nécessité des temps a fait accorder, on renversoit l'ordre, & souvent on autorisoit la rebellion. Ceux qui secouoient le joug de l'obéissance, & qui ne défendoient leur liberté que pour entretenir leur libertinage, ne laissoient pas d'être écoutés, & de trouver des protecteurs. Les évêques n'avoient plus de droits qui fussent incontestables. Vouloient-ils punir un pécheur obstiné ? Une justice étrangère leur ôtoit des mains ces armes que Jesus-Christ même leur a données. Entreprenoient-ils de réprimer la licence ? Leur zèle passoit pour une entreprise contre les lois. Ils gémissaient en secret, & ils portoient en vain de temps en temps leurs plaintes jusqu'au pied du trône.

Mais sous un chef si religieux on a changé de jurisprudence. Le droit naturel n'est plus étouffé par les exemptions. La brebis qui s'égare est renvoyée à son pasteur. On confirme dans le palais ce qu'on ordonne dans le sanctuaire. Les pécheurs ne trouvent plus de refuge que dans leur propre pénitence ; & les lois du Prince n'étant plus armées que pour faire observer celles de Dieu, chaque Prélat peut faire le bien, & corriger le mal sans opposition. Sacrés ministres de Jesus-Christ, dont ce grand homme a si souvent soutenu les droits, vous le louâtes dans vos assemblées ; vous lui rendîtes par vos députés des témoignages publics de reconnoissance. La capacité, la sagesse, & la piété de son illustre successeur vous promettent les mêmes secours ; & vos vœux seront accomplis, quand cet auguste parlement, qui doit être la règle & le modèle de tous les autres, leur aura communiqué son esprit & ses maximes.

Quelque gloire que M. DE LAMOIGNON ait acquise, en faisant observer la discipline, je n'en parlerois qu'en tremblant, s'il ne l'avoit lui-même observée ; je louerois son autorité, & je me défierois de son désintéressement. Mais comme ses jugemens ont été justes, sa conduite de même a toujours été irréprochable. Ne refusa-t-il pas une grande abbaye qu'on lui offrit pour un de ses fils ; parce qu'il n'étoit pas encore capable de se déterminer par son propre choix, & que la jouissance d'un grand revenu lui pouvoit être

être dans la suite un engagement à demeurer sans vocation dans l'état ecclésiastique ? Où sont les pères scrupuleux , qui négligent des moyens si sûrs & si faciles d'établir la fortune de leurs enfans ; qui n'attirent sur eux du patrimoine de Jesus-Christ , quand ils ne peuvent leur donner du leur ; & qui ne rachètent par des dispenses la foiblesse de leur volonté , & l'incapacité de leur âge ? Heureux qui n'alla pas après les richesses ! Plus heureux qui les refusa quand elles allèrent à lui !

Il n'eut pas moins de soin d'examiner la vocation de ses deux vertueuses filles qui portent le joug du Seigneur dans un des plus saints ordres de l'église. De quelle adresse n'usa-t-il pas pour découvrir si le désir qu'elles avoient de se consacrer à Dieu , étoit une résolution constante , ou une ferveur passagère ? Combien de fois leur représenta-t-il les conséquences dangereuses d'une retraite précipitée ! Avec quelle tendresse demanda-t-il à Dieu qu'il les déterminât par sa divine volonté , & qu'il les conduisît par sa sagesse ? Après leur avoir montré les vanités du monde qu'elles avoient résolu de quitter , il leur fit voir les croix , où elles devoient être attachées , & n'oublia rien de ce qui pouvoit l'affurer de la solidité d'un dessein qu'il lui étoit important de connoître , & qu'il ne lui étoit pas permis de traverser.

Des vertus si pures & si chrétiennes furent comme autant de dispositions à une sainte & heureuse mort. Il ne fallut pas l'y préparer par de lentes infirmités , ni la lui faire ressentir par de cruelles douleurs. L'ayant considérée depuis long-temps , non-seulement comme nécessaire à tous les hommes , mais encore comme avantageuse aux Chrétiens ; il en fut frappé , mais il n'en fut pas surpris. Son esprit heureusement rempli de funestes pressentimens de sa fin prochaine , se fortifia contre les craintes de l'avenir par de longues & sérieuses réflexions qu'il y fit. Il regarda sans s'étonner l'appareil de son sacrifice. Il vit le monde prêt à s'évanouir pour lui , mais il ne l'avoit jamais cru solide. Il vit l'éternité s'approcher , & il redoubla ses forces pour achever ce qui restoit à fournir de sa carrière. Il vit les jugemens de Dieu , il les craignit ; mais il les attendit avec confiance. Cet amour si vif & si tendre qu'il avoit eu pour sa famille , se confondit insensiblement dans la charité qu'il avoit pour Dieu. Ainsi , dépouillé de toutes les affections

*L'Ordre
de la Vi-
sitation.*

*Spiritu
magno
vidit ul-
tima.
Eccl. 47.*

du monde , il ne pensa qu'à son salut ; & ramenant toutes les créatures dans le sein de leur créateur , il s'y rendit lui-même pour s'aller joindre à son principe , & pour y recevoir la récompense de ses vertus.

N'attendez pas , MESSIEURS , que je fasse ici un dernier effort pour vous émouvoir à la pitié & à la douleur. J'offenserois cette ame sainte , qui après avoir lavé dans le sang de Jesus-Christ ces taches que le péché laisse en nous après notre mort , jouit sans doute d'un bonheur éternel dans les tabernacles du Dieu vivant. Vous le savez , mon Dieu , & je ne fais que le présumer ; mais tant de grâces que vous lui fîtes , & tant de vœux qu'on vous a faits ; Jesus-Christ tant de fois invoqué , tant de fois même immolé pour lui sur l'autel , sans entrer trop avant dans vos jugemens , me donne cette confiance.

Puisse-t-il avoir reçu de vos mains cette couronne de justice que vous donnez à ceux qui vous aiment ! Puissent ces flambeaux que la piété chrétienne a rallumés , être les marques de sa gloire , plutôt que les ornemens de ses funérailles ! Puisse ce sacrifice d'expiation qu'on offre pour lui , être aujourd'hui un sacrifice d'action de grâces ! Et vous , MESSIEURS , puissiez - vous faire revivre après sa mort les vertus qu'il a pratiquées , afin d'arriver à la gloire qu'il s'est acquise.



ORAIISON FUNÉBRE
D E
MARIE THÉRESE
D'AUTRICHE,
REINE DE FRANCE
E T
DE NAVARRE.

*PRONONCÉE à Paris le 24 Novembre 1683, dans
l'Eglise des Religieuses du Val-de-Grace, où son
Cœur repose.*

E N présence de Monseigneur le **DAUPHIN**, de
Monsieur, de Madame, de Mademoiselle, & des
Princes & Princesses du Sang.



ORAISON FUNÉBRE
D E
MARIE THERESE

D'AUTRICHE,

REINE DE FRANCE ET DE NAVARRE.

*Fundamenta æterna supra petram solidam , & mandata Dei
in corde Mulieris sanctæ. Eccl. 26.*

Les fondemens éternels sur la pierre solide & ferme , &
les Commandemens de Dieu sont dans le cœur de la
femme sainte. *Au Livre de l'Ecclésiastique , chap. 26.*

MONSEIGNEUR,

Au milieu de ce funèbre appareil , dans ce temple sacré ,
où la mort amasse de grandes dépouilles , à la vue de ce
triste cercueil & de ce cœur royal , qui n'est plus que cen-
dre , vous pensez peut-être que je dois vous entretenir de
la fragilité & du néant des grandeurs humaines.

L'esprit de Dieu nous apprend dans ses écritures , qu'il
faut déplorer le sort des pécheurs. Leur vie passe comme
l'ombre ; il vient un jour fatal où périssent toutes leurs pen-
sées ; leur mémoire fait un peu de bruit , & va se perdre
dans un silence éternel. Les biens qu'ils ont acquis , échap-
pent de leurs mains avares ; leur gloire sèche comme l'her-
be ; leurs couronnes se flétrissent ; & tombent presque
d'elles-mêmes. Il est vrai. Ce qui sert à la vanité , n'est que

Psf. 143.

Psf. 145.

Psal. 9.

Psal. 75.

Psal. 89.

1. Corint.

vanité ; & tout ce qui n'a que le monde pour fondement , se dissipe & s'évanouit avec le monde.

Mais le même esprit de Dieu nous enseigne que la grandeur est solide quand elle sert à la piété. Il y a des couronnes qu'on jette aux pieds de l'Agneau , des richesses qu'on répand dans le sein des pauvres , un royaume qui appartient à J. C. & qui n'est pas de ce monde , une gloire qu'on tire de la croix même du Sauveur , & une élévation des justes qui demeure éternellement , parce qu'elle est fondée sur la pierre ; & cette pierre , selon l'Apôtre , c'est notre Seigneur J. C.

Je ne viens donc pas ici vous désabuser des grandeurs humaines , mais vous montrer le bon usage qu'on en peut faire. Ce n'est pas mon dessein de vous émouvoir par mon discours , mais de vous instruire par des exemples ; & je vous exhorte aujourd'hui , non pas à pleurer une Reine , mais à imiter une Sainte. C'est ainsi que saint Paul appelloit autrefois les Chrétiens , & c'est ainsi que j'appelle TRÈS-HAUTE, TRÈS-PUISSANTE, TRÈS-EXCELLENTE, TRÈS-RELIGIEUSE PRINCESSE MARIE-THERÈSE , INFANTE D'ESPAGNE , REINE DE FRANCE ET DE NAVARRE , qu'une piété sans interruption , & une fidélité constante à observer la loi de Dieu , ont rendue digne d'être louée à la face de ses autels par les ministres de son Evangile.

Quand on a pour matière de ces sortes d'éloges une de ces vies mondaines dont on ne peut louer que la fin ; & où le Christianisme est réduit à quelques actes de religion faits dans le cours d'une maladie , qu'il est difficile qu'on ne flatte la vanité , ou que du moins on ne l'épargne ; qu'on ne confonde la fortune avec la vertu , & qu'on ne jette , sans y penser , quelque grain de l'encens que l'on doit à Dieu sur le monde qui n'est qu'une idole : malheur à nous , si nous louons ce que Dieu n'a pas approuvé ; si nous consacrons sans discernement ces victimes purifiées à la hâte sur le point de recevoir le coup mortel ; & si nous excusons des années de vanité en faveur de quelques jours de pénitence.

Grâces à J. C. je suis aujourd'hui à couvert de ces difficultés & de ces craintes. Je parle d'une Reine que le Ciel avoit prévenue de ses bénédictions , & dont la vertu ne s'est jamais ni démentie ni relâchée. Sa vie a été une préparation con-

tinuelle à bien mourir, & sa mort est pour nous une exhortation de bien vivre. Quelque endroit de ses actions que je touche, tout est vertu, tout est piété. Intrigues de cour, affaires du monde, raisons d'état, vous n'avez point ici de part; & c'est la grandeur de mon sujet d'être renfermé dans une vie toute Chrétienne. La conduite de Dieu sur la Reine, la conduite de la Reine à l'égard de Dieu; ou pour diviser mon discours par les paroles de mon texte, les desseins de Dieu, fondemens éternels de la piété de cette Princesse, accomplis en elle, les commandemens de Dieu gravés dans son cœur, & mis en pratique, sont toute la matière de son éloge. *Fundamenta æterna supra petram solidam, & mandata Dei in corde Mulieris sanctæ.* Je ne dis rien que son cœur, que nous voyons ici, n'ait ressenti. Je ne crains pas de mêler ses louanges au sacrifice qu'on offre pour elle, & je prends sur l'autel tout l'encens que je brûle sur son tombeau.

Quoiqu'il n'y ait point devant Dieu de différence de I. personne ou de condition, & que sa providence veille in- PARTIE. différemment sur tous les hommes, l'Ecriture Sainte nous Ps. 104. enseigne pourtant qu'il a des soins particuliers de ceux qu'il Ps. 17. porte sur le trône, & qu'il met à la tête de son peuple. Ce sont ses créatures les plus nobles, revêtues de sa puissance & de sa grandeur, & faites proprement à sa ressemblance & à son image. Il les conduit par son esprit, il les fortifie par Ps. 102. sa vertu, il les couronne dans ses miséricordes. Il tient leurs Prov. 21. cœurs entre ses mains; & les tourne comme il lui plaît, afin qu'ils servent à l'accomplissement de ses volontés, & à l'avancement de sa gloire. Reconnoissons, MESSIEURS, cette protection & cette conduite de Dieu sur la Reine.

Elle étoit d'une maison auguste qui remplit plusieurs trônes à la fois, qui donne depuis long-temps des Empereurs, des Rois & des Reines à toute l'Europe, & qui regarde la gloire & la piété comme ses biens héréditaires. Elle étoit fille de ces Rois, qui par la force des armes, par la prudence des conseils, ou par le droit des successions ont réuni plusieurs couronnes en une seule, qui portent leur domination au-delà des mers & des monts, qui se font obéir dans l'ancien & le nouveau monde, & dont la puissance s'étend si loin, qu'ils gémissent, pour ainsi dire, sous le faix de tant de provinces & de royaumes, & que leur

grandeur même leur est à charge. Mais ce qui relevoit sa naissance, c'est qu'elle la devoit à une fille de Henri le Grand, & que le sang de nos Rois, ce sang le plus noble & le plus pur qui ait jamais coulé dans aucune maison royale, étoit heureusement mêlé au sang d'Autriche & de Castille.

Le Ciel n'avoit mis ensemble tant de grandeur, qu'afin de couronner la modestie de cette Princesse. Elle ne se laissa pas éblouir à cet éclat. Au-dehors, Reine magnifique, au-dedans humble servante de J. C. portant sur son visage la majesté de tant de Rois dont elle tiroit sa naissance, conservant dans son cœur l'humilité du Fils de Dieu, d'où dépendoit toute sa vertu : elle voyoit dans la suite de ses ancêtres, non pas ce qui l'anoblissoit devant les hommes, mais ce qui pouvoit la sanctifier devant Dieu, dans le sein duquel elle alloit chercher & sa fin & son origine.

Aussi l'on ne l'ouit jamais se glorifier que de la qualité de Chrétienne. On la vit souvent s'abaisser & se dérober à sa dignité, pour se jeter aux pieds des pauvres : & si des yeux mortels pouvoient percer ces voiles qui couvrent au-dedans de nous les opérations de la grâce, & les sentimens de nos consciences, on l'auroit vue établir au-dedans d'elle *Luc. 17.* le règne de Dieu selon les règles évangéliques, planter la croix de J. C. sur un tas de sceptres & de couronnes, recevoir le sang du Sauveur pour purifier le sang de ses Pères, effacer les titres de sa maison pour y graver ceux de son baptême ; & dans ce cœur, où le mensonge & la flatterie n'osèrent jamais approcher pour lui donner une fausse gloire, écouter la vérité qui lui apprenoit ses devoirs, & qui lui montrait ses foiblesses.

Quoique Dieu par sa grâce, eût formé de si saintes inclinations dans son ame, il voulut qu'elle s'aidât des instructions & des exemples d'une mère, qu'une sincère piété, une tendresse respectueuse pour son époux, une bonté officieuse & libérale pour ses sujets, un courage mâle dans les pressans besoins de l'état, & une sage patience dans les peines & les tribulations domestiques, avoient rendues vénérable, & à l'Espagne où elle régnoit, & à la France d'où elle étoit sortie.

Ce fut d'elle que cette jeune Infante apprit ces premières règles de la sagesse Chrétienne : qu'il faut rendre à Dieu,

par reconnoissance, ce que nous tenons de sa bonté : que le bonheur des riches ne consiste pas dans le bien qu'ils ont, mais dans le bien qu'ils peuvent faire ; & que parmi tant de choses vaines & superflues qui environnent les grands du monde, ils doivent regarder leur salut comme la seule nécessaire. C'est ainsi qu'on l'accoutumoit dans son enfance, à craindre Dieu & à l'aimer ; & l'on peut dire d'elle ce que l'Ecriture a dit d'une autre Reine, qu'elle ne changea pas son éducation. *Et non mutavit Esther educationem suam.*

Esth. c. 2.

Providence éternelle, c'étoit pour nous que vous formiez ce cœur Chrétien. Vous conduisiez ces deux Princesses à vos fins par des voies secrètes ; & pour partager vos faveurs aux deux premiers royaumes du monde, vous vouliez que la fille vînt comme restituer à la France tant de vœux & tant de vertus que la mère avoit portés à l'Espagne.

Le Ciel fit naître en même temps, & faisoit croître sous une pareille éducation le Roi, dont la naissance miraculeuse promettoit à tout l'univers une vie pleine de miracles. On voyoit avec joie avancer le jour heureux de cette auguste alliance : les nœuds en étoient ferrés dans l'éternité ; & par des droits secrets que le Ciel avoit décidés, la Princesse du monde la plus parfaite appartenoit déjà au plus grand des Rois. Ils travailloient, sans y penser, à se plaire, & à se mériter l'un l'autre. LOUIS recueilloit dans son esprit ces grands principes qui composent l'art de régner, qu'il exerce avec tant de gloire. THERESE s'avançoit dans la connoissance des vertus Chrétiennes qu'elle a pratiquées avec tant d'édification. En l'un, la prudence & le courage se fortifioient insensiblement par l'expérience : en l'autre, la modestie & la piété s'entretenoient par la prière. Dieu donnoit au Roi sa justice & son jugement pour le gouvernement de son peuple ; à la Reine sa miséricorde & sa charité pour le soulagement des pauvres. L'un, nourri dans ses camps & dans ses armées commençoit à prendre cette glorieuse habitude qu'il a de vaincre : l'autre, élevée aux pieds des autels s'accoutumoit à faire des vœux pour des victoires. Tel fut le soin que le Ciel prit, dans deux climats différens, de ces deux grandes ames qu'il devoit rassembler un jour ; & tels étoient dans les desseins éternels de Dieu, les préparatifs de cette puissance qui fait aujourd'hui la ter-

reur, l'admiration, ou la jalousie de toutes les autres.

La destinée du monde entier étoit liée à celle de cette Princesse. Chacun croyoit voir en elle la fin des misères publiques & particulières ; & les peuples la regardoient *Apoc. 10.* comme cet Ange de l'Apocalypse, envoyé de Dieu sur la terre, l'arc-en-ciel sur la tête pour marquer la paix & les miséricordes du Seigneur, & le visage comme le soleil, pour dissiper les nuages qui couvroient toute la face de l'Europe, & pour allumer dans le cœur d'un jeune Roi victorieux, des feux plus doux & plus purs que ceux de la guerre. Cette gloire lui avoit été réservée, MESSIEURS, & c'étoit uniquement à ses vœux que devoit s'accorder une paix ferme *La Paix de Munster.* & générale.

La France l'avoit désirée, même dans sa prospérité. Une Reine alors régente l'offroit aux hommes, après l'avoir demandée à Dieu. Sacrés autels, vous le savez ; des troupes de vierges Chrétiennes employées pour l'obtenir, redoublèrent leurs oraisons, & les prêtres de J. C. en firent une partie des vœux de leurs sacrifices. Qui n'eût dit que tous les Princes alloient l'accepter ; les uns ennuyés de leurs pertes ; les autres lassés de leurs victoires, & que rien ne pouvoit retarder un traité où la justice & la religion avoient tant de part, & où chacun devoit trouver sa consolation ou son avantage.

Mais Dieu ne juge pas comme nous jugeons : le jour de sa paix & de sa miséricorde n'étoit pas encore arrivé. Les passions des particuliers opposées au bien commun ; les difficultés survenues dans ce grand nombre d'intrigues & de partis, les négociations traversées par la mauvaise foi des uns ou par l'impatience des autres, & l'accord à peine conclu entre la France & l'Allemagne, firent voir que la paix n'est pas un bien que le monde donne, & que Dieu qui l'accorde quand il lui plaît, & comme il lui plaît, se réservait à la donner par l'entremise de notre Princesse.

Ce fut en effet, MESSIEURS, la première bénédiction de son mariage. Représentez-vous cette île fameuse où deux hommes chargés des intérêts & du destin des deux nations faisoient valoir leur habileté à disputer les droits des couronnes ; & tantôt se relâchant avec prudence, tantôt joignant l'adresse & la persuasion à la justice ou à la conjoncture des affaires, après avoir déployé tous les secrets de

leur politique, conclurent enfin cette bienheureuse alliance : alliance qui fut pourtant l'ouvrage de la providence de Dieu, & non pas le fruit des travaux & de la sagesse de ces grands hommes. Quel fut ce jour heureux qu'on la vit sortir, comme la colombe de l'arche, de ce petit espace de terre que les flots respecteront éternellement, pour annoncer aux provinces leur félicité, & porter par-tout où elle passoit la paix & la joie dans les cœurs des peuples ! Quel fut ce triomphe, lorsqu'environnée de la gloire de son époux & de la sienne propre, elle nous parut par sa modestie, comme un ange de Dieu parmi les acclamations & les fêtes de cette ville royale !

Trompons, si nous pouvons, notre douleur, MESSIEURS, par le souvenir de nos joies passées, & nous élevant aux grandeurs invisibles de Dieu, par les grandeurs visibles des créatures, formons nous une légère idée de la gloire dont elle jouit, par la gloire où nous l'avons vue. Mais elle avoit bientôt passé, cette gloire. Autant d'hommages qu'on rendoit à son rang ou à sa vertu, étoient autant d'offrandes qu'elle faisoit intérieurement à J. C. crucifié ; & l'impatience où elle étoit de se cacher dans quelque paisible & sainte retraite, pour y vaquer à la prière, marquoit assez combien les applaudissemens & les vaines louanges des hommes lui étoient à charge.

Ses premières occupations furent d'aller d'église en église reconnoître Dieu par-tout où il veut être adoré. Sous la conduite d'une Reine qui lui servoit de mère par sa tendresse, & de guide par son expérience, & qui déchargée du poids du gouvernement, & libre des soins & des distractions des affaires, n'avoit plus de pensées que pour le Ciel & pour son salut : sous ces auspices, dis-je, on la vit dans tous les lieux saints consacrer les prémices de son règne, & mettre au pied de chaque autel la plus belle couronne du monde. C'est dans cette sainte maison qu'elles venoient s'unir par la foi & par la charité, plus étroitement qu'elles n'étoient unies par le sang & par la nature ; raffermir par leurs vœux la paix quand elle étoit chancelante, attirer les lumières de Dieu sur le Roi, & ses bénédictions sur le royaume.

Vierges de J. C. qui m'entendez, rappelez ces jours heureux en votre mémoire. Le zèle que vous avez pour votre époux vous faisoit voir avec plaisir ces majestés humi-

liées en sa présence ; & l'ardeur de leurs oraisons vous servit souvent de motif pour renouveler la ferveur des vôtres. Vous vîtes ces maîtresses du monde vivre parmi vous comme vous qui l'avez quitté , chanter les cantiques du Seigneur , se mêler dans vos exercices de pénitence , faire dans ce désert un sacrifice des plaisirs & des joies du siècle , & répandre leurs cœurs devant Dieu ; ces cœurs qui l'aimèrent pendant leur vie , & que vous voyez ici desséchés & consumés moins par la mort que par le désir & l'impatience qu'ils ont d'être ranimés pour l'aimer éternellement.

Ne croyez pas qu'il entrât ni ostentation , ni raison humaine dans la religion de cette Princesse. Elle se proposa , non pas de servir de spectacle au peuple , ou de se faire d'abord une réputation de piété par ces dévotions extérieures qui sont ordinaires à sa nation , & qui ne s'établissent que trop dans la nôtre ; mais d'aimer Dieu dans la simplicité de son cœur , d'accomplir ses devoirs , & de donner de bons exemples. Un air de sagesse & de vérité , répandu dans toutes les actions de sa vie , marquoit la pureté de ses intentions. La modestie de son visage répondoit de la sincérité & de la bonté de son cœur ; & sa persévérance dans la piété faisoit voir qu'elle étoit fondée sur la charité & sur la grâce de Jesus-Christ , & non pas sur les jugemens & sur l'approbation des hommes.

Ce n'est pas qu'elle ne se crût redevable aux hommes. C'est à tous les chrétiens que Jesus-Christ a commandé dans son évangile de faire des fruits de pénitence & de justice , afin de s'édifier les uns les autres par les bonnes œuvres qu'ils font , & de s'exciter à glorifier le Père céleste qui leur

Ut vi- donne la force & la volonté de les faire. Mais ce comman-
deant o- dement regarde sur-tout les Rois de la terre : ils sont plus
pera ves- élevés , & leurs actions sont plus remarquables ; ils ont
tra bo- & plus d'autorité , & leurs exemples sont plus efficaces ;
na , & ils tirent leur grandeur de Dieu , & ils doivent servir à sa
glorifi- gloire.
cent Pa-
trem ,
&c.

Telle fut la Reine dans tout le cours de sa vie. Dieu
Matth. 5. l'avoit élevée sur le trône , afin qu'elle honorât sa religion ,
unie au plus grand Roi du monde , afin que sa vertu fût plus
regardée ; établie dans un royaume où la communication
plus libre des Rois avec leurs sujets fait qu'on perd moins
de leurs bons exemples. Elle suivit sa vocation : & jamais

vie ne fut plus pure , plus régulière , plus uniforme , plus approuvée. Est-il échappé quelque indiscretion à sa jeunesse ? Sa beauté n'a-t-elle pas toujours été sous la garde de la plus scrupuleuse vertu ? A-t-elle aimé qu'on la louât contre la vérité , ou qu'on la divertît aux dépens de la charité chrétienne ? A quelle espèce de ses devoirs , publics , ou particuliers , de religion ou domestiques , a-t-elle manqué ? Quelle liberté s'est-elle donnée qui pût , je ne dis pas mériter une censure , mais souffrir une mauvaise interprétation.

La crainte de Dieu régloit toutes ses actions , & la médisance n'eut jamais ni le sujet , ni le courage d'en parler : *Timebat Dominum valde , nec erat qui loqueretur de ea verbum malum.* Louange que l'Ecriture donne à Judith , plus grande Judith c. 8. encore en ce temps où il y a si peu de réputations innocentes & irréprochables , & à la Cour où la malice ne pardonne rien à la foiblesse , & où l'innocence même se sauve difficilement des soupçons & des mauvais bruits.

La providence se servit d'elle pour donner aux uns l'envie de leur perfection , pour ôter aux autres les prétextes de leur négligence. Combien d'ames timides a-t-elle encouragées par sa profession publique de dévotion , & par les marques visibles de la miséricorde de Dieu sur elle ? Combien de fausses vertus a-t-elle redressées par les règles qu'elle prescrivit à la sienne ? Combien de désordres a-t-elle arrêtés moins par la force de ses corrections , que par la persuasion de son exemple ?

Il est vrai que tout le poids de l'autorité , & toute la grandeur de l'état est en la personne des Rois ; mais on peut dire que la discipline des mœurs , & le succès de la piété dans la cour est en la personne des Reines. C'est autour d'elles que se range & que se réunit ordinairement tout l'esprit du siècle ; le désir de plaire , l'envie de parvenir , le plaisir de voir & d'être vue. C'est-là que se forment ces traits de feu , selon les termes de l'Apôtre , dont l'ennemi Tela nequissimi ignea. Eph. 6. se sert pour allumer les passions dans ces ames vaines qui sont les idoles du monde , & dont le monde lui-même est l'idole. C'est-là que s'apprennent tous les usages du luxe , de la vanité , de l'ambition & de la délicatesse ; que se forment ces passions qui font mouvoir toutes les autres ; & que par un commerce fatal au salut des ames , les uns se font un art de séduire , & les autres une gloire d'être sé-

duits. Comme le vice est contagieux , il se répand de-là dans les régions inférieures des royaumes : on se fait des modèles de ces dérèglemens de mœurs ; & par une suite funeste , mais naturelle , les péchés même des Grands deviennent les modes des peuples , & la corruption de la cour s'établit enfin comme politesse dans les provinces.

Jusqu'où vont ces excès , quand une princesse mondaine les entretient , ou les autorise ? Qui ne fait que l'esprit du siècle est un poison qui s'enflamme , & se dilate par de tels exemples ? Et quelle espérance de salut peut-on avoir dans un lieu qui devient le centre de la vanité , le règne des mauvais desirs , le séjour des tentations , & le pays de l'Idolâtrie.

La Reine , MESSIEURS , sanctifia sa cour en se sanctifiant elle-même. Pour être appelée auprès d'elle , il ne suffisoit pas de la suivre , il falloit aussi l'imiter dans ses pratiques de piété. La sagesse & l'ordre y régnoient par tout : la pudeur y étoit plus estimée que la beauté ; & la vertu y trouvoit plus de crédit que la fortune. Méditer les sacrés mystères , assister au saint sacrifice , écouter la parole de Dieu , réciter les prières de l'Eglise : c'étoient les occupations de chaque journée. La visite extraordinaire d'un hôpital dans des nécessités pressantes , un voyage de dévotion pour honorer la fête d'un Saint , une retraite dans un monastère pour y faire une revue de sa conscience ; c'étoient les affaires que sa religion & sa charité lui faisoient regarder comme importantes. Ceux qui par leur rang ou par leurs devoirs avoient l'honneur de l'approcher , étoient touchés de ces bons exemples ; & le peuple qui la voyoit dans ses dévotions , & dans quelles dévotions ne la vit-on pas ? l'admiroit , la bénissoit & l'imitoit.

Ne vous figurez pas pourtant , MESSIEURS , que cette Reine , quoique toute occupée de son salut , n'ait point eu de part aux événemens & aux affaires du siècle. Elle y a eu toute celle que la providence lui avoit destinée. Je ne parle pas de ces soins & de ces craintes cruelles , qui firent si souvent porter à son cœur le poids de tant de difficiles entreprises. Je ne parle pas de cette régence , qui dans son peu de durée ne laissa pas de faire voir les lumières qu'elle recevoit de Dieu , & la confiance que le Roi son époux avoit en elle. Je parle de cette piété , qui fut la source des

prospérités constantes, & souvent même inespérées de ce royaume. Je ne crains point de diminuer la grandeur des actions du Roi : ce Prince veut bien partager sa gloire avec la Reine, & joindre ce que le ciel a fait par lui, à ce que le ciel fit pour elle. S'il méditoit en secret ses grands & impénétrables desseins, la Reine invoquoit cette sagesse éternelle qui préside au conseil des Rois. Si la victoire voloit devant lui, les vœux de la Reine avoient volé devant la victoire. S'il marchoit au milieu des hivers, l'oraison de cette Princeesse pénétrait les nues, pour lui préparer les saisons. S'il combattoit les ennemis, elle levoit ses mains innocentes vers le ciel ; & nos armées s'échauffoient plus de l'ardeur de sa prière, que de la chaleur du combat. S'il s'exposoit lui-même aux périls ; Anges de Dieu députés à la garde du Roi & à la sienne ; combien de fois vous conjura-t-elle d'accourir, de veiller, & de lui conserver une tête si chère & si précieuse.

C'est ainsi que s'accomplissoient les desseins de Dieu, & sur le Roi & sur la Reine, & que se vérifioient ces oracles de l'Ecriture : *Que la femme vertueuse est la récompense de l'homme de bien, qu'elle attire grâce sur grâce sur sa famille, & qu'elle est la couronne de son époux.* Les ordres du Seigneur dont cette Reine étoit chargée, furent les fondemens de sa grandeur ; & les commandemens du Seigneur qu'elle avoit gravés dans son cœur, furent les règles de sa piété. C'est ce qui me reste à vous faire voir.

Quoique la piété ait ses règles & ses principes, & que selon l'Apôtre, le culte qu'on rend à Dieu doive toujours être raisonnable : on peut dire qu'il y a parmi les hommes peu de dévotions sages & bien conduites. Les uns, sous le dehors de la vertu, cachant les desirs & les affections du siècle, donnent les œuvres à la religion, & gardent le cœur pour le monde. Les autres, vivant, selon leur esprit, dans une excessive sévérité ou dans une molle indulgence, se font une dévotion d'humeur & de naturel ; & se rendant eux-mêmes leurs propres guides, veulent servir Dieu comme il leur plaît, & non pas comme il leur ordonne. Plusieurs quittent leurs devoirs essentiels pour des nouveautés superstitieuses, & mettent à la place des commandemens de Dieu, les méthodes & les traditions des hommes.

La Reine s'est sauvée de ces défauts, MESSIEURS, &

Eccl. c.

26.

Prov. c.

12.

II.

PARTIE.

Rationa-

bile ob-

sequium

vestrum.

Rom. 12.

nous avons vu dans sa conduite une dévotion solide & selon les règles, cherchant les connoissances nécessaires, & fuyant une vaine & dangereuse curiosité; donnant à l'édification du prochain ce qu'elle devoit à l'exemple; donnant à sa propre sanctification ce qu'elle devoit à sa conscience; se mettant au-dessus de la coutume quand elle étoit contraire à la loi; ne trouvant rien de petit dans la religion, ni rien de difficile pour son salut, attachée à tous ses devoirs, comme si elle n'en eût eu qu'un seul à remplir; humble sans bassesse, simple sans superstition, exacte sans scrupule, sublime sans présomption; animée, enfin, de l'esprit de Dieu, établie sur ses vérités, & réglée par ses préceptes.

August. in Ps. 29. Comme tous ces préceptes se réduisent à aimer Dieu & le prochain; que c'est à ces deux points que se rapportent toute la loi & toute la discipline des prophètes; & que toutes les bonnes œuvres, selon l'expression de S. Augustin, sont l'ouvrage de la seule charité, parce que c'est d'elle que naissent les pensées pures, & les bons desirs, & les actions saintes, & que toutes les vertus chrétiennes sont ou les fruits ou les offices de celle-là: voyons, MESSIEURS, quel fut sur ce principe l'esprit & la piété de la Reine.

Une parfaite docilité d'esprit & de cœur, un désir sincère de sa perfection & de son salut, une intention générale d'obéir & de plaire à Dieu; c'étoit-là le fond de son ame. On exhorte les autres à faire le bien: il suffisoit de le proposer à cette Princeesse. Vous nous attirez par vos promesses; vous nous faites craindre vos jugemens, mon Dieu! C'étoit assez de lui faire connoître vos volontés; & ce que nous faisons par obligation & avec peine, elle le faisoit par son inclination & par votre amour.

Nous l'avons vue sur un simple avertissement, pratiquer à la rigueur toute l'austérité des jeûnes & des abstinences, & se priver de certains adoucissements, que les privilèges & les coutumes de son pays lui avoient fait regarder comme permis, & que la flatterie lui avoit même conseillé comme nécessaires. Elle reçut tous les avis qu'on lui donna pour son salut, comme autant de lois qu'on lui imposoit, persuadée que tout chrétien doit obéir à la vérité, & chercher toujours avec Jesus-Christ, ce qui est plus agréable à son Père. *Quæ placita sunt illi, facio semper.*

De-là venoit cette délicatesse de conscience, qui lui faisoit

faisoit peser toutes ses actions au poids du sanctuaire : de-là ces fréquentes & soigneuses recherches , jusques dans les replis les plus secrets de son ame , pour y découvrir les moindres desirs que l'esprit du siècle & l'amour propre y pouvoient cacher ; de-là ces saintes joies, ou ces tristesses salutaires qu'on a si souvent remarquées sur son visage à la fin de ses oraisons & de ses retraites , selon le plus ou le moins de progrès qu'elle croyoit avoir fait dans les voies de Dieu : de-là ces confessions réitérées , qui marquoient que dans son cœur contrit & humilié , elle sentoit le poids des fautes même les plus pardonnables & les plus légères : de-là venoit enfin cette louable impatience de remplir tous les devoirs de son état , & d'étendre sa charité au-delà même de ses devoirs.

Ames tièdes qui ménagez votre timide & avare piété , & qui croyez avoir toujours assez fait pour votre salut ; ames lâches à qui le péché pèse moins que la pénitence , venez ici vous confondre , ou plutôt ames pures qui portez le joug du Seigneur , & qui marchez dans les sentiers de ses commandemens & de ses conseils , venez vous exciter ici par les exemples d'une Reine.

Une vue intérieure de Dieu lui ôtoit tout le goût des plaisirs du siècle. La figure du monde , dont parle l'Apôtre, *1. Cor. 7.* passoit devant ses yeux , sans s'y arrêter ; & dans ses divertissemens mêmes il y avoit non-seulement de la dignité , mais encore du christianisme. Au milieu des jeux & des assemblées où l'ame se dissipe & s'évapore ordinairement la sienne se recueilloit en elle-même ; & tant d'objets de vanité qui se répandent autour des trônes , étoient des sujets de réflexions pour sa piété , & non pas des sources de distractions pour ses prières.

Avec quel empressement alloit-elle en effacer jusqu'aux moindres idées dans le fond de son oratoire , & présenter à Jesus-Christ un cœur tout fait pour l'adorer & pour le bénir ? C'est-là qu'elle portoit sa reconnoissance & sa joie pour les assurances de la paix , pour les bons succès de la guerre. C'est-là qu'elle répandoit ses larmes & sa tendresse , soit dans la perte de ses enfans que le ciel lui donna pour accomplir ses desirs , & lui ôta pour éprouver sa résignation , soit dans l'absence du Roi , lorsque l'ardeur de son courage & les besoins de l'état l'engageoient à ces expéditions militaires , où il achetoit par ses propres périls sa réputation & sa gloire , soit dans ces inquiétudes & dans ces

peines secrètes, que la providence de Dieu, pour le salut de ses élus, mêle souvent aux grandes fortunes.

Mais ne fondons pas ce qui se passoit entre Dieu & elle. Les gémissemens de la colombe doivent être laissés à la solitude & au silence à qui elle les a confiés. Il y a des croix dont le fort est de demeurer cachées à l'ombre de celle de Jesus-Christ, & il suffit de dire à la gloire de cette Princesse, que tout servit à son salut, & que le Père des miséricordes, & le Dieu de toute consolation qu'elle aima toujours également, la soutint & dans les douceurs & dans les amertumes de la vie.

Aussi rien ne la toucha jamais si sensiblement que l'intérêt de sa religion. Quelle mission y a-t-il eue, qu'elle n'ait ou assistée de son crédit, ou entretenue par ses bienfaits ? Quelles conversions a-t-elle apprises, dont elle n'ait eu la même joie que les anges en ont dans le ciel, selon la *Luc. 15.* parole de l'évangile ? Dès qu'on ouït gronder l'orage qui vient de fondre sur l'Empire & sur la Hongrie, n'ajouta-t-elle pas à ses dévotions ordinaires, une heure d'oraison par jour ? Ne dit-elle pas plusieurs fois, *Qu'étant chrétienne sur toutes choses, elle craignoit encore plus pour sa religion que pour sa maison ?* Et peut-être que ce coup du ciel qui vient de dissiper ce gros nuage, & d'arracher la couronne des Empereurs des mains presque des infidèles, est un effet des intercessions de cette Princesse.

Ce zèle qu'elle avoit pour la foi de Jesus-Christ, lui faisoit admirer tout ce que le Roi fait pour elle. C'étoit là comme le centre de cette vive & constante tendresse qu'elle nourrissoit pour lui dans son cœur. Qu'il étoit grand, & qu'il lui paroïssoit aimable, quand par la sévérité de ses lois il arrêtoit la licence & l'impiété ; quand à l'exemple de ces Princes religieux, dont le Saint-Esprit a fait l'éloge dans l'écriture, il abattoit les hauteurs, je veux dire les temples que l'hérésie avoit élevés sur le débris de nos autels ; quand il rétablissoit le culte de Dieu dans ses conquêtes, & que marchant sur ces remparts qu'il venoit de foudroyer, il alloit lui offrir pour premier hommage, au pied de ses autels renouvelés, les lauriers qu'il avoit cueillis ! Quel étoit le cœur de la Reine en ces occasions où l'intérêt de l'église étoit joint à celui de l'état, & où l'amour de Dieu & l'amour du Roi n'étoient presque qu'une même chose ?

Que ne puis-je vous la représenter dans les pratiques du

Christianisme ? Quel spectacle plus édifiant , que de la voir dans les églises , & très-souvent dans sa paroisse , plus remarquable encore par sa vertu , que par sa fuite , se mêlant aux plus simples brebis pour entendre la voix du pasteur , & ne se distinguant de la foule que par son humilité , son recueillement , & son application à la prière.

Suspendez pour un temps votre douleur , fidèles & défolés domestiques de cette Princesse , & rendez ici témoignage à la vérité. Dès qu'elle entroit dans la maison de Dieu , n'oublioit-elle pas qu'elle étoit Reine ? L'avez-vous vue distraire sa foi par un regard curieux ; ou par une parole indiscrete ? Dans les plus rudes hivers , au milieu des étés brûlans vous êtes-vous jamais aperçus de quelque relâchement ou de quelque impatience dans la longueur de ses oraisons ? Ne fut-elle pas en tout temps également attentive , immobile , anéantie en elle-même ? Combien de fois la vîtes-vous ramener les courtisans à l'exercice de leur foi par les marques qu'elle donnoit de la sienne , inspirer des sentimens de religion aux âmes les plus déréglées , & les retenir dans le silence & dans le devoir , moins par le respect de sa dignité que par l'exemple de sa modestie ?

Les événemens d'une régence tumultueuse , la valeur d'un héros , une suite de guerres & de victoires , des vertus brillantes & presque mondaines , frapperoient peut-être davantage vos esprits ; mais je ne viens pas vous surprendre par des actions extraordinaires , je viens vous édifier par des vertus , qui toutes communes qu'elles paroissent , ne laissent pas d'être héroïques.

Avec quelle soumission écoutoit-elle la parole de Dieu ? On lisoit dans son cœur l'impression qu'elle y faisoit , & le fruit qu'elle y devoit faire : pourvu que Jesus-Christ fût annoncé , & que son âme fût nourrie , elle demeurait satisfaite. Dans nos sermons , mes frères , elle cherchoit ses défauts , elle nous pardonnoit les nôtres ; & pour toucher nos auditeurs , avouons-le , sa présence fut quelquefois plus efficace que nos paroles.

Quel respect enfin n'avoit-elle pas pour tout ce qui regarde Jesus-Christ , pour ses saints , pour ses autels , pour le chef visible de son église , pour ses prêtres ? Prêtres que les gens du monde n'estiment ordinairement que par leur qualité , ou par les revenus de leurs bénéfices ; & que les grands regardent quelquefois comme les moins importants

& les moins utiles de leurs domestiques, avilissant ainsi le facerdoce de J. C. & passant insensiblement du peu d'estime pour le ministre, au peu de respect pour le ministère.

C'étoit de leurs mains qu'elle recevoit le corps & le sang du Fils de Dieu : voilà la source de son respect. Comme c'est de cette nourriture céleste que l'ame chrétienne tire sa force, sa consolation & sa charité, la Reine se dispoſoit à profiter de ces avantages. Quoiqu'elle approchât souvent des autels, c'étoit religion, & non pas coutume. Elle communioit avec autant de pureté, que si elle eût communie tous les jours; avec autant de préparation, que si elle n'eût communie qu'une fois l'année. Cette familiarité, pour ainsi dire, des sacrés mystères ne faisoit que la rendre plus respectueuse & plus circonspecte; & l'usage fréquent qu'elle en faisoit, toujours humble & toujours tremblante, ne diminuoit pas sa ferveur, & redoubloit sa reconnoissance. Elle s'éprouvoit, elle se corrigeoit, elle veilloit sur elle-même, à l'imitation de cette merveilleuse femme dont parle l'Ecriture : *Elle visitoit tous les endroits de sa maison, & ne mangeoit pas son pain dans l'oisiveté* : travaillant tantôt à humilier sa grandeur par des abaissemens volontaires, tantôt à soumettre sa volonté à des complaisances difficiles, souvent à réprimer par sa patience les vivacités naturelles, & toujours à secourir le prochain dans ses nécessités & dans ses peines.

Confideravit
feminas
domūs
suæ, &
panem
otiosā
non comedit.
Prov. 31.

C'est ici, MESSIEURS, que s'ouvre une matière nouvelle à mon discours, & que j'ai besoin que l'esprit de Dieu, dans le peu de temps qui me reste, élève mon esprit & ma voix, pour louer les miséricordes qu'il a faites, & celles qu'il a inspirées à cette Princesse. Deux choses endurecissent ordinairement le cœur des riches & des puissans du siècle à l'égard des pauvres, l'orgueil de la condition, & la délicatesse de la personne. Comme ils sont vains, ils ont peine à descendre à des ministères qui sont honnêtes, mais qui ne paroissent pas honorables; & comme ils sont à couvert de la plupart des misères humaines, ils ont moins de pitié de ceux qui les souffrent. Cependant l'écriture leur ordonne d'humilier leurs ames devant le pauvre, & d'être touchés dans le cœur de sa pauvreté & de ses peines.

C'étoit-là, MESSIEURS, le caractère de la Reine. Ces dédains, ces dégoûts que le respect assidu des grands & l'abaissement des petits ne produisent que trop souvent dans

L'ame des Princes , ne rebutèrent jamais le malheureux ni l'indigent lorsqu'il implora son secours. Tout ce qui lui représenta Jesus-Christ souffrant , fut l'objet de sa compassion & de son estime , & sa charité n'eut d'autres bornes que celles que Dieu avoit données à son pouvoir ou à ses desirs. Retraites sombres où la honte renferme la pauvreté , combien de fois a-t-elle fait couler jusqu'à vous ses consolations & ses aumônes , inquiète de vos besoins & de vos chagrins , & plus soigneuse de cacher ses charités , que vous ne l'étiez de cacher votre misère ? Monastères qui n'avez que la croix de J. C. pour possession & pour héritage , combien de fois vous fit-elle voir que vous pouviez mettre en lui votre confiance , & que rien ne manque à ceux qui le craignent ? Combien de troupes de malades assista-t-elle ? Combien de jeunes filles fit-elle élever dans des communautés de vierges chrétiennes ? Combien de communautés même fit-elle subsister par ses pensions & par ses bienfaits ? Qui pourroit raconter ici tout ce que nous avons connu de sa charité , & découvrir tout ce que son humilité nous en a caché ?

Mais qu'est-il besoin de lever le voile qu'elle a jeté sur ces actions ? Voyons-là dans ces hôpitaux où elle pratiquoit ses miséricordes publiques. Dans ces lieux où se ramassent toutes les infirmités & tous les accidens de la vie humaine ; où les gémissemens & les plaintes de ceux qui souffrent , remplissent l'ame d'une tristesse importune ; où l'odeur qui s'exhale de tant de corps languissans , porte dans le cœur de ceux qui les servent le dégoût & la défaillance ; où l'on voit la douleur & la pauvreté exercer à l'envi leur funeste empire , & où l'image de la misère & de la mort entre presque par tous les sens : c'est-là que s'élevant au-dessus des craintes & des délicatesses de la nature , pour satisfaire à sa charité , au péril de sa santé même , on la vit toutes les semaines essuyer les larmes de celui-ci , pourvoir aux besoins de celui-là , procurer aux uns des remèdes & des adoucissements à leurs maux , aux autres des consolations de l'esprit & des secours pour la conscience.

Compagnes fidelles de sa piété qui la pleurez aujourd'hui , vous la suiviez quand elle marchoit dans cette pompe chrétienne ; plus grande dans ce dépouillement de sa grandeur , & plus glorieuse lorsqu'entre deux rangs de pauvres , de malades ou de mourans , elle participoit à l'humilité & à la patience de Jesus-Christ , que lorsqu'entre deux haies

de troupes victorieuses, dans un char brillant & pompeux ; elle prenoit part à la gloire & aux triomphes de son époux.

Obstu-
pescite ,
opulen-
tæ , &
contur-
bimini.
Isa. 32.

Admirez, femmes riches, & tremblez, dit le Prophète, vous qui par des dépenses folles & excessives contraignez vos maris à chercher dans l'oppression des pauvres, de quoi fournir à vos vanités & à votre luxe ! Vous qui frémissez à la vue d'un hôpital, qui faites servir votre délicatesse de prétexte à votre dureté, & qui bien loin de soulager les maux de tant de personnes affligées, affectez de les ignorer !

Ephef. 5.
Coloff. 4.

Mais ce qui couronne la vie de cette Princesse, c'est qu'elle fut toujours égale: mêmes vertus, mêmes retraites, mêmes prières, même usage des sacremens, mêmes principes, mêmes règles. La grâce l'excitant, la grâce la soutenant, elle demeuroit en Jesus-Christ, & Jesus-Christ demeuroit en elle. Comme sa foi ne fut pas feinte, sa persévérance ne lui fut point ennuyeuse ; & sa ferveur se renouvela par tout ce qui devoit, ce semble, la rallentir. Occupations, divertissemens, devoirs publics, nécessités & servitudes de la royauté, rien ne put lui faire perdre la suite de ses oraisons. Elle savoit racheter le temps, selon le conseil de l'Apôtre, & reprendre sur son sommeil les heures qu'on avoit dérobées à sa retraite. Où trouvoit-elle du repos dans les fatigues des voyages, sinon dans les cloîtres, au pied des autels ? Et qui de nous ne l'a pas vue se délasser dans ces exercices de piété, & ménager si bien son temps, que sans retarder les desseins du Roi, sans rien omettre de ses dévotions, elle avoit toute la complaisance qu'une femme doit à son époux, & toute la fidélité qu'une Chrétienne doit à Dieu ?

Matth.
20.

Telle fut, durant le temps qu'elle vécut, la foi persévérante de la Reine. Vous l'avez dit, mon Dieu : *Qui perseverera jusqu'à la fin, celui-là sera sauvé* ; & vous l'avez fait, en donnant votre couronne & votre salut à cette Princesse prédestinée. Vous l'avez prise au milieu de ses satisfactions, de son bonheur & de sa joie ; & vous avez pourtant trouvé son cœur occupé de vous. Vous l'avez enlevée par un accident imprévu ; nous adorons vos jugemens, & nous reconnoissons vos miséricordes. La confiance qu'elle avoit en vous ne devoit être affoiblie par aucune crainte, & l'innocence de sa vie valoit bien la pénitence des mourans.

La Reine avoit passé ses jours avec la même attention à son salut qu'on a d'ordinaire à sa dernière heure. Hostie vivante de J. C., elle avoit dressé de ses propres mains le bucher où

elle devoit consommer son sacrifice ; & il étoit juste de lui épargner les horreurs de la mort en récompense de sa bonne vie.

Pour nous , Seigneur , qui violons si souvent votre sainte loi , faites-nous sentir que nous mourons , long-temps avant que de mourir. Qu'un prophète nous vienne dire de votre part : *Mettez ordre à votre maison , car votre heure dernière approche.* Menez- *Isaïe 38.* nous pas à pas à la mort ; & pour expier nos péchés , faites durer notre sacrifice. Que notre ame ait le temps de se purifier par la tribulation , & par la patience d'une maladie ; & que l'image de la mort , & la crainte de vos jugemens venant à remuer nos cœurs , excitent en nous la ferveur de la pénitence.

Que lui restoit-il , MESSIEURS , à demander au Ciel , ou à désirer sur la terre ? Elle voyoit le Roi au comble des prospérités humaines , aimé des uns , craint des autres , estimé de tous , & pouvant tout ce qu'il veut , & ne voulant que ce qu'il doit , au-dessus de tout par sa gloire , & par sa modération au-dessus de sa gloire même.

Elle voyoit en vous , MONSEIGNEUR , tous ses vœux accomplis. Ce caractère de grandeur & de bonté , de modération & de courage , de justice & de religion ; ce respect que le Roi vous inspira toujours pour elle , cette soumission qu'elle vous inspira toujours pour le Roi ; ces vertus de tous les deux unies ensemble , qui vous font regarder comme l'image de l'un & de l'autre ; cette union si pure & si tendre avec cette auguste Princesse , que le Ciel semble nous avoir donnée pour recueillir le double esprit de la Reine & pour nous représenter sa grandeur & sa piété ; ces bénédictions que Dieu a répandues , & qu'il va répandre encore sur votre auguste mariage , furent des sources de joie & de consolation pour elle. Que son cœur fut touché lorsqu'elle vous vit dans ces camps où votre intelligence , votre activité , votre application vous tenant lieu d'expérience ; vous pratiquiez les règles du commandement sans avoir presque besoin de les apprendre , prêt à recevoir les ordres du Roi , & à les donner à ses armées , capable de faire exécuter ses grands desseins , & de suivre ses grands exemples , fait pour obéir à lui seul , & pour commander au reste du monde. Dieu voulut que ce fût là sa dernière joie ; heureuse d'avoir vu jusqu'où peut aller votre gloire sans être exposée à ces craintes que pouvoit lui donner un jour votre grand courage.

Que pouvoit-elle espérer après sa mort ? La surprise & l'effroi , puis les regrets & la douleur des peuples ; les mo-

numens dressés à sa gloire, les prières & les sacrifices offerts pour elle, les larmes des pauvres répandues, les témoignages rendus à sa vertu par la voix publique, ses bonnes œuvres annoncées pour l'édification des fidèles; tout relève, tout bénit sa mémoire. Vous-même, grand Roi, unique objet de son respect & de sa tendresse, auguste témoin de sa vertueuse & sage conduite, vous l'avez aimée, vous l'avez pleurée, vous l'avez louée : vous l'avez dit, *Je n'ai jamais reçu de chagrin d'elle que celui de l'avoir perdue*; & si parmi les joies du Ciel, il reste encore aux saintes âmes quelque sentiment pour les consolations de ce monde, elle est touchée de celle-ci, & il me semble que je vois ce cœur, tout insensible qu'il est, se réveiller & s'attendrir à cette parole.

Mais les honneurs dont elle a joui, & ceux qu'on rend à sa mémoire sont d'inutiles & foibles secours; ce qui seul peut nous consoler dans la mort soudaine de cette Princesse, c'est l'assurance de son salut. C'est aussi ce qui doit nous instruire, MESSIEURS, & nous faire prévoir nos dangers. Après un reste de malheureux jours : *Une nuit vient*, dit le Fils de Dieu, *où personne ne peut travailler. Venit nox quando nemo potest operari*. Un aveuglement volontaire qu'on s'est fait durant le cours de plusieurs années par la négligence de ses devoirs, forme enfin des ténèbres impénétrables. On est surpris d'une maladie dont on craint trop, ou dont on ne craint pas assez les progrès. On ne voit ni l'importance du passé, ni les conséquences de l'avenir. On a commis le péché sans crainte, on reçoit les Sacremens sans réflexion. On se flatte, ou l'on est flatté de vaines espérances de guérison, & l'on est mort avant qu'on ait aperçu qu'on pouvoit mourir.

Quand il lueroit quelque rayon de connoissance, les puissances de l'âme se trouvent ou liées par la douleur, ou usées par l'habitude, on se repaît des vains projets d'une conversion imaginaire, ou d'une confiance présomptueuse en la miséricorde divine; & dans ces malheureux momens où l'on ne peut ni pratiquer les vertus, ni vaincre les vices, on tombe entre les mains de la justice de Dieu avec le désespoir de ne pouvoir y satisfaire.

Fasse le Ciel, MESSIEURS, que nous prévenions ces dangers; & que si nous n'avons pas, comme la Reine, le mérite d'une vie pure & innocente, nous ayons au moins les précautions de la pénitence, afin d'obtenir, par le mérite du sang de J. C. la gloire qu'elle possède, & que je vous souhaite.

ORAIISON FUNÉBRE

DE TRÈS-HAUT

ET

TRÈS-PUISSANT SEIGNEUR

MESSIRE

MICHEL LE TELLIER,

CHEVALIER,

CHANCELIER DE FRANCE.

PRONONCÉE dans l'Église de l'Hôtel Royal des
Invalides, le 22 Mars 1686.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY

OF THE EAST ASIAN LIBRARY
UNIVERSITY OF CHICAGO

ORIENTAL LIBRARY
DEPARTMENT OF THE EAST ASIAN LIBRARY

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY

OF THE EAST ASIAN LIBRARY
UNIVERSITY OF CHICAGO

ORIENTAL LIBRARY
DEPARTMENT OF THE EAST ASIAN LIBRARY

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY

OF THE EAST ASIAN LIBRARY
UNIVERSITY OF CHICAGO

ORIENTAL LIBRARY
DEPARTMENT OF THE EAST ASIAN LIBRARY

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY



ORAI SON FUNÉBRE

D E M E S S I R E

MICHEL LE TELLIER,

CHANCELIER DE FRANCE.

Usque in senectutem permanfit ei virtus , ut ascenderet in excelsum terræ locum ; & semen ipsius obtinuit hereditatem , ut viderent omnes filii Israël , quia bonum est obsequi sancto Deo.

Sa vertu s'est soutenue jusqu'à sa vieillesse ; elle l'a fait monter aux lieux élevés de la terre ; sa postérité a recueilli son héritage : afin que les enfans d'Israël connoissent qu'il est bon d'obéir au Dieu saint. Au Livre de l'Ecclésiastique , chap. 46.

A Quel dessein , MESSIEURS , êtes-vous assemblés ici , & quelle idée avez-vous de mon ministère ? Viens-je vous éblouir de l'éclat des honneurs & des dignités de la terre , & venez-vous interrompre ici l'attention que vous devez aux saints mystères , pour nourrir votre esprit du récit spécieux d'une félicité mondaine ? Attendez-vous qu'au lieu d'exciter votre piété par des instructions salutaires , j'irrite votre ambition par de vaines représentations des prospérités de la vie ? Oserois-je à la vue de ce tombeau , fatal écueil des grandeurs humaines , à la face de ces autels , demeure sacrée de Jesus-Christ anéanti , louer les vanités du siècle , & dans un jour de tristesse & de deuil , étaler à vos yeux l'image flatteuse des faveurs & des joies du monde ?

Dans l'éloge que je fais aujourd'hui de TRÈS-HAUT ET PUISSANT SEIGNEUR MESSIRE MICHEL LE TELLIER , MINISTRE D'ÉTAT , CHEVALIER , CHANCELIER DE FRANCE , j'envisage , non pas sa fortune , mais sa vertu ; les services qu'il a rendus , non pas les places qu'il a remplies ; les dons qu'il a reçus du Ciel , non pas les honneurs qu'on lui a ren-

du sur la terre ; en un mot , les exemples que votre raison vous doit faire suivre , & non pas les grandeurs que votre orgueil pourroit vous faire désirer.

Ce n'est pas , MESSIEURS , que je veuille blâmer ici ces ministères honorables où la providence de Dieu l'avoit élevé , qui sont les fruits de la réputation & du mérite. Je fais que son crédit n'a fait qu'autoriser sa probité , que ses grands emplois ont servi de moyen & de matière à ses bonnes œuvres ; & que nous devons à ses dignités ce caractère singulier d'une vie simple dans sa sagesse , modeste dans son élévation , tranquille dans l'embarras & le tumulte des affaires , uniforme dans ses conditions différentes , toujours louable , toujours utile , & toujours , quelque bonheur qui l'accompagnât , plus heureuse pour le public que pour lui-même.

Il est vrai que le Ciel a rempli ses désirs , & qu'il a eu , pour ainsi dire , la destinée des patriarches : cette plénitude de jours qui consume la prudence de l'homme juste : cette suite de bons succès , que le temps & la fortune , qui changent tout , n'ont osé troubler : ces richesses innocentes qui ont entretenu son honnête & frugale opulence : cet esprit , qui malgré le poids des années & des affaires a conservé sa force & sa vigueur dans les ruines mêmes du corps : cette gloire qu'il a maintenue , & qu'il a vu renaître en ses enfans de génération en génération : cette mort dans la paix & dans l'espérance du Seigneur , qu'il a regardée comme la fin de son travail & le terme de son pèlerinage.

Ce sont-là les récompenses visibles de la vertu , mais ce n'est pas la vertu même. Ce sont les bénédictions de l'ancienne loi , non pas les grâces de la nouvelle. Je m'arrête à cette vertu persévérante & continuée , suivant les paroles de mon texte ; & je viens vous montrer par quels emplois le Ciel avoit préparé ce grand Homme , par quelles voies il l'a conduit , par quels secours il l'a soutenu dans les dignités éminentes , & recueillir en sa personne la fidélité d'un sujet , la sagesse d'un ministre d'état , la justice d'un chancelier. Fasse l'Esprit divin que la religion règne dans mon discours , & que les enfans de ce siècle apprennent aujourd'hui de moi la prudence des enfans de lumière !

I.
PARTIE. DANS le royaume spirituel de Jesus-Christ , il y a des vocations différentes : les uns dans la retraite & dans la

silence opèrent en secret leur propre salut ; les autres dans l'action & dans des offices publics de religion , travaillent au salut de leurs frères , conduisent la maison de Dieu , & sont les ministres de Jesus-Christ pour l'utilité de son Eglise. Ainsi dans les royaumes temporels , la providence divine , qui par d'invisibles ressorts conduit les hommes à ses fins , resserre le cœur des uns , & les retient dans les bornes étroites d'une administration domestique ; élève l'esprit des autres pour en faire les juges ou les conducteurs de son peuple , & pour aider de leurs conseils les souverains qui le gouvernent. Le Seigneur en fait des serviteurs fidèles , les guide lui-même dans les sentiers de la justice , & leur révèle peu à peu les secrets de sa sagesse.

C'est ainsi qu'il forma cet habile & fidèle Ministre , dont vous honorez ici la mémoire. La bonté du naturel prévint en lui les soins de l'éducation. L'étude , le génie , les réflexions fortifièrent bientôt sa raison. On vit dans une grande jeunesse ce qu'on trouve à peine dans un âge plus avancé , de la régularité & de la retenue. Son esprit parut & par ce que sa vivacité en produisoit , & par ce qu'en cachoit son jugement & sa modestie. Un air doux & insinuant lui attiroit l'estime & la confiance ; & je ne sai quoi d'honnête & d'heureux répandu dans ses actions & sur son visage , laissoit voir dans le caractère de sa vertu le présage de sa fortune.

La première passion qu'il eut , fut celle de se rendre utile , & comme il étoit né dans le sein même de la magistrature , & qu'il avoit devant ses yeux l'image de l'équité & de la réputation de ses pères , il eut dessein d'entrer dans une de ces compagnies célèbres où règnent l'honneur & l'intégrité , & où s'exercent non pas les jugemens des hommes , mais ceux de Dieu , selon le langage des écritures. Il s'instruisit de ses devoirs : il consulta les oracles de la jurisprudence ; & dans ces tribulations domestiques qu'attirent d'ordinaire sur les enfans un père mort , une mère veuve , contraint de défendre les droits de sa succession contre des prétentions illégitimes ; il se fit , de l'ennuyeuse poursuite de son affaire , une étude louable de sa vocation. Il apprit par ses propres peines à compatir à celles des autres. Il discerna les raisons de la bonne cause d'avec les préventions & les artifices de la mauvaise. Il vit ce que prescrivent les lois ; ce

2. Par
19. 6.

que la chair & le sang inspirent ; & tirant de la conduite de ses juges des enseignemens pour la sienne , il apprit , en soutenant son propre droit , à conserver celui des autres ; & la justice qu'il demandoit , lui fit connoître la justice qu'il devoit rendre.

2. Avec cette disposition il entra dans le grand conseil. La connoissance des affaires , l'application à ses devoirs , l'éloignement de tout intérêt le firent connoître au public , & Eccl. 7. produisirent cette première fleur de réputation qui répand son odeur plus agréable que les parfums , sur tout le reste d'une belle vie. Les plaisirs ne troublèrent pas la discipline de ses mœurs , ni l'ordre de ses exercices. Il joignit à la beauté de l'esprit & au zèle de la justice , l'affiduité du travail , & méprisa ces ames oisives qui n'apportent d'autre préparation à leurs charges que celle de les avoir désirées ; qui mettent leur gloire à les acquérir , non pas à les exercer ; qui s'y jettent sans discernement , & s'y maintiennent sans mérite ; & qui n'achètent ces titres vains d'occupation & de dignité , que pour satisfaire leur orgueil , & pour honorer leur paresse.

Les sollicitations de ses amis , & les conjonctures du temps le poussèrent bientôt dans un autre emploi , qui le faisant l'homme du Roi dans une grande juridiction , donna plus d'étendue à sa vertu , & plus de matière à sa gloire. C'est-là que chargé de la protection des lois & des polices humaines , au milieu d'un conflit tumultueux de grands & petits intérêts qui divisent les citoyens , il réprimoit la licence des uns , relevoit la foiblesse des autres ; & de son équitable tribunal , à l'épreuve des importunités , au-dessus des passions qui l'environnent , il poursuivoit le crime , armé du glaive de la justice , & couvroit l'innocence du bouclier des lois & de l'autorité royale.

La douceur naturelle de son esprit , ne faisoit qu'augmenter le respect qu'on avoit pour lui. Quel malheureux n'espéroit pas , en l'abordant , du secours , ou de la pitié ? La bonne cause perdit-elle jamais devant lui la confiance & la liberté qui lui est due ? A qui refusa-t-il jamais le temps & la patience de l'écouter ? Le vit-on rebuter un pauvre , & mépriser sa propre chair , comme parle le Prophète ? Qu'il étoit éloigné de ceux , qui joignant à la sévérité de leur profession , la rudesse de leur humeur , affligent les pauvres de

Carnem
tuam ne
despexeris.

Is. 58. 7.

Jésus-Christ, & désespèrent, par leur dureté, des misérables qui ne gémissent déjà que trop sous le poids de leur mauvaise fortune, qui craignent plus leurs juges que leurs parties, & qui regardent le mépris qu'on a pour eux, comme un avant coureur de l'injustice qu'on leur va faire !

Mais Dieu le destinoit à de plus nobles fonctions, & vouloit approcher des Rois une Tête aussi capable de les servir. Il s'élève & se fait admirer dans le conseil. Que croiriez-vous, MESSIEURS, de ces changemens, & de ces accroissemens de gloire, si sa modération ne vous étoit aussi connue que sa fortune ? Ne vous figurez pas de ces élévations soudaines que produit quelquefois dans les états l'heureuse ambition des sujets, ou l'aveugle faveur des princes. Ne pensez pas à cette impatience téméraire de la plupart des jeunes gens ; moins occupés des charges qu'ils ont, que de celles qu'ils n'ont pas ; qui se dispensent de l'ordre du temps & de la raison, pour monter précipitamment aux premiers tribunaux du royaume, comme si l'honneur pouvoit s'acquérir sans travail, & la sagesse sans expérience.

Souvenez-vous plutôt de la sainte simplicité de nos pères. Chacun mesuroit ses emplois à ses propres forces. L'ambition n'étoit ni présomptueuse, ni inquiète. On se faisoit une espèce de religion d'apprendre ses premiers devoirs, avant que de passer à d'autres. Il y avoit une proportion, & comme un point de maturité, que chacun cherchoit en lui-même, avant que d'entrer aux administrations publiques. Les progrès qu'on faisoit dans les dignités, étoient des marques & des récompenses du mérite ; & les services qu'on avoit rendu dans les unes, étoient des gages assurés des services qu'on devoit rendre dans les autres.

Ainsi s'avançoit Monsieur LE TELLIER, rempli de ses obligations présentes, fidelle à chacune de ses conditions, comme s'il n'en eût jamais dû sortir, & se préparant par de grandes vertus à de grands emplois. Lorsque le feu de la rébellion s'alluma dans la capitale d'une province voisine, & qu'un illustre Chancelier, avec la justice armée, alloit, ou l'arrêter par l'autorité des lois, ou la punir par la puissance des armes, il fut choisi pour l'assister de ses conseils, & pour chercher avec lui ces difficiles tempéramens de menace qui étonne, de remontrance qui corrige, de douceur qui apaise, de sévérité qui châtie. Quel soin ne prit-il pas de désarmer

*Rouen :
M. Seguier.*

cette multitude irritée, de dissiper leurs fausses craintes, & d'imprimer dans ces esprits, que sa parole avoit calmés, le respect & l'obéissance? Il apprenoit alors à prononcer des arrêts, à sceller des grâces, à ramener dans de plus importantes occasions, les peuples à l'autorité royale.

Que dirai-je de cette intendance, qui fut comme un coup d'essai de son ministère, sinon qu'il fit craindre & qu'il fit aimer la France dans l'Italie; qu'il aida par son industrie, à réunir les Princes de l'auguste maison de Savoie; qu'il parut bon négociateur & bon courtisan; & qu'il remporta autant d'estime & d'affection publique de ces pays étrangers, qu'il y avoit laissé d'exemples d'une sage & vertueuse conduite?

Mais je passe à des actions plus éclatantes, & je commence à sentir le poids de mon sujet. Ce fut en ce temps, que pour le malheur du royaume, mourut ce Cardinal fameux par la force de son génie, par le succès de ses entreprises, par la beauté de son esprit, à qui la France devoit sa grandeur, son repos & sa politesse. Quelle chute, MESSIEURS, & combien de fortunes chancelantes, ou renversées en une seule! Que sont les hommes, lorsqu'au milieu de leurs espérances & de leurs établissemens, Dieu, dont les jugemens sont impénétrables, brise le bras de chair qui les appuyoit?

Les uns se perdent sans ressource: les autres étonnés, & incertains de leur état, ne pouvant ni soutenir leur dignité, ni supporter leur disgrâce, ni se maintenir à la Cour, ni se résoudre à la retraite, traînent avec ennui, les foibles restes d'un crédit, qui se soutient encore un peu par lui-même, & qui tombe bientôt après sous le poids d'une nouvelle domination. Les bienfaits s'oublient, les amitiés cessent, la confiance s'éloigne, les services mêmes sont comptés pour des récompenses. Quand on seroit utile, on cesse d'être agréable: de nouveaux intérêts font chercher de nouveaux sujets. Telles sont les vicissitudes du monde. Vous seul, Seigneur, êtes toujours le même, & vos années ne finissent point: bienheureux ceux qui se confient en vous, leurs espérances ne seront point confondues!

Tu autem
idem ip-
se es, &
anni tui
non defi-
cient.
Ps. 101.
28.

Ce fut dans ces révolutions que M. LE TELLIER, contre les apparences, & contre ses propres projets, fut rappelé de ses emplois, pour entrer dans la charge de secrétaire d'Etat

d'Etat & dans le ministère de la guerre, en un temps, où la discorde régnoit dans toutes les parties de l'Europe; où le bruit de nos armes retentissoit de tous côtés; & où nos ennemis & nos envieux s'animoient par nos pertes, & s'irritoient de nos victoires. Il falloit un homme laborieux pour se charger d'un long & pénible détail; exact, pour entretenir l'ordre & la discipline de tant d'armées; fidelle, pour distribuer les finances avec des mains pures & innocentes; juste, pour représenter les services des soldats & des officiers, & faire élever les plus dignes aux places qu'une louable, mais malheureuse valeur rendoit vacantes; sage, pour ménager dans des conjonctures difficiles, ces esprits vains & remuans, qu'il est également dangereux d'abattre ou d'élever; éclairé, pour décider dans les conseils, & trouver des expédiens & des ouvertures dans les affaires.

Tel étoit ce nouveau ministre : l'usage des lois & des judicatures qu'il avoit exercées, la connoissance qu'il avoit acquise du dehors & du dedans du royaume, les principes qu'il s'étoit faits pour la vie publique & particulière, les habitudes qu'il avoit eues avec les plus renommés politiques, avoient formé en lui cette étendue de lumière, & cette prudence universelle d'un ministre d'état, dont je dois vous entretenir dans la seconde partie de cet éloge.

QUOIQUE la puissance de Dieu soit sans bornes & sans mesure, que la vertu de son esprit s'imprime par la force de sa parole, & que sa volonté soit la règle de ses actions; il ne dédaigne pas de se servir quelquefois, dans la conduite de l'univers, de ces esprits bienheureux qui sont dans le ciel immortels adorateurs de sa gloire, invisibles administrateurs de ses ordres & de ses desseins sur la terre. Faut-il s'étonner si les Rois dans leur condition mortelle, chargés du poids & de la multiplicité de leurs devoirs, choisissent parmi leurs sujets, des esprits fidelles & sages, à qui, se réservant la supériorité de la décision, & l'autorité du commandement, ils laissent la liberté du conseil & la prudence de l'exécution ?

Un Roi, dont la vie fut le règne de la religion & de la justice, pouvoit-il, en mourant, faire un plus digne choix que celui de M. LE TELLIER ? Le Dieu des armées bénit aussitôt nos guerres en ses mains; la réputation de nos armes ne fit que croître; la perte d'un Roi victorieux fut adoucie

par le gain d'une bataille , & par une fuite de victoires ; la France affligée & triomphante tout ensemble , mêla aux chants de douleur & de funérailles , des cantiques de louanges & d'actions de grâces : & l'Espagne sentit à Rocroy qu'une révolution n'étoit pas capable de renverser l'heureuse administration de nos affaires ; que la nouveauté des acteurs , si j'ose parler ainsi , ne changeoit pas la face de la scène ; & que si nos Rois étoient mortels , la fortune de l'Etat , la valeur de la nation , & la protection du Dieu vivant sur ce royaume , ne mouroient pas.

Déjà pour le soutien d'une minorité & d'une régence tumultueuse , s'étoit élevé à la Cour un de ces hommes , en qui Dieu met ses dons d'intelligence & de conseil , & qu'il tire de temps en temps des trésors de sa providence pour assister les Rois , & pour gouverner les royaumes. Son adresse à concilier les esprits par des persuasions efficaces , à préparer les événemens par des négociations pressées ou lentes , à exciter ou à calmer les passions par des intérêts & des vues politiques ; à faire mouvoir avec habileté les ressorts ou de la guerre ou de la paix , l'avoit fait regarder comme un ministre non-seulement utile , mais encore nécessaire. La pourpre dont il étoit revêtu , la capacité qu'il fit voir , & la douceur dont il usa , après plusieurs agitations , le mirent enfin au-dessus de l'envie , & tout concourant à sa gloire , le ciel même faisant servir à son élévation & sa faveur & ses disgraces , il prit les rênes de l'Etat ; heureux d'avoir aimé la France comme sa patrie , d'avoir laissé la paix aux peuples fatigués d'une longue guerre , & plus encore d'avoir appris l'art de régner & les secrets de la royauté au premier monarque du monde.

Le discernement de ce Cardinal fit reconnoître la prudence de M. LE TELLIER ; & la prudence de M. LE TELLIER servit à rétablir l'autorité de ce Cardinal , dans un temps de confusion & de désordre. Ne craignez pas, MESSIEURS , que je vous fasse un triste récit de nos divisions domestiques , & que je parle ici de rétablissmens & d'éloignemens , de prisons & de libertés , de réconciliations & de ruptures. A Dieu ne plaise , que pour la gloire de mon sujet je révèle la honte de ma patrie , que je r'ouvre des plaies que le temps a déjà fermées , & que je trouble le plaisir de nos constantes & glorieuses prospérités par le funeste souvenir de nos misères passées !

Que dirai-je donc ? Dieu permit aux vents & à la mer de gronder & de s'émouvoir ; & la tempête s'éleva. Un air empoisonné de factions & de révoltes gagna le cœur de l'Etat , & se répandit dans les parties les plus éloignées. Les passions , que nos péchés avoient allumées , rompirent les digues de la justice & de la raison ; & les plus sages mêmes entraînés par le malheur des engagements & des conjonctures , contre leur propre inclination , se trouvèrent , sans y penser , hors des bornes de leur devoir. L'inquiétude naturelle de l'esprit humain ; l'ignorance où l'on est des véritables intérêts de l'Etat ; la confiance qu'inspire la naissance , la capacité , les services , les mouvemens de l'ambition ; & plus encore la main du Seigneur qui s'appesantit quand il veut , & se sert , pour la punition des hommes , de leurs propres dérèglemens , furent les causes des partis formés , & de l'autorité souveraine blessée enfin en la personne du premier ministre.

Quelle fut la constance de M. LE TELLIER dans ces jours d'aveuglement & de foiblesse , & combien de formes donna-t-il à sa fidélité & à sa prudence ! Quelle application à découvrir la source des maux , & la convenance des remèdes ! quelle retenue pour cacher les secrets de la régence qu'on avoit confiés à sa sagesse ! quelle pénétration quand il fallut percer les nuages de la dissimulation & de l'artifice , & découvrir non-seulement les desseins , mais encore les motifs & les intentions ! quelle présence d'esprit lorsqu'il fallut s'accommoder aux conjonctures , & prendre pour le bien public des résolutions subites ! quelle adresse à s'attirer la confiance des parties , & à réunir la diversité des avis & des connoissances au seul point de la tranquillité publique !

Mais quelle fut sa fermeté , lorsque par l'effort des factions & des cabales , la Reine obligée de céder au temps , consentit à le voir éloigner des affaires ? Il ne perdit rien par sa disgrâce , parce qu'il se soutenoit moins par sa faveur que par sa vertu. Ceux qui demandoient son éloignement faisoient eux-mêmes son éloge. On ne lui reprochoit que les services qu'il rendoit à l'Etat & l'attachement qu'il avoit pour son bienfaiteur. Ses crimes étoient sa droiture , sa fidélité , sa reconnoissance. Tout le changement qui se fit en lui , fut qu'il jouit de son repos & de lui-même. Il se retira dans sa solitude , portant avec lui sa réputation &

son innocence , & faisant du triomphe de ses envieux un sacrifice volontaire à son Prince & à sa patrie. C'étoit assez pour lui de faire cesser les moindres prétextes des troubles dont la France étoit agitée ; & ne pouvant servir le Roi par ses actions & par ses discours , il le servit par son repos & par son silence.

Que dis-je , MESSIEURS , par son repos & par son silence ? Sa retraite ne fut ni lâche ni oisive. Là se formoient d'heureux projets pour la réunion des esprits , quand ils seroient capables de raison ou de repentir. De-là couloit une source secrète de sages conseils sur tous les serviteurs fidèles. Sa solitude lui servoit comme de voile pour mettre en fureté l'importance de ses services. De ce port où la tempête l'avoit jeté , il marquoit les routes qui pouvoient sauver du naufrage. On eût dit qu'il n'étoit sorti de la Cour , que pour y être & plus accrédité & plus utile ; & son absence ne fit que montrer le désir qu'on avoit eu de le retenir , & l'impatience qu'on eut de le rappeler.

Aucun nuage ne troubla depuis la sérénité de sa vie. Sa prudence ne permit plus rien au caprice de la fortune ; & l'envie qui poursuit sans cesse les autres vertus , eut quelque honte d'avoir une fois attaqué la sienne.

Que ne puis-je vous le représenter après son retour avec cet ascendant qu'il eut toujours sur les esprits , ménageant les craintes & les défiances des uns , animant les désirs & les espérances des autres , liant les grands par des traités , gagnant les peuples par des remontrances , jusqu'à ce que Dieu eût béni ses travaux , & rétabli , par sa miséricorde , l'autorité du Prince , l'honneur du ministère & la concorde d'un état qu'il vouloit mettre au-dessus des autres , par une heureuse paix , ou par de continuelles victoires ?

Que ne puis-je plutôt vous montrer la part qu'il a eue aux glorieux événemens d'un règne rempli de merveilles !

Myſte- Les affaires d'état , selon l'Ecriture , sont des mystères du
rium. conseil des Rois : il n'y a que ceux qui entrent dans le
Confilii sanctuaire qui puissent en savoir les secrets. On ne les voit
fui. pas en eux-mêmes ; mille voiles les dérobent à nos yeux.
Judith On ne les voit que dans les mouvemens qu'ils font , &
c. 2. dans les effets qu'ils produisent.

Rappelez donc en votre mémoire ces guerres si renommées dont il fut le directeur & le ministre ; cette paix for-

tunée dont il fut le sollicitateur , & pendant le traité , le dépositaire ; ces conquêtes surprenantes , dont il avoit été comme le prophète ; ces négociations avantageuses , dont il fut & l'auteur & le conducteur par ses projets & par ses vœux. Ajoutez à tous ces honneurs le témoignage d'un Roi dont les paroles sont des oracles , *Que jamais homme sur toutes sortes d'affaires n'avoit été de meilleur conseil.*

Cependant , MESSIEURS , a-t-on vu dans sa conduite quelque apparence de vanité ? S'est-il écarté de l'honnête simplicité de ses pères ? A-t-il répandu en superfluités de festins ou de bâtimens , ce qu'il tenoit des libéralités du Roi , ou de sa prudente & modeste économie ? A-t-il prodigué des trésors pour embellir ses maisons , & forcé la nature & les élémens pour orner ses solitudes ? Qu'a-t-il cherché dans sa retraite de Chaville , que les pures délices de la campagne ? Et quelle peine n'eut-on pas à lui persuader d'étendre un peu en faveur de sa dignité , les limites de son patrimoine , & d'ajouter quelques politesses de l'art aux agrémens rustiques de la nature.

De ce fond de modération naissoit cette douceur & cette affabilité si nécessaire & si rare dans les grands emplois , où l'importunité des hommes , l'opiniâtreté du travail , & je ne fais quel esprit de domination rendent l'humeur austère & chagrine. Il écoutoit avec patience , il accordoit avec bonté , & refusoit même avec grâce. Accessible , accueillant , honnête , sachant employer son temps , & quelquefois même le perdre pour compatir à des misérables , à qui il ne reste d'autre consolation que celle de redire ennuyeusement leur misère. Il se communiquoit selon les besoins , & ne pouvoit souffrir ces hommes chargés des affaires du public & des particuliers , qui se renferment , & se rendent comme invisibles , & se font de leurs cabinets comme un rempart à leur oisiveté ou à leurs plaisirs , contre les peines & les devoirs de leurs ministères.

Mais quelle étoit cette douceur , quand elle se renfermoit dans l'enceinte de sa famille , & dans les bornes d'une vie privée ! Quel sage & noble repos ! quelle tendresse pour ses enfans ! quelle union avec cette épouse fidelle , qui selon le langage du saint-Esprit , est la récompense de l'homme de bien ! quelle sensibilité & quelle constance pour ses amis ! qu'il eût aimé à jouir en repos du fruit de ses travaux

dans une heureuse vieillesse ! Il laissoit à l'Etat un fils dont il avoit formé l'esprit & le cœur ; ils remplissoient les mêmes emplois avec les mêmes vertus ; & ils auroient été l'un & l'autre inimitables , si le père n'eût eu le fils pour successeur , & si le fils n'eût eu le père pour exemple. Mais sa vertu devoit continuer jusqu'à la fin , & l'élever au premier trône de la justice , je veux dire à la charge de chancelier de France. *Ut ascenderet in excelsum terræ locum.*

III. LA première fonction des Rois , & la partie la plus essentielle de la royauté , c'est la justice. L'Ecriture , après avoir représenté le courage de David dans ses combats , & sa reconnoissance dans ses victoires , ajoute incontinent , comme la perfection de son règne , qu'il rendoit justice & jugement à son peuple : *Regnavit David super omnem Israël , & faciebat judicium , & justitiam omni populo.* Ce n'est que par occasion qu'ils ont des ennemis à vaincre , & c'est par institution qu'ils ont des sujets à gouverner : & comme il leur convient de choisir des hommes puissans , pour porter leur foudre dans la conduite tumultueuse de la guerre ; il leur importe encore plus de choisir des hommes justes pour exercer leurs jugemens dans une charge où réside l'ordre & la paix intérieure de l'Etat , & qui est comme un canal spirituel , par où la protection des lois & de la justice descend du Prince vers les peuples , & le respect & la fidélité des peuples remontent vers le souverain.

1, 2. Reg.
6, 8.

Qui est-ce qui s'est acquitté plus dignement de cette suprême magistrature que M. LE TELLIER ? En entrant dans le ministère , il ne s'étoit pas éloigné de la justice : il en avoit conservé les lumières & les maximes au milieu de la politique ; & s'étoit uni plus étroitement avec elle en s'approchant d'un Roi qui en fait la règle de ses desirs & de ses actions , qui veut qu'elle règne sur ses sujets & sur lui-même , & qui lui soumet tout , jusqu'à ses intérêts & sa gloire.

Mais lorsqu'il se vit établi arbitre souverain des lois , il se fit des principes inviolables d'une exacte & sévère équité. Il s'appliqua à discerner la cause du juste d'avec celle du pécheur ; à découvrir la vérité au travers des voiles du mensonge & de l'imposture , dont les cupidités humaines le couvrent ; à séparer les formalités nécessaires d'avec les procédures obliques & ces malignes subtilités , que l'avarice a introduites dans les affaires , & pour rompre l'iniquité dans

sa source , il arma son zèle contre les juges qui la commettoient , ou qui la souffroient.

Au milieu du palais auguste , & presque sous le trône de nos Rois , s'élève , sous le nom de conseil , un tribunal souverain , où l'on réforme les jugemens & où l'on juge les justices. C'est-là que la foible innocence vient se mettre à couvert de l'ignorance ou de la malice des magistrats qui la poursuivent. C'est de-là que partent ces foudres qui vont consumer l'iniquité , jusqu'aux tribunaux les plus éloignés ; c'est là qu'on règle le sort des juridictions douteuses , & que du haut de sa dignité le premier & universel magistrat , au milieu des juges d'une probité & d'une expérience consommée , veille sur tout l'empire de la justice , & sur la bonne ou mauvaise conduite de ceux qui l'exercent.

Il entretint l'ordre que ses prédécesseurs avoient établi dans le conseil , & il l'augmenta. Il n'y souffrit aucun de ces relâchemens que le temps n'introduit que trop dans les compagnies les plus régulières. Y eut-il rien de tumultueux ou de déréglé dans sa discipline ? Vit-on donner arrêt contre arrêt , & confondre les droits & les espérances des parties par des contradictions scandaleuses ? Sous prétexte qu'on n'y touche pas au fond des affaires , les négligea-t-on ? Vit-on jamais affoiblir la justice en faveur des juges , & livrer la bonne cause à leurs passions , sous prétexte de la renvoyer à leur conscience ?

La veuve & l'orphelin ne se plainquirent pas de la lenteur , ou de la foiblesse de son âge. On n'ouït pas ces tristes prières , *Jugez-nous , Seigneur , parce qu'il n'y a point de jugement sur la terre.* Il savoit qu'un juge doit rendre compte non-seulement de son travail , mais encore de son loisir : qu'il est également coupable de laisser triompher la malice des uns , ou languir la misère des autres : qu'il doit racheter le temps , & abréger les mauvais jours que le procès donne à des misérables , qui ne sont pas moins ruinés par la longueur des procédures , que par l'erreur des jugemens.

M. LE TELLIER , comme un autre Moïse , partagea son *Exod. 18.* esprit avec ceux qui se trouvoient associés à sa judicature , esprit de régularité & d'ordre. Une téméraire jeunesse se jetoit sans étude & sans connoissance dans les charges de la robe ; on entroit dans le sanctuaire des lois en violant la première loi , qui veut qu'on soit instruit de sa profes-

sion. Pour obtenir les privilèges des jurisconsultes, il suffisoit d'avoir de quoi les acheter; l'équité s'éteignoit avec la science, & les fortunes des particuliers tomboient entre les mains de ces ignorans volontaires, à qui le pouvoir de les défendre, étoit un titre pour les ruiner. Il rétablit les études, & fit revivre dans les écoles du droit ces exercices publics & solennels, & ces rigoureuses épreuves qui feront refl fleurir les lois, & l'éloquence de nos pères.

Quel soin n'eut-il pas d'arrêter en plusieurs rencontres l'intempérance d'esprit, & la licence d'écrire de ceux qui par un vain désir de gloire, se font une malheureuse occupation de recueillir leurs vaines pensées, & pour se soulager du poids de leur oisiveté, & faire perdre aux autres un temps qu'ils perdent eux-mêmes, jettent dans le public les fruits amers de leurs études frivoles ou mal digérées?

Potes &
officio
tuæjuris-
dictionis
fungi, &
humani-
tatis me-
minisse.
Tertul.
ad Scap.

Quelles précautions n'avoit-il pas accoutumé de prendre dans les rémissions & les grâces qu'il accordoit, craignant également de prodiguer, ou de resserrer les bienfaits du Prince, se souvenant, comme parle Tertullien, du pouvoir de la juridiction, & n'oubliant pas les foibles de l'humanité?

Quel zèle ne témoigna-t-il pas toujours pour l'église, & par sa propre piété, & par les soins de ce fils qui en remplit les dignités avec éclat, & qui en soutient les droits avec fermeté? Perdit-il une occasion ou de maintenir ses privilèges, ou de pacifier ses différens, ou d'appuyer sa discipline, & même d'étendre sa foi sur le débris heureux & inespéré de l'hérésie?

Quel spectacle s'ouvre ici à mes yeux, & où me conduit mon sujet; je vois la droite du Très-Haut changer, ou du moins frapper les cœurs, rassembler les dispersions d'Israël, & couper cette haie fatale qui séparoit depuis long-temps l'héritage de nos frères d'avec le nôtre! Je vois des enfans égarés revenir en foule au sein de leur mère, la justice & la vérité détruire les œuvres de ténèbres & de mensonge: une nouvelle église se former dans l'enceinte de ce royaume; & l'hérésie née dans le concours de tant d'intérêts & d'intrigues, accrue par tant de factions & de cabales, fortifiée par tant de guerres & de révoltes, tomber d'un coup comme un autre Jéricho au bruit des trompettes évangéliques, & de la puissance souveraine qui l'invite ou qui la menace.

Je vois la sagesse & la piété du Prince excitant les uns par

ses pieuses libéralités, attirant les autres par les marques de sa bienveillance; relevant sa douceur par sa majesté, modérant la sévérité des édits par sa clémence; aimant ses sujets & haïssant leurs erreurs, ramenant les uns à la vérité par la persuasion, les autres à la charité par la crainte : toujours roi par autorité, & toujours père par tendresse.

Il ne restoit qu'à donner le dernier coup à cette secte mourante; & quelle main étoit plus propre à ce ministère que celle de ce sage Chancelier, qui dans la vue de sa mort prochaine, ne tenant presque plus au monde, & portant déjà l'éternité dans son cœur, entre l'espérance de la miséricorde du Seigneur, & l'attente terrible de son jugement, méritoit d'achever l'œuvre du Prince, ou pour mieux dire l'œuvre de Dieu, en scellant la révocation de ce fameux édit, qui avoit coûté tant de sang & tant de larmes à nos pères ? Soutenu par le zèle de la religion plus que par les forces de la nature, il consacra par cette sainte fonction tout le mérite & tous les travaux de sa charge.

On vit couler de ses yeux, que sa foi seule sembloit tenir encore ouverts, ces larmes heureuses que tiroit de son cœur attendri la piété du Roi & la réunion de son peuple. On vit tomber de leur propre poids ces mains fatales à l'erreur, qui ne devoient plus servir désormais à aucun office humain & terrestre. Il recueillit son ame, & voyant avec joie le salut du Seigneur & la révélation de sa vérité répandue dans toute la France, il acheva le sacrifice de cette vie mortelle, dont il avoit eu sans émotion & sans crainte l'affreux appareil présent depuis plusieurs jours.

Il l'avoit bien connu, MESSIEURS, que cette dignité & cette gloire dont on l'honoroit n'étoit qu'un titre pour sa sépulture. Au milieu des grandeurs humaines il en découvrit le néant : il se vit mortel, & se sentit tel que nous le voyons aujourd'hui. Illustres têtes qui m'écoutez, voyez cette pompe funèbre, lisez ces tristes caractères qui font l'éloge de ce Ministre, & apprenez où doivent aboutir vos desseins, vos prétentions, & vos fortunes, si vous ne les soutenez par vos bonnes œuvres, & si vous ne préparez, comme lui, par vos prières, par vos larmes, par l'usage des sacremens, une mort qui ne laissera pas un long espace à la correction & au repentir, ou à la sanctification de vos ames.

Comme il avoit vécu sans passions, il mourut tranquille.

Il n'y eut point dans son esprit de foiblesse à ménager. La chair & le sang n'amolirent pas son courage. La mort ne lui fut pas amère, parce qu'il n'avoit pas mis sa paix dans ses prospérités ni dans ses richesses. On n'eut pas besoin de chercher pour lui ces tours ingénieux, qui ne font entrevoir aux malades le danger où ils sont, qu'au travers de feintes promesses, ou de vaines espérances de guérison. Il ne fallut pas emprunter la voix d'un prophète inconnu pour lui dire comme à Ezéchias, *Vous mourrez*. Un fils osa rendre ce triste & charitable office à son père; & la fidélité de l'un, fit voir la résignation de l'autre.

Reg 4.
20.

2. Cor. 2.

Il reçut sans trembler la réponse de mort, comme parle l'Apôtre. On vit en lui cette tristesse de pénitence qui opère le salut, & non pas cette douleur d'inquiétude & d'abattement qui porte au péché; une confiance sans présomption, & une crainte sans foiblesse; une sublimité chrétienne, sans aucun mélange de vanité philosophique, d'autant plus dangereuse à l'extrémité de la vie, que l'homme près d'être jugé doit s'humilier davantage devant son juge.

Que si le commerce des hommes, & la dissipation de l'esprit inévitable dans les grands emplois ont laissé quelque impureté dans une vie aussi sage & aussi chrétienne, achevez, mon Dieu, de purifier par le sang de votre Fils cette ame que vous avez conduite dans les voies de la vérité & de la justice, & que vous avez élue pour jouir sans fin de votre amour & de votre gloire.

M. Bos-
suet., E-
vêque de
Meaux.
Officiant.
Miséri-
cordias
Domini
in æter-
num
cantabo.
Ps. 88. 2.

Sacré ministre de J. C., qui dans la chaire évangélique, avec une éloquence vive & chrétienne, avez avant moi consacré la mémoire immortelle de ce grand homme, achevez d'offrir pour lui cette Hostie innocente & pure qui lave les péchés & les fragilités du monde. Peuples qui ressentez encore les effets de son exacte équité, reprenez le cantique qu'il avoit commencé des miséricordes éternelles. Et vous, vaillans & malheureux guerriers, qui dans cet hôtel royal, traînant les restes de vos corps au pied de ces autels, attendant avec patience une mort que vous avez si souvent bravée, sacrifiez au Dieu de la paix les lauriers que vous avez cueillis dans les armées, & faites des malheurs de votre ambition & de votre gloire, les fruits de votre pénitence: redoublez pour son repos éternel, ces vœux ardens que vous avez si souvent faits pour une vie si utile & si précieuse.

ORAIISON FUNÉBRE

D E

MARIE - ANNE - CHRISTINE - VICTOIRE

DE BAVIÈRE,

DAUPHINE DE FRANCE.

*P R O N O N C É E dans l'Eglise de Notre-Dame
le 15 Juin 1690 , en présence de Monseigneur le
Duc de Bourgogne , de Monsieur , & des Princes
& Princesses du Sang.*

ORALISON FUNERARE

MAHIE-ANNE-CHRISTINE-VICTOIRE

DE BANIERE

DAUPHINE DE FRANCE

PAROISSE DE SAINT-PIERRE DE MONT-DAM
LE 12 JANVIER 1802 A 10 HEURES
D'APRES LA DEMANDE DE M. LE
CURÉ DE LA PAROISSE



ORAISON FUNÉBRE

DE

MARIE-ANNE-CHRISTINE-VICTOIRE

DE BAVIÈRE,

DAUPHINE DE FRANCE.

Dies mei sicut umbra declinaverunt , & ego sicut fœnum arui : tu autem Domine , in æternum permanes. Psal. 101.

Mes jours sont évanouis comme l'ombre , & j'ai séché comme l'herbe : mais vous , Seigneur , vous demeurez éternellement. *Dans le Ps. 101.*

*M*ONSEIGNEUR,

C'est ainsi que parloit autrefois un Roi , selon le cœur de Dieu , quand ses jours défailans , & ses infirmités mortelles l'approchoient du tombeau , & lui laissoient encore un reste de vie pour sentir sa langueur & sa chute , & pour adorer la grandeur & la durée éternelle du Dieu vivant.

Il regarde sa vie , tantôt comme la fumée qui s'élève , qui s'affoiblit en s'élevant , qui s'exhale & s'évanouit dans les airs : tantôt comme l'ombre qui s'étend , se rétrécit , se dissipe ; sombre , vide & disparoissante figure , tantôt comme l'herbe qui sèche dans la prairie , qui perd à midi sa fraîcheur du matin , & qui languit & meurt sous les mêmes rayons du soleil qu'il'avoient fait naître. De combien de tristes idées son esprit est-il occupé , & combien trouve-t-il partout d'images sensibles de nos fragiles plaisirs , & de nos grandeurs passagères ?

Defecerunt sicut fumus. dies mei.

Mais lorsqu'il se regarde du côté du Seigneur, comme une de ces créatures qui sont faites pour le louer, comme un de ces Rois qui doivent servir à sa gloire, il demeure en suspens entre la confusion & la confiance. Il excite son humilité à la vue de son néant ; il anime ses espérances à la vue de la bonté & de l'éternité de Dieu. Il voit une vanité qui passe, & il dit : Vous les changerez, Seigneur, & ils seront changés : il voit une vérité qui demeure, & il s'écrie : Pour vous, mon Dieu, vous êtes toujours le même, & vos années ne finissent point : il tremble à la face de l'indignation & de la colère de ce Dieu qui coupe le fil de ses jours, & qui le brise après l'avoir élevé ; mais il se rassure par la pensée de ses miséricordes, qui se réveillent ordinairement dans le temps de nos plus grandes misères.

Ne connoissez-vous pas, MESSIEURS, dans les sentimens de ce Prince, ceux de la Princesse que nous pleurons ; ne vous semble-t-il pas qu'elle vous dit d'une voix mourante : La lumière de mes yeux s'éteint, un nuage sans fin se lève entre le monde & moi : je meurs & je m'échappe insensiblement à moi-même, tristes momens ! terme fatal de ma languissante jeunesse ! Mais si je sens qu'il n'y a qu'un petit nombre de jours pour moi, je sai aussi qu'il y a des années éternelles. La main qui me frappe me soutiendra ; & comme par la loi du corps je tiens à ce monde qui passe, par l'espérance & par la foi je tiens à Dieu qui ne passe point.

Si je venois déplorer ici la mort imprévue de quelque Princesse mondaine, je n'aurois qu'à vous faire voir le monde avec ses vanités & ses inconstances : cette foule de figures qui se présentent à nos yeux, & s'évanouissent, cette révolution de conditions & de fortunes qui commencent & qui finissent, qui se relèvent & qui retombent : cette vicissitude de corruptions, tantôt secrètes, tantôt visibles, qui se renouvellent : cette suite de changement en nos corps, par la défaillance de la nature, en nos ames par l'instabilité de nos desirs : enfin, ce dérangement universel & continuel des choses humaines, qui tout naturel & tout désordonné qu'il semble à nos yeux, est pourtant l'ouvrage de la main toute puissante de Dieu, & l'ordre de sa providence.

Mais, grâces au Seigneur, je viens louer une Princesse plus grande par sa religion que par sa naissance, & vous montrer, au lieu des fragilités de la nature, les effets cons-

*Populus
qui crea-
bitur lau-
dabit Do-
minum.
Reges ut
serviant
Domino.
Mutabis
eos &
muta-
buntur.
Tu autem
idem ipse
es.
A facie
iræ & in-
dignatio-
nis tuæ,
quia ele-
vans alli-
sisti me.
Quia
tempus
miseren-
di ejus.*

rans de la grâce : des vertus évangéliques , pratiquées en esprit & en vérité , des sacremens reçus avec des sentimens d'une dévotion exemplaire , des prières attentives & persévérantes : une volonté soumise & conforme à la conduite de Dieu sur elle : des souffrances unies à celles de J. C. crucifié : des consolations venues du sein du Père des miséricordes , des espérances immobiles , fondées sur celui qui dit dans l'écriture : *Je suis Dieu , je ne change point.* Recueillons ce discours , & réduisons-le à vous faire voir une vie courte , mais toute réglée par la sagesse , une longue mort soutenue par la résignation & la patience. Ces deux réflexions composeront l'éloge de TRÈS-HAUTE , TRÈS-PUISANTE , TRÈS-EXCELLENTE PRINCESSE MARIE-ANNE-CHRISTINE-VICTOIRE DE BAVIERE , DAUPHINE DE FRANCE.

Quel est donc mon dessein , MESSIEURS , & de quelle sagesse dois-je ici vous entretenir ? Ce n'est pas de celle du siècle , qui s'empresse & qui s'inquiète , qui conduit des intrigues , qui démêle des intérêts , qui traite d'affaires , qui cause ou qui termine des différens. Vous ne verrez dans ce discours , ni ces digressions politiques qu'on accommode au sujet avec art , & qu'on ramène à la religion avec peine : ni ces portraits ingénieux , où l'imagination vive & hardie fait voir , comme en éloignement , les agitations présentes du monde , avec les intérêts & les passions des grands hommes qui le gouvernent.

L'histoire de notre Princesse n'est pas liée à celle du siècle ; elle n'a nulle part à la guerre , ni à la paix des Nations. Ses actions n'ont point de plus grand éclat que celui que la vertu donne : la providence de Dieu ne s'est pas tant servie d'elle pour faire de grandes œuvres , que pour donner de grands exemples. Quelque honorée qu'elle ait été , elle a eu moins de réputation que de mérite ; & nous pouvons dire d'elle , à la lettre , ce que disoit le Roi Prophète : Que toute la gloire de la fille du Roi est renfermée au-dedans d'elle : *Omnis gloria filiae Regis ab intus.*

Je parle donc de cette sagesse , qui montre à chacun les règles & les bienséances de son état , qui donne le discernement pour connoître , & la prudence pour agir , qui sépare les vérités des illusions , qui se fait des préceptes de

Epist. 3. bien vivre, & qui les observe. Enfin, de cette sagesse dont parle l'apôtre S. Jacques; *Qui vient d'en-haut, qui est chaste, paisible, modeste, équitable, susceptible de tout bien, docile, pleine de miséricorde & de fruits de bonnes œuvres, qui ne juge point, & qui n'est point dissimulée.* Est-ce la sagesse qu'il loue? Est-ce la Princesse? L'une & l'autre, ce n'est presque qu'une même chose.

Avec quelle modération a-t-elle usé des avantages que lui donnoient son rang & sa naissance? Qui ne fait que la maison de Bavière est une de ces maisons augustes, où la puissance, la valeur & la piété se perpétuent, & dont la gloire ne vieillit point avec le temps. Il en est sorti des Rois & des Empereurs, il y est entré des Impératrices & des Reines. Combien de siècles faut-il percer pour découvrir son origine? Combien de couronnes faut-il unir pour compter ses alliances? Et combien faudroit-il rapporter de noms & d'actions héroïques, pour la faire voir dans tout son éclat?

Madame la DAUPHINE, je l'avoue, ne fut pas insensible à cette espèce de gloire, mais elle n'en fut pas éblouie. Elle fonda sa grandeur sur les exemples, plutôt que sur les titres de ses ancêtres; l'idée qu'elle avoit de sa naissance, excitoit dans son cœur, non pas une élévation d'orgueil, mais une émulation de vertu, & la pureté du sang ne fit que servir de motif à la pureté de ses mœurs; Elle savoit que Maximilien son ayeul soutint par son zèle & par son courage les autels que l'hérésie avoit ébranlés, & sauva la religion attaquée & chancelante dans l'Allemagne. Elle n'ignoroit pas que Guillaume, son bisayeul, après avoir sagement gouverné ses états, s'en démit par une abdication volontaire, pour jouir d'une sainte tranquillité dans une retraite religieuse. C'est de-là qu'elle tiroit ces principes de religion & de retraite, & ce désir qu'elle avoit eu dans ses jeunes ans de renoncer tout à fait au monde.

Mais Dieu la réservoir dans les trésors de sa providence, pour donner à la France, par son heureuse fécondité, la seule bénédiction qui lui manquoit. La prudente Adélaïde méditoit ce noble dessein. Occupée de la puissance & de la majesté de nos Rois dont elle sortoit, quel soin ne prit-elle pas de son enfance? Combien de fois demanda-t-elle au Ciel dans ses prières, d'approcher la fille du trône, où la
mère

mère avoit autrefois espéré de monter ? Avec quelle application lui forma-t-elle une humeur sage, un esprit juste, un cœur François ; heureuse , si elle eût pu faire passer ces inclinations dans le reste de sa famille. Ses vœux furent enfin accomplis , mais elle ne vit pas le jour du Seigneur , elle mourut comme Moïse , sur la montagne ; & Dieu , *Deuter.* pour sa consolation , se contenta de lui montrer de loin la ^{32.} terre promise.

Cependant la réputation de cette jeune princesse croissoit avec l'âge. Sa prudence avancée lui tenoit lieu d'éducation. Elle se fit dans son palais une cour , & une retraite ; & par la force de sa raison , elle apprit l'art de parler & de se taire. On vit paroître en elle ce que nous avons depuis admiré ; la retenue qu'inspire la solitude , la politesse que donne l'usage du monde , une fierté noble , qui marquoit la grandeur de sa naissance , une scrupuleuse pudeur qui marquoit le fond de sa vertu : une vivacité qui lui faisoit souvent prévenir les pensées des autres : une sagesse qui lui donnoit toujours le temps de peser les siennes : une bonté prête en tout temps à faire le bonheur des uns , & soulager les peines des autres ; une sincérité qui la rendoit incapable de dissimuler , ni par gloire , ni par foiblesse : une fidélité inviolable dans ses amitiés & dans ses paroles. Enfin une piété qui n'étoit ni austère ni relâchée , qui se faisoit honorer de tous , & ne se faisoit craindre à personne.

Toutes ces grandes qualités brillent à son arrivée. Souvenez-vous , MESSIEURS , de ces jours heureux , où parmi les vœux & les acclamations des peuples , elle parut au milieu d'une cour pompeuse , avec un air qui n'avoit rien ni d'étranger , ni de contraint , avec une grâce plus estimable & plus touchante que la beauté même. Vous la vîtes soutenir les favorables regards du plus grand Roi du monde , avec les sentimens d'une joie modeste , & d'une humble reconnoissance : allumer au pied des autels , à la vue d'un aimable & royal Epoux , les feux sacrés d'un chaste mariage , & recevoir les hommages qu'on lui rendoit , avec un visage aussi doux & aussi riant que sa fortune. Applaudie de tous , mais à son tour affable & civile à tous , elle prévenoit ceux-ci , répondoit honnêtement à ceux-là , donnant au rang & au mérite des préférences d'inclination & de jus-

tice, sans faire des mécontents ni des envieux, conservant de sa dignité, ce que lui en faisoit garder la bienfiance, & ne comptant pour rien ce que sa bonté lui en faisoit perdre.

Mais quoi ! oubliai-je mon triste sujet ? & comment accordai-je ici le souvenir de ces joyeuses solennités avec cet appareil de cérémonies funèbres ? Il est juste, MESSIEURS, que vous estimiez la perte que vous avez faite, que vous fachiez les joies aussi-bien que les douleurs que Madame LA DAUPHINE a ressenties, & que vous connoissiez le bon usage qu'elle a fait des biens & des maux de la vie.

Quelle fut la modération de son esprit ? Vous parlerai-je de ces audiences où elle recevoit les ambassadeurs, entrant dans les intérêts de chacun, & parlant à chacun sa langue, accompagnant les honneurs qu'elle leur faisoit, d'un air de grandeur & d'intelligence, & joignant toujours à l'élégance du discours, les grâces de la modestie ! Vous dirai je avec quel discernement elle jugeoit des ouvrages d'esprit ? Quelle justesse, mais aussi quelle circonspection étoit la sienne ? exacte sans critique, indulgente sans flatterie, louant par connoissance, excusant par inclination, & ne blâmant que par nécessité. Elle se défioit de ses lumières : une sage timidité lui fit presque toujours supprimer une partie de son avis, bien loin de décider comme la plupart des personnes de son élévation & de son sexe, qui pour faire valoir leurs sentimens, se servent de l'autorité qu'elles ont, & de la complaisance qu'on a pour elles.

Combien étoit-elle plus retenue en matière de religion : éloignée de curiosité & de présomption, elle ne savoit que deux choses, obéir, croire. Elle ne refusoit pas d'être instruite, mais elle n'avoit pas besoin d'être convaincue, allant à Dieu par la docilité de son cœur, non pas par l'agitation de son esprit. Le moindre bruit de division dans l'Eglise la faisoit trembler. Les différens & les disputes des théologiens alarmoient sa piété d'autant plus craintive, qu'elle étoit constante & solide, & comme on voulut quelquefois lui faire entendre la diversité des opinions & des doctrines : *Laissez-moi, disoit-elle, mon heureuse ignorance, & ne m'ôtez pas le mérite & la tranquillité de ma foi.* Attachée

au Saint Siége & à l'Eglise de Jesus-Christ par les liens de paix, de charité & d'obéissance, elle savoit, que tout fidelle ^{2. Cor.} doit captiver son entendement; que comme il y a une voie ^{10. Leon.} étroite qui resserre les mœurs dans les règles de l'Evangile, ^{Ser. 24.} il y a aussi un chemin étroit qui resserre l'esprit dans la ^{6. 1.} créance de l'Eglise; & qu'enfin Dieu ne demande pas aux personnes de son sexe une sublime raison, ni une science fastueuse; mais une dévotion tendre, & une foi simple, accompagnée d'un humble silence.

N'est-ce pas cette foi qui la conduisit & la régla dans tous les offices de la vie Chrétienne? Quel ordre & quelle attention dans ses prières? Elle s'y prépare par le recueillement, s'y soutient par la ferveur, s'y perfectionne par les desirs, les résolutions & la vigilance. Son imagination se purifie, les idées du monde s'éloignent au moindre signal qu'elle leur donne, & son cœur, par une sainte habitude, se rend à elle, ou plutôt à Dieu, aux heures qu'elle a marquées, pour implorer ses miséricordes, ou pour réciter ses louanges. Entre-t-elle dans les lieux saints pour assister aux sacrés Mystères? prosternement, adoration, silence. Elle porte à l'Agneau sans tache, immolé sur l'autel, des vœux sincères, des pensées pures, des affections spirituelles, l'oblation d'un cœur contrit & reconnoissant, & le sacrifice de ses passions détruites, ou du moins humiliées.

Quels égards n'avoit-elle pas pour les prêtres de Jesus-Christ, qu'elle considéroit comme les ministres de sa loi, & les dispensateurs de son sang & de sa parole? Ecoutez, esprits moqueurs & libertins, qui prenez plaisir d'abaisser ceux que Dieu élève, & qui cherchez, aux dépens de leur caractère, le ridicule de leur personne. Elle ne souffroit pas qu'on touchât aux oints du Seigneur, les honorant lors même qu'ils sembloient se rendre méprisables, couvrant leurs foiblesses par sa charité, & voyant au travers des défauts, de l'humeur & de l'esprit de ceux que Dieu souffroit dans ses ministères, l'honneur de leur vocation, & la dignité de leur sacerdoce. Quelle étoit sa régularité dans les observances de l'Eglise, qu'elle regardoit, non pas comme des coutumes de bienséance, ou des institutions d'une discipline arbitraire, mais comme des règles & des pratiques de salut, dont elle ne se dispensa jamais, qu'après avoir examiné

ses besoins , & rendu à ses pasteurs les déférences nécessaires.

De ce même principe de religion & de sagesse , nâquit cette bonté si connue & si éprouvée. Que ne puis-je vous découvrir ici les inclinations généreuses de cette Princesse bienfaisante , libérale & charitable ? A qui refusa-t-elle jamais ses assistances ? à qui ne fit-elle pas tout le bien qui dépendit d'elle ? à qui ne souhaita-t-elle pas tout celui qu'elle ne put faire ? Je réveille ici , sans y penser , maison désolée de cette Princesse , votre tendresse & votre douleur , par le souvenir des bienfaits , ou de l'espérance qui vous restoit de la protection d'une si bonne & si puissante Maîtresse. Elle alloit à la source des grâces avec une humble confiance. Elle employoit auprès du Roi ses sollicitations & ses prières , prudente sans timidité , pressante sans indiscretion , montrant plus d'impatience dans ses desirs que dans ses demandes , attendant de la bonté du Prince plus que de son propre crédit , les grâces qu'il voudroit lui faire. Elle en revenoit toujours satisfaite , soit qu'elle rapportât des biens présens , ou des promesses pour l'avenir ; également reconnoissante de ce qu'on lui accordoit avec plaisir , ou de ce qu'on lui refusoit avec peine.

Combien de lampes précieuses qui brûlent dans les sanctuaires ! combien de vases sacrés qui servent à la gloire du saint Sacrifice ! combien de dons brillans suspendus devant les autels , sont des monumens éternels de sa foi & de sa piété libérale ? combien de familles & de communautés chancelantes ont été soutenues par les secours qu'elle leur donnoit ! Que vous dirai-je , MESSIEURS , de sa charité ?

Job. 31. que la compassion sembloit être née avec elle : qu'elle a
Proverb. 31. étendu sa main sur le pauvre ; qu'elle n'a pas fait attendre inutilement la veuve avec l'orphelin ; que l'abondance de ses aumônes a répondu à la tendresse de son cœur ; qu'elle a soulagé autant de misérables , qu'elle a connu de véritables misères ; & qu'enfin , à l'exemple du Dieu qu'elle servoit ,
Ephes 2. elle a été riche en miséricorde.

Attentive à tout ce qui peut servir le prochain , elle ne l'est pas moins sur tout ce qui peut le blesser. Qui de vous , sur des bruits incertains , l'ouit jamais parler défavantageusement de personne ? Ne se fit-elle pas une religion de donner un frein à sa langue en un siècle où l'on blâme in-

différemment les vices & les vertus, où l'on se fait une étude des défauts d'autrui, où la malignité des uns se joue de la foiblesse des autres, où par un juste jugement de Dieu, la vanité insulte à la vanité; & où les plus sages ont peine à se sauver de l'iniquité des jugemens & de la contradiction des langues. Echappa-t-il jamais à son esprit vif & présent, quelqu'une de ces railleries, d'autant plus piquantes, qu'elles sont plus ingénieuses, qui cachent beaucoup de venin sous peu de paroles, & donnent la mort en riant, selon le langage de l'Ecriture?

Prov. I 9a

C'étoit sa maxime que la raillerie ne convient pas à ceux qui sont élevés au-dessus des autres, que les traits qui partent d'en haut font des blessures plus profondes; qu'il est inhumain de s'en prendre aux gens à qui la crainte & le respect ôtent la liberté de se défendre & de se plaindre, & que de tels discours sont empoisonnés, & par la dignité de celui qui parle, & par la maligne & flatteuse approbation de ceux qui écoutent.

Que si la faute d'un domestique, car peut-on être toujours si juste & si fidelle dans ses devoirs? ou si la force de ses maux, car peut-on posséder toujours son ame dans la patience? avoient comme arraché d'une bouche si sage & si circonspecte une parole plutôt sévère que fâcheuse, quel soin ne prenoit-elle pas d'adoucir & de guérir la plaie qu'elle avoit faite? Elle excusoit l'action, elle louoit l'intention, elle offroit ou rendoit ses bons offices, accordant le pardon comme si elle l'eût demandé, & justifiant la promptitude de son esprit par la constance & par la bonté de son cœur.

Mais si elle mit une garde de prudence sur ses lèvres, pour les fermer à la médifance, elle mit aussi, selon le conseil du Sage, une haie d'épines autour de ses oreilles pour arrêter & pour piquer les médifans. Reconnoissez ici votre ignorance ou votre injustice, vous qui prêtez l'oreille au mensonge, & qui par honneur ou par conscience renonçant à débiter les médifances, vous êtes réservé le droit de les croire, & le plaisir de les écouter. Que faites-vous par vos crédulités & vos complaisances? Vous animez le médifant, vous réchauffez le serpent qui pique, afin qu'il pique plus sûrement: vous ne voulez pas être l'assassin, mais vous de-

Sepi au-
res tuas
spinis.
Eccl. 28.

venez le complice, & c'est à tort que vous croyez être innocent du sang de vos frères, quand par vos applaudissements, vous aiguisez les flèches dont on les perce: & qu'au lieu de les protéger, vous appuyez le bras qui les tue. *Eecl. ibid* Garde-toi d'écouter la méchante langue, dit le Sage: *Ne t'avise pas d'être complaisant à ceux qui parlent mal du prochain, si tu ne veux porter leur péché*, dit-il encore. Et quelle marque donne le Saint-Esprit de la justice & de l'innocence d'un homme de bien? C'est de n'avoir pas reçu favorablement l'opprobre & la médifance contre ses frères. *Pfal 14.* *Qui opprobrium non accepit adversus proximos suos.*

Ce fut-là le caractère de Madame LA DAUPHINE, bien loin d'avoir de la crédulité, elle n'eut pas même en ces occasions de la patience. Elle rompit l'iniquité, & fit la guerre au détracteur. Combien de réputations innocentes sauva-t-elle des mauvais bruits qu'alloit semer la haine d'un ennemi, ou la jalousie d'un concurrent? Combien de fois, par un triste silence, ou par un sévère regard, étouffa-t-elle dans sa naissance une calomnie qui auroit causé des divisions éternelles? Combien de fois arrêta-t-elle, par autorité, le coup mortel qu'une langue cruelle alloit porter à l'honneur ou à la fortune d'une famille?

Qu'attendez-vous d'une vie si sage & si chrétienne: ce qui en est la suite & la récompense, une mort soutenue par une sainte résignation, & par une heureuse patience.

II. *Soit que nous vivions, soit que nous mourions, nous sommes*
 PARTIE. *au Seigneur*, dit l'Apôtre. C'est lui qui m'a fait & qui m'a créé, & qui me réduit au néant sans que je le fache, je reconnois en l'un & en l'autre sa souveraineté, ma dépendance. Mais quoique nous vivions en Dieu, & que Dieu nous fasse vivre, il semble qu'en mourant nous soyons encore plus à lui. Il étend sa main, & il déploie sur nous sa puissance, il entre en possession pour l'éternité & de nos corps & de nos âmes; il consomme en nous ses miséricordes ou ses justices, nous arrache au monde, à nos plaisirs, à nous-mêmes; & dans cet état de séparation & d'humiliation, nos volontés à son égard doivent être plus patientes & plus soumises.

Telle étoit la disposition de notre Princesse. Je n'ai fait jusqu'ici que louer d'heureuses vertus; & qu'amasser, pour

ainsi dire, les fleurs qui parent la victime. Je viens à celles que produit la tribulation & qui font l'appareil & la consommation du sacrifice. N'attendez pas, MESSIEURS, que je ménage vos esprits, ou que par des figures étudiées je flatte ou j'irrite votre douleur. La mort de Madame LA DAUPHINE est une de ces morts précieuses qui couronnent une belle vie, qui font naître les soupirs, & qui les étouffent; & qui après avoir attendri par la compassion, rassurent par la piété & consolent par l'espérance.

Elle s'y prépara par la retraite. Elle connut les inutilités & les corruptions du monde; & je ne sai quels pressentimens d'une fin prochaine lui en donnèrent du dégoût. On la vit renoncer insensiblement aux plaisirs, & se faire une solitude où elle pût se dérober à sa propre grandeur, & jouir d'une paix profonde au milieu d'une cour tumultueuse.

Je fai ce que vous pensez, MESSIEURS, que les princesses comme elle ne sont pas faites ordinairement pour la solitude; qu'elles se doivent au public; qu'encore qu'elles ne veuillent être qu'à Dieu, leur condition les oblige à se prêter quelquefois au monde, pour être comme les liens entre les souverains & les sujets qui les approchent; pour remplir les jours vides des courtisans, & leur ôter l'ennui d'une triste & pénible oisiveté; pour calmer & suspendre, par d'honnêtes & nécessaires divertissemens, les passions secrètes qui les devorent, & pour entretenir entre eux la paix & la société en les rassemblant tous les jours auprès du trône qu'ils révèrent.

Mais qui ne fait que selon l'Apôtre, *Nous ne sommes pas Rom. 8. débiteurs à la chair, pour vivre selon la chair*, que le détachement du monde est la première vocation & le premier vœu de l'ame chrétienne, & que la religion de Jesus-Christ est une religion de séparations & de solitudes. Il y a direz-vous, un éloignement d'esprit & de mœurs, & une retraite en soi-même, qui dans le commerce des hommes, séparent invisiblement les justes d'avec les pécheurs, & mettent les uns à couvert des dissipations & des convoitises des autres.

Mais qu'il est difficile qu'au milieu de tant de passions, si l'innocence ne se perd, du moins elle ne s'affoiblisse! A force de voir la vanité, on s'accoutume à la connoître

& à l'aimer. De tant d'objets qui frappent les sens, il s'en trouve toujours quelques-uns qui se glissent jusqu'au cœur : & les Saints Pères nous enseignent qu'il y a dans le siècle des séductions imperceptibles, & qu'il faut moins de force pour y renoncer, que pour s'y maintenir avec la sagesse & la modération que Dieu demande.

Saintes vérités, dont notre Princesse étoit pénétrée, que n'êtes-vous connues à ces ames; dirai-je trompeuses, dirai-je trompées? qui pour plaire à Dieu, & pour plaire aux hommes, accommodent la religion avec les plaisirs, regardent quelquefois le Ciel, sans perdre la terre de vue, & se font honneur d'une dévotion qui n'exclut pas les empressements ni les affections du siècle, comme si l'on pouvoit mêler aux grâces de Jesus-Christ les consolations & les joies humaines, & jouir de la paix de la sainte Sion parmi les troubles & la confusion de Babylone.

Madame LA DAUPHINE voulut éviter ces dangers. Jeux, conversations, spectacles, rien ne la tira de sa solitude. L'exemple récent d'une Reine que la France admirera & pleurera éternellement, lui paroïssoit au-dessus de la portée de sa vertu. *Que suis-je, disoit-elle, auprès d'une sainte, en qui la grâce avoit purifié tous les sentimens de la nature, également pieuse dans ses austérités & dans ses condescendances, qui savoit trouver Dieu là même où souvent les autres le perdent?* Ainsi, retenue par une triste & secrète langueur, tantôt elle cultivoit son esprit par la lecture des histoires édifiantes, & nourrissoit sa piété du suc & de la substance des saintes Ecritures. Tantôt occupée à l'ouvrage, mêlant industrieusement l'or à la soie, elle employoit l'adresse, & pour parler
 Prov. 31. avec le Sage, le conseil & la prudence de ses mains royales à la décoration des autels, & à la gloire du Tabernacle. Tantôt, après ses prières accoutumées, s'abaissant jusqu'à son néant, ou s'élevant jusqu'à Dieu par la foi & la méditation de ses mystères, elle lui demandoit sa grâce, & lui offroit un cœur contrit & humilié.

C'est alors, mon Dieu, que vous lui parliez dans la solitude où vous-même l'aviez conduite: vous vouliez qu'elle mourût peu à peu & comme par degrés au monde, qu'elle perdît insensiblement le goût des plaisirs & des vanités; & qu'ayant à mourir dans votre paix & dans votre amour, sa

vie fût auparavant cachée en vous avec Jesus-Christ.

Quelle vie MESSIEURS, une vie souffrante & crucifiée. A ce mot, combien de tristes objets viennent s'offrir à ma pensée ; une langueur qui semble d'abord plus incommode que dangereuse ; des maux d'autant plus à craindre, que n'étant pas assez connus, ils n'étoient pas peut-être assez plaints ; des remèdes aussi cruels que les maux mêmes ; des douleurs vives & longues tout ensemble : les humiliations de l'esprit jointes à celles du corps : les forces de la nature usées par le soin même qu'on prend de la soutenir : l'art des guérisons impuissant, & toutes les ressources réduites à la patience & à la mort de cette princesse.

Je ne crains pas d'avancer ici le pitoyable récit de ses peines. Pourquoi ne dirois-je pas sans crainte ce qu'elle a prévu, ce qu'elle a souffert sans foiblesse ? Elle fit de tous ces maux, comme l'Epouse des Cantiques, un faisceau de Cant. 2. mirrhe, qu'elle reçut des mains de son bien-aimé, & qu'elle mit dans son sein, comme une marque précieuse de son amour & de ses volontés sur elle. Elle attendit ces mauvais jours que le Ciel lui préparoit, pour en composer avec soumission les exercices de sa piété, & le cours de sa pénitence. Elle vit toutes les dimensions de sa croix, & résolut de s'y laisser attacher sans se plaindre, & de faire du supplice de ses péchés, un sacrifice volontaire de sa vie. Prévenue des bénédictions & des miséricordes du Seigneur, au travers même des nuages qu'un corps corruptible & mourant élève jusques dans l'esprit, les yeux éclairés de sa foi découvrirent la main paternelle qui la frappoit, pour éprouver sa fidélité & sa confiance.

Loin d'étendre sa vue sur les espérances trompeuses d'un heureux avenir, elle se dit mille fois : *Le jour du Seigneur approche.* Près de paroître devant le tribunal de sa justice, Ifa. 13. elle se présenta souvent à celui de sa miséricorde, après une exacte recherche de ses actions & de ses pensées. Péché, affections au péché, ombres & apparences du péché, elle vous poursuivoit dans les plus secrets replis de son ame ! Rien n'échappoit aux soins ni aux lumières de sa pénitence : elle craignoit tout ; elle pesoit tout au poids du sanctuaire, comptant pour grand tout ce qui peut déplaire à Dieu, quelque léger qu'il fût en lui-même, & considérant, non

pas l'importance du commandement , mais la dignité de Dieu qui commande. Ne vous figurez pas ici une foiblesse de scrupule , mais une délicatesse de vertu , un grand désir de la pureté , & une humilité profonde. Trois jours lui suffisoient à peine pour régler ses confessions ordinaires ; & combien en prit-elle dans le cours de sa maladie , pour repasser dans l'amertume de son ame toutes les années de sa vie , dérochant , pour ainsi dire , à la douleur de ses maux tout le temps qu'elle pouvoit donner au repentir de ses péchés.

Vous qui dans vos confessions précipitées , n'examinez que la surface de votre ame , qui ne pouvez haïr vos péchés , que vous ne vous donniez pas le temps de connoître ; qui sous un air de pénitent , portez encore un cœur coupable , qui ne vous présentez au sacrement de réconciliation , que pour arracher à l'église une absolution qui vous lie encore davantage , & qui semblez , en retenant une partie de vos fautes , ne dire l'autre que pour apaiser les remords de vos consciences : condamnez-vous aujourd'hui sur les soins & sur l'exactitude de cette Princesse.

Lavée ainsi dans le sang de l'agneau , elle prit de nouvelles forces pour soutenir des maux pressans , & pour attendre une mort tardive. Quand elle vient en peu de temps cette mort toujours amère , & toujours cruelle , on n'a pas le loisir de la voir avec tout ce qu'elle a d'affreux. Les sens ont toute leur vigueur , on a , pour ainsi dire , son ame encore toute entière ; on oppose à ses maux une constance ramassée. La patience se soutient par le désir de vivre , ou par l'espérance même de mourir. Mais lorsqu'il faut souffrir une longue & pénible langueur , qu'un cœur est rempli d'amertume & devient à charge à lui-même , qu'affoibli du passé , accablé du présent , on est encore effrayé de l'avenir , qu'il est à craindre que l'inquiétude & l'impatience ne diminuent un peu la soumission & la foi ! Une pénitence continuée n'est pas toujours également volontaire , & on est las de porter sa croix , quand il faut la porter si loin.

Madame LA DAUPHINE , dans toute sa tribulation , n'est point sortie des mains de Dieu , ni de l'ordre de sa providence : elle a vu , sans murmurer , le débris de son corps mortel ; & joignant à la fermeté qu'elle tenoit de la nature , celle que la piété lui avoit acquise , elle a senti jus-

qu'où va la misère humaine, jusqu'où vont les miséricordes divines. La maladie ou la santé lui devinrent indifférentes. Que demanda-t-elle à Dieu dans ses prières ? Sa grâce, rien plus. On faisoit mille vœux pour sa guérison : on la prioit d'y joindre son intention. *Quelle intention puis-je avoir, disoit-elle, sinon que la volonté du Seigneur s'accomplisse ?* Quel temps pensez-vous qu'elle vouloit donner à ses peines ? autant qu'il en falloit pour expier ses péchés. Combien de fois s'unissant en esprit à Jesus-Christ crucifié, lui offrit-elle son cœur & son mal, afin qu'il fortifiât l'un, & qu'il augmentât ou adoucît l'autre ? Combien de fois humiliée, mais non pas abattue, lui dit-elle avec une humble confiance, comme cet homme de l'Evangile : *Si vous voulez me guérir, Seigneur, vous le pouvez ?* Mais aussi com-
Matth. 8.

bien de fois l'adorant comme sa fin & son principe, disoit-elle ces paroles d'un Roi soumis & pénitent, *Ma vie est dans sa volonté, Vita in voluntate ejus.* C'est ainsi qu'elle
Psal. 19.

s'élevoit au-dessus d'elle-même, & de la mort qu'elle craignoit.

La mort qu'elle craignoit ! ne fais-je point de tort à sa religion & à son courage, & ne me contredis-je point ? Non, MESSIEURS, cette crainte d'amour & de pénitence n'a rien de lâche. Elle se regardoit comme une péchereffe frappée de la main de Dieu. Elle savoit que les anges, tout spirituels & célestes qu'ils sont, ne sont pas assez purs en sa présence. Elle avouoit qu'il y a dans la grandeur, quoiqu'innocente, je ne fais quel esprit d'orgueil & de mollesse contraire à l'humilité & aux souffrances de Jesus-Christ. Aussi eut-elle recours aux remèdes de l'ame dans le temps qu'elle méprisoit ceux du corps. Sa conscience acheva de se purifier, & tout l'appareil de la mort ne fit que redoubler son zèle & sa componction.

Avec quels sentimens de reconnoissance & d'amour reçut-elle le saint viatique ? Que n'êtes-vous à ma place dans cette chaire, éloquent & pieux prélat, qui portiez ce pain vivant, avec la parole de vie ! Vous l'avez vu, & vous diriez en des termes plus énergiques, Que la foi ra-
M. Bos-
suet. E-
vêque de
Meaux,

nimant la nature, elle sentit vivement la charité de Jesus-Christ : qu'elle le vit au travers des voiles mystérieux qui le couvrent : qu'elle sortit comme hors d'elle-même, pour

aller au-devant de lui ; qu'après d'inutiles efforts pour se relever , retombant comme sous le poids de la divinité présente , par respect , moins que par foiblesse , elle reçut ce dernier gage de son amour , comme le sceau de sa prédestination éternelle.

Que ne puis-je vous exprimer avec quelle présence d'esprit elle ménagea ce qui lui restoit de momens précieux , pour délier les nœuds qui l'attachoient encore au monde ? avec quelle candeur elle ouvrit son cœur au Roi , humiliée devant lui , & touchée , non pas de sa grandeur , de sa gloire , ou de sa puissance : Dieu seul , devant qui elle alloit comparoître , lui paroissoit grand : mais de sa religion , de sa justice , de sa bonté , & du mérite de sa personne ? avec quelle douceur , elle leva vers Monseigneur , ses yeux mourans & ses mains tremblantes. Ses yeux qu'elle avoit toujours arrêtés sur lui , comme sur l'unique objet de sa tendresse : ses mains qu'elle avoit si souvent levées au ciel , lorsqu'il s'exposoit à tous les périls de la guerre , & qu'elle occupoit , dans les transports de sa joie , à lui préparer des couronnes après ses victoires. S'il restoit encore en son cœur quelque endroit sensible , c'étoit à l'amour , à la gloire , & plus encore au salut de ce Prince.

Tout s'attendrissoit , tout fondeit en larmes : la sainte onction qu'on lui donnoit , les tristes prières qu'on faisoit pour elle , la croix de Jesus-Christ , qu'elle embrassoit ; le pardon qu'elle demandoit tantôt à Dieu , tantôt aux hommes ; la compassion qu'on avoit pour elle , & celle qu'elle avoit pour ceux qui l'avoient servie , causoient une douleur qui portoit la consolation , mais aussi le trouble dans l'ame ; elle seule , MESSIEURS , elle seule demeurait tranquille.

Maîtresse de son esprit , & toute occupée de ses devoirs , au milieu même des horreurs de la mort , elle voulut bénir les jeunes Princes ses enfans , celui-là même qu'elle croyoit être l'enfant de sa douleur ; & recueillant sa force avec sa sagesse , *Voyez , dit-elle , mes enfans , l'état où Dieu m'a mise , & que cela vous porte à le servir & à le craindre : Rendez AU*

M. le
Duc de
Bourgo-
gne.

ROI & à MONSEIGNEUR , l'obéissance que vous leur devez : souvenez-vous du sang dont vous êtes sortis , & ne faites rien qui en soit indigne. Prince , qui faites aujourd'hui les es-

pérances & les délices de la France ; que pourrois-je vous dire de plus touchant ? Puissent ces efficaces & saintes paroles être éternellement gravées dans votre esprit , & dans le temps que sous les ordres du Roi , dont le ciel a toujours béni les armes , un père victorieux va par mille actions éclatantes , vous tracer le chemin de la gloire : puisse le pieux souvenir d'une mère infirme & mourante , maintenir dans votre cœur une vive impression de la crainte de Dieu , & de l'humilité chrétienne.

Vos souhaits feront accomplis , pieuse Princesse : Fermez , fermez pour jamais vos yeux à la vanité , que vous avez connue & que vous avez méprisée. Pour nous , mes frères , ouvrons-les pour la connoître & pour nous en défabuser. Quels conseils nous faut-il ? quelles raisons ? quels exemples ? Nous voyons mourir tous les jours nos inférieurs , nos égaux , nos maîtres. Nous portons en nous-mêmes une voix & une réponse de mort , comme parle l'Apôtre , une sentence qui se prononce & qui s'exécute incessamment par l'affoiblissement & la diminution continuelle de notre vie , & nous sommes aveugles & insensibles. A la vue de cette mort que nous pleurons , touché de douleur , & baigné de larmes , vous reconnûtes votre néant , Grand Roi , & vous dites : *C'est ainsi que nous finissons : Voilà qui nous égale tous.* Job au milieu de ses infortunes parloit ainsi : *Job. c. xxi. Celui-ci meurt dans les prospérités & dans les richesses , celui-là dans la misère & dans l'amertume de son ame. Et les uns & les autres dormiront ensemble dans la même poussière.* Et vous , lorsque votre grandeur & votre puissance semble éclater davantage , vous donnez à votre Cour , & prenez pour vous-même cette leçon si salutaire.

Pour nous , MESSIEURS , nous voyons ce lugubre appareil & ces tristes cérémonies , peut-être sans fruit , & sans réflexion sur nous-mêmes. Une tristesse superficielle compose pour un temps le visage & la contenance , mais l'esprit & le cœur n'en sont pas frappés. Notre penchant nous porte à des idées plus agréables ; nous nous livrons à nos plaisirs , le siècle présent nous entraîne , les bons ou les mauvais succès nous enflent , ou nous inquiètent ; nous ne pensons ni à la mort , dont Dieu nous menace , ni à l'immortalité qu'il nous promet. Si nous n'étions Chrétiens

que pour cette vie , & si nous n'espérons qu'aux biens de ce monde , nous ferions peut-être excusables ; mais par la grâce de Jesus-Christ , nous sommes Chrétiens pour l'autre vie , & c'est en Dieu seul que se fondent nos espérances.

Oublions donc ce qui n'est que périssable & passager , pour nous attacher à ce qui est notre partage éternel. Et pour finir par où j'ai commencé , disons-nous sans cesse , selon le conseil de saint Augustin : *Toutes choses passent comme l'ombre* , pour nous exciter à la pénitence , ou pour renouveler notre ferveur ; de peur de dire un jour inutilement : *Toutes choses ont passé comme l'ombre* ; pour nous reprocher notre oisiveté , & pour nous plaindre de nos pertes irréparables. Fasse le ciel que nous profitons du temps , des grâces & des exemples que Dieu nous offre ; & qu'après nous être unis à lui par la foi , nous jouissions de lui par la charité au siècle des siècles.



ORAISON FUNÉBRE

D E

TRÉS-HAUT ET TRÉS-PUISSANT

S E I G N E U R

M E S S I R E C H A R L E S

D E

S A I N T E M A U R E ,

DUC DE MONTAUSIER,

P A I R D E F R A N C E .

*PRONONCÉE dans l'Eglise des Carmelites du
Faubourg Saint Jacques , le 11 Août 1690.*



ORAI SON FUNÉBRE

D E M E S S I R E

CHARLES DE STE. MAURE

DUC DE MONTAUSIER,

PAIR DE FRANCE.

Sicut ambulavit in conspectu tuo, in veritate, & justitia;
& recto corde tecum, custodisti ei misericordiam grandem.

*Comme il a marché devant vous, Seigneur, dans la vérité,
dans la justice, & dans la droiture de cœur, vous lui avez con-
servé votre grande miséricorde. Au Liv. 3. des Rois, ch. 3.*

C E fut après un solennel & magnifique sacrifice, où *Millehos-*
coula le sang de mille victimes, dans la ferveur de la priè- *tias ob-*
re, en présence du Dieu d'Israël, que Salomon déjà rempli *tulit Sa-*
de son esprit & de sa sagesse, fit cet éloge du Roi son père. *lomon.*
Et c'est dans la solennité des saints Mystères, parmi les *Ibid.*
vœux & les suffrages des fidèles, à la face de ces autels, *Apparuit*
où Jesus-Christ, Sauveur du monde, Hostie pure & salu- *autem.*
taire, se présente aux yeux de ma foi, & s'immole pour *Dominus*
les vivans & pour les morts, que j'applique ce même éloge *Salomo-*
à TRÈS-HAUT, TRÈS-PUISSANT SEIGNEUR, MESSIRE *ni.*
CHARLES DE SAINTE MAURE, DUC DE MONTAUSIER, *Ibid.*
PAIR DE FRANCE, GOUVERNEUR DE NORMANDIE,
CHEVALIER DES ORDRES DU ROI, CI-DEVANT GOU-
VERNEUR DE MONSEIGNEUR LE DAUPHIN.

David avoit mérité ces louanges: ce Roi qui se plaçoit
dans la vérité, qui marchoit dans les sentiers de la justice,
qui cherchoit le Seigneur dans toute l'étendue de son cœur,
qui chantoit dans la paix les cantiques de Sion, qui brisoit
dans la guerre la force des Philistins: ce Roi, selon le cœur
de Dieu, observateur de ses ordonnances, zéléteur de sa

sainte loi , ami des ames simples & fidelles , ennemi des esprits doubles & des mauvais cœurs , pécheur par fragilité , pénitent par réflexion , juste & saint par la grâce , & par la miséricorde de Dieu.

Je viens faire revivre ici les mêmes vertus & les mêmes miséricordes , & vous faire admirer un homme qui ne se détourna jamais de ses devoirs ; qui , pour maintenir la raison , se roidit contre la coutume ; qui n'eut jamais d'autre intérêt que celui de la vérité & de la justice , & qui ayant eu part à toutes les prospérités du siècle , n'en a point eu à ses corruptions : un homme d'une vertu antique & nouvelle , qui a su joindre la politesse du temps à la bonne foi de nos pères ; en qui la fortune n'a fait que donner du crédit au mérite ; qui a sanctifié l'honneur & la probité , par les règles & les principes du christianisme ; qui s'est élevé par une austère sagesse , au dessus des craintes & des complaisances humaines ; & qui , toujours prêt à donner à la vertu les louanges qui lui sont dues , a fait craindre à l'iniquité le jugement & la censure ; vaillant dans la guerre , savant dans la paix ; respecté , parce qu'il étoit juste ; aimé , parce qu'il étoit bienfaisant ; & quelquefois craint , parce qu'il étoit sincère & irréprochable.

C'est vous , divine Providence , qui m'avez conduit en ces lieux , pour recevoir les derniers gages de son amitié , & pour recueillir les derniers soupirs de sa pénitence. Vous vouliez qu'il me fût connu tout entier , & qu'après avoir vu sa modération dans les temps heureux de sa vie , je fusse aussi dans ses jours de douleur & d'infirmité , le témoin de sa patience. Vous avez couronné sa piété , & vous m'avez destiné à honorer sa mémoire : Faites servir à votre gloire les grands exemples qu'il a donnés , & comme vous formiez en lui , pour sa perfection , de saints desirs & de bonnes œuvres ; inspirez-moi , pour l'édification de mes auditeurs , d'efficaces & justes louanges.

Ne craignez pas , MESSIEURS , que l'amitié ou la reconnaissance me préviennent. Nous parlons devant Dieu en Jesus-Christ , dit l'Apôtre ; & je puis dire comme lui :

2. *Corint.* Vous savez , mes frères , que la flatterie jusqu'ici n'a pas
2.
1. *Thef.* régné dans les discours que je vous ai faits : *Neque enim aliquando fuimus in sermone adulationis , sicut scitis.* Oserois-je
2.
dans celui-ci , où la franchise & la candeur font le sujet de

nos éloges , employer la fiction & le mensonge ? Ce tombeau s'ouvreroit , ces ossemens se rejoindroient , & se ranimeroient pour me dire : Pourquoi viens-tu mentir pour moi , qui ne mentis pour personne ? Ne m'en rends pas un honneur que je n'ai pas mérité , à moi , qui n'en voulus jamais rendre qu'au vrai mérite. Laisse-moi reposer dans le sein de la vérité , & ne viens pas troubler ma paix par la flatterie que j'ai haï. Ne dissimule pas mes défauts , & ne m'attribue pas mes vertus , loue seulement la miséricorde de Dieu , qui a voulu m'humilier par les uns , & me sanctifier par les autres.

Je me renferme donc dans les paroles de mon texte , & me destine à vous faire voir l'amour de la vérité , le zèle de la justice , l'esprit de droiture , qui font le caractère de ce grand homme , que vous regrettez , & que vous louez avec moi. Si je n'observe pas dans ce discours tout l'ordre & toutes les règles de l'art , pensez qu'il y a je ne sai quoi de défordonné dans la tristesse , que les grands sujets font à charge à ceux qui les traitent , & que c'est ici une effusion de mon cœur , plutôt qu'un ouvrage , & une méditation de mon esprit.

QUOIQV'IL n'y ait rien de si naturel à l'homme que d'aimer & de connoître la vérité , il n'y a rien qu'il aime moins , & qu'il cherche moins à connoître. Il craint de se voir tel qu'il est , parce qu'il n'est pas tel qu'il devroit être ; & pour mettre à couvert ses défauts , il couvre & flatte ceux des autres. Le monde ne subsiste plus que par ces complaisances mutuelles. Il semble que l'esprit de mensonge que Dieu menaçoit de répandre sur ses prophètes , soit répandu sur tous les hommes. On n'a plus ni le courage de dire la vérité , ni la force de l'écouter. La sincérité passe pour incivilité & pour rudesse. Il n'y a presque plus d'amitié qui soit à l'épreuve de la franchise d'un ami. L'esprit fécond en déguisemens , s'étudie à défigurer , selon ses besoins ou ses intérêts , tantôt les vices , tantôt les vertus : & la parole qui est l'image de la raison , & comme le corps de la vérité est devenue l'organe de la dissimulation & du mensonge.

CHARLÈS DE SAINTE MAURE se sauva , par la miséricorde de Dieu , de cette corruption commune. Il nâquit avec ces inclinations libres & généreuses , qui affranchissent

l'ame de toute autre loi , que de celle de ses devoirs. Le Ciel versa dans son esprit & dans son cœur ces principes d'honneur & d'équité , qui font qu'on produit , sans rougir , ses sentimens & ses pensées. La feinte ne pouvoit rien ajouter à sa gloire , & l'art en lui ne pouvoit mieux faire que la nature. Son illustre maison , dont l'origine s'est perdue dans les obscurités du temps , lui fournissoit depuis sept cents ans de grands exemples. Il y trouvoit une noblesse toujours pure par ses vertus , toujours utile par ses services , toujours glorieuse par son rang , par ses emplois , par ses alliances. Il voyoit dans l'histoire ses ancêtres , tantôt soutenant avec éclat les premières dignités du royaume , tantôt dans l'assemblée des seigneurs de plusieurs provinces, s'intéressant pour les droits & pour les libertés des peuples : tantôt allant avec des troupes nombreuses levées à leurs dépens , reprendre les terres que des seigneurs voisins leur avoient usurpées , plus touchés de l'honneur que de l'intérêt , aussi peu capables de souffrir une injustice que de la commettre.

Mais il racontoit avec plaisir les services que son ayeul avoit rendus à Henri IV , de glorieuse mémoire , & plus encore les conseils sages & libres qu'il lui donnoit : ajoutant à son récit : *Que ses pères avoient toujours été fidèles serviteurs des Rois leurs maîtres , mais qu'ils n'avoient pas été leurs flatteurs : que cette honnête liberté dont il faisoit profession , étoit un droit acquis & une possession de famille , & que la vérité étoit venue à lui , de père en fils , comme une portion de son héritage.*

La mort lui enleva dès les premières années de son enfance un père , dont la perte auroit été irréparable , s'il ne fût tombé sous la conduite d'une mère de l'ancienne maison de Châteaubriant , qui renonçant d'abord à toute sorte de vanités & de plaisirs , pour vaquer dans une triste & laborieuse viduité , aux affaires de sa famille , & contenant sous les lois d'une austère vertu , & d'une exacte modestie , une grande beauté , & une florissante jeunesse , sacrifia toutes les douceurs & tous le repos de sa vie , à la fortune & à l'éducation de ses enfans. CHARLES étoit encore en cet âge où l'on ne suit que les premiers instincts de la liberté. Un feu que la raison n'avoit pas encore modéré , le révoltoit contre la discipline & la contrainte. Elle réprima par une sage sévérité les premières vivacités de son esprit , & les faillies naturelles d'une fierté encore naissante. Elle le

plia avec douceur sous le joug de l'autorité maternelle , l'accoutumant insensiblement à une vie simple & patiente ; & comme elle n'eut pas pour lui ces complaisances foibles qui amollissent la raison & le courage des enfans , elle ne souffrit pas en lui ces délicatesses , qui affoiblissent le tempérament & la vigueur du corps & de l'ame.

Mais hélas ! elle employa ses premiers soins à lui apprendre les principes d'une fausse religion. Egaré dès qu'il entra dans les voies de Dieu ; nourri depuis par les maîtres mêmes de l'erreur , & dans le sein , pour ainsi dire , de l'hérésie , il prit une profane nouveauté pour la vénérable antiquité de l'église. Sensible à tous les malheurs du parti , attentif à tout ce qui flattoit ses préventions , se mêlant , tout enfant qu'il étoit , dans les conversations & les disputes , il suppléoit par son ardeur , à ce qui manquoit à sa connoissance , & dans un âge , où l'on ne fait pas encore sa religion , il défendoit déjà la sienne.

*A Sedan
sous le
Ministre
du Mou-
lin.*

O Dieu de vérité , vous n'avez pas fait cet esprit pour le mensonge : laissez couler sur lui , du sein de votre gloire , un de ces rayons pénétrants de votre grâce lumineuse , qui portent le vrai dans le fond des cœurs , & ne permettez pas que l'erreur & la vanité le possèdent. Ou si vous laissez croître ses ténèbres , pour avoir plus de gloire à les dissiper , gardez lui une miséricorde , d'autant plus grande , que son zèle ardent , & ses intentions sincères les justifient à lui-même , & qu'il croit faire honneur à la vérité , dans l'hommage même qu'il rend au mensonge.

Vous dirai-je le progrès qu'il fit dans la connoissance des lettres humaines , le goût qu'il eut pour la poésie & pour l'éloquence , dont il apprit non-seulement toutes les beautés , mais encore toutes les règles ; l'étude qu'il fit de cette noble & savante antiquité , qu'il regardoit comme la source de la raison & de la politesse de nos siècles : un amour curieux des livres , une avidité de savoir , une assiduité , & si je l'ose dire , une intempérance de lecture , ont été les passions de sa jeunesse. Vous parlerai-je de ces campagnes , où la gloire allumant les premiers feux de son courage , il fit voir dans les sièges de Rosignan & de Casal , par les services qu'il rendit , ceux que le Prince & la Patrie en pouvoient attendre ? Animé par les exploits éclatans d'un frère , dont la réputation ne pouvoit égaler le mérite , il

eut part aux louanges que lui donnèrent justement & ses ennemis & ses maîtres.

Louis
XIII.

Le Car-
dinal de
Riche-
lieu.

La bienfiance & la coutume, & plus encore les devoirs de sa condition & de sa naissance, l'engagèrent à se mêler dans la foule des courtisans, pour révéler la grandeur & la majesté d'un Roi plein de religion & de justice, & pour gagner la faveur & l'estime d'un grand ministre, qui connoissoit la vertu, & qui distribuoit la fortune. On lui dit mille fois que la franchise n'étoit pas une vertu de la cour; que la vérité n'y faisoit que des ennemis; qu'il falloit, pour y réussir, savoir selon les temps, ou déguiser ses passions, ou flatter celles des autres; qu'il y avoit un art innocent de séparer les pensées d'avec les paroles, & que la probité pouvoit souffrir ces complaisances mutuelles, qui étant devenues volontaires, ne blessent presque plus la bonne foi, & maintiennent la paix & la politesse du monde.

Ces conseils lui parurent lâches. Il alloit porter son encens, avec peine, sur les autels de la fortune, & revenoit chargé du poids de ses pensées, qu'un silence contraint avoit retenues. Ce commerce continuel de mensonges ingénieux pour se tromper, injurieux pour se nuire, officieux pour se corrompre : cette hypocrisie universelle, par laquelle chacun travaille à cacher de véritables défauts, ou à produire de fausses vertus : ces airs mystérieux qu'on se donne pour couvrir son ambition, ou pour relever son crédit : tout cet esprit de dissimulation & d'imposture ne convint pas à sa vertu. Ne pouvant s'autoriser encore contre l'usage, il fit connoître à ses amis, qu'il alloit à l'armée faire sa cour par des services effectifs, non pas par des offices inutiles; qu'il lui coutoit moins d'exposer sa vie, que de dissimuler ses sentimens, & qu'il n'acheteroit jamais ni de faveur, ni de fortune aux dépens de sa probité.

Sit autem
sermo ves-
ter, est,
est, non,
non.

Matth.
§. 37.

Le Duc
de Wei-
mar & le
Maré-
chal de
Guebri-
ant.

Il ne voulut apprendre d'autre langage, que celui de l'Evangile, oui, oui, non, non, effectif dans ses résolutions, fidelle dans ses promesses, plus prêt à tenir sa parole qu'à la donner, tout vrai dans ses actions & dans sa conduite. Aussi n'eut-il besoin, pour s'élever dans sa profession, ni de sollicitations, ni d'artifices. Sa prudence, son application, sa valeur, lui attirèrent l'estime & la confiance des deux plus renommés capitaines de son temps, qui dans les guerres d'Allemagne, s'étoient servis utilement de son

secours, & de ses conseils dans la fuite de leurs victoires.

L'Alsace qui avoit été le théâtre de ses travaux, en fut aussi la récompense. Quelle nouvelle matière de gloire pour lui ! l'ennemi redoutable & voisin ; un peuple qui n'étoit qu'à demi soumis, le peu de secours qu'il pouvoit attendre, une province qu'on lui donnoit plutôt à conquérir qu'à gouverner : tant de difficultés ne firent qu'animer sa constance ; & par des combats presque journaliers ayant affermi son gouvernement, il le rendit, par sa modération, un des plus heureux & des plus tranquilles du royaume.

Il revint à la cour, & ne se prévalut ni des louanges, ni des espérances qu'on lui donna : il joignoit la retenue du jugement à la hardiesse du courage. Quoiqu'il aimât la gloire, il la cherchoit dans ses actions, non pas dans le témoignage des hommes. Il n'a voulu contribuer à sa réputation, autre chose que son mérite. De toutes les vérités il n'a caché que celles qui lui étoient avantageuses, & rien n'a jamais pu affoiblir sa sincérité, que sa modestie. Nous savons pourtant, MESSIEURS, que jamais ame ne fut plus fière ni plus intrépide : on le vit à la bataille de Cerné, charger trois fois les ennemis, couvert de sang & de poussière, & dresser aux pieds de son général, comme un honorable trophée, trois drapeaux qu'il leur enleva. Il parut avec deux cents hommes, durant le siège de Brisac, renversant sur les bords du Rhin, deux mille Allemands à la vue de leur armée.

Mais viens-je faire ici l'histoire sanglante de ses combats, & mon sujet n'a-t-il rien de plus édifiant & de plus doux ? Déjà se formoient dans le Ciel ces nœuds sacrés, qui devoient unir éternellement son cœur à celui de l'incomparable Julie. Déjà s'allumoient dans son ame, ces feux ardens & purs, que la sagesse, la beauté, l'esprit, & un mérite universel ont coutume de faire naître. L'admiration, l'estime entretenoient cette sage & vertueuse passion, & plus encore une conformité de mœurs & d'inclinations, qui fait les liaisons parfaites ; même candeur dans leur procédé, même élévation de génie & de courage ; même penchant à la vertu au préjudice de la fortune, même fidélité pour tous les devoirs de la vie, même goût pour la conversation, & pour toute sorte de belles lettres, même plaisir à faire du bien ; mais parmi tant de ressemblances, une religion différente.

*Julie
Lucine
d'Angennes, depuis
Duchesse de
Montausier.*

Tombez, tombez voiles importuns, qui lui couvrez la vérité de nos mystères; & vous prêtres de Jesus-Christ, qui depuis si long-temps offrez à Dieu pour son salut, & vos vœux & vos sacrifices, prenez le glaive de sa parole, & coupez sagement jusqu'aux racines de l'erreur, que la naissance & l'éducation avoient fait croître dans son ame. Mais par combien de liens étoit-il retenu? la chair & le sang qui l'attachoient auprès d'une mère qu'il aimoit autant par reconnoissance & par raison, que par tendresse de naturel: certaines vues d'honneur, qui lui faisoient craindre jusqu'aux moindres soupçons de changement & d'inconstance: le pouvoir que prenoit sur lui une première impression de vérité ou de justice: les réponses que les oracles du parti lui avoient rendues, & les soins qu'il avoit pris lui-même de s'aveugler par des lectures dangereuses, étoient autant d'engagemens qui le lioient à sa communion.

Mais aussi dans les recherches de sa foi, il lui étoit échappé quelques doutes: la lecture des histoires de l'église lui avoit fait entrevoir quelque nouveauté dans ces derniers temps; des contestations & des disputes qu'il avoit eues, il étoit sorti je ne sai quelles clartés passagères, qui avoient laissé quelque trace de lumière dans son esprit. Il n'étoit pas de ces hommes tièdes, à qui Dieu & le salut sont indifférens, qui demeurent sans mouvement où ils sont tombés, soit au midi, soit au septentrion, selon le langage de l'écriture, qui ignorent ce qu'ils croient, & n'ont une religion que par hasard, & non par lumière. Il savoit rendre raison de sa foi, comme l'Apôtre le commande, & la connoissance que Dieu lui donna, fut peut-être la récompense de son zèle.

Des lumières imperceptibles & successives, dissipèrent une partie de ces nuages dont il étoit environné. Il demanda, & il reçut; il frappa, & on lui ouvrit: il reconnut dans l'église de Jesus-Christ, une puissance de décision, qui nous fait croire ce qu'elle croit, pratiquer ce qu'elle ordonne, tolérer même avec soumission ce qu'elle tolère; & se faisant de cette créance, une nécessité pour toutes les autres: docile, humble, pénitent, surmontant le monde par sa foi, & la nature par la grâce, il alla sous la conduite d'un grand prélat, aux pieds des autels assujettir sa raison à l'autorité de l'église, & faire un sacrifice de ses erreurs devant les ministres du Dieu de la vérité.

*M. Fau-
re Evê-
que d'A-
miens.*

Quels ont été depuis les accroissemens de sa foi ? Avec quelle reconnoissance & quelle joie chantoit-il au seigneur le cantique de sa délivrance ? Avec quel zèle exhortoit-il quelques-uns de ses domestiques à rentrer, comme lui, dans le bercail de Jesus-Christ, leur fournissant & les livres & les raisons les plus propres à les convaincre ? Avec quelle douceur & quelle charité consolait-il, en ces derniers temps ; quelques-uns de ses amis, dont il voyoit la conscience irrésolue & inquiète ; il les touchoit par ses conseils, & par sa propre expérience ; il leur racontoit ses combats, pour les exciter à gagner sur eux la même victoire : & pour guérir leur opiniâtreté, il déplorait en leur présence la sienne propre.

Je ne vous dirai pas, MESSIEURS, les commandemens & les emplois de confiance qu'on lui destina, les solennités de son mariage, où toute la France s'intéressa ; les gouvernemens & les charges dont il fut pourvu, dans des conjonctures où il étoit difficile de les soutenir. N'attendez pas que je vous le représente, se dérochant aux premières tendresses d'un chaste mariage, pour aller chercher la gloire, sous les ordres d'un prince toujours prêt à combattre, toujours assuré de vaincre. Je ne viens pas non plus vous le faire voir conduisant le légat de Sa Sainteté, montrant des vertus de l'ancienne Rome aux prélats de la nouvelle ; & faisant admirer à cette nation une judicieuse sincérité, qui valoit mieux que ses subtilités & ses adresses. Feu M.
le Prince.

Il est temps de venir au point de sa réputation & de sa gloire. Dieu, dont la providence veille au bonheur de ce royaume, l'appela à l'instruction & à la conduite de Monseigneur LE DAUPHIN ; & cette même sagesse, qui selon l'écriture, fait régner les Rois, lui apprit l'art de former une ame royale. Que lui manquoit-il pour un si glorieux, mais si difficile ministère ? Du savoir ? Il avoit acquis par ses lectures continuelles des habitudes dans tous les pays & dans tous les siècles : il étoit devenu, pour ainsi dire, le spectateur & le témoin de la conduite de tous les princes : il avoit assisté à leurs conseils & à leurs combats : il connoissoit toutes les routes de la vertu & de la gloire ancienne & nouvelle. De la probité ? rien n'étoit plus connu que son équité, son désintéressement, & la religion de sa parole. Il pouvoit instruire sans se rétracter, & sans se condamner soi- Proverb.
8.

même ; ses exemples n'affoiblissoient pas ses préceptes , & il n'avoit point à justifier au prince ni aux courtisans la contrariété de ses mœurs & de ses règles. La piété ? il avoit connu Dieu , & l'avoit toujours glorifié ; il avoit regardé le libertinage comme un monstre , & dans la cour & dans les armées. Il avoit appris dans la loi de Dieu , ce qu'elle défend & ce qu'elle ordonne ; censeur zélé des vices , sans aigreur , sans indiscretion : chrétien de bonne foi , sans superstition , sans hypocrisie.

Le Roi , qui dans ses choix , en faisant justice au mérite , a toujours fait honneur à sa sagesse , s'applaudit même de celui-ci. Avec quelle confiance le substitua-t-il en sa place , dans l'un de ses plus importants & plus indispensables devoirs ? Avec quelle bonté voulut-il remettre lui-même ce dépôt sacré en des mains si pures & si fidelles ? Ayant sur lui tout le gouvernement de son peuple , il lui donna toute la conduite de son fils : il lui recommanda le soin de l'instruction , & se chargea des grands exemples : il voulut que le siècle présent jouît de la félicité de son règne , & laissa à la conscience & à l'habileté de ce prudent gouverneur les espérances du siècle à venir.

Aussi , quelle reconnoissance fut la sienne ? il sacrifia ses plaisirs , ses intérêts & sa liberté , il ne pensa plus qu'à ce jeune Prince , il n'eut plus d'esprit , il n'eut plus de cœur que pour lui. De peur de s'amollir par la tendresse , il emprunta l'autorité du Roi : de peur de rebuter par l'austérité des préceptes , il prit les entrailles du père ; & par ce juste tempérament , il avançoit en lui les fruits de la raison , & corrigeoit les défauts de l'âge.

Sa principale application fut de l'accoutumer à connoître & à souffrir la vérité. Il savoit que les grands naissent avec certaines délicatesses , qui retiennent dans un timide respect les courtisans qui les approchent : qu'on ne leur présente jamais des miroirs fidelles ; qu'avant qu'ils sachent qu'ils sont hommes , & qu'ils sont pécheurs , on leur apprend qu'ils ont des sujets , & qu'ils sont les maîtres du monde.

Plus le Prince qu'il gouvernoit , avoit de bonté & de docilité naturelle ; plus il éloignoit tout ce qui pouvoit le corrompre. Combien de fois arrêta-t-il une flatterie , qui , comme un serpent tortueux , alloit se glisser dans son ame ?

Combien de fois éteignit-t-il l'encens, dont la douce & maligne odeur auroit empoisonné une imagination encore tendre ? Combien de fois lui fit-il faire la différence d'un ami d'avec un flatteur ? Combien de fois leva-t-il d'une main sévère les premiers voiles qu'une cour artificieuse alloit mettre devant ses yeux, pour lui cacher quelque vérité ou quelque devoir ?

Permettez que je me le représente ici comme ce cavalier que vit saint Jean dans l'Apocalypse ; il s'appeloit Fidelle & véritable : *Fidelis & verax* ; montrant à cet auguste Enfant *Apoc. 12.* les sources du vrai & du faux, & lui formant dans le monde, que saint Augustin appelle la région des faussetés & des mensonges, une ame innocente & sincère. Il portoit plusieurs couronnes, lui expliquant pour son instruction, la différence des bons & des mauvais règnes. Il tenoit en ses mains un glaive luisant, pour couper les filets de ses passions naissantes, & les discours, & les exemples, qui pourroient les entretenir. Voilà quel étoit son amour pour la vérité : voyons quel étoit son zèle pour la justice.

Il est difficile, quand on aime la vérité, qu'on n'aie aussi du zèle pour la justice, tant par cette union qui lie toutes les vertus ; que par certaines règles d'ordre & de proportion, que l'esprit cherche dans les actions, aussi-bien que dans les paroles. Ces deux inclinations furent également fortes en Monsieur DE MONTAUSIER. II.
PARTIE.

Il y avoit dans son cœur une loi d'équité sévère, qui le portoit à résister à toutes les passions défordonnées des hommes, & à rendre à chacun, ou le service, ou l'honneur, ou la protection qu'il pouvoit espérer de lui. On le vit dans sa jeunesse, se faisant une espèce de crédit & d'autorité du fond de ses bonnes intentions, pour s'opposer aux défordres, pour arrêter la fraude & la violence, & pour réduire tout à la discipline ; supportant lui-même avec confiance, toutes les fatigues & toutes les contraintes, que lui imposoient, dans les bornes de sa profession, la raison & l'ordre.

Cet esprit de justice n'a fait que croître avec son bonheur. Pour avoir sa protection, c'étoit assez d'être malheureux. Quelqu'inconnu qu'on fût, on n'avoit besoin d'autre recommandation auprès de lui, que de celle que porte avec soi la vertu & l'innocence persécutée. Il

n'avoit pas de ces froides indifférences , ni de ces foibles ménagemens , qui font qu'on abandonne les affaires d'autrui , pour ne s'en pas faire à soi-même. Par-tout où se pouvoit étendre son pouvoir , l'oppression & l'injustice n'étoient pas libres ; celui-là ne pouvoit s'assurer de son repos , qui troubloit le repos des autres. A-t-il craint d'irriter les puissans , quand il a pu secourir les foibles ? A-t-il plié sous la grandeur , lorsqu'elle s'est trouvée injuste ? A-t-il manqué de hardiesse , & lui a-t-il fallu d'autre droit que celui de la protection & de la charité commune , quand il a pu défendre les gens de bien ?

N'a-t-il pas eu , dans la licence même de la guerre , une constante & scrupuleuse retenue ? Dans un temps où la confusion régnoit encore dans les armées , où l'on croyoit que le soldat devoit s'enrichir , non-seulement des dépouilles de l'ennemi , mais encore de celles des peuples ; & où par des condescendances nécessaires , on pardonnoit un peu d'avarice & de dureté , pour entretenir le courage , & la bonne humeur des gens de guerre. Il ne s'en tint pas à ces coutumes , il se régla sur une prudente équité , non pas sur un barbare droit des armes ; modeste , désintéressé , songeant à des acquisitions d'honneur & de gloire , non pas aux biens & aux commodités de la vie ; généreux pour les autres , féroce & dur à lui-même , partageant avec les moindres officiers , ses biens par libéralité , & leurs fatigues par constance.

Il eut même des égards pour les ennemis , ne croyant pas que tout ce qui étoit permis fût expédient ; & disant quelquefois : *Faisons-leur craindre notre valeur , non pas notre cupidité.* Aussi ne laissa-t-il jamais après lui de traces funestes de ses passages ; & sa conscience lui rendant justice à son tour , il n'eut pas besoin de réparer , sur ses vieux ans , les torts qu'il avoit faits en sa jeunesse , ni de restituer aux enfans ce qu'il avoit autrefois injustement exigé des pères.

Quelle pensez-vous que fut son occupation dans ses gouvernemens ? La justice. Plein des maximes d'honneur & de probité , dont il favoit toutes les lois , il retenoit la noblesse dans l'ordre , il étouffoit les querelles dans leur naissance , gagnant les uns par persuasion , arrêtant les autres par autorité , compensant les satisfactions avec les injures , rendant à l'honneur & au droit de chacun , ce que l'avarice

ou la colère en avoit ôté , mettant les uns à couvert de l'insulte , & les autres hors d'état de nuire. Il coupoit ainsi par une équité décisive , sans préoccupation & sans intérêt , les racines des haines & des procès , & portoit par-tout la modération & la paix , qui est le fruit de la justice.

Mais quel fut son zèle & sa vigilance dans les calamités publiques ? il jouissoit à la cour de la douceur du repos & de la gloire , où le ciel venoit d'élever sa famille , lorsqu'un mal funeste & contagieux se répandit & s'échauffa dans les villes principales de Normandie , soit que l'intempérie des saisons eût laissé dans les airs quelque maligne impression , soit qu'un commerce fatal y eût apporté , des pays éloignés , avec de fragiles richesses , des semences de maladie & de mort : soit que l'ange de Dieu eût étendu sa main , pour frapper cette malheureuse province. Il y accourut. Dans cette affliction qui dérange tout , où d'ordinaire on est perdu , parce qu'on est abandonné , où chacun occupé de ses propres craintes , oublie les malheurs d'autrui , & où l'horreur d'une mort prochaine semble justifier les infidélités que l'on se fait les uns aux autres : la raison fit en lui ce que ne fait ordinairement ni le sang , ni la nature. Il répondit à ceux qui lui représentoient ses dangers : *Qu'il devoit l'ordre & la protection à ce peuple ; qu'étant établi pour le gouverner , il l'étoit aussi pour le secourir , & que sa vie ne lui étoit pas plus précieuse que son devoir.* Il ranima les citoyens par sa présence , les excitant à s'entr'aider par des offices mutuels : & par une exacte police qui coupoit les communications mortelles , pour en ouvrir de salutaires ; il sauva ce peuple qui avoit perdu toute espérance de santé , & toute mesure de prudence.

Mais à quoi m'arrêtai-je , MESSIEURS , n'ai-je pas de plus nobles idées à vous donner de sa vertu ? Si la fidélité est une justice , que chacun doit à son souverain , quel sujet en a jamais fourni de plus grands exemples ? Que ne puis-je vous exprimer les sentimens d'admiration , de vénération , & si je l'ose dire , de tendresse , qu'il a eus pour le Roi ? Par combien de liens tenoit-il à lui ? Tantôt il recueilloit tous ses bienfaits dans son esprit , pour multiplier sa reconnaissance. Tantôt il pensoit à ses expéditions militaires , pour faire le récit de ses travaux , & pour compter le nombre de ses victoires. Tantôt il le voyoit au milieu

sa magnificence , & de sa splendeur , pour s'éblouir de sa majesté , & se réjouir de sa gloire ; & quelquefois il le dépouilloit de toute idée de sa puissance & de sa grandeur , pour avoir le plaisir d'honorer gratuitement le mérite de sa Personne. Que ne puis-je vous représenter la forte passion qu'il eut pour l'état , dont les intérêts lui furent plus chers & plus sensibles que les siens propres ? quelle étoit son indignation contre ceux à qui le bien public est indifférent , & qui ne se comptant , & ne se regardant qu'eux-mêmes , sans honneur & sans charité , abandonnent au hasard le reste du monde ?

Dans le cours de ces fatales années , où la discorde alluma dans le sein de la France , le feu de tant de passions , qui firent tant de malheureux & tant de coupables : Ne craignez pas , MESSIEURS , je parle d'un homme sage , qui ne sortit jamais de ses devoirs , qui n'a besoin de grâce , ni d'apologie ; & en qui il n'y a point eu d'erreur à plaindre , ni de faute à justifier. Sa fidélité fut inébranlable. Retiré dans la province de Saintonge , où se formoient déjà des factions , il les arrêta par sa vigilance & par son courage. Les sollicitations d'un Prince qui l'honoroit de sa bienveillance , les mécontentemens qu'il avoit reçus du ministre , ne purent jamais le toucher. Il surmonta ces deux tentations délicates ; & lui seul , peut-être , a la gloire d'avoir résisté tout d'un coup , pour le service de son Maître , à la force de l'amitié , & au plaisir de la vengeance. Il gagna la noblesse déjà presque demi séduite , il fit des sièges , donna des combats , prit des villes , & prodigua son sang & sa vie , pour assurer au Roi cette province , que sa situation & les conjonctures du temps , avoient rendue très-importante.

Quelle justice lui rendit-on ? On approuva ses services , & bientôt on les oublia. Dans ces jours de confusion & de trouble où les grâces tomboient sur ceux qui savoient à propos se faire soupçonner ou se faire craindre , on le négligea comme un serviteur qu'on ne pouvoit perdre ; & l'on ne songea pas à sa fortune , parce qu'on n'avoit rien à craindre de sa vertu. Mais sa constance se soutint , & la providence de Dieu réservoir au Roi l'honneur de récompenser cette ame fidelle.

Descendons à l'équité de son cœur dans sa conduite particulière. Quels furent ses sentimens pour ses amis ? Ici se

réveille ma reconnoissance , mes entrailles s'émeuvent , & l'image d'un bonheur dont je jouissois , me fait souvenir que je l'ai perdu. Sa bonté prévint pour cette fois son jugement : d'ailleurs son amitié ne se donnoit point au hasard , c'étoit le prix de son estime. Elle ne s'affoiblissoit jamais , ni par le temps , ni par l'absence ; & rien ne dérangoit dans son cœur , ce que le mérite y avoit une fois placé. On ne craignoit point avec lui les inégalités , ni les défiances ; il ne savoit se démentir , & sa bonne foi sembloit lui répondre de celle des autres. Quelque indulgence qu'il eût pour ceux qu'il aimoit , il ne s'aveugloit pas sur leurs défauts : également sincère & charitable , il avoit le courage de les reprendre , ou le plaisir de les excuser. Fidelle dans leurs disgraces , il osa les louer & les servir en des temps , où les autres n'osoient presque pas les plaindre. Dans leurs prospérités , il estima leur modération ; & se réserva le droit de les avertir de leur orgueil. Il leur laissoit , dans l'agréable commerce qu'il avoit avec eux , toute la liberté qu'il prenoit lui-même , de soutenir leurs opinions , & ne leur interdisoit que la flatterie.

Avec quelle chaleur s'intéressoit-il à leurs satisfactions où à leurs peines ? Les a-t-il jamais amusés par des caresses , quand ils ont attendu de lui des offices effectifs ? Qui est-ce qui a jamais porté plus de vœux & plus de prières au pied du trône ? J'ai cet avantage dans ce discours , qu'il n'y a personne ici de ceux qui ont eu part à son amitié , qui ne reconnoisse , & qui n'ait ressenti ce que je dis.

Vous le savez , nobles génies qui cultivez votre esprit ; & qui rendez à Dieu , le Seigneur des sciences , l'hommage de vos pensées. Vous avez été souvent surpris & de ses bontés , & de ses lumières. Il pesoit les esprits , & donnoit à chacun le rang qu'il méritoit. Personne ne connut mieux l'excellence de leurs ouvrages , & personne ne fut mieux les estimer. Il les encourageoit , & tâchoit de les rendre utiles. Il leur procura souvent les grâces du Roi , & leur donna toujours ce qui étoit en ses mains , & ce qu'ils aimoient quelquefois davantage , la louange & la gloire.

Combien étoit-il juste & charitable à l'égard de ses domestiques ? Chez lui les races se perpétuoient , les pères laissoient comme un héritage à leurs enfans , la protection d'un si bon Maître. Environné d'une foule de serviteurs ,

il cherchoit à chacun une fortune qui leur fût propre. Défintéressé pour lui , empressé pour eux , il ne sentoit jamais mieux son bonheur , que lorsqu'il pouvoit faire le leur. Le nombre pouvoit être à charge à sa dépense , mais non pas à sa générosité. Il savoit bien qu'il n'avoit pas besoin de tout ce monde , mais il croyoit que tout ce monde avoit besoin de lui , & il le gardoit moins pour servir d'éclat à sa grandeur , que pour servir de matière à sa bonté.

Psal. 120. De ce même principe naissoit son amour pour les pauvres. Aux termes de l'Ecriture , l'aumône est une justice.

Eccl. 4. Ce que nous appelons un don , le Sage le nomme une dette , & la mesure de la miséricorde que nous attendons , & la miséricorde que nous aurons faite. Pénétré de ces vérités , il répandoit abondamment sur toute sorte de misérables les secours de sa charité. Il n'attendit pas à la mort à consacrer à Jesus-Christ une partie de ses richesses : Il savoit qu'une charité tardive , selon les Pères de l'Eglise , avoit plus d'avarice que de piété : qu'il faut exécuter soi-même son testament & ces legs pieux , & faire un sacrifice de religion , & une distribution volontaire de ses aumônes.

Que ne puis-je révéler les secrets de sa charité ? Vous verriez ici l'éducation d'une fille , à qui la pauvreté pouvoit donner de mauvais conseils ; là les études d'un pupille , que Dieu , par le moyen de sa charité , a conduit aux fonctions de son sacerdoce : ici une noblesse indigente poussée par ses charitables secours , au service du Prince & de la patrie ; là un mérite naissant , qu'auroit accablé le poids de sa mauvaise fortune , relevé par ses libéralités. Sortez de ces retraites , où la misère & la honte vous cachent , familles infortunées , & dites-nous par quelles adresses il fit couler jusqu'à vous ses assistances imprévues. Et vous , asiles sacrés des disgraces de la nature , ou de la fortune , monumens éternels de sa piété , hôpitaux dressés par ses soins & par ses bienfaits , dans les villes de ses gouvernemens , pour les mettre à couvert d'une importune mendicité , faites retentir jusqu'au Ciel les vœux & les prières des pauvres que vous renfermez. Voilà sa justice , MESSIEURS , il ne me reste plus qu'à vous montrer son esprit de droiture.

LA droiture est une pureté de motif & d'intention, qui donne la forme & la perfection à la vertu; & qui attache l'ame au bien, pour le bien même. C'est à cette génération simple & droite que l'esprit de Dieu promet dans ses Ecritures, tantôt les bénédictions qu'il verse sur ceux qui le craignent, tantôt les lumières qu'il tire, quand il veut, du sein des ténèbres, tantôt le plaisir des approbations & des louanges, tantôt la joie d'une tranquille conscience.

III.
PARTIE:
Psal. 111.
Ibid.
Psal. 63.
Psal. 96.

C'est ici la gloire de mon sujet. Quel homme est jamais moins entré dans les voies obliques des passions & des intérêts, que celui que nous regrettons? la connoissance de ses devoirs lui servoit de raison pour les accomplir, & ses intentions étoient toujours aussi bonnes que ses actions. Quelles furent donc ses règles? L'ambition, selon lui, n'avoit rien de noble, elle conduisoit la vertu par des moyens, & à des fins qui sont souvent indignes d'elle: il disoit quelquefois, *Que les ambitieux qu'on loue tant, étoient des glorieux qui font des bassesses, ou des mercénaires qui veulent être payés.* Aussi n'eut-il jamais en vue de bien faire, pour être heureux; & ce qui le conduisit aux charges & aux dignités, il le fit pour les mériter, & non pas pour les obtenir.

L'intérêt, & l'amour du bien ne purent jamais le tenter; & dans tout le cours de sa vie, il n'eut ni le soin ni le désir d'en acquérir. La succession d'une tante, dame d'honneur d'une grande Reine, sembloit devoir grossir le patrimoine de ses pères: mais rebuté des affaires & des procès, dont son esprit étoit incapable, il relâcha ce qu'on voulut, & crut que c'étoit un gain que de savoir perdre. Contraint de racheter sa liberté, après une longue prison, durant les guerres d'Allemagne, il employa & son argent & son crédit, pour ramener les officiers qu'abandonnoit à leur triste captivité, l'indigence, ou l'avarice de leurs familles.

*Madame
de Bras-
sac.*

Deux principes le firent agir, la probité, la religion; l'une lui donnoit le désir d'être utile, l'autre le portoit à travailler à son salut. Quels sincères enseignemens a-t-il donnés à MONSIEUR, pour le bien public, & pour sa gloire? Il n'y a rien de si difficile que d'élever un jeune Prince, qui est né pour la royauté. Il faut lui inspirer de la hardiesse sans présomption, lui faire sentir ce qu'il doit être, & lui faire connoître ce qu'il est. Il suffit de lui faire voir, en éloignement, le trône où il doit être assis; & de

lui essayer , pour ainsi dire , la couronne , afin qu'il fache la porter , quand la providence de Dieu la fera tomber sur sa tête. Il est nécessaire de lui donner tout ensemble les vertus d'un Roi , & celles d'un particulier ; lui montrer la gloire du commandement , & le mérite de l'obéissance , & *Matth.8.* lui apprendre à dire comme ce centenier de l'Evangile : *Homo sum sub potestate constitutus , habens sub me milites , & dico huic : Vade , & vadit.* Je vois des peuples sous ma puissance , mais j'ai une puissance au-dessus de moi : Je commande des armées , mais j'exécute ce qu'on m'ordonne : J'ai des sujets , mais j'ai un maître.

C'étoient les enseignemens que lui donnoit M. LE DUC DE MONTAUSIER. Il lui inspiroit la modération , en lui élevant le courage. Il lui formoit ce cœur docile , que Salomon demandoit à Dieu pour la conduite de son peuple. Il lui marquoit les justes mesures de sa grandeur , en l'instruisant de ce qu'un Roi doit à ses sujets , & de ce qu'un fils doit à son père.

Combien de fois lui a-t-il dit : Que la fin principale , & la première loi du gouvernement étoit le bonheur des peuples ? Que la vérité & la fidélité sont les vertus essentielles des Princes , qui sont les images du vrai Dieu , & les arbitres de la foi publique , & que les plus grands royaumes , & les plus longs règnes n'étant devant Dieu qu'un point de grandeur , & un moment de durée , les souverains devoient apprendre à être doux & modérés dans leur puissance , & soupirer après une gloire toute immortelle & toute divine ? Que ne m'est il permis d'exposer ici ces sages & saintes maximes que la fidélité lui fit écrire , que la modestie lui a fait cacher ; & qui paroissent , selon ses desirs , avec plus d'éclat dans la vie du Prince qui les pratique , soit qu'il aille lancer la foudre que le Roi lui a mise en main , soit qu'il vienne jouir ici de la gloire qu'il s'est acquise. Rappelez en votre mémoire avec quelle tendre & sensible joie , il recueillit ce qu'il avoit semé dans l'âme de ce jeune vainqueur , louant sa bonté , sa douceur , sa libéralité , sa religion , & sa justice , & le félicitant de ses vertus , tandis que les autres le félicitoient de ses victoires.

N'étoit-ce pas ce même esprit de probité qui le pouffoit à donner tant de bons avis , & de salutaires conseils ? Il eût voulu corriger tous les abus , & réformer tous les dé-

fauts qu'il connoissoit, sur les idées de perfection, que sa sagesse lui avoit faites. Son âge, son crédit, ses dignités, & je ne fais quoi d'austère & de vénérable dans ses mœurs & dans sa personne, lui avoient acquis une espèce d'autorité universelle, contre laquelle le monde n'osoit réclamer.

Ceux-mêmes qui pouvoient ne pas aimer son zèle, étoient obligés de le louer, & trouvoient de la vertu dans ses défauts mêmes. On pouvoit jeter dans son ame quelques fausses impressions, mais il suivoit toujours, du moins l'ombre de la vérité & de la justice; & quelque ascendant qu'on eût sur lui, on pouvoit le prévenir, mais on ne pouvoit le corrompre. S'il disputoit avec ardeur, ce n'est pas qu'il voulût assujettir le monde à ses opinions, mais le réduire à la vérité qu'il connoissoit, ou que du moins il croyoit connoître. Attaché à ses sentimens par persuasion & non par caprice, souvent contraire aux avis des autres, parce que souvent ils étoient injustes ou déraisonnables, conservant toujours dans les chaleurs & dans les vivacités de son esprit, la bonté & la tendresse même de son cœur.

Si sa droiture fut le motif de tant de vertus, sa religion fut le motif & la cause de sa droiture. Ne vous figurez pas une dévotion de spiritualités imaginaires, qui se nourrit de réflexions, & qui laisse les saintes pratiques. Sa foi étoit comme son cœur, simple & solide. Ne pensez pas à cette vaine & fastueuse religion, qui se répand toute au-dehors, & qui n'a que le corps & la superficie des bonnes œuvres; tout étoit intérieur en lui. Loin d'ici cette piété d'imitation & de complaisance, qui porte dans le sanctuaire des vœux intéressés & profanes; qui sous un feint amour de Dieu, couvrant les désirs & les espérances du siècle, fait servir les mystères & les sacremens de JESUS-CHRIST, à l'ambition & à la fortune des pécheurs par une affectation sacrilège. Qui de vous oseroit le soupçonner de respect humain, ou d'hypocrisie?

Il cherchoit Dieu, selon le conseil de l'Apôtre, dans la simplicité, & la sincérité de son cœur. Y eut-il jamais une foi plus vive que la sienne? On eût dit qu'il voyoit à découvert les vérités du christianisme, tant il en étoit persuadé. Il les croyoit & les aimoit. L'insensé ferma devant

2. Cor.

c. 3.

lui ses lèvres impies , & retenant sous un silence forcé , ses vaines & sacrilèges pensées , se contenta de dire en son cœur : Il n'y a point de Dieu. Il assistoit tous les jours au S. sacrifice , & son attention & sa modestie imprimoient le respect aux âmes les moins touchées de la révérence du lieu , & de la sainteté du culte. Nous l'avons vu frappé de ces murmures importans , qui interrompent les oraisons des fidèles , & troublent dans la maison de Dieu , le vénérable silence des saints mystères , se lever avec indignation ; & faisant l'office des anciens diacres de l'église , ordonner qu'on fléchît les genoux ; & qu'on se tût devant la majesté présente , qui pour être cachée , n'en étoit pas moins redoutable.

Y eut-il jamais d'adoration plus spirituelle & plus véritable , que celle qu'il rendoit à Dieu ? Il le reconnoissoit comme sa fin & son origine ; & quoiqu'il eût pour lui cet amour de préférence qui lui donnoit un empire absolu sur ses volontés , il se reprochoit de n'avoir pas pour lui toute la tendresse & toute la sensibilité qu'il ressentoit pour ses amis. Avec quelle effusion de cœur lui exprimoit-il ses nécessités spirituelles , & celles de sa famille dans ces prières pures & tendres qu'il avoit composées lui-même pour implorer ses miséricordes , ou pour lui offrir ses vœux & ses reconnoissances.

D'où puisoit-il toutes ces lumières ? de la loi , qui en est la source éternelle. Il avoit lu cent treize fois le nouveau testament de JESUS-CHRIST , avec application & avec respect. Ministres de sa parole , destinés à la dispenser à ses peuples , l'avons-nous lue , l'avons-nous méditée si souvent ? Les premiers Chrétiens faisoient autrefois enterrer avec eux les livres des Evangiles , portant jusques dans le tombeau , le trésor de leur foi , & le gage de leur résurrection éternelle ; & celui que nous louons aujourd'hui les tint jusqu'à sa mort entre ses mains , & voulut expirer , pour ainsi dire , dans le sein de la vérité , & de la miséricorde de Jesus-Christ.

C'est ici , MESSIEURS , l'endroit sensible de mon discours. Ne craignez pas pourtant , que je me livre à ma douleur. J'ai vu cette grande miséricorde que Dieu lui avoit réservée , & j'ai pour moi toutes les consolations de la foi , & de l'espérance des Ecritures , dans la gloire d'une réputation , qu'une vertu consommée lui avoit acquise , & que

l'envie n'osoit plus lui disputer : dans une vigueur d'esprit & de corps , que l'âge & les maladies sembloient avoir jusques-là respectée , il tombe tout à coup dans ces ennuyeuses douleurs où l'on souffre sans secours , & sans intervalle. La respiration qui nous fait vivre , le fait mourir à tous momens. Les nuits plus tristes que les jours , lui ôtent la douceur de la compagnie , & ne lui donnent pas celle du repos. Il ne peut ni s'étendre sur sa croix , ni trouver de situation , ni de remède qui le soulage. Quels furent ses sentimens de piété dans ce temps de langueur & de patience ?

Quel mépris du monde & de ses vanités ! il comptoit ses prospérités temporelles , dont il avoit toujours senti & le néant & le danger , & s'écrioit en soupirant : *Seroit-il possible, mon Dieu, que ce fût-là ma récompense ?* Quelle horreur ! mais quel repentir du péché ! Il repassoit les années de sa vie dans l'amertume de son ame : & se réveillant dans ses réflexions de pénitence : *Quatre-vingts ans* , disoit-il , *quatre-vingts ans, Seigneur, passés à vous offenser !* Quelquefois se défiant de son propre cœur , & craignant qu'il ne fût pas assez profondément touché , il disoit : *Vous m'avez appris dans vos Ecritures, que le cœur de l'homme est impénétrable, le mien n'auroit-il de pli & de repli que pour vous ? vous tromperois-je, me tromperois-je ?* ô mon Dieu ! Une sainte frayeur des jugemens divins le faisoit. On voyoit sa foi dans ses yeux & dans ses paroles. La confiance chrétienne venant au secours : *J'approche* , ajoutoit-il , *du trône de votre grâce, je vous amène un pécheur, qui ne mérite point de pardon, mais vous m'ordonnez de le demander ; la miséricorde en vous est au-dessus du jugement, le sang de votre fils n'est-il pas répandu pour moi, & n'est-ce pas sa fonction d'effacer les péchés du monde ?*

Dans cette ferveur de piété , les heures fatales s'avancent. Encore un coup , divine providence , étois-je attendu ? étois-je destiné à être le témoin , & comme le ministre de son sacrifice ? Je vis ce visage que la crainte de la mort ne fit point pâlir , ces yeux qui cherchèrent la croix de Jésus-Christ ; & ces lèvres qui la baisèrent. Je vis un cœur brisé de douleur dans le tribunal de la pénitence , pénétré de reconnaissance & d'amour , à la vue du saint viatique , touché des saintes onctions , & des prières de l'église. Je vis un Isaac , levant avec peine ses mains paternelles , pour bénir une

filles , que la nature & la piété ont attachée à tous ses de-
voirs , aussi estimable par la tendresse qu'elle eut pour lui ,
que par l'attachement qu'il eut pour elle , & des enfans qui
firent sa joie , & qui feront un jour sa gloire. Je vis enfin ,
comment meurt un chrétien qui a bien vécu.

Que vous dirai-je , MESSIEURS , dans une cérémonie
aussi lugubre , & aussi édifiante que celle-ci ? Je vous aver-
tirai que le monde est une figure trompeuse qui passe , &
que vos richesses , vos plaisirs , vos honneurs passent avec
lui. Si la réputation & la vertu pouvoient dispenser d'une
loi commune , l'illustre & vertueuse Julie vivroit encore
avec son époux : ce peu de terre que nous voyons dans
cette chapelle couvre ces grands noms & ces grands mé-
rites. Quel tombeau renferma jamais de si précieuses dé-
pouilles ? La mort a rejoint ce qu'elle avoit séparé. L'é-
poux & l'épouse ne sont plus qu'une même cendre ; &
tandis que leurs âmes teintes du sang de Jesus-Christ , re-
posent dans le sein de la paix , j'ose le présumer ainsi de
son infinie miséricorde , leurs ossemens humiliés dans la
poussière du sépulcre , selon le langage de l'Ecriture , se
réjouissent dans l'espérance de leur entière réunion , & de
leur résurrection éternelle.

*Exulta-
bunt ossa
humilia-
ta.*

Psal. 59.

Offrez pourtant pour eux , prêtre du Dieu vivant , vos
vœux & vos sacrifices ; & vous , chastes épouses de Jesus-
Christ , gardez religieusement ce dépôt sacré , arrosez - le
des larmes de votre pénitence ; attirez sur lui quelques re-
gards de l'agneau sans tache que vous suivez , quand il va
s'immoler sur tous ces autels ; afin qu'étant purifiés par
cette divine oblation , des restes des fragilités humaines ,
ils chantent dans le ciel avec vous les miséricordes éternelles.

F I N des Oraisons Funèbres de Fléchier.

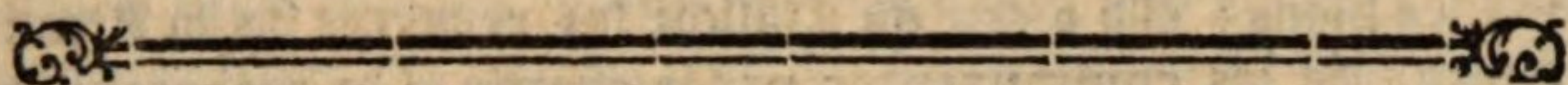


ANALYSES

DES ORAISONS FUNÉBRES

DE M. FLÉCHIER.

NOUS suivons dans ces Analyses l'ordre des Oraisons funèbres, comme nous l'avons fait pour les Notices Historiques.



ANALYSE de l'Oraison Funèbre de Madame la Duchesse de MONTAUSIER.

Mulierem fortem quis inveniet? Procul & de ultimis finibus pretium ejus.

Qui trouvera une femme forte? Son prix passe tout ce qui vient des pays éloignés. (Proverb. 51.)

EXORDE. Cet heureux & rare assemblage de toutes les vertus, qui, dans la pensée du plus sage des Rois, forme le caractère de la femme forte, caractère précieux, dont il semble que le siècle de ce Prince n'étoit pas capable, s'est rencontré dans la personne de l'illustre Julie-Lucine d'Angennes de Rambouillet, Duchesse de Montausier. Dans tout le cours de sa vie & de ses actions, elle a exprimé ce parfait original, par sa générosité naturelle, par le bon usage des biens & de la faveur, par la connoissance de son néant & de la grandeur de Dieu, par une mort douce & tranquille; enfin, par les regrets & les larmes sincères de tous ceux qui l'avoient connue. Que Salomon ait désespéré de la trouver, cette femme forte & courageuse, notre siècle & la France peuvent se glorifier de l'avoir possédée. Enlevée au monde pour toujours, mais vivante en Dieu, le souvenir de ses vertus & l'hommage public que nous leur rendons, ne doivent servir qu'à nous persuader de son immortalité bienheureuse. Pour tracer un tableau fidèle de sa vie, il faut la partager en trois états différens, & considérer quelles furent sa sagesse dans une condition privée, sa modération dans les plus grandes dignités de la Cour, & sa patience dans une longue & ennuyeuse maladie. Sous ces trois points de vue, nous admi-

rerons cette femme forte qui résiste 1°. aux foiblesses de son sexe dès l'âge le plus tendre, 2°. à l'orgueil dans sa plus grande élévation, 3°. à la douleur dans le temps de son abattement & de sa mort même.

Première Partie. Elle résiste aux foiblesses de son sexe dès son enfance. Qui ne fait qu'elle fut admirée dans un âge où les autres ne sont pas encore connues ; qu'elle eut de la sagesse en un temps où l'on n'a presque pas de la raison : qu'on lui confia les secrets les plus importants dès qu'elle fut en état de les entendre, & qu'elle fut capable de donner des conseils dans un âge où les autres sont à peine capables d'en recevoir ?

Cette généreuse fille se mit au-dessus des opinions vulgaires. Parmi les mœurs & les faux jugemens du monde, elle s'appliqua à découvrir la vanité des choses humaines. On estime les biens ; elle a cru qu'il falloit les recevoir de la Providence, & les communiquer par la charité. On recherche les honneurs ; elle a jugé qu'il suffisoit de s'en rendre digne. On s'attache à la vie ; elle l'a réduite à sa juste valeur dès qu'elle a pu la connoître.

Une maladie contagieuse affligea la Capitale de ce Royaume ; elle n'épargna pas sa famille, & lui enleva un frère dans un âge encore tendre, presque sous les yeux de sa charitable mère.

Ce fut en cette rencontre que cette fille forte & courageuse donna un exemple mémorable de sa fermeté. La frayeur de la mort ne lui fit point abandonner sa maison ; elle voulut assister ce frère mourant, sans craindre ces souffles mortels qui portent le poison dans les veines : Julie s'élève au-dessus des sentimens d'une piété commune ; elle semble être née pour faire des actions héroïques : elle sacrifie volontairement une vie douce, heureuse, illustre même dès ses premières années, & par une constance admirable, elle demeure ferme au milieu d'un péril qui fait trembler les plus intrépides. Le sacrifice qu'elle fit alors de sa propre vie, ne fut pas le dernier effort de sa constance ; ayant trouvé un mérite & un cœur digne d'elle, il y eut des dangers qu'elle craignoit plus que les siens mêmes, il y eut une vie qui lui fut plus chère que la sienne.

Son illustre époux forçant des Villes par sa valeur, rangeant des Rebelles à leur devoir par la terreur & l'effort de ses armes, perçant lui seul des escadrons entiers ; elle le vit revenir tout couvert de sang & de plaies, sans que l'affection domestique l'empêchât de travailler elle-même à la sûreté & au repos de la Province confiée aux soins de ce brave guerrier. Ce qu'elle alloit ce semble perdre, ne lui faisoit pas oublier ce qu'elle devoit conserver. La tendresse pour son époux s'accordoit en elle avec les intérêts de la République, & elle s'acquittoit en même-temps de tous les devoirs d'une épouse fidelle, & d'une fidelle sujette.

Seconde

Seconde Partie. Elle résiste à l'orgueil dans sa plus grande élévation. Madame de Montausier eut toutes les qualités naturelles qui composent un mérite éminent, & qui attirent l'estime & la vénération publique. Cet air de grandeur & cette majesté accompagnée de toutes les grâces qui peuvent en relever l'éclat ; cet esprit si solide & si délicat tout ensemble ; ce jugement si éclairé ; cette ame si noble & si généreuse ; ce cœur si sensible à l'honneur & à la véritable gloire, la firent choisir par le plus grand Monarque du monde pour être la gouvernante d'un Dauphin de France.

C'est elle qui a eu la gloire de former les premiers sentimens & les premières paroles de ce jeune Prince. Elle lui a montré à lever ses mains pures & innocentes vers le Ciel, à tourner ses premiers regards vers son Créateur. Elle lui a inspiré ses premiers vœux vers le Ciel ; elle a tiré de son cœur ses premiers soupirs, en y faisant éclore & fructifier le goût de la vertu.

Honorée de l'estime & de la confiance de ses Maîtres, comblée de toutes les grâces qui pouvoient tomber sur sa personne ou sur sa famille, elle a regardé sans envie ce qui étoit au-dessus de sa fortune ; comme elle a vu sans mépris ce qui paroissoit au-dessous d'elle ; elle a recherché la vertu pour elle-même & non pour son éclat & pour ses récompenses.

Ce n'est pas assez que d'entrer dans les honneurs, si l'on n'en use avec modération quand on les possède. L'orgueil qui est presque inséparable de la faveur, est un poison pénétrant & subtil qui se glisse insensiblement dans l'ame des grands. Mais l'admirable Julie ne se laissa point éblouir à l'éclat des dignités du siècle ; plus elle fut élevée, plus elle fut modeste. Elle connoissoit le fond peu solide & la vanité de tout ce qui passe & s'éclipse avec la vie ; & pleine de ces réflexions judicieuses qui fortifient l'esprit contre les fausses opinions du monde : « Qu'est-ce que nous faisons, disoit-elle, & qu'est-ce que nous prétendons avec notre orgueil ? Toutes nos charges tomberont bientôt avec nous ; la mort confondra les cendres de celles qui brillent à la Cour, & de celles qui vivent obscures dans la retraite ; & toute la différence ne va qu'à quelques titres de plus ou de moins dans nos épitaphes. »

Troisième Partie. Elle résiste à la douleur dans le temps de son abattement & de sa mort même.

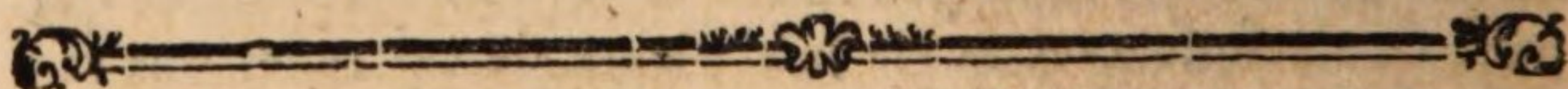
Sa retraite fut le commencement de sa pénitence ; & la violence qu'elle se fit en s'éloignant de la Cour, fut le premier sacrifice qu'elle offrit à Dieu. Qu'il est difficile de se réduire à la solitude, lorsqu'on a vécu long-temps dans la Cour des Rois ! C'est la grâce que Dieu a faite à l'illustre morte que nous pleurons ; il l'a conduite dans la solitude pour parler à son cœur dans le secret & dans le silence.

Accablée sous le poids de ses infirmités, elle s'appliqua à les souffrir chrétiennement; & cette grandeur d'âme qui avoit éclaté dans toutes les actions de sa vie parut encore dans sa patience.

Une soumission de trois ans aux ordres rigoureux du Ciel, a-t-elle jamais été plus égale & plus constante? La douleur a-t-elle jamais tiré de sa bouche ou de son cœur un seul mouvement d'impatience, une parole d'inquiétude? A-t-elle trouvé sa pénitence trop longue ou trop sévère? A-t-elle cru que sa croix étoit trop dure ou trop affligeante?

Notre généreuse malade s'est regardée comme une victime destinée au sacrifice; elle a vu venir le coup sans demander grâce. Abattue par ses maux & non par ses chagrins, elle n'avoit que le désir d'accomplir la volonté du Seigneur, dût-il prolonger ses jours, pour prolonger ses peines; dût-il augmenter ses douleurs pour consommer sa pénitence.

La mort de notre illustre Duchesse n'a pas été une de ces morts imprévues ou dissimulées. Elle l'a vue plusieurs fois dans son plus terrible appareil, sans en être émue; elle l'a sentie sur elle-même, sans s'étonner. Le courage qu'elle témoignoit en souffrant, faisoit qu'on lui parloit hardiment de ses souffrances. Lui faisoit-on des questions plus nécessaires pour son soulagement que pour son salut? elle étoit muette; elle étoit insensible. Lui parloit-on des dispositions à la mort? elle recueilloit dans son sein tout ce qui lui restoit de force & de sentiment, pour rendre raison des mouvemens de son âme; & ne prenant plus aucune part au monde, elle ne parloit qu'à ceux à qui elle devoit répondre de sa résignation & de sa foi.



ANALYSE de l'Oraison Funèbre de Madame la Duchesse d'AIGUILLON.

Reliquum est, ut qui utuntur hoc mundo, tanquam non utantur; præterit enim figura hujus mundi.

L'importante est d'user de ce monde comme si l'on n'en usoit pas : car la figure de ce monde passe. (I. Epît. aux Corinth. chap. 7.)

EXORDE. Les Grands de la terre jouissent du monde en y mettant leur affection, au lieu d'en profiter pour leur salut, en le méprisant; ils font servir à leur convoitise les biens qu'ils ont reçus de la Providence pour exercer leur charité, & livrent leurs cœurs aux vaines douceurs d'une vie molle & oisive. Voilà ce qui les abuse, ce qui les corrompt, ce qui

les perd. Le principe ordinaire de leur malheur pour l'éternité, est donc toujours dans les fausses idées qu'ils ont des biens de la vie présente, & dans le mauvais usage qu'ils en font.

Madame la Duchesse d'Aiguillon, au contraire, désabusée des vanités du monde, occupée à distribuer ses richesses en s'en privant elle-même, & pénétrée des tristes, mais salutaires pensées de la mort, 1°. n'a été grande que pour servir Dieu noblement; 2°. riche que pour assister libéralement les pauvres de Jesus-Christ; 3°. vivante que pour se disposer sérieusement à bien mourir.

Première Partie. Madame d'Aiguillon n'a été grande que pour servir Dieu noblement. Marie Wignerod, née de parens distingués par une longue succession de vertus, & par de glorieuses alliances avec des Princes, des Rois, des Empereurs, reconnoît dès l'âge le plus tendre que la naissance vraiment glorieuse du Chrétien, est celle qui le rend enfant de Dieu; que la noblesse la plus estimable, est la spirituelle, qui consiste à être conforme à l'image de Jesus-Christ.

Ces sentimens gravés dans son esprit aussitôt qu'elle en fut capable, firent croître en cette admirable fille, cette piété qui la fit recourir à Dieu dans tous ses besoins; & le mépris le plus absolu pour le monde, lorsqu'elle se vit au milieu de ses vanités. La foi lui découvre les pièges qui l'environnent; elle aperçoit au travers de tant d'apparences trompeuses, le fond de la malignité du monde, & vole sur le Carmel, pour y mener, aux pieds des Autels, une vie austère & pénitente.

La puissance & l'autorité s'opposèrent à son dessein; sa foible santé lui ôta les moyens de l'accomplir. Ce fut alors avec une noble simplicité qu'elle reprit les chaînes qu'elle croyoit avoir quittées, se faisant au milieu d'elle-même une solitude intérieure & secrète, où le monde ne pût la troubler. C'étoit assez que la victime se présentât devant l'Autel, Dieu qui fonde les cœurs se contenta de ce désir, & ne permit pas qu'on laissât dans la retraite, celle dont les exemples devoient être si éclatans, & dont la charité devoit s'étendre jusqu'aux extrémités de la terre.

Nièce d'un grand Ministre, le Cardinal de Richelieu, qui réunissoit en lui seul ce que l'Eglise a de grand, ce que le siècle a de pompeux & de magnifique, les biens, les dignités, le crédit, & tout ce qui suit ordinairement la faveur & la reconnaissance d'un Roi juste & puissant, notre illustre Duchesse n'employa le pouvoir que lui avoient acquis son esprit & sa sagesse que pour protéger les foibles, faire couler des grâces sur des familles opprimées, & faire entendre les cris & les gémissemens des Provinces affligées par le malheur des temps.

Le Ministre s'appliquoit aux affaires d'Etat, formoit dans

son esprit les grands desseins d'abattre les ennemis du Roi ; Madame d'Aiguillon , dépositaire de ses libéralités & de ses aumônes , songeoit aux moyens de soutenir des hôpitaux chancelans , de fonder des missions , de former des sociétés saintes pour distribuer ses charités aux fidèles , & préparoit la matière de ces glorieux établissemens qui seront les monumens éternels de sa piété.

Seconde Partie. Elle n'a été riche que pour assister libéralement les pauvres de Jesus-Christ.

Qui ne fait que l'établissement d'un vaste hôpital dans la Capitale d'un Royaume , qui renferme tant de grandeurs & de misères tout ensemble , a été un des plus grands ouvrages de son siècle ? On en prévoyoit l'utilité ; on en connoissoit l'importance depuis long-temps. Il falloit de la sagesse pour disposer les moyens , de la fermeté pour surmonter les obstacles , de grands biens pour fournir les fonds ; une piété plus grande encore pour établir un ordre & une discipline salutaire parmi des hommes pour la plupart déréglés. Où se trouvoient ces qualités qu'en la seule Duchesse d'Aiguillon ? Elle fut l'ame de cette entreprise ; elle encouragea les uns , sollicita les autres , & donna l'exemple à tous.

Pendant qu'elle ouvroit une main pour distribuer ses biens dans cette grande Ville , elle étendoit l'autre pour assister des Provinces éloignées. Unissant à ses aumônes celles qu'elle avoit sollicitées & recueillies , elle y fit couler des secours abondans , dans ces années stériles où les mères mouroient sous les yeux de leurs enfans , les enfans entre les bras de leur mère , & où les peuples des villes & de la campagne ne vivoient qu'à la merci de quelques riches , dont l'avarice étoit sans bornes.

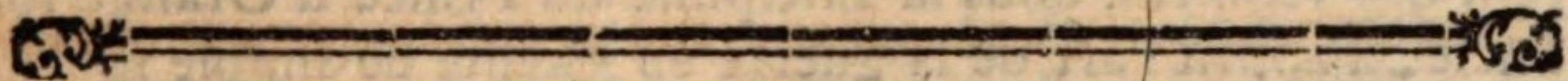
Son ingénieuse & infatigable charité lui fit joindre à la nourriture du corps , le pain de la parole de Dieu , si nécessaire pour soutenir & fortifier la vie de l'ame. Elle envoie jusqu'en Afrique des Prêtres comme des Anges consolateurs aux Chrétiens qui y sont esclaves , pour les affermir dans la foi , pour leur faire trouver la pesanteur de leurs péchés plus rude que celle de leurs chaînes. Notre charitable Duchesse n'épargne rien pour préparer les voies à ces hommes apostoliques. On équipe par ses conseils , & presque à ses dépens , un vaisseau qui doit porter dans la Chine les richesses de l'Evangile , la lumière de la vérité ; & de son Palais , comme du centre de la charité , partent tous les secours nécessaires pour le soutien & l'avancement de ces Eglises naissantes.

Troisième Partie. Elle n'a vécu que pour se disposer à mourir chrétiennement. Ce fut cette pensée de sa dernière heure qui remplit l'esprit de Madame d'Aiguillon , & la porta à reconnoître son néant , à s'humilier dans la vue de ses péchés , à s'attacher à Dieu seul , à craindre ses jugemens , à espérer

en ses miséricordes. Elle se retira de la Cour dès qu'elle eut la liberté d'en sortir. Sa pénitence ne fut ni tardive, ni forcée : elle vint de la ferveur de la charité, & non pas de la foiblesse de l'âge. Au milieu de ses beaux jours, & loin du tombeau, elle commença d'elle-même le sacrifice qu'elle vient d'achever, & mourut longuement à ses passions, avant de perdre la vie du corps.

En effet, avec quel dégoût posséda-t-elle tous ces biens que le monde estime ? Avec quelle soumission immola-t-elle sa volonté dès que celle de Dieu lui fut connue ? Elle fit des vœux pour son salut & n'en fit point pour sa santé. Prête à vivre pour achever sa pénitence, prête à mourir pour consumer son sacrifice, elle attendit & ne souhaita que ce que Dieu voudroit faire d'elle.

Sentant la mort dans son sein, quelle fut sa ferveur & son zèle ? Les images de toutes ses actions passées revinrent dans son esprit pour y être examinées dans l'amertume de son cœur, selon les règles les plus sévères de sa justice. Elle épancha son ame devant Dieu, avant de paroître devant son redoutable tribunal ; & dans les exercices de la plus vive foi, de la plus ferme espérance, de la plus ardente charité, de la plus humble pénitence, elle remit son ame entre les mains de celui qui l'avoit créée.



*ANALYSE de l'Oraison Funèbre de HENRI
DE LA TOUR D'Auvergne, Vicomte
DE TURENNE.*

Fleverunt eum omnis populus Israël planctu magno, & lugebant dies multos, & dixerunt : quomodo cecidit potens qui saluum faciebat populum Israël ! 1. Mach. cap. 9. 20.

Tout le peuple le pleura amèrement, & après l'avoir pleuré durant plusieurs jours, ils s'écrièrent : comment est mort cet homme puissant, qui sauvait le peuple d'Israël !

EXORDE. Le courage, la sagesse, la piété de Judas Macchabée, sont les images naturelles des vertus qui brillèrent avec tant d'éclat dans Henri de la Tour d'Auvergne, Vicomte de Turenne. Si le sage & vaillant Héros de l'Ecriture portoit la gloire de sa Nation jusqu'aux extrémités de la terre, couvroit son camp du bouclier, forçoit celui des ennemis avec l'épée, & après avoir défait des armées nombreuses, venoit réparer tous les ans, comme le moindre des Israélites, avec ses mains triomphantes les ruines.

du sanctuaire ; & ne vouloit d'autre récompense des services qu'il rendoit à sa patrie, que l'honneur de l'avoir servie ; le Héros de la France, qui ne lui a pas été inférieur par les talens & la valeur qui font les grands Capitaines, ne l'a pas été non plus par les vertus & les œuvres pieuses que la Religion commande & consacre. Tous les deux, après avoir fait trembler les puissances ennemies de leur Nation, ont été frappés du coup mortel, au moment où ils paroissoient assurés d'enchaîner la victoire, & ont été ensevelis dans leur triomphe. La mort funeste de Macchabée fut la cause d'un deuil universel dans les villes de la Judée ; celle de Turenne répandit la consternation d'une extrémité de la France à l'autre : les exploits, les vertus, le malheur & la fin déplorable de tous les deux ont des rapports si frappans, que la vie & la mort du premier semblent être l'histoire du second. Mais pour se borner dans l'éloge de celui-ci, à ce qui lui convient plus particulièrement, il faut considérer comment cet homme puissant a triomphé 1°. des ennemis de l'état par sa valeur, 2°. des passions de l'ame par sa sagesse, 3°. des erreurs & des vanités du siècle par sa piété.

Première Partie. M. de Turenne a triomphé des ennemis de l'Etat par sa valeur. Des sièges & des combats servirent d'exercice à son enfance, & ses premiers divertissemens furent des victoires. Sous la discipline du Prince d'Orange son oncle, il apprit l'art de la guerre en qualité de simple soldat ; & dans ce dernier rang de la milice, on le vit ne refuser aucune fatigue, ne craindre aucun péril. Quel peuple ennemi de la France n'a pas ressenti les effets de sa valeur ? Dans les fameuses actions de Casal, de Turin, de Quiers, il se signala par son courage & par sa prudence. Des Alpes il passe aux Pyrénées pour assister à la conquête de deux places importantes, va recueillir au-delà du Rhin les débris d'une armée défaite, prend des villes, & s'élève ainsi par degrés & par son seul mérite, au suprême commandement.

Dans ces temps de désordre & de trouble, où la France abandonnée à tous les dérèglemens que causent dans un Etat les dissensions civiles & domestiques, Turenne à la tête des armées du Roi, tantôt sur les rives de la Loire, suivi d'un petit nombre d'Officiers, court à la défense d'un Pont, tient ferme contre une armée, & relève par cette prudente & heureuse témérité, l'Etat penchant vers sa ruine ; tantôt arrête avec peu de troupes une armée qui venoit de vaincre, & mérite les louanges même de son ennemi ; tantôt vers les bords de la Seine, oblige un Prince étranger de sortir de la France, & d'abandonner les espérances qu'il avoit conçues de profiter de nos désordres.

Son courage, qui n'agissoit qu'avec peine dans les malheurs de sa patrie, sembla s'échauffer dans les guerres étran-

gères ; on vit redoubler sa valeur. La Flandre & l'Allemagne furent les témoins de sa générosité & les théâtres de sa gloire. Ici, il forçoit de retranchemens, il secouroit une place assiégée, là, il surprenoit les ennemis, où les battoit en pleine campagne : les villes où l'on voit les lys arborés, ont été, ou défendues par sa vigilance, ou conquises par sa fermeté & par son courage. Les bords du Rhin, de l'Escaut & de la Sambre, furent également couverts des trophées de ce grand Capitaine.

Seconde Partie. Il a triomphé des passions de l'ame par sa sagesse.

Comment en effet saura calmer ou émouvoir selon ses desseins, dans une armée tant de passions différentes, celui qui ne sera point maître des siennes ? La sagesse & la prudence l'emportent sur le courage. Y eut-il jamais homme plus sage, & plus prévoyant que Turenne ? Qui fut plus agissant & plus retenu tout à la fois ? Il prenoit des mesures presque infailibles, pénétrant ce que les ennemis avoient dessein de faire ; il distinguoit le temps d'attaquer, & le temps de défendre, & ne hasardoit jamais rien, que lorsqu'il avoit beaucoup à gagner & qu'il n'avoit presque rien à perdre.

Cette sagesse étoit la source de tant de prospérités éclatantes. Par elle, il entraînoit les volontés par une chaîne invisible. Sa bonté, sa prudence, cette noblesse de cœur & de sentimens qui l'élevoit au-dessus de sa propre grandeur, lui faisoient conduire & réunir au seul intérêt public, un assemblage confus de libertins qu'il falloit assujettir à l'obéissance ; de lâches qu'il falloit mener au combat ; de téméraires qu'il falloit retenir ; d'impatiens qu'il falloit accoutumer à la constance. Telle étoit enfin son habileté universellement reconnue, qu'elle porta son Prince, tout grand, tout éclairé qu'il étoit, à le choisir pour guide dans la route de la gloire, & à croire qu'il étoit de sa sagesse de se servir de celle d'autrui.

Cet honneur ne diminua point sa modestie. Remportoit-il quelque avantage ? Rendoit-il compte d'une bataille ? Racontoit-il quelques-unes de ces actions qui l'avoient rendu si célèbre ? Revenoit-il de ces glorieuses campagnes qui rendront son nom immortel ? Il fuyoit les acclamations populaires, & comme s'il eût rougi de ses victoires, il n'osoit presque aborder le Roi, & rougissoit, obligé de souffrir les louanges dont Sa Majesté ne manquoit jamais de l'honorer.

La destinée des grands hommes, est d'être attaqués des traits envenimés de l'envie ; le privilège de M. de Turenne est d'avoir pu la vaincre. Cette noire passion fut étouffée, ou par le mépris qu'il en fit, ou par des accroissemens perpétuels d'honneur & de gloire. Ceux qui ne pouvoient souff-

frir son élévation, se crurent obligés d'y consentir; & déconcertés par tant de qualités héroïques, ils furent enfin réduits à penser qu'être son ennemi, c'étoit l'être de toute la France.

Troisième Partie. Ce sage & vaillant Héros a triomphé des erreurs & des vanités du siècle par sa piété.

L'hérésie des derniers temps avoit infecté la source dont il sortoit, & il avoit reçu avec ce beau sang des principes d'erreur & de mensonge; mais grâces à Jesus-Christ, éclairé des lumières de la foi, agissant par les sentimens d'une religion pure, & consacrant par une sincère piété, tout ce qui peut flatter l'ambition ou l'orgueil des hommes, M. de Turenne fit voir que sa valeur & sa prudence avoient été animées d'un esprit de foi & de charité. Bien différent de ceux qui n'entrent dans le sein de l'Eglise, que pour la blesser de plus près par une vie scandaleuse, il crut que l'innocence de sa vie devoit répondre de la pureté de sa créance. Il connut la vérité, il l'aima, il la suivit.

Comme il tient de Dieu toute sa gloire, aussi la lui rapporte-t-il toute entière, & ne conçoit-il d'autre confiance, que celle qui est fondée sur le nom du Seigneur. Dans une de ces occasions importantes, où il attaque avec peu de troupes les forces de l'Allemagne, le nombre d'un côté, la valeur de l'autre, la fortune long-temps douteuse, ce Général suspend toute l'émotion que donne l'ardeur du combat, lève les yeux au Ciel, d'où lui vient son secours: & continuant à donner ses ordres, il attend avec soumission, entre l'espérance & la crainte, que les volontés du Ciel s'exécutent.

C'étoit en ces occasions, que M. de Turenne, se dépouillant de lui-même, renvoyoit toute la gloire à Dieu, à qui seul elle appartient légitimement; & rapportant toutes les grâces qu'il recevoit à leur origine, il en attiroit de nouvelles.

Telles étoient ses dispositions, lorsqu'une mort soudaine, mais depuis long-temps prévue, l'a ravi à la France. Il avoit résolu de jeter toutes ses couronnes aux pieds de Jesus-Christ; prêt à ramasser toute sa gloire pour s'en dépouiller par une retraite volontaire, il n'étoit déjà plus au monde, quoique la Providence l'y retint encore; & on eût vu cet habile guerrier employer ses derniers momens à pleurer intérieurement ses erreurs passées, à s'anéantir devant la Majesté Divine, & à implorer le secours de son bras contre les ennemis de son salut, si Dieu, terrible, mais juste dans ses desseins, n'eût frappé cette tête illustre qu'il avoit tant de fois couronnée, en un temps où nous ne pensions pas à ce que nous devions craindre.

*ANALYSE de l'Oraison Funèbre de M. DE
LAMOIGNON, Premier Président.*

Diligite justitiam, qui judicatis terram; sentite de Domino in bonitate, & in simplicitate cordis quærite illum.

Aimez la justice, Juges de la terre: ayez des sentimens conformes à la bonté de Dieu, & cherchez-le dans la simplicité du cœur. (Sagesse, chap. 1. 1.)

EXORDE. L'éloge de M. le premier Président de Lamoignon n'est point destiné à augmenter les regrets qu'on éprouve toutes les fois qu'on perd un homme juste, mais plutôt à porter ceux qui le pleurent, comme le protecteur des malheureux & l'ornement de la magistrature, à aimer la Justice comme lui. Dans ces jours de trouble & de deuil, où l'on se sent frappé du spectacle touchant d'une mort récente & inopinée, on se renferme tout en soi-même, & l'on ne s'occupe que de sa douleur. Si l'on fait quelques réflexions, c'est en général sur l'inconstance & la vanité des choses humaines. On cherche à se consoler, plutôt qu'à s'instruire; & si l'on parle des bonnes œuvres de ceux qui sont morts, c'est pour justifier les larmes qu'on verse sur eux, plutôt que pour profiter de leurs exemples. Mais c'est peu de connoître la nécessité de mourir, l'importance de mourir chrétiennement, si l'on n'en tire des motifs & des conséquences pour bien vivre; & c'est en vain qu'on croit honorer la mémoire des gens de bien que le trépas a séparés de nous, si l'on ne va recueillir les restes de leur esprit sur leurs tombeaux. C'est dans cette vue que nous devons méditer la vie & les exemples, 1°. d'un Magistrat, qui n'a rien ignoré, rien négligé de son ministère, & qu'aucun intérêt ne détournait jamais du droit chemin de l'équité; 2°. d'un homme doux & secourable, qui a su tempérer l'austérité des Lois & de la Justice, par tous les adoucissements qu'inspirent la miséricorde & la charité; 3°. d'un Chrétien qui a consacré ses vertus morales & politiques par une piété simple & sincère.

Première Partie. M. de Lamoignon fut un Magistrat éclairé, qu'aucun intérêt ne détournait jamais du chemin de la Justice.

Privé dès la plus tendre jeunesse, de l'instruction & des secours d'un père dont il n'avoit fait qu'entrevoir les bons exemples, Dieu présida lui-même à son éducation, & lui fit éviter par sa grâce ces dangereuses passions, qui sont comme les écueils, où l'ardeur de l'âge, la licence du siè-

cle, la corruption de la nature, les mauvais exemples; & souvent les mauvais conseils, pouffent une jeunesse inconfidérée. Son entrée dans le sanctuaire de la Justice ne fut pas sans vocation. Il savoit que les premières Lois qu'il faut étudier sont celles de la Providence; & le premier tribunal où il monta, fut celui de sa conscience. Dans une profession où les questions sont si différentes, les droits si difficiles à démêler, ses progrès furent rapides, parce qu'il joignit à ses propres lumières, le conseil & la communication des grands hommes; & à l'assiduité du travail, la facilité du génie.

La haute réputation qu'il s'étoit acquise au Conseil, dans une cause célèbre, où des étrangers, contre la liberté des mers, & la fidélité du commerce, avoient été dépouillés des richesses qu'il apportoit du Levant, fixa le choix du Roi pour le placer à la tête du plus auguste Sénat du monde. La faveur, la cabale, le hasard, l'habileté à se servir des conjonctures, ne furent point les voies qui le conduisirent à cette première charge du Parlement; son mérite, son équité naturelle, furent les seules sollicitations auprès des Puissances, qui lui déclarèrent qu'il n'auroit pas été préféré, si l'on eût connu dans le Royaume un sujet plus fidèle, & plus capable de cet emploi.

Ses actions furent conformes à ses principes; il se dépouilla entièrement de tous ces motifs secrets, de toutes ces vues personnelles, qui sont la source de la foiblesse & de la corruption des hommes. Utile sans intérêt, vertueux sans vouloir se faire honneur de sa vertu, il s'acquitta de ses devoirs par la seule satisfaction de s'en être acquitté; & ne voulut dans toutes ses actions, d'autre règle que sa fidélité, d'autre but que l'utilité publique, d'autre récompense que la gloire de bien faire. Il crut qu'un Magistrat, pour servir le public, devoit quelquefois avoir le courage de lui déplaire; il considéra que ni la fausse gloire, ni les faux honneurs, ni les louanges, ni les murmures ne devoient le détourner des sentiers de la Justice, & que ce n'étoit que par ce désintéressement qu'il conserveroit cette liberté d'esprit si nécessaire dans la place qu'il occupoit.

Seconde Partie. Il a su tempérer l'austérité des Lois & de la Justice, par les adoucissements qu'inspirent la miséricorde & la charité.

Dans l'exercice ordinaire de sa charge, M. de Lamoignon fut lever, d'une main prudente, le bandeau qui fermoit les yeux de la Justice, & lui laissa jeter des regards de pitié sur les misérables; sans lui retrancher aucun de ses droits, il lui ôta toute sa rudesse. Il ne régla jamais sur la faveur, ni sur la disgrâce des personnes, le bon ou le mauvais accueil qu'il devoit faire; écoutant avec patience, ré-

pondant avec douceur : *N'ajoutons pas*, disoit-il, *au malheur de ceux qui ont des procès, celui d'être mal reçus de leurs Juges ; nous sommes établis pour examiner leurs droits, & non pas pour éprouver leur patience.* Favorable à ceux qui méritoient sa protection, civil à ceux à qui il ne pouvoit être favorable ; il faisoit connoître aux bons qu'il eût voulu les satisfaire, sans leur donner la peine de solliciter, & aux méchans, qu'il eût voulu les corriger, sans avoir le déplaisir de les punir.

Dans sa vie privée, sa bonté eut des effets plus nobles. Près des murs de la Capitale, s'élève un vaste & superbe édifice, où la faim est rassasiée, la nudité revêtue, l'infirmité guérie, l'affliction consolée, l'ignorance instruite. Cette sainte maison fut bientôt ébranlée ; les principales sources de la charité se tarirent tout d'un coup, & M. le premier Président, plus par sa propre inclination que par le droit de sa charge, entreprit de maintenir un ouvrage commencé avec tant de succès par son prédécesseur M. de Bellievre. Alors on le vit paroître à la Cour, y solliciter avec empressement les ressources dont les pauvres avoient besoin, & être plus sensiblement touché des secours qu'il obtint pour les hôpitaux, que des grâces qu'on fit à sa maison. Il joignit à son crédit ses propres aumônes, pensant qu'il ne suffisoit pas d'avoir distribué ce qu'il n'avoit pas gagné lui-même. Il consacra ce qu'il retiroit tous les ans du travail actuel du Palais à la subsistance des malheureux ; il ne leur offroit pas les restes de sa vanité ou de sa fortune, mais les fruits de ses propres mains ; & leur donnoit par la miséricorde, ce qu'il avoit acquis par la justice.

Troisième Partie. M. de Lamoignon a consacré ses vertus morales & politiques par une piété simple & sincère.

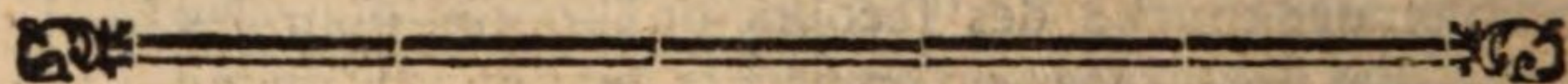
Bien différent de ces hommes qui deviennent humbles pour pouvoir dominer, utiles afin de se rendre nécessaires, il n'eut pour guide que la foi, ne s'attacha qu'aux maximes de l'Évangile, réprima les impies, n'eut point de part avec les hypocrites ; agissant toujours suivant son devoir & non suivant son intérêt ; il conserva sa religion pure, & trouva Dieu, parce qu'il ne le chercha que pour lui-même. Dans les exercices secrets de sa piété, il déroboit le temps de son sommeil pour le donner à la prière ; rallumoit souvent sa ferveur par l'usage des Sacremens, se rendoit compte à lui-même de tous les jugemens qu'il avoit rendus, & repassoit toutes les années de sa vie, dans l'amertume de son ame, pour s'exciter à la pénitence.

Qui ne fait la puissante protection qu'il donnoit à l'Église, tantôt en ramenant les anciens Ordres à la première pureté de leur institut, & en renouvelant dans les enfans l'esprit de leur père ; tantôt en faisant recouvrer à la Juri-

dition spirituelle, les droits incontestables qu'une Justice étrangère lui avoit enlevés ?

Quel exemple de piété & de désintéressement ne donna-t-il pas à tous les pères de famille, soit en refusant une riche Abbaye offerte à son fils encore jeune, dans la crainte que la jouissance d'un grand revenu ne fût pour lui un engagement dans la suite, de demeurer sans vocation dans l'Etat ecclésiastique ; soit en employant les plus vives représentations, l'adresse même, pour découvrir si le désir que montraient ses deux vertueuses filles de se consacrer à Dieu dans un des plus saints Ordres de l'Eglise, (l'Ordre de la Visitation) étoit une résolution constante ou seulement une ferveur passagère.

Des vertus si pures & si chrétiennes furent autant de dispositions à une sainte & heureuse mort. Il la considéra long-temps, non-seulement comme inévitable à tous les hommes, mais encore comme avantageuse aux Chrétiens. Il regarda sans s'étonner l'appareil de son sacrifice, vit l'éternité s'approcher, & l'attendit avec confiance pour y recevoir la récompense de ses vertus.



*ANALYSE de l'Oraison Funèbre de MARIE-
THÉRESE D'AUTRICHE, Reine de France &
de Navarre.*

Fundamenta æterna supra petram solidam, & mandata Dei
in corde mulieris sanctæ.

*Les Fondemens éternels sur la pierre solide & ferme, & les
Commandemens de Dieu, sont dans le cœur de la femme
sainte. (Eccles. chap. 26. 24.)*

EXORDE. L'esprit de Dieu nous enseigne que la grandeur est solide, quand elle sert à la piété. Il y a des couronnes qu'on jette aux pieds de l'agneau, des richesses qu'on répand dans le sein des pauvres, un Royaume qui appartient à Jesus-Christ, & qui n'est pas de ce monde, une gloire que l'on tire de la croix même du Sauveur, & une élévation des Justes qui demeure éternellement, parce qu'elle est fondée sur la pierre ferme ; & cette pierre, selon l'Apôtre, c'est Notre-Seigneur Jesus-Christ. . . . Intrigues de Cour, affaires du monde, raisons d'Etat, vous n'avez point ici de part. La grandeur propre de l'éloge dont Marie-Thérèse d'Autriche est le sujet, consiste à se trouver renfermé dans le récit d'une vie toute chrétienne ; la conduite de Dieu sur la Reine, la conduite de la Reine à l'égard de Dieu, ou

pour diviser ce discours par les paroles du texte, 1°. les desseins de Dieu, fondemens éternels de la piété de cette Princesse; 2°. les commandemens de Dieu gravés dans son cœur, & mis en pratique, font toute la matière de son éloge.

Première Partie. Desseins de Dieu, fondemens éternels de la piété de la Reine accomplis en elle.

Marie-Thérèse, issue d'une Maison auguste, qui donne depuis long-temps des Empereurs, des Rois & des Souverains à toute l'Europe; fille de ces Princes dont la puissance s'étend si loin, qu'ils gémissent sous le faix de tant de Provinces & de Royaumes, ne se laissa pas éblouir à tout cet éclat. La qualité de Chrétienne fut celle dont elle se glorifia davantage, & on la vit chercher dans la suite de ses illustres Ancêtres, non pas ce qui l'anoblissoit devant les hommes, mais ce qui pouvoit la sanctifier devant Dieu, dans le sein de qui elle trouvoit, & son origine & sa fin.

Les instructions & les exemples d'une Mère devenue vénérable par ses éminentes vertus, & à l'Espagne où elle régnoit, & à la France d'où elle étoit sortie, lui avoient appris que le bonheur des riches ne consiste pas dans le bien qu'ils ont, mais dans le bien qu'ils peuvent faire; que parmi tant de choses vaines & superflues qui environnent les Grands du monde, leur salut est la seule nécessaire.

Le Ciel faisoit croître sous une pareille éducation un Roi, dont la naissance miraculeuse promettoit à tout l'univers une vie pleine de prodiges. La Providence avoit décidé que la Princesse du monde la plus parfaite, devoit appartenir au plus grand des Rois. Dans deux climats différens, elle prit soin de fortifier l'expérience de l'un par la prudence & le courage; & d'entretenir par la prière, la modestie & la piété de l'autre. Une paix ferme & générale, (la paix des Pyrénées) désirée par la France, même dans sa prospérité, devoit être le gage d'une si auguste alliance, & c'étoit aux vœux & par l'entremise de notre Princesse, que le Ciel se réservoir de la donner.

Sous la conduite d'une Reine qui lui servoit de mère par sa tendresse, de guide par son expérience, on la vit dans tous les lieux saints consacrer les prémices de son règne, & mettre aux pieds des autels la plus belle de toutes les couronnes. Il n'entroit ni ostentation, ni raison humaine dans sa religion; un caractère de sagesse & de vérité imprimé sur toutes les actions de sa vie, marquoit la pureté de ses intentions, & sa persévérance dans la piété faisoit voir qu'elle étoit fondée sur la charité & la grâce de Jésus-Christ.

Plus les Rois de la terre sont élevés au-dessus des autres hommes, plus leurs actions sont remarquables; & leurs exemples influent d'autant plus efficacement sur ceux qui les

environnent, qu'ils ont plus d'autorité : aussi la Reine sanctifia-t-elle sa Cour, en se sanctifiant elle-même. La sagesse & l'ordre y régnoient par-tout ; la pudeur y étoit plus estimée que la beauté, & la vertu y trouvoit plus de crédit que la fortune. Les courtisans & le peuple également touchés de ses bons exemples, l'admiroient, la bénissoient, l'imitoient : tous étoient forcés de reconnoître l'accomplissement des desseins de Dieu sur elle, & qu'en elle se vérifioient ces oracles de l'Ecriture, que la femme vertueuse est la récompense de l'homme de bien ; qu'elle attire grâce sur grâce sur sa famille, & qu'elle est la couronne de son époux.

Seconde Partie. Commandemens de Dieu gravés dans le cœur de la Reine, & mis en pratique.

Toute la loi & toute la doctrine des Prophètes se réduisent à aimer Dieu & le prochain ; toutes les bonnes œuvres sont l'ouvrage de la seule charité ; & les vertus chrétiennes en sont ou les fruits ou les offices. C'est sur ce grand principe que l'esprit & la piété de la Reine furent toujours réglés. Une parfaite docilité d'esprit & de cœur, un désir sincère de sa perfection & de son salut, une intention générale d'obéir & de plaire à Dieu, c'étoit-là le fond de son ame : de-là venoit cette délicatesse de conscience qui lui faisoit peser au poids du sanctuaire toutes ses actions, cette vue intérieure de Dieu qui lui ôtoit tout le goût des plaisirs du siècle.

L'intérêt de la Religion toucha sensiblement cette Princesse. Quelle mission n'a-t-elle pas ou assisté de son crédit, ou entretenu par ses bienfaits ? Quelle conversion a-t-elle apprise dont elle n'ait eu la même joie que les Anges en ont dans le ciel ? Dans les pratiques du christianisme, on la voyoit au milieu des églises se confondre avec la foule, & ne se distinguer que par son humilité, son recueillement & son application à la prière. L'usage fréquent des sacrés Mystères, en la rendant plus respectueuse & plus circonspecte, ne diminuoit pas sa ferveur, & redoubloit sa reconnoissance. Deux choses endurcissent ordinairement le cœur des Puissans du siècle à l'égard des pauvres, l'orgueil de la condition & la délicatesse de la personne. L'Ecriture leur ordonne d'humilier leurs ames devant le pauvre, & d'être touchés dans le cœur de sa pauvreté & de ses peines. C'étoit-là le caractère de la Reine. Tout ce qui lui représentoit Jesus-Christ souffrant étoit l'objet de sa compassion & de son estime, & sa charité n'eut d'autres bornes que celles que Dieu avoit données à son pouvoir ou à ses desirs.

S'élevant au-dessus des craintes & des délicatesses de la nature, on la vit dans ces hôpitaux, où la douleur & la pauvreté exercent à l'envi leur funeste empire ; où l'image de la misère & de la mort entrent presque par tous les sens, pra-

tiquer, au péril de sa santé même, ses miséricordes publiques, essuyer les larmes des malheureux, en leur procurant & des remèdes pour leurs maux, & des consolations pour leur conscience.

Mais ce qui couronne la vie de cette Princesse, c'est qu'elle fut toujours égale, mêmes vertus, mêmes principes, mêmes règles. Elle avoit passé tous ses jours avec la même attention à son salut qu'on a d'ordinaire à la dernière heure. Hostie vivante de Jesus-Christ, elle avoit dressé de ses propres mains le bûcher où elle devoit consommer son sacrifice, & il étoit juste de lui épargner les horreurs de la mort, en récompense de sa bonne vie.

*ANALYSE de l'Oraison Funèbre de Messire
MICHEL LE TELLIER, Chancelier de
France.*

Usque in senectutem permanfit ei virtus, ut ascenderet in excelsum terræ locum, & semen ipsius obtinuit hereditatem; ut viderent omnes filii Israël, quia bonum est obsequi sancto Deo.

Sa vertu s'est soutenue jusqu'à la vieillesse; elle l'a fait monter aux lieux élevés de la terre. Sa postérité a recueilli son héritage; afin que les enfans d'Israël connoissent qu'il est bon d'obéir au Dieu saint. (Ecclef. chap. 46.)

EXORDE. Dans l'éloge funèbre de M. le Tellier, ce n'est pas sa fortune, mais sa vertu qu'il faut envisager; non pas les places qu'il a remplies, mais les services qu'il a rendus; non pas les honneurs dont il a joui sur la terre, mais les dons qu'il a reçus du Ciel; non pas enfin les grandeurs que l'orgueil pourroit faire désirer, mais les exemples que la raison & la religion doivent faire imiter.... Son crédit n'a fait qu'autoriser sa probité; ses grands emplois ont servi de moyen & de matière à ses bonnes œuvres; & ses dignités ont mis dans le plus beau jour le caractère singulier qu'on admire en lui, d'une vie simple & modeste dans l'élévation, tranquille dans l'embarras & le tumulte des affaires, uniforme dans ses conditions différentes, toujours louable, toujours utile & toujours, quelque bonheur qui l'accompagnât, plus heureuse pour le public que pour lui-même. Son éloge se réduit donc à suivre toutes les démarches & tous les pas de cette vertu persévérante & continuée qui fut son guide & sa règle pendant tout le cours d'une longue vie. Voyons par quels emplois le Ciel a préparé ce grand homme aux dignités éminentes où

il est parvenu ; par quelles voies il l'a conduit ; par quels secours il l'a soutenu , pour réunir en sa personne , 1^o. la fidélité d'un sujet , 2^o. la sagesse d'un Ministre d'Etat , 3^o. la justice d'un Chancelier.

Première Partie. Fidélité d'un sujet en la personne de M. le Tellier.

La première passion qu'il eut , fut celle de se rendre utile. Né dans le sein même de la Magistrature , ayant devant les yeux l'image de l'équité & de la réputation de ses pères , il s'instruisit de ses devoirs , pour se disposer à les bien remplir. Il consulta les oracles de la Jurisprudence , pour s'approprier leur lumière & leur expérience. Avec cette disposition , il entra dans le Grand-Conseil , & bientôt après dans une grande juridiction , où étant l'homme du Roi , (1) chargé de la protection des Lois & des polices humaines , il réprimoit la licence des uns , relevoit la foiblesse des autres ; poursuivoit le crime , armé du glaive de la Justice , & couvroit l'innocence du bouclier des Lois & de l'autorité royale.

Ainsi s'avançoit M. le Tellier , uniquement occupé de ses obligations , fidèle à remplir toutes ses fonctions , quelques difficiles & multipliées qu'elles fussent , lorsque le feu de la rebellion s'allumant dans la Capitale d'une Province voisine , [2] il fut choisi avec un illustre Chancelier , [3] pour l'arrêter par l'autorité des Lois , la punir par la puissance des armes , & chercher les difficiles tempéramens , de menaces qui étonnent , de remontrances qui corrigent , de douceur qui apaise , & de sévérité qui châtie.

Dans ces révolutions qui suivirent la mort du Cardinal de Richelieu , & celle de Louis XIII , qui se succédèrent de si près , il falloit un homme laborieux , pour se charger d'un long & pénible détail , fidèle pour distribuer les finances avec des mains pures , sage , éclairé , pour décider dans les conseils , & trouver des expédiens dans les affaires. M. le Tellier en qui l'usage des Lois & des règles de la Judicature , les connoissances qu'il avoit acquises , les habitudes qu'il avoit entretenues avec les plus renommés politiques , formoient depuis long-temps cette étendue de lumières , & cette prudence universelle , qu'il faut porter dans le conseil des Rois pour s'y rendre utile , fut rappelé de ses emplois , & revêtu de la charge de Secrétaire d'Etat , & de Ministre de la Guerre. La discorde régnoit dans toutes les parties de l'Europe , le bruit de nos armes retentissoit de tous côtés , nos ennemis & nos envieux s'animoient par nos pertes , & s'irritoient par nos victoires. Que de talens , & quelle application au travail ne

(1) Procureur du Roi au Châtelet de Paris.

(2) Rouen.

(3) M. Segulier.

fallait-il pas réunir pour remplir avec distinction une place de cette importance , dans des conjonctures aussi difficiles !

Seconde Partie. Sageſſe d'un Miniſtre d'Etat en la perſonne de M. le Tellier.

Un Roi, dont la vie fut le règne de la religion & de la juſtice , pouvoit-il avant de mourir faire un choix plus digne que celui d'un tel Miniſtre ? Le Dieu des armées bénit auſſi-tôt nos guerres en ſes mains , la réputation de nos armes ne fit que croître. Le diſcernement d'un Cardinal , que ſon habileté & ſes vues politiques faiſoient regarder comme un Miniſtre , non-ſeulement utile , mais encore néceſſaire , fut diſcerner le mérite de M. le Tellier & lui rendre juſtice ; & la prudence de celui-ci, ſervit à rétablir l'autorité de ce Cardinal dans des jours de confuſion & de déſordres.

Mais quelle fut ſa fermeté , lorsſque par l'effort des factions & des cabales , dans le temps d'une Régence tumultueuſe, la Reine, obligée de céder aux circonſtances , conſentit à le voir éloigné des affaires. Il ne perdit rien par ſa diſgrace , parce qu'il ſe ſoutenoit moins par la faveur que par ſa vertu ; il ſe retira dans ſa ſolitude, portant avec lui ſa réputation & ſon innocence , & faiſant du triomphe de ſes ennemis, un ſacrifice volontaire à ſon Prince & à ſa Patrie. De cette retraite couloit une ſource ſecrète de ſages conſeils. On eût dit qu'il n'étoit ſorti de la Cour que pour y être plus accrédité & plus utile ; & ſon abſence ne fit que montrer le déſir qu'on avoit eu de le retenir , & l'impatience qu'on eut de le rappeler.

Après ſon retour , quelle part n'eut-il pas aux glorieux événemens d'un règne rempli de merveilles ! Guerres renommées , dont il fut le directeur & le miniſtre ; paix fortunée , dont il fut le ſolliciteur & le dépoſitaire ; négociations avantageuſes, dont il fut & l'auteur & l'arbitre par ſes projets & par ſes vues. Tels furent les ſervices ſignalés qu'il rendit à l'Etat, & qui joints à cette douceur & à cette affabilité ſi rares & ſi néceſſaires dans les grands emplois, lui méritèrent d'être élevé au premier trône de la Juſtice.

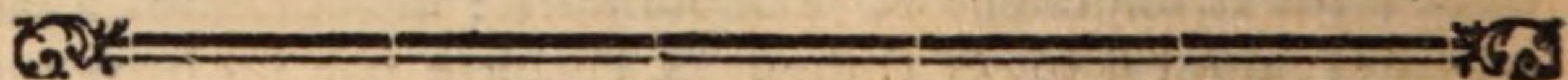
Troisième Partie. Juſtice d'un Chancelier en la perſonne de M. le Tellier.

La première fonction des Rois, & la partie la plus eſſentielle de la royauté , c'eſt la juſtice. Il leur importe de choiſir des hommes juſtes pour exercer leurs jugemens dans une charge où réſident l'ordre & la paix intérieure de l'Etat. Qui eſt-ce qui ſ'eſt acquitté plus dignement de cette ſuprême Magiſtrature que M. le Tellier ? Lorsſqu'il ſe vit établi arbitre ſouverain des Loix , il ſe fit des principes inviolables d'une exacte & ſévère équité ; il ſ'appliqua à découvrir la vérité au travers des voiles de l'impoſture & du menſonge ; à ſéparer les formalités néceſſaires d'avec les procédures obliques ; &

pour détruire l'iniquité dans sa source, il arma son zèle contre les Juges qui la commettoient, ou qui la souffroient.

Dans le conseil, il entretint l'ordre établi par ses prédécesseurs; il l'augmenta. La veuve & l'orphelin ne se plaignirent jamais de la lenteur ou de la foiblesse de son âge, parce qu'il favoit qu'un Juge doit abrégier les mauvais jours que les procès donnent à des citoyens, qui ne sont pas moins ruinés par la longueur des procédures, que par l'erreur des jugemens. Avant lui, pour obtenir les privilèges des Jurisconsultes, il suffisoit d'avoir de quoi les acheter: une jeunesse téméraire se jetoit sans études & sans connoissances dans les charges de la Robe, & entroit dans le sanctuaire des Lois en violant la première Loi, qui veut qu'on soit instruit. M. le Chancelier rétablit les Études, fit revivre dans les Ecoles de Droit ces exercices publics & solennels, & ces rigoureuses épreuves qui firent refleurir les Lois & l'éloquence de nos pères.

Son zèle pour l'Eglise ne lui fit perdre aucune occasion, ou de maintenir ses privilèges, ou d'appuyer sa discipline, & même d'étendre sa foi sur les débris heureux & inespérés de l'hérésie. On vit une foule d'enfans égarés revenir au sein de leur mère, &, comme une nouvelle Eglise, se former dans l'enceinte du Royaume par le nombre de ceux qui abjuroient l'erreur pour embrasser la foi de leurs ayeux. Il étoit réservé à M. le Tellier de donner le dernier coup à cette secte mourante, & d'achever l'œuvre de Dieu, en scellant la révocation de ce fameux Edit, qui avoit coûté tant de sang & tant de larmes à nos pères. Soutenu par le zèle de la religion, plus que par les forces de la nature, ce sage Chancelier consacra par cette dernière fonction tout le mérite & tous les travaux de sa vie.



ANALYSE de l'Oraison Funèbre de MARIE-ANNE-CHRISTINE-VICTOIRE DE BAVIERE, Dauphine de France.

Dies mei sicut umbra declinaverunt, & ego sicut foenum arui: tu autem, Domine, in æternum permanes.

Mes jours sont évanouis comme l'ombre, & j'ai séché comme l'herbe: mais vous, Seigneur, vous demeurez éternellement.
(Ps. 101.)

EXORDE. On reconnoît dans les sentimens du Prince de qui ces paroles sont empruntées, ceux de Madame la Dauphine. Il semble l'entendre dire d'une voix mourante; la lumière de mes yeux s'éteint, un nuage sans fin s'élève entre le monde & moi; je meurs & je m'échappe insensiblement à

moi-même. Tristes momens ! Terme fatal de ma languissante jeunesse ! Mais si je sens qu'il n'y a plus qu'un petit nombre de jours pour moi , je sens aussi qu'il y a des années éternelles. La main qui me frappe me soutiendra , & comme par la loi du corps , je tiens à ce monde qui passe , par l'espérance & par la foi , je tiens à Dieu qui ne passe point. Réduisons cet éloge de Madame la Dauphine à faire voir , dans cette jeune & pieuse Princesse , si promptement enlevée de dessus la terre , 1°. une vie courte , mais toute réglée par la sagesse ; 2°. une longue mort soutenue par la résignation & la patience.

Première Partie. Sagesse de Madame la Dauphine dans tout le cours de sa vie.

Elle ne fut pas insensible à la gloire que lui donnèrent son rang & sa naissance , mais elle n'en fut pas éblouie. Elle fonde sa grandeur sur les exemples , plutôt que sur les titres de ses ancêtres : l'idée qu'elle avoit de sa naissance , excitoit dans son cœur , non pas une élévation d'orgueil , mais une émulation de vertus ; & la pureté du sang ne fit que servir de motifs à la pureté de ses mœurs. Sa prudence avancée lui tenoit lieu d'éducation. Elle se fit dans son Palais une Cour & une retraite ; & par la force de sa raison , elle apprit l'art de parler & de se taire. On vit paroître en elle la retenue qui inspire la solitude ; une scrupuleuse pudeur qui marquoit le fond solide & l'extrême délicatesse de sa vertu ; une piété qui n'étoit ni austère , ni relâchée , qui se faisoit honorer de tous , & ne se faisoit craindre à personne. Toutes ces grandes qualités brillèrent à son arrivée en France , lorsqu'elle vint allumer , aux pieds des Autels , à la vue d'un aimable & royal époux , les feux sacrés d'un chaste mariage. Applaudie de tous , mais affable & civile à tous , elle conservoit de sa dignité , ce que lui en faisoit garder la bienséance , & ne comptoit pour rien ce que sa bonté lui en faisoit perdre.

En matière de religion , aussi éloignée de curiosité que de présomption , elle ne savoit qu'obéir & croire ; elle ne refusoit pas d'être instruite , mais elle n'avoit pas besoin d'être convaincue : allant à Dieu par la docilité de son cœur , & non par l'agitation , les lumières & la pénétration de son esprit. Une dévotion tendre , une foi simple la conduisit & la régla dans tous les offices de la vie chrétienne.

De ce principe de religion & de sagesse , nâquit cette bonté si connue & si éprouvée. A qui refusa-t-elle jamais ses assistances ? A qui ne fit-elle pas tout le bien qui dépendoit d'elle ? A qui ne souhaita-t-elle pas tout celui qu'elle ne put faire ? Combien d'Eglises enrichies de ses dons ? Combien de familles & de Communautés chancelantes , soutenues par les secours de cette Princesse bienfaisante & libérale ? Attentive à tout ce qui peut servir le prochain , elle ne l'est pas moins sur tout ce qui peut le blesser : ne parlant jamais désavanta-

geusement de personne, elle mit une garde de prudence sur ses lèvres, pour les fermer à la médisance, & ne prêta jamais l'oreille au mensonge. Combien de fois étouffa-t-elle dans sa naissance une calomnie qui auroit causé des divisions éternelles?

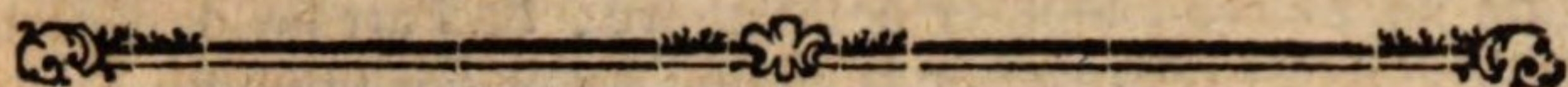
Seconde Partie. Dieu éprouva Madame la Dauphine par une longue mort, mais soutenue par la résignation & la patience.

La mort de Madame la Dauphine est une de ces morts précieuses devant Dieu, qui couronnent une belle vie, & qui, après avoir attendri par la compassion, rassurent par la piété, & consolent par l'espérance. Elle s'y prépara par la retraite : elle connut les inutilités & les corruptions du monde. On la vit renoncer insensiblement aux plaisirs, se faire une solitude où elle pût se dérober à sa propre grandeur, & jouir d'une paix profonde au milieu d'une Cour tumultueuse : voulant éviter tous les dangers, jeux, conversations, spectacles, rien ne fut capable de la tirer de cette vie retirée, de cette obscurité de choix qu'elle préféra toujours à l'éclat des grandeurs & à l'ivresse des plaisirs. S'abaissant jusqu'à son néant, ou s'élevant jusqu'à Dieu par la foi & la méditation de ses mystères, elle lui demandoit sa grâce, & lui offroit un cœur contrit & humilié.

Sa vie fut une vie souffrante & crucifiée. Une langueur qui semble d'abord plus incommode que dangereuse ; des maux d'autant plus à plaindre, que n'étant pas assez connus, ils n'étoient peut-être pas assez plaints ; des remèdes aussi cruels que les maux mêmes ; des douleurs vives & longues tout ensemble ; l'art des guérisons impuissant ; tous ces moyens employés, & toujours inutilement ; & toutes les ressources enfin réduites à la patience & à la mort ; elle attendit ces jours pénibles que le Ciel lui préparoit, pour en composer avec soumission les exercices de sa piété & le cours de sa pénitence. Elle vit toutes les dimensions de sa croix, & résolut de s'y laisser attacher sans se plaindre, faisant servir ses peines & ses douleurs à l'expiation de ses péchés, par un sacrifice volontaire de sa vie.

Madame la Dauphine, dans toute sa tribulation, n'est point sortie des mains de Dieu, ni de l'ordre de la Providence. Elle a vu sans murmurer les débris de son corps mortel ; & joignant à la fermeté qu'elle tenoit de la nature, celle que la piété lui avoit acquise, elle a senti jusqu'où va la misère humaine, jusqu'où vont les miséricordes divines. Elle se regardoit comme une pécheresse frappée de la main de Dieu ; aussi eut-elle recours aux remèdes de l'ame, dans le temps qu'elle méprisoit ceux du corps. Sa conscience acheva de se purifier, & tout l'appareil de la mort ne fit que redoubler son zèle & sa componction. Maîtresse de son esprit, toute occupée de ses devoirs, au milieu même des horreurs de la mort, elle ra-

nima toute sa foi, elle sentit vivement la charité de Jesus-Christ, & reçut dans les plus grands sentimens de reconnoissance & de piété ce dernier gage de son amour, comme le sceau de sa prédestination éternelle.



ANALYSE de l'Oraison Funèbre de M. de Sainte-Maure, Duc de MONTAUSIER, Pair de France.

Sicut ambulavit in conspectu tuo, in veritate & justitia, & recto corde tecum, custodisti ei misericordiam grandem.

Comme il a marché devant vous, Seigneur, dans la vérité, dans la justice, & dans la droiture de cœur; vous lui avez conservé votre grande miséricorde. (Liv. 3. des Rois, ch. 3.)

EXORDE. David avoit mérité ces louanges, que le Saint-Esprit lui donne, & dont peu de Rois, peu de Grands, au faite des honneurs & des prospérités, se sont rendus dignes autant que lui. Ce Prince, selon le cœur de Dieu, se plaisoit dans la vérité, marchoit dans les sentiers de la Justice, & cherchoit le Seigneur dans toute l'étendue de son cœur. Ce même éloge s'applique également à M. de Montausier, qui ne se détournâ jamais de ses devoirs, qui n'eut jamais d'autre intérêt que celui de la vérité & de la Justice, & qui ayant eu part à toutes les prospérités du siècle, n'en a point eu à ses corruptions. Il a su joindre la politesse de nos jours à la bonne foi de nos Pères; il a sanctifié l'honneur de la probité, pas les règles & les principes du Christianisme; il s'est élevé par une austère sagesse, au-dessus des craintes & des complaisances humaines; vaillant dans la guerre, savant dans la paix, respecté parce qu'il étoit juste, aimé parce qu'il étoit bienfaisant, & quelquefois craint, parce qu'il étoit sincère & irréprochable. Ainsi le caractère de ce grand homme consiste, 1^o. dans son amour de la vérité, 2^o. son zèle pour la Justice, 3^o. son esprit de droiture & d'équité.

Première Partie. Amour de la vérité. Premier trait du caractère de M. de Montausier.

Rien de si naturel à l'homme que d'aimer & de connoître la vérité, rien cependant qu'il aime moins, & qu'il cherche moins à connoître. Il semble que l'esprit de mensonge soit répandu sur tous les hommes; on n'a plus ni le courage de dire la vérité, ni la force de l'écouter. Charles de sainte Maure se sauva, par la miséricorde de Dieu, de cette corruption commune: il nâquit avec ces inclinations libres &

généreuses , qui affranchissent l'ame de toute autre Loi que de celle du devoir. Le Ciel versa dans son esprit & dans son cœur ces principes d'honneur & d'équité , qui font qu'on produit , sans rougir , ses sentimens & ses pensées. La feinte ne pouvoit ajouter à sa gloire , & l'art lui devenoit inutile , après tout ce que la nature avoit fait pour lui.

Les devoirs de sa condition & de sa naissance , plus que la bienséance & la coutume , l'engagèrent à se mêler dans la foule des courtisans , pour révéler la grandeur & la majesté d'un Roi (Louis XIII , dit le Juste) plein de Religion & de Justice , & pour gagner la faveur & l'estime d'un grand Ministre , (le Cardinal de Richelieu) qui connoissoit le prix de la vertu , & qui distribuoit la fortune. On lui dit que la franchise n'étoit pas une vertu de Cour ; que la vérité n'y faisoit que des ennemis ; & que pour y réussir , il falloit s'appliquer à pénétrer les autres , & à n'être pas pénétré soi-même. Ces maximes lui parurent lâches : jamais ces airs mystérieux , cet esprit de dissimulation & d'imposture , ne convinrent à sa vertu. Dans ce séjour de l'artifice & de la fausseté où chacun s'étudie à se montrer sous des dehors trompeurs & séduisans , M. de Montausier se fit un devoir & une gloire de paroître tel qu'il étoit. Il fit connoître qu'il alloit à l'armée faire sa cour par des services effectifs ; qu'il lui coûtoit moins d'exposer sa vie , que de dissimuler ses sentimens , & qu'il n'acheteroit jamais , ni de faveur , ni de fortune , aux dépens de sa probité.

Déjà se formoient dans le Ciel ces nœuds sacrés qui devoient unir éternellement son cœur à celui de Mademoiselle d'Angennes de Rambouillet. La conformité de mœurs & d'inclination , la même candeur , le même penchant à la vertu entretenoient cette sage & vertueuse passion ; mais parmi tant de ressemblance une religion différente y mettoit obstacle. Alors docile , humble , surmontant le monde par sa foi , & la nature par la grâce , il alla , sous la conduite d'un grand Prélat , (M. Faure , Evêque d'Amiens) devant les Ministres du Dieu de la vérité , faire un sacrifice des erreurs que la naissance & l'éducation avoient fait croître dans son ame. La Providence qui l'avoit fait rentrer dans le bercail de Jesus-Christ , l'appela bientôt après à l'instruction & à la conduite de Monseigneur le Dauphin ; & ce grand homme , qui sentoit tout le poids d'un si glorieux , mais si difficile ministère ; qui réunissoit le savoir , la probité , la piété , en un mot , tous les talens , & toutes les vertus que doit posséder l'instituteur de l'héritier du Trône , mit toute son application à accoutumer de bonne heure le jeune Prince qu'il gouvernoit , à connoître , & à souffrir la vérité ; à éloigner de lui tout ce qui pouvoit le corrompre , & à se mettre en état de savoir faire un jour la différence d'un ami d'avec

un flatteur , en lui montrant les sources du vrai & du faux.

Seconde Partie. Zèle pour la Justice. Second trait du caractère de M. de Montausier.

Il avoit dans son cœur un Loi d'équité sévère , qui le portoit à rendre à chacun , ou le service , ou l'honneur , ou la protection qu'il pouvoit espérer de lui. Pour avoir part à ses faveurs , c'étoit assez d'être malheureux ; quelqu'inconnu qu'on fût , on n'avoit besoin d'autre recommandation auprès de lui , que celle que porte avec soi la vertu & l'innocence persécutée. Dans la licence même de la guerre , il se régla sur une prudente équité , non pas sur le droit barbare des armes & de la force ; modeste , désintéressé , il songeoit à des acquisitions d'honneur & de gloire , non pas aux biens & aux commodités de la vie : aussi ne laissa-t-il jamais de traces funestes de son passage ; & sa conscience lui rendant justice , il n'eut pas besoin de réparer dans ses vieux ans , les torts qu'il avoit faits dans sa jeunesse.

La fidélité est une justice que chacun doit à son Souverain. Celle de M. de Montausier fut inébranlable dans ces années fatales , où la discorde alluma dans le sein de la France , un feu qui fit tant de malheureux & tant de coupables. Retiré dans la Province de Saintonge , ni les sollicitations d'un Prince qui l'honoroit de sa bienveillance , ni les mécontentemens qu'il avoit reçus du Ministre , ne le firent point sortir de ses devoirs. Il gagna la noblesse déjà presque à demi séduite , & prodigua son sang & sa vie pour le service de son Maître ; heureux de pouvoir à ce prix conserver au Roi cette Province importante , qui étoit confiée à sa fidélité !

Dans sa conduite particulière , combien étoit-il juste & charitable à l'égard de ses domestiques ? Désintéressé pour lui-même , empressé pour eux , il ne ressentoit jamais mieux son bonheur , que lorsqu'il pouvoit faire le leur. De ce même principe naissoit son amour pour les pauvres ; il répandoit abondamment sur toutes sortes de misérables les secours de la charité , assistoit des familles infortunées que la honte & la misère tenoient cachées dans des retraites obscures , & fondeoit pour les malheureux , dans les Villes de ses gouvernemens , des asiles sacrés , monumens éternels de sa justice , & de sa piété bienfaisante.

Troisième Partie. Esprit de droiture. Troisième trait du caractère de M. de Montausier.

Personne n'est jamais moins entré dans les voies obliques des passions & des intérêts que ce grand Homme. La connoissance de ses devoirs lui servoit de raison pour les accomplir , & ses intentions étoient toujours aussi bonnes que ses actions. Ni l'ambition , ni l'amour des richesses ne purent ja-

mais le tenter ; & dans tout le cours de sa vie , il n'eut ni le soin , ni le désir d'en acquérir. La probité & la Religion furent les seules règles de sa conduite. Chargé , par son Roi , de l'éducation d'un jeune Prince né pour la Royauté , il lui inspiroit la modération , en lui élevant le courage ; & lui marquoit les justes mesures de sa grandeur , en l'instruisant de ce qu'un Roi doit à ses Sujets , & de ce qu'un fils doit à son père.

Ce même esprit de droiture le pouffoit à donner tant de bons avis , tant de conseils salutaires , dont on a vu dans la suite les heureux fruits. Il eût voulu corriger tous les abus , réformer tous les défauts qu'il connoissoit. Son âge , son crédit , ses dignités lui avoient acquis une autorité universelle , contre laquelle le monde n'osoit réclamer.

La Religion , dont la lumière éclairoit & dirigeoit tous ses pas , fut le motif & la cause de sa droiture. Ce n'étoit pas en lui une dévotion vaine & fastueuse , qui se répand toute au-dehors , & qui n'a que le corps & la superficie des bonnes œuvres. Tout étoit intérieur en lui : il cherchoit Dieu dans la simplicité & la sincérité de son cœur. Il n'y eut point de foi plus vive , point d'adoration plus spirituelle & plus véritable que la sienne. Son attention , sa modestie , lorsqu'il assistoit aux saints Mystères , imprimoient le respect aux âmes les moins touchées de la révérence du lieu & de la sainteté du culte.

Quel mépris du monde & de ses vanités ! Détaché de ses prospérités temporelles , dont il avoit toujours senti & le néant , & le danger , il repassoit les années de sa vie dans l'amertume de son âme ; & quoique saisi quelquefois d'une sainte frayeur des jugemens divins , après avoir été éprouvé long-temps par les douleurs les plus accablantes , il fit voir avec quelle confiance & quelle résignation meurt un Chrétien qui a bien vécu.

FIN des Analyses.

Bayerische
Staatsbibliothek
München



T A B L E

D E S P I E C E S

CONTENUES DANS CE VOLUME.

P <i>RÉFACE</i> sur les Oraisons Funèbres de M. Fléchier ,	Page v
<i>Avertissement</i> sur les Notices historiques de la vie des Personnes Illustres qui sont l'objet des Oraisons Funèbres , prononcées par M. Fléchier ,	xxvj
<i>Notices historiques</i> de la vie des Personnes Illustres qui ont été l'objet des Oraisons Funèbres , prononcées par M. Fléchier ,	xxix
<i>Notice historique</i> de Madame la Duchesse de Montausier ,	ibid.
<i>Notice historique</i> de Madame la Duchesse d'Aiguillon ,	xlj
<i>Notice historique</i> de M. de Turenne ,	L
<i>Notice historique</i> de M. de Lamoignon ,	lxxj
<i>Notice historique</i> de Marie-Thérèse d'Autriche ,	lxxxij
<i>Notice historique</i> de M. le Chancelier le Tellier ,	xcj
<i>Notice historique</i> de Marie-Anne-Christine-Victoire de Bavière ,	cvij
<i>Notice historique</i> de M. le Duc de Montausier ,	cxvij
<i>Oraisons Funèbres</i> ,	I
<i>Oraison Funèbre</i> de Madame Julie-Lucine d'Angennes de Rambouillet , Duchesse de Montausier , prononcée dans l'Eglise de l'Abbaye d'Hiere , le 2 Janvier 1672 ,	3
<i>Oraison Funèbre</i> de Madame Marie de Wignerod Duchesse d'Aiguillon , Pair de France , prononcée dans l'Eglise des Carmélites de la rue Chappon , le 12 Août 1675 ,	31
<i>Oraison Funèbre</i> de Henri de la Tour d'Auvergne , Vicomte de Turenne , prononcée dans l'Eglise de Saint-Eustache , le 10 Janvier 1676 ,	53
<i>Oraison Funèbre</i> de M. le Premier Président de Lamoignon , prononcée dans l'Eglise de S. Nicolas du Chardonnet , le 18 Février 1679 ,	79
<i>Oraison Funèbre</i> de Marie-Thérèse d'Autriche , Reine de France ,	

<i>& de Navarre, prononcée dans l'Eglise du Val-de-Grâce, le 24 Novembre 1683,</i>	Page 101
<i>Oraison Funèbre de Messire Michel le Tellier, Chancelier de France, prononcée dans l'Eglise de l'Hôtel-Royal des Invalides, le 22 Mars 1686,</i>	123
<i>Oraison Funèbre de Marie-Anne-Christine-Victoire de Bavière, Dauphine de France, prononcée dans l'Eglise de Notre-Dame, le 15 Juin 1690,</i>	141
<i>Oraison Funèbre de Messire Charles de Sainte-Maure, Duc de Montausier, Pair de France, prononcée dans l'Eglise des Carmélites du faubourg Saint-Jacques, le 11 Août 1690,</i>	161
<i>Analyses des Oraisons Funèbres,</i>	183
<i>Analyse de l'Oraison Funèbre de Madame la Duchesse de Montausier,</i>	ibid.
<i>Analyse de l'Oraison Funèbre de Madame la Duchesse d'Aiguillon,</i>	186
<i>Analyse de l'Oraison Funèbre de M. de Turenne,</i>	189
<i>Analyse de l'Oraison Funèbre de M. le Premier Président de Lamoignon,</i>	193
<i>Analyse de l'Oraison Funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche,</i>	196
<i>Analyse de l'Oraison Funèbre de M. le Chancelier le Tellier,</i>	199
<i>Analyse de l'Oraison Funèbre de Marie-Anne-Christine-Victoire de Bavière,</i>	202
<i>Analyse de l'Oraison Funèbre de M. le Duc de Montausier,</i>	205

Fin de la Table.



Fléchier, Esprit, 1632-1710

Oeuvres complètes

Bd.: 4 = T. 2, P. 2, Les oraisons funèbres. - 1782. - CXXXVI, 210 S.

Nismes 1782

Opp. 660 m-4

urn:nbn:de:bvb:12-bsb10605766-2